



**HAL**  
open science

# L'extension du centre-ville marseillais. La Villette, du faubourg intra-urbain à l'édification d'un quartier portuaire industriel (1873-1946)

Camille Challancin

► **To cite this version:**

Camille Challancin. L'extension du centre-ville marseillais. La Villette, du faubourg intra-urbain à l'édification d'un quartier portuaire industriel (1873-1946). Histoire. 2022. dumas-03708504

**HAL Id: dumas-03708504**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03708504v1>**

Submitted on 29 Jun 2022

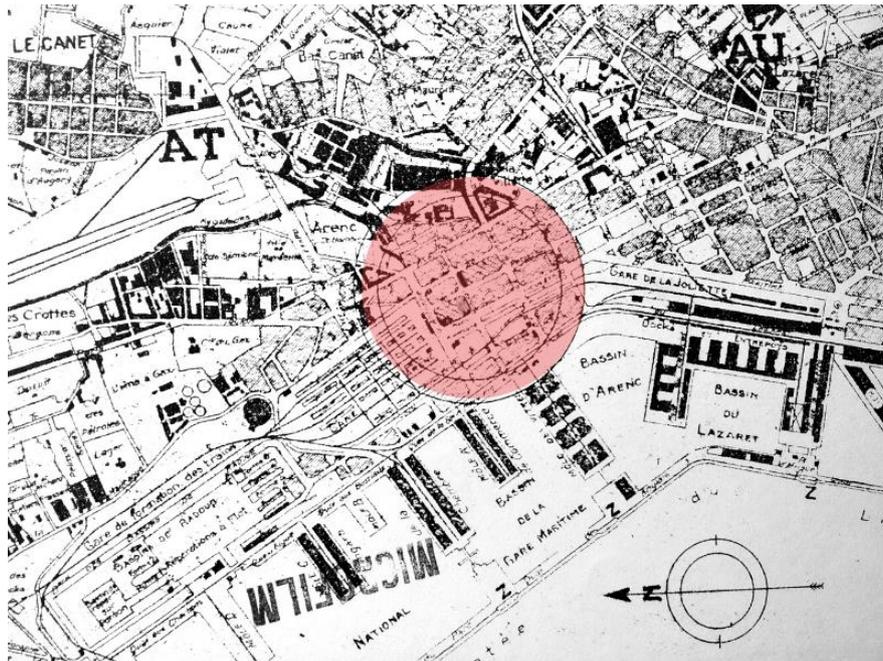
**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Année 2021-2022



UNIVERSITÉ PARIS 1  
**PANTHÉON SORBONNE**



« Plan de situation des îlots 47 à 52 à Arenc. Echelle 1/10 000. Archives Municipales de  
Marseille »

« L'extension du centre-ville marseillais. La Villette, du faubourg  
intra-urbain à l'édification d'un quartier portuaire industriel  
(1873-1946) »

Challancin Camille

Mémoire de Master préparé sous la codirection de Charlotte Vorms et Thibault  
Bechini

Session de soutenance : juin 2022



« L'extension du centre-ville marseillais. La Vilette, du faubourg  
intra-urbain à l'édification d'un quartier portuaire industriel  
(1873-1946) »



## Remerciements

*Je remercie tout d'abord Charlotte Vorms et Thibault Bechini pour leur codirection pendant la deuxième année de master. Sans à leur disponibilité et leurs conseils avisés je n'aurais pu mener à bien ce travail de recherche. Je remercie également l'ensemble des archivistes qui m'ont guidé et accompagné pendant mes recherches.*

*Je remercie également l'ensemble des amis avec qui j'ai pu échanger, partager mes doutes et incertitudes et dédramatiser : Sandra Ranchon, Yanis Belhadia, Stella-Marie Granier, Inès Jean, Elisa Campos, Camille Fraisse, Camille Bénazet, Yacine Ben Salem, Tuala Ponnet, Pierre Maillard.*

*Enfin j'aimerais remercier ma famille et particulièrement ma sœur, Marie pour son infinie patience et son soutien infaillible, sans cesse renouvelé.*

# Table des matières

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>11</b>
<b>La Villette et Marseille .....</b>	<b>14</b>
<b>Choix de l'objet, choix de la méthode : quartier et monographie.....</b>	<b>15</b>
Histoire d'une approche.....	15
Des renouvellements d'une approche au choix du sujet.....	18
<b>Sources, méthode, problématique et plan .....</b>	<b>19</b>
<b>CHAPITRE 1 : Naissance d'un quartier 1873-1915.....</b>	<b>23</b>
<b>1. Reconstituer et périodiser le déroulement de l'opération.....</b>	<b>24</b>
<b>2. Transformer le paysage urbain : bâti et mutations 1890 -1915.....</b>	<b>34</b>
Types d'habitats et localisation .....	34
Une politique systématique de démolition de l'habitat ?.....	35
Omniprésence et instabilité de l'artisanat .....	36
Implantation des unités de production 1898-1915 .....	37
<b>3. Changement de propriétés, changement de propriétaires ? .....</b>	<b>40</b>
3.1. Types de propriétaires.....	40
3.2. Division foncière et classes sociales .....	42
3.3. Figures de pionniers et stratégies d'investissements.....	44
<b>CHAPITRE 2 : Peupler la Villette 1881-1891.....</b>	<b>50</b>
<b>1. Logiques de densification du peuplement.....</b>	<b>50</b>
1.1 Voies d'installation .....	51
1.2 Apprécier l'occupation du bâti à travers l'adresse.....	54
1.3 Densité de population, urbanité et surpeuplement.....	55
<b>2. Les habitants des dix premières années .....</b>	<b>58</b>
2.1 Populations en ménage : de la famille à l'individu isolé.....	58
2.2 Caractéristiques d'un quartier populaire.....	63
<b>3. Agents administratifs : figures et pratiques.....</b>	<b>66</b>
3.1 Port et protectionnisme : les douaniers .....	66
3.2 Agents recenseurs et populations étrangères : discrimination et mixité sociale .....	67
<b>CHAPITRE 3 : Le commerce et son organisation 1880-1890.....</b>	<b>71</b>
<b>1. Activités et besoins locaux dans l'Indicateur Marseillais de 1885 .....</b>	<b>71</b>
1.1 Répartition des premiers commerces .....	73
1.2 Un Indicateur des changements structurels à l'œuvre dans la société.....	75
<b>2. Les artisans et commerçants inscrits dans l'Indicateur Marseillais.....</b>	<b>76</b>
2.1 Résidence et commerce .....	76
2.2 Anatomie des couples d'indépendants supposés du quartier.....	78

2.3 Economie domestique des ménages inscrits à l'Indicateur, une élite locale ?.....	79
<b>3. Mobilité sociale et inscription dans l'Indicateur marseillais.....</b>	<b>80</b>
3.1 Suivi régulier : Ancrage spatial, stabilité, prospérité ?.....	80
3.2 Données et trajectoires irrégulières ou l'impact de la récession économique.....	82
3.3 Reproduction sociale et ordre de naissance.....	83
<b>CHAPITRE 4 : Aménager un nouveau quartier (1891-1914).....</b>	<b>87</b>
<b>1. Vivre dans un quartier sous-équipé et mal entretenu ?.....</b>	<b>88</b>
1.1 L'arrêté d'assainissement de 1891 : évacuer les problèmes d'hygiène.....	88
1.2 Urbanité et assainissement : supprimer les lieux d'aisances communs.....	90
1.3 L'avènement des cabinets d'aisances.....	91
<b>2. Un mode d'urbanisation libéral malgré lui ?.....</b>	<b>94</b>
2.1 Les arrangements : le cas du domaine Jourdan-Buis.....	94
2.2 Clôturer sa propriété : de la palissade aux maçonneries.....	96
<b>3. Les intérêts de la commune.....</b>	<b>99</b>
3.1 Conserver un rôle actif sur le marché immobilier.....	99
3.2 Louer à tout prix ?.....	100
<b>CHAPITRE 5 : Une Belle-Epoque à la Villette ? 1896-1911.....</b>	<b>103</b>
<b>1. Démographie et milieu social du quartier villeteois.....</b>	<b>104</b>
1.1 Croissance de population, âges de la vies, milieux sociaux.....	104
1.2 Une population flottante constituée par des vagues migratoires ?.....	106
1.3 Pour des foyers aux caractéristiques d'une classe moyenne émergente?.....	107
<b>2. Travailler à la Villette en période de croissance économique.....</b>	<b>111</b>
2.1 Autopsie du marché de l'emploi.....	111
2.2. Une hiérarchisation de plus en plus visible des rapports sociaux ?.....	113
2.3 Familles, profession et voies d'ascension sociale.....	115
<b>3. Commerces, industries et rapports sociaux.....</b>	<b>118</b>
3.1 L'Indicateur du Commerce de 1914.....	118
3.2 Affiner la stratification sociale avec l'Indicateur Marseillais.....	120
3.3 Types d'employeurs, entre recensements et Indicateur Marseillais.....	122
<b>CHAPITRE 6 : La Grande-Guerre à la Villette, rupture totale avec le XIXème siècle ?.....</b>	<b>125</b>
<b>1. Les traces de la guerre.....</b>	<b>126</b>
1.1 La contribution militaire villeteoise à la Grande-Guerre.....	126
1.2 Bilan social et familial du passage de la guerre.....	127
1.3 Les conséquences sur la réorganisation du marché du travail.....	129
<b>2. De « nouveaux recrutements » pour entretenir une structure acquise ?.....</b>	<b>131</b>
2.1 Un délaissement du quartier abordé au travers des migrations internes.....	131

2.2 De la migration de travail à l'immigration totale ? .....	134
2.3 Les autres provenances : des minorités logées à meilleure enseigne ?.....	136
<b>3. Bilan d'un cycle d'intégration italienne .....</b>	<b>138</b>
3.1 Les naturalisés et les autres.....	138
3.2 Le cas des Rosso : bilan d'un cycle d'intégration transalpin.....	139
3.3 La répartition et les arrangements familiaux et interpersonnels .....	141
<b>CHAPITRE 7 : L'Industrie, modèle concurrent d'urbanisation ? (1910-1939).....</b>	<b>144</b>
<b>1. L'usine dans la ville et l'aménagement urbain.....</b>	<b>145</b>
1.1 Les bénéfices de la localisation : transport et principes haussmanniens.....	145
1.2 Consentir à une urbanisation industrialisée .....	147
1.3 Le paysage urbain à l'image de l'industrie.....	149
<b>2. Faire de la Vilette un centre du négoce industriel ?.....</b>	<b>151</b>
2.1 Tenter d'implanter des institutions commerciales locales.....	151
2.2 L'Affaire Milliard et les ambiguïtés du mode d'urbanisation promu .....	153
2.3 Un quartier soumis à <i>turn-over</i> industriel ? Des statuts d'exploitants divers .....	154
<b>3. L'« atmosphère industrielle » locale et la conjoncture économique .....</b>	<b>156</b>
3.1 Les pionniers vilettois de l'innovation .....	157
3.2 Les difficultés des Grands Moulins (1933-1939).....	159
3.3 L'action sociale et innovante des aménagements des petits industriels .....	160
<b>CHAPITRE 8 : Un embourgeoisement en trompe-l'œil ? 1920-1939 .....</b>	<b>164</b>
<b>1. Ajuster des infrastructures d'un quartier intégré à la ville .....</b>	<b>165</b>
1.1 Clarifier la physionomie urbaine à la fin d'un cycle de construction .....	165
1.2 Alignements et litiges de propriétés : l'affaire Pignol .....	168
1.3 Raccordements et équipements urbains finaux .....	170
<b>2. Une divergence croissante des modèles architecturaux ?.....</b>	<b>173</b>
2.1 Une post-haussmannisation l'Avenue d'Arenc ? .....	174
2.2 Une chambre en ville, le cas du meublé Girod .....	177
<b>3. Une société vilettoise cosmopolite fragmentée ?.....</b>	<b>180</b>
3.1 Un quartier embourgeoisé ?.....	180
3.2 Les espaces du cosmopolitisme .....	183
3.3 Commerce et travail : inégalités, dépendances et politisation.....	186
<b>CHAPITRE 9 : Un nouveau cycle urbain pour La Vilette ? 1940-1948 .....</b>	<b>192</b>
<b>1. Le recensement de 1946 : état des lieux et bilan.....</b>	<b>193</b>
1.1 Une population bouleversée par la Seconde Guerre Mondiale.....	193
1.2 Un quartier composite.....	195
1.3 Davantage de diversité ?.....	196

<b>2</b>	<b>La nouvelle donne du marché immobilier et foncier.....</b>	<b>197</b>
2.1	Les difficultés du projet de la Gestion Immobilière .....	197
2.2	Temps du remembrement, temps de la mobilisation collective ?.....	199
2.3	Acheter un appartement, devenir propriétaire en venant des milieux populaires .....	200
<b>3</b>	<b>Etat et reconstruction : reconfigurations urbaines, associations civiles .....</b>	<b>201</b>
3.1	Réorganiser la trame de circulation .....	201
3.2	Le retour de l'arbitrage de la puissance publique : insalubrité et Enclos Peyssonnel.....	204
3.3	Une nouvelle voie d'ascension sociale ? Le cas de Ramon Cuervo et Adoración Garcia .....	207
	<b>Conclusion générale.....</b>	<b>211</b>

## Tables des abréviations

AMM : Archives Municipales de la Ville de Marseille

ADBR : Archives Départementales des Bouches-du-Rhône

## INTRODUCTION

Si en 1860 la Société des Ports et des Docks de Marseille de Jules Mirès a pour ambition d'haussmanniser les nouveaux quartiers du port de la Joliette, en 1946, le plan d'urbanisme local classe le quartier villetois « Zone d'industrie lourde »<sup>1</sup>. Alors que l'haussmannisation œuvre à faire sortir l'usine de la ville<sup>2</sup>, c'est tout le contraire qui semble s'être produit à quelques centaines de mètres du centre ancien marseillais pour la Villette.

L'histoire de la Villette est au départ une histoire de spéculation et une histoire urbaine assez banale. La genèse du vaste projet d'extension portuaire et urbaine s'inscrit dans un large XIX<sup>e</sup> siècle, moment où la ville de Marseille est en proie aux mêmes problématiques urbaines que Paris. Le cycle d'urbanisation haussmannien leur apporte une solution radicale en éradiquant les parties de la ville qui contreviennent au tracé de la nouvelle trame urbaine. L'embellie qui en résulte génère une augmentation des prix du foncier et de l'immobilier qui contraint nombre d'habitants du centre de Paris à se déplacer vers les périphéries où le coût du logement reste abordable et où l'espace disponible ne manque pas<sup>3</sup>. C'est dans le sillage des transformations urbaines et sociales du centre parisien que divers spéculateurs (Talabot, Pereire et Mirès) ayant l'oreille de l'Empereur tentent de s'employer à Marseille pour régler le problème du centre ancien. La vétusté de l'habitat, le surpeuplement, la proximité du port et l'intensification du transit maritime concourent au développement des épidémies, notamment celles de choléra qui touchent Marseille jusqu'en 1835. Parallèlement, l'essor et la prospérité de l'industrie marseillaise nécessite de nouvelles infrastructures portuaires à l'heure de la

---

<sup>1</sup> ADBR 472 W 31 -1931-1955. Dossiers de demandes d'autorisations en vue de l'édification de lotissements. Groupe d'habitations « La gestion immobilière », avenue d'Arenc. Nous faisons ici référence à une communication émise par le cabinet des adjoints qui stipule à côté du « Plan d'extension de la ville de Marseille » que le quartier est affilié à la « zone des Industries Lourdes ».

<sup>2</sup> Maurice AGULHON, « La ville de l'âge industriel: le cycle haussmannien », *Histoire de la France Urbaine*, Tome IV, Paris, Éd. du Seuil, 1998.

<sup>3</sup> Alain FAURE, « Spéculation et société: les grands travaux à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle », *Histoire, économie société*, 23<sup>e</sup> année-3, 2004, p. 433-448.

révolution des transports. En effet, la machine à vapeur est introduite de manière précoce à Marseille, mais la capacité de transbordement de marchandise du Vieux-Port ne satisfait pas la compétition croissante à l'échelle mondiale. Tous les facteurs sont réunis pour motiver une extension portuaire et urbaine et ainsi apporter une solution aux problématiques phocéennes.

Si l'adhésion est unanime auprès des décideurs, le choix du projet est sujet à maints débats. Où situer cet agrandissement du port et la construction de nouveaux bassins ? Comment régler le problème du centre ancien ? Quantité de propositions tentent de s'accommoder à la fois des contraintes de la topographie particulière du site marseillais et de tenir compte des dynamiques d'accroissement urbain constatées depuis la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. On propose d'une part d'élargir le Vieux-Port, mais la morphologie urbaine des quartiers anciens qui l'environne est faite autour des voies sinueuses, très peuplées et peu propices à l'installation d'infrastructures modernes de déplacement comme le tramway. Jules Isaac Mirès propose même de raser entièrement la colline du Panier pour satisfaire les nouvelles exigences en matière d'urbanisation et faciliter leurs aménagements.

Le choix de l'emplacement des nouveaux bassins était également envisagé au Sud, compte tenu des dynamiques d'extension urbaine. Au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, les lieux de prédilection de l'extension sont les périphéries du Sud et de l'Est marseillais, espaces nourris par l'immigration tout comme par la présence d'industries. La dynamique d'accroissement urbain accentue la dissymétrie entre le Nord et le Sud. A rebours des tendances d'accroissement constatées, mais avec un coût de construction et des soucis en matière d'expropriation minimisés, le projet des nouveaux bassins du port espère faire émerger une « troisième ville » au Nord du centre ancien en remblayant les anses de La Joliette et d'Arenc.

C'est donc entre 1855 et 1857 que l'Administration municipale adopta le projet du port de La Joliette, ratifié par le Préfet. Elle choisit l'homme d'affaires et banquier Jules Mirès pour la réalisation du déblayage et nivellement des

terrains de l'anse d'Arenc<sup>4</sup>. La cession des terrains fut décidée au prix de 50 francs le mètre carré. Rapidement, Mirès fit annoncer dans le *Journal des Chemins de Fer* que les terrains avaient une valeur comprise entre 300 et 400 francs le mètre carré. Les sociétés fondées en 1858 pour la réalisation des travaux livrent en 1864 les bassins d'Arenc et du Lazaret. Le Nouveau Port est mis en marche, mais le marché immobilier et foncier que projetait l'homme d'affaire peine à se former.

La Société des Ports s'enfoncé dans une spirale d'endettement en ne parvient pas à louer les immeubles construits sur les quais de la Joliette. Ces derniers ne correspondent pas aux moyens des locataires et acheteurs potentiels auxquels ils sont censés être destinés. En effet, le problème de logement concerne les couches populaires de la population marseillaise, or les immeubles reprennent les principes architecturaux haussmanniens<sup>5</sup>, dont le coût de réalisation, qui se répercute sur le prix de vente, n'est pas adapté au marché de la demande. La Municipalité demande dès 1859 aux aménageurs « des constructions moins luxueuses et sur les portions de terrains affectées hypothécairement aux obligataires »<sup>6</sup>. A cela s'ajoute l'arrestation et la condamnation de Jules Mirès qui conduit à l'épluchure de ses comptes et redevances ainsi que ceux de sa Société. Elle est dissoute en 1862 via l'adoption du traité Hardon et Chaumont-Quitry, qui acte la fusion de l'ancienne Société des Ports avec la « Compagnie Immobilière » d'Emile Pereire en 1863.

A cette date, une partie de l'actif de la Compagnie Immobilière est fait de l'ex-domaine de la Société des Ports sur lequel 45 maisons étaient bâties et 33 étaient en construction, répartis sur une surface totale concédée de 390 000m<sup>2</sup>. En 1866, le taux de location continue d'être déploré lors des réunions des Conseils d'Administration, ne s'élevant alors qu'à 421 000 francs, là où la valeur

---

<sup>4</sup> Marcel RONCAYOLO, *Les grammaires d'une ville: essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, 1996, p454-458.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> LEVERNE PIERRE, « Une grande entreprise immobilière. La Société Immobilière Marseillaise » Université d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 1925.



complètement sens. Rappelons à cet égard que Marseille est une commune dont le territoire est très vaste, à ce titre, quartiers centraux, quartiers périphériques et lieux-dits excentrés répondent de la même unité administrative. Les critères usuellement admis pour différencier l'urbain et le rural n'opèrent donc pas systématiquement dans le cas présent, notamment dans le quartier que nous avons choisi d'étudier. Situé à l'origine en bord de mer, dans les abords au Nord du Vieux-Port de Marseille, le quartier de La Villette est environné de quartiers urbanisés antérieurement, à savoir au Sud-Est Le Lazaret, à l'Est Saint-Mauront et la Belle-de-Mai et enfin au Nord l'ancien faubourg des Abattoirs et des Crottes. Le cas de La Villette ne peut voir son statut d'urbanité se résumer à une simple mesure de la densité de population et de bâti. Dans les années 1870, La Villette a tous les traits d'un faubourg, c'est un espace populaire au bâti mité et qui héberge des sites de production industriels et artisanaux. L'histoire de l'urbanisation de La Villette est celle de l'étude comparée de la construction des rues et parcelles tracées des rues Chantérac, Mirès et du Boulevard Mirabeau voies perpendiculaires au Boulevard de Paris à l'Est, aux rues Peyssonnel et de Ruffi, ainsi qu'à l'Avenue d'Arenc, la plus à l'Est, qui est la seule qui leur préexiste.

## **Choix de l'objet, choix de la méthode : quartier et monographie**

### **Histoire d'une approche**

Notre étude s'inscrit dans le sillage d'un courant historiographique, l'histoire urbaine. L'étude des villes et des quartiers à proprement parler n'est pas neuve. L'histoire dite labrousienne s'est intéressée aux transformations urbaines et sociales en choisissant comme objet davantage un ensemble de quartiers ou de communes. Après l'étude fondatrice de Gérard Jacquemet sur Belleville<sup>8</sup>, le quartier a été appréhendé maintes fois comme objet d'investigation dans les années 1980 et avait alors pour ambition d'apporter un

---

<sup>8</sup> Gérard JACQUEMET, *Belleville au XIXe siècle: du faubourg à la ville*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales : J. Touzot, 1984.

nouvel éclairage sur l'histoire de la formation de la classe ouvrière. La culture ouvrière, admise comme un terreau fondateur du sentiment d'appartenance à un groupe social commun<sup>9</sup> tentait de trouver d'autres voies d'explication. A travers l'étude des espaces partagés par les individus, on explorait une autre modalité de la constitution d'une *classe pour soi*. Nombre de monographies de quartier ont décliné avec brio l'approche de Jacquemet, dont les limites doivent toutefois être soulignées pour expliciter le cadre analytique retenu dans le cadre de ce mémoire.

Maurizio Gribaudo, à travers sa thèse de doctorat<sup>10</sup>, incarne le basculement épistémologique et méthodologique du regard porté sur le quartier comme unité d'observation suffisante en soi pour aborder le monde social. Par le virage ethnographique inspiré de la *microstoria* qu'il fit prendre à l'étude du quartier turinois au début du XXème siècle, il illustra la pertinence d'une lecture moins figée des appartenances et aspirations culturelles et sociales des individus. En délaissant l'étude des structures au profit des itinéraires individuels il démontra comment les parcours sociaux très différenciés, et parfois contradictoires avec les intérêts ouvriers, animaient tout un chacun et participaient de l'éclatement progressif du mouvement au long du XXème siècle. L'étude de Gribaudo défait la conception du quartier comme un espace stable et figé en portant attention à la diversité -voire à l'éclatement- des parcours, une lecture qui éclaire en retour sur les transformations structurelles du champ social.

A cela s'ajoute une deuxième série de critiques mettant en avant différents types de mobilités qui tissent un ensemble de connexions entre le quartier et le reste de la ville. Le premier, Jean-Luc Pinol<sup>11</sup> a montré l'importance des mobilités pendulaires des ouvriers qui empêchent de concevoir

---

<sup>9</sup> THOMPSON E. P., *La Formation de la classe ouvrière anglaise.*, Paris : Gallimard : Le Seuil, 1988.

<sup>10</sup> Maurizio GRIBAUDI, *Itinéraires ouvriers: espaces et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle*, Paris, Ecole des hautes Etudes en sciences sociales, 1987.

<sup>11</sup> Jean-Luc PINOL, *Les mobilités de la grande ville: Lyon fin XIXe - début XXe*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991.

le quartier comme un microcosme fermé. Le second, Paul-André Rosental<sup>12</sup>, montre à travers l'analyse des mobilités résidentielles intra-familiales dans les espaces ruraux l'impossibilité de caractériser les populations rurales et urbaines comme immobiles, il mit en exergue le contact et l'échange permanent des populations urbaines avec les populations rurales.

Entre autres critiques relatives à l'approche monographique, des éléments de contexte participent à comprendre l'essoufflement de l'intérêt porté à l'objet du quartier. D'une part le désagrègement du mouvement ouvrier et d'autre part, les maladroités récupérations politiques de certains travaux scientifiques portant sur le quartier contribuèrent peut-être au délaissement de l'objet par les historiens pendant les années 1990<sup>13</sup>. Et ce, alors même que la discipline est consacrée avec l'apparition d'une revue dédiée en 1988. Une nouvelle génération de chercheur contribue à partir des années 2000 à renouveler les sujets d'étude urbaine classiques. Les processus de formation des espaces urbains sont à l'honneur dans diverses approches<sup>14</sup>. Les modalités de construction de la ville informelle par opposition à la ville planifiée, le rôle central des immigrants dans le transfert de procédés techniques et de modèles architecturaux sont autant d'apprentissages récents dû aux monographies.

---

<sup>12</sup> Paul-André ROSENTAL, *Les sentiers invisibles: espaces, familles et migrations dans la France du 19e siècle*, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, 1999.

<sup>13</sup> Jean-Yves AUTHIER, Marie-Hélène BACQUE et France GUERIN-PACE (dir.), *Le quartier: enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, Éditions de la Découverte, 2007.

<sup>14</sup> Charlotte VORMS, *Bâtisseurs de banlieue: Madrid: le quartier de la Prosperidad, 1860-1936*, Paris, Créaphis, 2012 ; Thibaut BECHINI, « Des villes migrantes: Marseille, Buenos Aires. Construire et habiter les périphéries urbaines au temps des migrations italiennes (1860-1914) » Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Ecole doctorale d'Histoire, Paris, 2020 ; Paul LECAT, « La fabrique d'un quartier ordinaire: Le quartier de la Réunion entre Charonne et Paris des années 1830 aux années 1930 » Université Gustave Eiffel, 2021.

## Des renouvellements d'une approche au choix du sujet

Dans le cas marseillais, l'étude de la ville contemporaine doit beaucoup aux géographes<sup>15</sup>, aux sociologues<sup>16</sup>, aux historiens de l'immigration<sup>17</sup> et de l'industrie<sup>18</sup>. Les monographies de quartier manquent<sup>19</sup>, exception faite de la récente thèse de Thibault Bechini<sup>20</sup> qui actualise la compréhension de l'extension urbaine marseillaise en soulignant le rôle des immigrants italiens dans celle-ci, peu de travaux traitent de l'époque contemporaine et choisissent l'échelle locale comme unité spatiale.

Faire l'histoire du quartier de La Villette c'est faire le choix d'un laboratoire particulier, dont la situation géographique et démographique grossit certains traits de l'histoire marseillaise. L'espace choisi renouvèle ainsi les connaissances relatives à la répartition des hommes et des activités dans l'espace. A l'échelle du quartier, on interroge les conceptions et modèles anciens et globaux à la lumière de découvertes plus récentes. Ainsi, en se focalisant sur l'urbanisation du quartier après la crise de surproduction immobilière, ce sont le modèle libéral d'urbanisation tout comme le fonctionnement du système port-industrie que l'on questionne conjointement. C'est encore une histoire de la ville ordinaire, tant par les régimes politiques que la période côtoie que parce qu'elle ambitionne d'étudier la ville par en bas, en mettant à l'honneur la population du quartier. Aussi, si La Villette est aujourd'hui un quartier résidentiel de

---

<sup>15</sup> M. RONCAYOLO, *Les grammaires d'une ville, op. cit.* ; Marcel RONCAYOLO, *La ville et ses territoires*, Édition revue., Paris, Gallimard, 1997.

<sup>16</sup> Pierre FOURNIER et Sylvie MAZZELLA, « 1. La percée originelle : entre aménagement urbain, transformation sociale et rentabilité financière », in *Marseille, entre ville et ports : Les destins de la rue de la République*, La Découverte, 2004, p. 29-39.

<sup>17</sup> Émile TEMIME, *Histoire de Marseille: de la Révolution à nos jours*, Marseille, J. Laffitte, 2012 ; Stéphane MOURLANE (dir.), *Ciao Italia! un siècle d'immigration et de culture italiennes en France*, Paris, Éditions de La Martinière, 2017.

<sup>18</sup> Xavier DAUMALIN, *Le patronat marseillais et la deuxième industrialisation, 1880-1930*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2014 ; Pierre-Paul ZALIO, « Marseille 1880-1960. Pourquoi peut-on parler de district industriel ? », in Michel LESCURE (dir.), *La mobilisation du territoire: les districts industriels en Europe occidentale du XVIIe au XXe siècle: colloque des 5 et 6 février 2004*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2006, p.

<sup>19</sup> Emile TEMIME, « Marseille, ville de migrations », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 7-1, 1985, p. 37-50.

<sup>20</sup> T. BECHINI, *Des villes migrantes : Marseille, Buenos Aires. Construire et habiter les périphéries urbaines au temps des migrations italiennes (1860-1914), op. cit.*

classes moyennes, il n'en a pas toujours été ainsi. Marseille a souvent été appréhendée comme une grande ville prolétarienne, pareille assertion se vérifie et se nuance via l'observation microscopique. Elle donne à voir des éléments de transformation et à revoir la périodisation globale au prisme du local.

De plus, l'histoire du quartier déplace les bornes chronologiques usuellement choisies pour étudier l'urbanisation. Elle s'inscrit sur la période 1870-1940 et choisit comme point de départ le début du peuplement de La Villette, ce qui ne coïncide pas absolument avec les phases de la croissance urbaine marseillaise<sup>21</sup>. Elles résultent de l'élaboration progressive du sujet de recherche qui faisait initialement primer l'étude de l'immigration sur celle de l'urbanisation. La non-conventionnalité des bornes choisies a pourtant le mérite de valoriser d'autres ruptures. Elles forcent l'analyse des formes et des sociétés urbaines à l'aune des ruptures diplomatiques que sont les deux Guerres qui ponctuent la période. Elles tiennent davantage compte des ruptures économiques, à la fois des phases de croissance et de récession mais également de l'évolution du maillage industriel et commercial local. Enfin, le champ du social est par conséquent, lui aussi, abordé différemment. Plutôt que de faire la part belle à la formation d'une classe ouvrière, l'étude cherche en creux plusieurs caractéristiques d'une classe moyenne naissante. L'étude en ce sens s'intéresse davantage aux étapes de la stratification sociale qu'aux antagonismes sociaux.

### **Sources, méthode, problématique et plan**

Les sources compulsées et choisies offrent un éclairage particulier sur les thématiques mentionnées. Essentiellement conservées aux archives municipales ainsi qu'aux archives départementales des Bouches-du-Rhône, de nature administrative, notariale ou commerciale, leur provenance

---

<sup>21</sup> La phase de croissance démographique la plus intense de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle précède légèrement l'installation des primo arrivants de l'agrandissement villetois, elle s'établit entre 1861-1866 à 2,8% selon M. RONCAYOLO, *Les grammaires d'une ville, op. cit*, p102.

administrative a façonné l'analyse des points de vue et l'articulation des échelles et des jeux d'acteurs.

Tout d'abord, le travail de fond de ce mémoire a été un travail de saisie et de mise en base de données de plusieurs recensements (1881, 1886, 1891, 1896, 1901, 1911, 1921, 1926, 1931, 1936, 1946). L'évolution de la nomenclature et des catégories dans les différents recensements retrace en creux des étapes de la construction de l'Etat. L'ajout de chaque catégorie contribue à affiner l'analyse des trajectoires sociales, individuelles et collectives. Le recensement étant un feuillet qui décrit rue par rue, immeuble par immeuble et ménage par ménage la population d'un espace donné, il s'est révélé une source primordiale pour l'analyse des structures sociales, démographiques et familiales locales et de leurs transformations conjoncturelles ou pérennes.

L'Indicateur Marseillais (1885-1914-1935), sorte d'annuaire libre d'accès moyennant un forfait annuel d'inscription, aux usages multiples et indéfinis a été très utile comme étalon de mesure complémentaire de la croissance du quartier. C'est également un outil intéressant pour jauger de la complexification de la stratification sociale à l'œuvre. En ce qu'on est libre de s'y inscrire, l'Indicateur porte la trace des velléités de distinctions sociales locales. Il témoigne d'une hiérarchie qui se nivèle à mesure que le capital industriel croît et que le mouvement ouvrier s'organise. Témoin des activités, de leur nature et de leur densité dans l'espace urbain, c'est un outil qui aide à caractériser les univers sociaux à l'échelle de la rue.

L'usage de la matrice rénovée des propriétés bâties de 1891 a également fortement contribué à expliquer les effets de la crise immobilière et foncière des sociétés spéculatives. La matrice prend la forme d'un grand calepin qui réplique sur une double page quatre cases, à chacune est associé un propriétaire. Chaque case est constituée d'un ensemble de lignes qui liste les propriétaires successifs prévue pour enregistrer des changements de situation éventuels. Sous chaque encart de propriétaire, un tableau prévoit dix lignes qui correspondent chacune au classement d'une propriété. Sur chaque propriété on renseigne l'adresse,

l'identification cadastrale, le type de bien qui s'y trouve, le revenu foncier associé et le nombre d'ouverture de chaque bâtiment.

L'ensemble des sources saisies en base de données a été traité de façon statistique et a permis de mettre au jour des structures et cas isolés, qui sont mentionnés comme tels dans le corps du mémoire.

L'ensemble des dossiers de voirie et d'assainissement du service d'urbanisme de la municipalité, série W, ont été consultés pour les rues étudiées. Comprenant des dossiers d'épaisseur variable, ils rassemblent parfois l'ensemble des demandes d'aménagements proposés ou réalisés à un siècle d'écart. Leur répartition par période fait écho aux rythmes de la construction. Les objets des demandes et l'identité des pétitionnaires renseignent sur les moteurs et les modèles de l'urbanisation et ainsi que sur la densité de peuplement. L'organisation, les communications internes au service de voirie et l'ensemble des opérations menées matérialisent le fonctionnement de l'administration locale et l'investissement de la commune dans le quartier.

Le recours à des archives notariales a également permis de s'intéresser à des trajectoires individuelles à une échelle infra-locale. Les cas développés ont permis de mettre en avant des parcours d'installation d'immigrants typiques de certaines vagues migratoires, ainsi que des parcours d'industriels. Grâce aux transcriptions hypothécaires consultées, nous avons eu accès aux modalités de transmission de certains biens. La division des actes en diverses parties permet également d'avoir une description de la situation géographique environnant le bien ainsi que sur leur agencement intérieur par étage. C'est à cet égard un révélateur socio-économique qui distingue le type de bâti rencontré localement.

Ainsi, à l'aune de l'ensemble des éléments soulignés précédemment, une question centrale semble traverser l'ensemble de l'étude, comment le modèle haussmannien survit-il à l'après crise immobilière ? Le mode d'urbanisation projeté et le mode d'urbanisation réels traduisent-ils une perméabilité et une

survivance du projet initial ? Qui sont les acteurs qui font la ville et lui donnent ses traits les plus marquants ou pérennes ? Qui trouve à s'installer sur les nouveaux terrains constitués ? Finalement, dans quelle mesure la ville moderne que l'on projette sur La Villette est-elle l'antithèse de la ville industrielle du XIXème siècle ?

Pour répondre à cette interrogation vaste, le mémoire est organisé en neuf chapitres chrono-thématiques. Le premier chapitre utilise la matrice des propriétés bâties, dont l'intérêt est principalement l'étude de la répartition foncière et les divers effets de la crise immobilière sur les formes des propriétés et les types de propriétaires. Chacun des autres chapitres isole une période donnée dont la temporalité suit celle des sources. Les interprétations sont articulées aux phénomènes sociaux, économiques et politiques qui surviennent à l'échelle internationale, nationale ou locale.

## CHAPITRE 1 : Naissance d'un quartier 1873-1915

Le quartier de La Villette existe avant que ne lui soient greffés les terrains du remblai de la plage d'Arenc, l'adjonction des nouveaux terrains met à mal l'unité paysagère et morphologique de la partie ancienne. Dans ce contexte, l'intérêt heuristique de la comparaison de l'extension du quartier avec les processus usuels de l'accroissement urbain parisien nous paraît une approche féconde pour comprendre ce qui s'y joue :

« Un développement le long des voies de communication déjà existantes, une construction autour de nouvelles ouvertures de rue décidées par la puissance publique et des opérations de lotissement strictement issues d'acteurs privés. »<sup>22</sup>

Le chapitre qui suit aborde ces différents processus et donne des éléments de compréhension épars de leur déroulement respectif. Les deux registres de la matrice cadastrale utilisés à cette fin reconstituent des phases de la transformation urbaine et sociale de La Villette en explorant l'évolution de la répartition spatiale de revenus fiscaux, du type de bâti et de la division foncière. Le propos déplace la focale de l'étude des causes de l'échec de la spéculation vers l'étude des effets de la faillite sur le mode de construction et d'appropriation du sol qui en découle. Si l'on admet que la dévaluation des valeurs foncières et immobilières ouvre la voie à une occupation extensive du sol, susceptible d'attirer une myriade d'acteurs aux intérêts parfois opposés<sup>23</sup>, alors observer le type de morcellement du parcellaire, les espaces où se concentrent les acquisitions et la forme du bâti sont autant d'indicateurs qui

---

<sup>22</sup> Processus résumés par Jean-Pierre Poussou dans l'article : « De la difficulté d'application des notions de faubourg et de banlieue à l'évolution de l'agglomération parisienne entre le milieu du XVIIIe et le milieu du XIXe siècle », *Histoire, économie & société*, vol 15, n°3, 1996, pp. 339-351, et synthétisés par Paul LECAT dans sa thèse : *La fabrique d'un quartier ordinaire : Le quartier de la Réunion entre Charonne et Paris des années 1830 aux années 1930*, Université Gustave Eiffel, 2021, p. 77.

<sup>23</sup> RONCAYOLO Marcel, « Marseille : plan de la ville et spéculation. Quelques remarques de méthode sur l'accroissement urbain dans la seconde moitié du XIXème siècle », in *actes du 83è congrès des sociétés savantes (1958)*, Paris : Bulletin de la section de géographie du comité des Travaux historiques et scientifiques, Paris, 1959, pp.245-262.

informer sur les usages du sol et sur les caractéristiques de la société qui l'investit.

## **1. Reconstituer et périodiser le déroulement de l'opération**

### *1.1 Les traces administratives du rassemblement des terrains*

L'entrée dans le sujet se fait par un document banal, ou ordinaire, qui provient du cadastre napoléonien. Il nous informe sur le fonctionnement de l'administration et ses limites ; limites qui rejaillissent sur la précision de notre analyse. L'une d'elle est le délai de réception et d'enregistrement des mutations de la répartition des propriétés entre acteurs. Cela nous contraint, en effet, à manquer de rigueur sur la chronologie des événements détaillés ci-après, sans pour autant, pensons-nous, invalider les conclusions qui en sont tirées. La matrice cadastrale napoléonienne exploitée dans ce premier point n'a été consultée que pour le folio de la matrice dédié à enregistrer l'état des propriétés de la seule Compagnie Immobilière<sup>24</sup>. Les sociétés récupérant successivement l'actif de la Société originelle de Mirès, si elles sont bien inscrites dans les folios anciens, ne sont associées à aucune parcelle et ont simplement été barrées. Pour autant, le document éclaire sur le rassemblement des terrains et parcelles dont on prévoit la viabilisation et le lotissement.

La Compagnie Immobilière n'est inscrite sur la matrice napoléonienne qu'à partir de 1873, or, rappelons qu'à cette date la Compagnie est déjà dissoute depuis 1864. Les informations disponibles complètent celles du plan cadastral érigé en 1871 pour la nouvelle partie de la section de Séon-Saint-Henri<sup>25</sup>. Ainsi, la myriade de terrains et parcelles situées sur le remblai de l'anse de la plage d'Arenc qui est associée au folio de la Compagnie nous renseigne sur les réquisitions préalables à la réalisation du projet.

---

<sup>24</sup> ADBR - P 4 1842 F° 5503 – Folio de la matrice cadastrale associé à la Compagnie Immobilière.

<sup>25</sup> ADBR, 3 P 1117, Plan de section F14A, 1871.



Figure 2. Grossissement du plan cadastral sur les parcelles de l'étude de la section F dressé en 1871.

Tout d'abord, le décalage dans la chronologie des opérations consignées sur le folio mérite qu'on en dise deux mots<sup>26</sup>. Ce décalage peut être dû aussi bien à la révision du cadastre en cours depuis 1881, ou bien être lié aux faillites en chaîne des sociétés qui occasionnent la récupération successive de leurs actifs respectifs, ou encore être le fait d'un ensemble d'arrangements officieux entre les édiles et les représentants des sociétés. Si rien ne permet de trancher en faveur de l'une de ces explications, l'incertitude des agents administratifs sur l'état de la répartition des propriétés de la Compagnie est bien réelle, une série d'inscription complémentaire le montre. Les agents enregistrent avec autant de soin les informations concernant la série d'« emplacements » appartenant à la Compagnie, toutes subissent le même traitement, elles sont ensuite barrées d'un trait. Une mention à la marge précisant au sujet des dix dernières qu'elles « [furent] transcrites par erreur ».

A la lecture du document, on apprend que la Compagnie est entrée en possession de vingt-huit parcelles dans la seule partie urbaine de la section de Séon-Saint-Henri. Il s'agit des cases 4656 à 4676, la nature du sol y est

<sup>26</sup> Aussi, pour accéder à des sources relatant avec plus de certitude la chronologie des événements il est préférable de ne pas se reporter au cadastre mais bien plus aux Assemblées extraordinaires des sociétés ou aux documents afférant aux conseils municipaux dédiés à ces questions. L'ensemble étant par ailleurs très bien résumé dans le premier chapitre de FOURNIER Pierre et MAZZELLA Sylvie, *Marseille, entre ville et ports : les destins de la rue de la République*, La Découverte, 2004, p. 29-39.

caractérisée comme de simples « emplacements », ce qui pourrait indiquer leur vocation à être urbanisées. L'urbanisation projetée pour « la troisième ville » est celle d'une occupation intensive du sol qui aurait dû donner lieu à une juxtaposition d'immeubles de rapport. Certaines de ces parcelles, pour disposer de la même structure régulière et rectangulaire des « terrains conquis sur la mer », présupposent l'acquisition de morceaux de huit parcelles existantes<sup>27</sup>.

Les voies d'acquisition des terrains par la Compagnie des autres parcelles nous sont inconnues dans le détail, faute d'avoir eu le temps de consulter les transcriptions hypothécaires éclairant les modalités de transmission de ces dernières. Pourtant, à travers ce document on peut nuancer l'idée d'un espace défait de toute « contrainte hérité du bâti ancien »<sup>28</sup>. L'opération ayant lieu sous le Second Empire, impulsée par l'Empereur lui-même et s'étant appuyée sur le concours de la puissance publique et des sociétés capitalistes, aurait vraisemblablement pu recourir à l'expropriation pour la réunion des terrains<sup>29</sup>. Malgré le flou chronologique, la démonstration s'appuie sur un ensemble de conjectures relatives aux inscriptions et dates renseignées par les agents. Les parcelles créées *ex-nihilo* sont ajoutées à la liste des possessions dès 1873 alors que celles jouxtant ou désignant des parcelles existantes ne sont ajoutées qu'en 1881 et 1882. Dès lors il n'est pas exclu qu'une phase de négociation ait eu lieu pour rassembler les huit autres parcelles de terrains conquis sur la mer. C'est par ailleurs ce que prévoyait de faire Jules Mirès lui-même, explicitant sa volonté de déléguer la charge de négocier avec les propriétaires existants à l'un de ses avocats dans une lettre – vindicative – adressée à Emile Pereire<sup>30</sup>. Aussi,

---

<sup>27</sup> Il s'agit des parcelles inscrites ci-après suivant l'ordre de mention de la source : 4652,4657,4659, 4660,4693,4694,4632 bis et 4624.

<sup>28</sup> M. RONCAYOLO, *Les grammaires d'une ville, op. cit.*

<sup>29</sup> Qui serait rendu visible sur les plans par « la remise en cause de la structure de la ville et du tissu urbain et non seulement par l'adjonction de nouveaux quartiers sur les marges de l'agglomération », selon RONCAYOLO, « Marseille : plan de la ville et spéculation. Quelques remarques de méthode sur l'accroissement urbain dans la seconde moitié du XIXème siècle », *art. cit.*, p249.

<sup>30</sup> « Je chargeai M. Nicolle qui, en qualité d'expert, avait fait les expropriations relatives au chemin de la Méditerranée, (...) fit en conséquence une évaluation de chaque maison rapprochée de la surface occupée. Ce travail n'a été achevé par M. Nicolle qu'à la fin de l'année 1857 » dans JULES ISAAC MIREs, *Lettre à M. Emile Pereire, sur la Société des ports de Marseille par Jules Mirès*, Paris, 1862, p12.

le banquier n'est inquiété par la justice qu'en 1861, ce qui laisse ouverte l'éventualité d'une phase de négociation.

A la conflictualité supposée des modalités de transmission des propriétés, s'ajoute l'antagonisme de l'agencement de deux structures parcellaires qui se juxtaposent<sup>31</sup>. Le tissu parcellaire existant est produit par la conjonction de trois éléments : la proximité des quartiers anciennement urbanisés et des voies de circulation ainsi que par les limites topographiques de l'environnement. La superficie des parcelles de la structure du plan ancien se démarque fortement de celle des lots tracés par la Compagnie Immobilière. Plus le regard se déplace vers le Nord, plus la taille des parcelles croît à mesure que leur éloignement de l'Avenue d'Arenc augmente. La taille et la forme des parcelles, plus grandes, plus allongées et plus irrégulières, indiquent couramment un usage agricole du sol, prépondérant dans les périphéries non-urbanisées. Leur division est plus importante sur la partie Est du plan, notamment pour les parcelles qui prolongent vers l'Ouest les anciens faubourgs industriels de Saint-Mauront et de la Belle-de-Mai. La limite topographique que constitue le littoral détermine l'emplacement des parcelles qui le bordent. Ces trois éléments conjugués constituent une sorte de gradient pour déterminer le taux d'urbanisation.

Ainsi la constitution des îlots de terrains planifiés prévus pour être morcelés et lotis en partie par la Compagnie Immobilière s'oppose frontalement au mode d'urbanisation limitrophe auquel il s'agrège. L'échec d'un lotissement calqué sur l'haussmannisation pose une autre question, celle de la reproduction, ou diffusion, d'un mode d'urbanisation propre aux quartiers avoisinants.

---

<sup>31</sup> Se reporter aux annexes pour observer le plan cadastral complet de la section F de Séon-Saint-Henri, 3 P 1127.

## 1.2 1890 : la matrice rénovée et l'absence supposée de bâti hérité

La nouvelle matrice des propriétés bâties<sup>32</sup> inscrit les premières mutations foncières et immobilières à partir de 1890. Son adoption marque une rupture temporelle avec l'état des propriétés anciennes et actualise la situation de la répartition foncière. Le registre ne concerne que les propriétés bâties de la section F de Séon Saint-Henri. Son corollaire, le registre des propriétés non-bâties, qui comprenait la table alphabétique des propriétaires, a en revanche été perdu. Par le nouveau registre, nous avons néanmoins eu accès à l'intégralité des 270 cases de la matrice cadastrale remaniée des propriétés bâties, qui enregistre les mutations foncières et immobilières de l'ensemble de la nouvelle partie de la section. Au total, nous n'en avons saisi que 253, les cases de l'espace étudié ont été intégralement saisies et seulement une case sur deux parmi celles extérieures au périmètre étudié.

S'il on retrouve la quasi-totalité des numéros de parcelles transcrites sur le registre napoléonien rattachées à la Compagnie Immobilière dès 1873, la localisation et la nature des propriétés n'indique aucunement des « emplacements ». A la place de ceux-ci, de multiples propriétés se trouveraient alors sur la « Plage d'Arenc » dans sa partie Nord ou Sud, rattachées tantôt à l'îlot 38, 40 ou 41. La mention de la plage en 1890 interpelle, elle est inconcevable s'il on considère que les terrains sont achevés en 1864<sup>33</sup>, elle évoque beaucoup plus l'enregistrement d'anciens propriétaires.

Sur la totalité des 253 enregistrements des propriétés enregistrées, 99 sont inscrits en 1890, soit 40 % du total. Les propriétés localisées sur la plage sont minoritaires puisqu'elles ne sont que 18. Parmi les autres enregistrées en 1890, 23 sont situées sur la portion de l'Avenue d'Arenc qui nous intéresse, 13 sur la place d'Arenc et 10 indiquent « La Villette » comme localisation du bien. La totalité des 18 propriétés localisées sur la plage, 9 de celles sur l'avenue

---

<sup>32</sup> ADBR - 4 P 1849 A.

<sup>33</sup> LEVERNE PIERRE, *Une grande entreprise immobilière. La Société Immobilière Marseillaise*, *op. cit.*

d'Arenc et 10 de la place d'Arenc correspondent à des cases que l'ancienne matrice assignait à la Compagnie Immobilière. La faiblesse relative du nombre de propriétés localisées sur la plage par rapport au total des mutations enregistrées en 1890 ne doit pas occulter que 51% des enregistrements se référant à la plage sont effectués à cette date. Sur la période 1890-1892, ce chiffre montre à 71% du total des enregistrements de propriétés qui y sont localisées.

Les informations consignées au moment de l'ouverture de la nouvelle matrice tendent à accroître la probabilité d'un recours à l'expropriation dans la genèse de l'agrandissement de La Villette<sup>34</sup>. L'absence de contrainte d'un bâti ancien est ici remise en cause, d'une part via l'empiètement constatable des nouvelles parcelles sur plusieurs propriétés convoitées par la Compagnie Immobilière, d'autre part via la mise au jour d'une autre réserve foncière et immobilière sur la plage ensevelie par le remblai.

### *1.3 Le revenu fiscal, indice de la recomposition de la valeur foncière*

La revalorisation des redevances fiscales pourrait indirectement mettre le doigt sur des propriétaires visés par une procédure d'expropriation, puisque la législation encadrant les procédures d'expropriation qui est établie lors de la politique de grands travaux d'Haussmann prévoit en effet que l'expropriation indemnise les propriétaires pour la perte de leur bien, le montant de cette indemnité est calculé sur la base du revenu fiscal du bien<sup>35</sup>. Leur examen permet aussi de mesurer le degré de ségrégation sociale souvent constatée après les grands travaux opérés à Paris. Ce point s'intéresse donc tout d'abord

---

<sup>34</sup> La pratique est typique des opérations menées pendant le cycle haussmannien et est loin d'être étrangère la III<sup>ème</sup> République qui constitue par ce biais un ensemble de monuments et d'institutions publiques, voir le chapitre « Le peuple et les élites » Antoine PROST, *Les Français de la Belle Époque*, Paris, Gallimard, 2019..

<sup>35</sup> FAURE Alain, « Spéculation et société : les grands travaux à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle », *Histoire, économie société*, vol. 23<sup>e</sup> année, n° 3, 2004, p. 433-448.

à la revalorisation fiscale, qui serait le signe d'une opération d'aménagement en gestation. Puis, une comparaison des revenus fiscaux à l'échelle de la case - ou îlot- du plan cadastral permet de distinguer la composition sociale des deux types de structure parcellaire observables<sup>36</sup>.

La valeur des redevances fiscale s'étend entre 3 et 11070 francs. Le cadastre perçoit en moyenne 1406 francs pour chaque propriété entre 1890 et 1915, date à laquelle le registre cesse d'être utilisé. Sur l'ensemble des revenus fiscaux saisis sur la période, la valeur médiane est de 270 francs et la valeur modale 450 francs. Une chronologie de l'évolution de la répartition des différents revenus fiscaux regroupés par quartile permet de jauger d'une réévaluation de la valeur du sol.

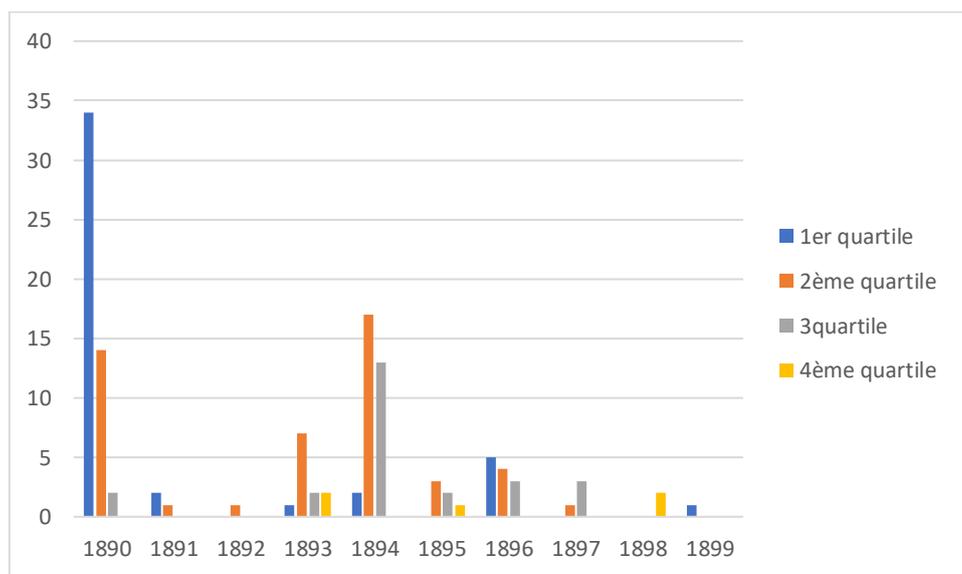


Figure 3. Répartition des revenus fiscaux des propriétés par quartile et par date d'entrée dans le registre

<sup>36</sup> Le raisonnement ci-dessous ne tient pas compte de la variation de la valeur de la monnaie dans la revalorisation des revenus déclarés, nous considérons a priori qu'elle est relativement stable comme le suggère : Antoine PROST, *Petite histoire de la France: de la Belle Époque à nos jours*, Malakoff, Dunod, 2020.

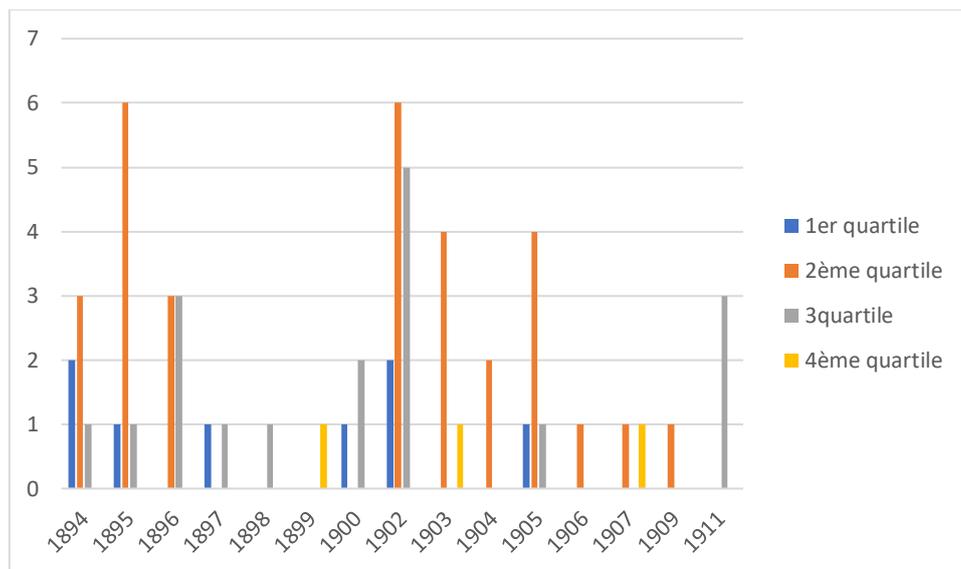


Figure 4. Répartition des valeurs d'imposition foncière des propriétés par date de mutation dans la matrice

Le premier graphique reproduit ci-dessus montre les revenus fiscaux des propriétés à leur entrée dans la matrice cadastrale. Il montre que presque 20% des revenus du premier quartile, compris entre 3 et 80 francs, sont perçus en grande partie en 1890. Un renouvellement progressif et graduel des revenus fiscaux perçus pour les propriétés entrantes s'opère tout au long de la décennie 1890. La part des redevances fiscales perçues en 1894 sur l'ensemble des propriétés qui appartiennent au périmètre étudié et qui y entrent à cette date, est presque exclusivement le fait de revenus fiscaux appartenant aux deuxième et troisième quartiles, soit compris entre 80 et 787,5 francs .

Le deuxième graphique montre l'évolution des valeurs des revenus fiscaux de chaque propriété existante au sein du périmètre étudié. Les premières mutations ont lieu en 1894 et montrent en 1896 une concentration des revenus fiscaux dans la tranche d'imposition comprise entre 270 et 787,5 francs. La dynamique de renouvellement du revenu fiscal perçu par le cadastre pour les valeurs comprises dans le troisième quartile augmente encore entre 1898 et 1899 et puis à nouveau dès 1902. Cette augmentation est concentrée dans le périmètre de l'étude et concerne dans une moindre mesure les cases réparties aux alentours.

La première rupture entre 1894 et 1896 peut s'expliquer par la reprise de l'activité économique constatée à partir de 1895, qui aurait alors pour conséquence de délier les investissements de capitaux des plus fortunés. La deuxième rupture ayant lieu entre 1898-1899 coïncide avec le rôle nouveau et croissant joué par les agents de change de la Bourse de Marseille dans le financement des besoins de capitaux des industries locales marseillaises<sup>37</sup>. L'intensification de la dynamique à partir de 1902 peut s'interpréter de la même manière puisqu'elle correspond à l'élection de Georges Gimmig à la tête de la Compagnie des agents de change de la Bourse de Marseille<sup>38</sup>. L'investissement croissant des agents de change dans le financement des valeurs mobilières régionales que détaille Xavier Daumalin se traduit ici empiriquement par une nouvelle phase d'acquisition et de construction.

Parallèlement à l'augmentation graduelle de la part des plus hauts revenus fiscaux parmi les propriétés nouvellement inscrites au registre, s'observe une différenciation entre le niveau de fortune des propriétaires des nouvelles et des anciennes cases. Elle se vérifie à travers une opération d'échantillonnage des cases du plan. La comparaison de cases agrégées, confrontant tissu parcellaire ancien et nouveau, précise les différences de niveau et de composition de la richesse à l'intérieur du nouveau quartier. Le tableau ci-dessous décrit assez basiquement les séries de valeurs de revenus fiscaux dans les structures parcellaires nouvelle et ancienne.

---

<sup>37</sup> DAUMALIN Xavier, "Les voies de la reconquête (1896-1929). La diversification des sources de financement, le rôle des agents de change", *Le patronat marseillais et la deuxième industrialisation, 1880-1930*, Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2014, 326 p.

<sup>38</sup> *Ibid.*

	Moyenne	Mode	Médiane	1 <sup>er</sup> Quartile	2 <sup>ème</sup> Quartile	3 <sup>ème</sup> Quartile	4 <sup>ème</sup> Quartile	Total des opérations échantillonnées
<b>Echantillon de cases de la nouvelle structure parcellaire</b> (4657, 4658, 4659, 4664, 4665, 4666, 4668, 4669)	495	60	172,5	73	172,5	363,7	9375	175
<b>Echantillon de cases de la structure parcellaire ancienne</b> (4632, 4634, 4637, 4641, 4645, 4646, 4650, 4651, 4652, 4653, 4654)	260	90	150	90	150	300	3000	154

Tableau 1. Comparaison des valeurs foncières des cases de la structure parcellaire ancienne et nouvelle entre 1890 et 1915.

La comparaison des revenus fiscaux répartis en quartiles montre un écart croissant et une différence de répartition de la richesse. Sur les cases de la structure ancienne, on peut supposer une uniformisation des revenus fiscaux en fonction de l'usage de la propriété à en juger par sa composition exclusive de nombres entiers. *A contrario*, les valeurs des îlots du plan situés sur la nouvelle structure parcellaire sont beaucoup plus dispersées et les valeurs décimales pourraient indiquer un taux d'imposition fluctuant. La répartition en quartile des revenus fiscaux indique que les propriétés détenues sur la partie ancienne représentent une gamme de richesse plus compacte et homogène, plus égalitaire, alors que sur la partie nouvelle s'établit une dispersion plus importante des seuils d'imposition. S'il on tient pour vrai que la valeur du foncier dépend des dimensions et de l'usage de la propriété, alors on peut admettre que la partie nouvelle du plan parcellaire extrapole davantage ces deux caractéristiques et les concentre sur les nouvelles cases. Dans la partie neuve, l'aubaine de la dévaluation foncière rassemble et concentre sur un même

espace des niveaux de richesses diamétralement opposés, avec des différences de moyens plus accusés.

## **2 .Transformer le paysage urbain : bâti et mutations 1890 -1915**

La diversité de la nature des propriétés consignées dans la matrice remaniée renseigne sur les formes du paysage urbain et sur les rythmes de la construction. Le paysage urbain change fortement entre 1890 et 1915, car les propriétés n'ont pas une durée d'existence très longue. La nature du bâti atteste d'un faible degré d'urbanisation et d'un bâti assez typique des faubourgs qui marque singulièrement le paysage villetois.

### *2.1 Une urbanisation spontanée inconvenante ? 1891-1898*

#### **Types d'habitats et localisation**

Sur l'ensemble de la période, c'est la fonction résidentielle qui est la plus représentée parmi les propriétés inscrites dans la matrice. Les lieux de résidence prennent des formes que l'on distingue par la robustesse supposée du bâti que suggère leur désignation. D'une côté, on distingue l'habitat éphémère - cabanons et baraques -, de l'autre, des constructions qu'on suppose plutôt pérennes - maisons -. Plutôt que d'opposer frontalement ces trois types de construction, il est préférable de les rassembler par la fonction qu'elles remplissent et la tranche de revenu fiscal qu'elles ont en partage, qui les soumet à une forme de contrôle similaire.

Entre 1890 et 1915 l'habitat représente 70% de l'ensemble total des propriétés consignées. Les premières propriétés dont la matrice garde la trace sont des maisons d'habitat pérenne qui sont exclusivement concentrées sur l'Avenue d'Arenc anciennement urbanisée et la nouvelle Rue de Chanterac. En

1893 apparaissent les premières propriétés localisées sur le Boulevard Mirabeau et dès 1894, de nouvelles propriétés atteignent le Boulevard de Paris et la Rue Peyssonnel. Il faut également attendre 1894 pour voir apparaître des baraques et cabanons nouvellement consignés, ils sont répartis entre la Rue Chanterac, le Boulevard de Paris et la Rue Peyssonnel, 18% d'entre eux sont concentrées sur ce qui est appelé l'îlot 41<sup>39</sup>. Il faut attendre la période comprise entre 1898 et 1903 pour qu'apparaissent les premières propriétés sur la Rue de Ruffi et la Rue Urbain V.

### **Une politique systématique de démolition de l'habitat ?**

L'occupation du sol par des propriétaires à des fins résidentielles est pourtant fortement remise en question par des vagues de démolition. Les propriétés d'habitat enregistrées au cadastre entre 1893 et 1897 sont démolies par vagues, dont on repère quatre pics : 1895, 1902, 1905 et 1911.

L'échelle de l'îlot est ici plus pertinente pour comprendre les vagues de destruction. L'îlot est un cadre spatial extérieur à la nomenclature du registre. Le numéro 41 qui nous intéresse ici recouvre et désigne un ensemble de propriété réparti sur différentes cases du plan cadastral qui entourent la place d'Arenc. Sur l'un deux, l'îlot 41, l'habitat éphémère est le seul type de bâti qui y soit associé, près de 67% de ces constructions sont démolies en 1896. Tout habitat éphémère enregistré entre 1893 et 1897 dans le registre est détruit à la même période et c'est le cas également de 33 des 46 maisons d'habitat pérenne enregistrées à la même période. La dynamique est identique sur les cases de la structure parcellaire ancienne, mais elle épargne plus l'habitat pérenne. L'îlot 41 met en exergue ce qui se joue autour de la place d'Arenc, elle est l'objet

---

<sup>39</sup> L'îlot 41 renvoie à des propriétés localisées sur plusieurs cases de la matrice cadastrale, elles ont pour point commun d'encadrer la place d'Arenc, nous y reviendrons au point suivant. Il désigne en réalité une partie des anciens terrains du Lazaret segmentés en îlot.

d'enjeux économiques, urbanistiques qui opposent deux manières d'investir l'espace.

Les vagues de démolition observées touchent singulièrement le quartier étudié et dans une moindre mesure les alentours du cadre de l'étude. Cela semble traduire une volonté d'encadrement et de maîtrise de la typologie architecturale naissante qui démolit les premiers noyaux d'urbanisation populaires. Néanmoins leur réapparition à plusieurs moments de la période illustre le besoin et le manque renouvelé de logement adapté aux classes populaires. Antoine Poignant illustre ce phénomène, on le trouve tout d'abord, en 1890, propriétaire d'une maison et résidant sur la plage d'Arenc où il serait forgeron mécanicien, puis en 1894 au 20 de la rue Chanterac comme charron. L'explication de l'augmentation de la part des revenus fiscaux touchés par l'administration s'explique ici davantage par une baisse du nombre de constructions pérennes et éphémères qui concentrent les revenus fiscaux les plus bas, faisant augmenter mécaniquement la part des revenus fiscaux supérieurs. Parler d'une politique systématique de démolition menée en faveur des investisseurs fortunés -industriels, négociants et sociétés diverses- serait probablement exagéré, cependant la chronologie lie étroitement les deux phénomènes et sème le trouble. C'est en tout cas un prétexte saisi par la municipalité pour tenter de résorber un habitat précaire dont on peut douter des conditions d'hygiène qu'il offre.

## *2.2 Les sites de production, entre renouvellement et modernisation*

### **Omniprésence et instabilité de l'artisanat**

Sur l'ensemble de la période le tissu parcellaire est parsemé de diverses constructions désignant des lieux de production éventuels. Ce sont majoritairement les ateliers qui sont les plus représentés sur l'ensemble de la période, puis viennent les lieux de l'industrie alimentaire, suivis de près par

des activités plus agricoles et enfin l'industrie de la métallurgie et de la construction mécanique.

L'artisanat est omniprésent, les ateliers s'implantent précocement sur l'ensemble des îlots. Les nouvelles installations sont moins importantes entre 1893 et 1903 puis elles repartent à la hausse sur la période allant de 1904 à 1915. L'atelier est souvent associé à un hangar, un enclos ou une remise d'outils. Les lieux de vies et de travail ne font très souvent qu'un. Le double emploi d'un habitat couplé à un atelier est très courant, sur les vingt ateliers inscrits dans la matrice entre 1890 et 1892, la moitié est également désignée comme un logement<sup>40</sup>. La partie nouvelle du plan parcellaire ne connaît pas d'autres installations sur la période de démolition, 1893-1897, contrairement à la partie ancienne du plan. Bien plus, la concentration de plusieurs ateliers sur un ensemble de trois petites parcelles déclarées sur une même ligne de propriété donnant sur l'avenue d'Arenc, entre la Rue Chanterac et le Boulevard Mirabeau illustre un mode d'organisation commun et solidaire. A partir de 1895, avec la reprise de l'activité économique, qui s'accompagne d'une implantation de multiples industries, les infrastructures des artisans sont réduites. A l'atelier qui était souvent associé au hangar et à l'entrepôt succède une multitude de propriétés dites d'outillage à partir de 1898. Il faut attendre la période 1904-1915 pour que s'implantent nouvellement ateliers et infrastructures associées à part égale entre les deux parties du plan parcellaire.

### **Implantation des unités de production 1898-1915**

La démolition des baraques et cabanon donne lieu à une phase de construction à partir de 1898. Le mouvement de construction est perceptible à travers les propriétés faisant référence à des « chantiers » entre 1898 et 1915

---

<sup>40</sup> On distingue les propriétés à simple et à double emplois selon la forme de l'intitulé déclaré de la nature de la propriété, si l'intitulé désigne une même propriété avec plusieurs usages, alors elle est catégorisée comme à double emploi, par exemple : « atelier et logement », « usine et bureau et logement ».

ainsi qu'à la présence de matériel de construction comme la référence à « une grue de 20 tonnes » ou bien à des entrepôts servant au stockage de « pavés ». Dès 1898, une part des propriétés d'un nouveau type s'implante spécifiquement sur la structure parcellaire nouvelle, les bureaux. Leur implantation va de pair avec une augmentation de la part de sites de production industriels, qui représentent 33% des nouvelles propriétés enregistrées dans l'espace étudié dans la période 1898-1903. Ces derniers sont présents dans la partie ancienne du plan cadastral dès 1890, mais 1898 consacre les premières implantations dans la partie nouvelle. De plus, il semble que le mouvement de démolition et reconstruction soit d'autant plus défavorable aux implantations d'ateliers puisqu'il se conjugue avec l'installation d'usines et de fabriques. Ces deux types de construction concentrent à eux seuls les propriétés à double emploi, bien qu'elles représentent peu de propriétés numériquement parlant. Ici la forme de la propriété traduit matériellement la permanence d'une relation de patronage, propre au XIX<sup>ème</sup> siècle, qui caractérise pour certain la culture entrepreneuriale à Marseille sur l'ensemble de la période<sup>41</sup>.

### *2.3 Infrastructures et sites de production : naissance d'un territoire productif*

L'impulsion donnée par l'implantation de sites de production industriels s'accompagne entre 1898 et 1915, d'une augmentation des propriétés attenantes au stockage (entrepôts, magasins de fournitures) et au transit de marchandises (hangars et halles à marchandises) dans les deux structures parcellaires. C'est également à cette période que les propriétés désignant des voies et des raccordements divers (compteur à gaz, conduits d'évacuation,

---

<sup>41</sup> Voir, chapitre 4 « La question sociale » dans PROST Antoine, *Les Français de la Belle Époque*, Paris : Gallimard, 2019, p109. ; et ZALIO, Pierre-Paul, « Marseille, 1880-1960. Pourquoi peut-on parler de district industriel ? » dans LESCURE Michel et FRANCE (dir.), *La mobilisation du territoire: les districts industriels en Europe occidentale du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle: colloque des 5 et 6 février 2004*, Paris : Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2006, p186.,

plaques tournantes, voies etc...) sont consignées pour la première fois. Leur installation est majoritairement le fait de sociétés et compagnies notamment la Compagnie de Chemin de Fers du PLM et la Chambre de Commerce. Sur 38 propriétés désignant ce type d'installation, seulement deux appartiennent à un organe public, la Société du Gaz et de l'Electricité de Marseille.

Les infrastructures associées au transit de marchandises désignent principalement des hangars qui prolifèrent entre 1898 et 1904, ils sont concentrés sur un seul îlot, désigné sur le plan par le numéro 4606. Sur la partie nouvelle du plan parcellaire, ce sont les cases 4665 et 4659 qui rassemblent la majorité des propriétés attenantes au transit de marchandises. Le choix de leur emplacement n'est pas anodin, ils remplacent l'habitat qui s'y trouvait initialement et ce faisant se trouvent aux abords directs des docks et du port ainsi que de la gare de marchandise d'Arenc.

Les lieux d'implantation des infrastructures liées au transit de marchandises se situent également à proximité des lieux où s'implantent des sites de productions industriels. L'îlot 4659, qui donne sur la place d'Arenc et vers les docks est le plus prisé par les industries. Les sites industriels liés à la métallurgie sont concentrés au Nord du quartier, au carrefour entre différentes voies de communication, port, gare et route. Ils se situent entre le Boulevard de Paris, la rue Saint-Cassien, le Boulevard Mirabeau, les rues parallèles Urbain V et d'Anthoine. Les îlots d'implantation de ces sites de production industriels et leur proximité avec certaines infrastructures de communication pourrait indiquer des exigences d'accessibilité différenciées aux infrastructures de transport. La métallurgie en est plus proche tandis que les industries alimentaires (comprenant, des moulins et des raffineries de sucre et les industries oléagineuses) en sont plus éloignés.

L'implantation d'activités industrielles à l'intérieur de l'espace urbain pose habituellement le problème de l'extension de l'espace productif pour les

industriels, qui privilégient pour cela l'implantation en périphérie<sup>42</sup>. Ce problème ne se pose pas avec la même acuité dans la partie nouvelle du plan cadastral puisque cette dernière dispose d'un ensemble d'emplacements, ou de « terrains industriels » qui constituent une réserve foncière disponible pour l'extension des sites déjà implantés. Elle n'est pas entravée non plus par la présence de l'habitat éphémère, les constructions facilement démontables, on l'a vu, ont été détruites avant l'implantation des industries. De fait, les nouvelles parcelles proposent une surface plane et étendue particulièrement propice à l'installation des sites de production. L'espace à partir de 1898 semble se transformer peu à peu en territoire productif<sup>43</sup>, que l'on entend comme un espace qui concentre un multitude de sites de production, d'infrastructures de stockage, de transports divers routier, ferroviaire et maritime de marchandises. Ce tissu productif pose les jalons d'une structure du marché de l'emploi davantage polarisée autour de la prise en charge des marchandises, dont la particularité est d'employer des ouvriers sans disposer nécessairement d'usines. La disponibilité foncière attire différents profils pour lesquels elle constitue une opportunité d'essor, à l'instar de Jean Baptiste Garibaldi, négociant résidant au 66 Boulevard des Dames qui se dote d'un cabanon<sup>44</sup>.

### **3. Changement de propriétés, changement de propriétaires ?**

#### **3.1. Types de propriétaires**

Le registre consigne sur les 253 cases saisies, près de 385 propriétaires différents, parmi eux, on distingue plusieurs catégories, particuliers, hoiries,

---

<sup>42</sup> A. PROST, *Les Français de la Belle Époque*, op. cit.

<sup>43</sup> Voir p181, ZALIO, Pierre-Paul « Marseille 1880-1960. Pourquoi peut-on parler de district industriel » dans P.-P. ZALIO, « Marseille 1880-1960. Pourquoi peut-on parler de district industriel ? », art. cit.

<sup>44</sup> La trajectoire d'ascension sociale des Garibaldi a été retracée par Thibault Bechini dans sa thèse, dans les années 1890 ces derniers sont en pleine ascension sociale, achetant à la fois des propriétés agricoles et de plaisance sur le plateau de Saint-Julien, voir T. BECHINI, *Des villes migrantes : Marseille, Buenos Aires. Construire et habiter les périphéries urbaines au temps des migrations italiennes (1860-1914)*, op. cit.

sociétés diverses, municipalité et Etat. 68% sont des particuliers, 25 % des sociétés. Le reste se répartit, par ordre d'importance décroissant entre les hoiries, la municipalité et l'Etat, le tout ne dépassant pas 5%.

La Villette : habiter ou y investir ?

Sur l'ensemble de la période, 77% n'occupent pas leur propriété, contre 23% pour lesquels elle sert de résidence. Dans l'espace étudié, un tiers de propriétaires occupent leur logement, alors que dans les alentours, c'est le cas de seulement 14% des propriétaires.

Nous avons constitué un échantillon de 165 adresses de propriétaires sur les 329 disponibles en tout et pour tout. En adoptant l'échelle plus fine qui distingue les deux structures parcellaires, ancienne et nouvelle, la part des propriétaires occupants dans la structure parcellaire nouvelle ne représente que 13% sur l'ensemble de la période que recouvre le registre, contre 24 % dans la structure parcellaire ancienne. Toutefois, il convient de préciser que parmi les 61 propriétaires non-occupants leur propriété dans la partie ancienne, 47 vivent dans des rues ou quartiers adjacents. Ce phénomène marque aussi les propriétaires d'un bien dans la partie nouvelle du plan, c'est le cas de 22 propriétaires non-occupant qui vivent dans une rue ou un quartier adjacent sur les 43 totaux.

S'attarder sur le lieu de résidence des propriétaires est utile pour mieux distinguer des modes d'usages du bâti entre les deux structures parcellaires comparées. Dans la structure parcellaire ancienne, les propriétaires occupants et non-occupants sont concentrés sur l'îlot 4653, qui est situé sur l'avenue d'Arenc au sud de la Rue Mirès. En revanche, dans la partie nouvelle, des propriétaires résidents sur le Vieux-Port, dans le quartier de la Bourse et de Castellane investissent progressivement le quartier, à partir de 1898, le mouvement s'accroît sur la période 1904-1915. La « troisième ville » semble avoir en définitive réussi à attirer quelques investisseurs venant de quartiers plus riches, mais point pour qu'ils s'y installent. Les propriétaires occupants la

case 4659 - qui donne sur la place d'Arenc et fait face aux docks - est celle qui concentre le plus de propriétaires occupants, dont le nombre de propriétés occupées par leur propriétaire baisse de 82% entre les deux périodes. La démolition de ces habitats entraîne un changement radical dans la manière d'occuper le quartier, d'un quartier habité par les classes populaires, il devient un quartier investi par les industriels et les négociants.

L'îlot 4653 est investi par des propriétaires qui viennent exclusivement de rues parallèles ou d'un quartier mitoyen. Une comparaison des adresses de résidence des propriétaires entre les deux îlots, 4653 et 4659 montre le décalage croissant des modes d'usage de la propriété. Sur les 43% d'enregistrements concernant l'îlot 4653 entre 1890 et 1915, tous viennent des rues parallèles. A l'inverse, l'îlot 4659 représente 57% des enregistrements totaux effectués sur la période 1890-1915, parmi ceux-ci, 41% de ces enregistrements sont opérés sur la période 1893-1897. Près de 38% des propriétaires qui investissent à cette période viennent des rues et quartiers adjacents. Ce n'est plus le cas entre 1898 et 1903, où le quartier est investi par des propriétaires venant respectivement des périphéries urbaines nord et sud, ainsi que de l'ensemble de quartiers constitué comme le Vieux-Port, la Bourse et Castellane. C'est également le cas des propriétaires investissant sur l'îlot 4665 qui se situe face à l'îlot 4659 et donne directement sur le port et les docks. Les résidences des propriétaires qui s'observent à partir de 1898 déplacent l'établissement des propriétaires résidents à proximité de leur bien sur des parcelles moins centrales et qui ne donnent plus immédiatement sur la place d'Arenc. L'îlot 4657, qui donne sur le Boulevard de Paris et qui est encadré par la Rue Mirès au Sud et la rue Chanterac au Nord, devient le nouvel îlot où se concentrent les propriétaires vivant dans des rues et quartiers adjacents.

### **3.2. Division foncière et classes sociales**

Au total, 625 opérations d'achats ont lieu sur l'ensemble de la période réparties entre 357 propriétaires. En moyenne, chaque propriétaire détiendrait 1,75 propriété, en réalité, 50% des propriétaires n'ont qu'une seule propriété. La répartition foncière apparaît ici profondément inégale, mais le degré de division est différencié en fonction des espaces et en fonction de la catégorie socio-professionnelle d'appartenance des propriétaires. Ils sont distingués en fonction de leur raison sociale, on distingue la municipalité, agent public, les particuliers lorsqu'il s'agit simplement d'un nom et d'un prénom, les propriétaires en collectif (hoirie, conjoints et indivis) ainsi que les sociétés et compagnies .

Parmi ces opérations, sur l'ensemble de la partie de Séon-Saint-Henri que recouvre le registre, c'est la Compagnie de Chemin de Fer du PLM qui en concentre le maximum et totalise 120 opérations à elle seule, soit près d'un quart des opérations d'acquisition enregistrées sur l'ensemble de la période. Toutefois cette compagnie qui œuvre sur le front de l'urbanisation ne marque pas profondément le tissu parcellaire de l'espace étudié. Les cinquante premiers propriétaires permettent d'observer une frange représentative de l'ensemble. Ce découpage par statut rend compte de l'importance des investissements de particuliers, qui totalisent 40% des opérations et réalisent plus de la moitié des premiers investissements connus entre 1890-1892. Pourtant, ce sont bien les sociétés qui investissent majoritairement le quartier sur l'ensemble de la période, totalisant 54% des opérations. Elles réalisent plus de la moitié des investissements dès 1893, leur part ne cessant d'augmenter entre 1898-1915, période sur laquelle elles totalisent 67% des opérations d'acquisitions nouvelles. Les investissements des particuliers et des sociétés se distinguent par le nombre d'investisseur et donc par le degré de concentration de la propriété foncière. En effet, sur l'ensemble de la période, parmi les 50 propriétaires que l'on a isolé, 40 sont des particuliers, ils représentent 40% des investissements totaux de la période, là où seulement 8 sociétés et compagnies se partagent 54% du total des acquisitions de la période.

Pour voir la transformation de la figure des propriétaires, nous avons tenté de les regrouper par catégories socio-professionnelles et de les agréger en classes sociales. Parmi l'échantillon des 50 propriétaires que nous avons filtré, une partie n'ayant pas déclaré sa profession, nous disposons d'un échantillon non plus sur 350 opérations mais sur 252. La classe populaire rassemble tous les ouvriers. La classe moyenne rassemble quant à elle, petits commerçants, restaurateurs, professions intermédiaires et la classe moyenne d'entreprise. La classe supérieure rassemble propriétaires, industriels et professions qualifiées. Ce recoupement fait apparaître une répartition de la propriétés très différenciée, 78% des propriétés sont réparties entre 14 acteurs appartenant à la classe supérieure, la classe populaire représentent 17% des acquisitions sur l'ensemble de la période réparties entre 13 propriétaires. Et la classe moyenne représente 7% des acquisitions réparties entre 5 propriétaires.

### **3.3. Figures de pionniers et stratégies d'investissements**

Parmi eux se distinguent deux acquéreurs qui incarnent deux stratégies parallèles d'investissement pérennes. Le premier, Baptiste Giovanni Rosso représente à lui seul 8% des acquisitions sur la période 1890-1892 dans la partie ancienne du plan, il est l'un des pionniers à investir sur les parcelles se trouvant sur les nouvelles voies. Le second, Gustave Gondois est quant à lui négociant, ses acquisitions représentent 10% des acquisitions de la partie moderne du plan entre 1903 et 1915.

#### *Baptiste Giovanni Rosso, l'ascension sociale d'un aubergiste étranger*

Le cas de Baptiste Giovanni Rosso n'est pas absolument typique du cycle d'intégration urbaine des italiens immigrants en France dans la deuxième moitié du XIXème siècle. Il est né à Pietrabrana dans la province de Port-

Maurice en Italie le 14 août 1847, où il se marie le 5 décembre 1872 avec Maria-Blanca, originaire du même village. Les professions déclarées par Giovanni Baptiste attestent de multiples professions et d'un parcours professionnel instable. Il exercerait lors de la première inscription dans la table indicatrice du répertoire des formalités hypothécaires la profession d'aubergiste. Puis, lors de la deuxième inscription, où il déclare son prénom en français, Jean-Baptiste exerceraient les activités de restaurateur, propriétaire et marin<sup>45</sup>.

La première acquisition dont on ait la trace concerne un lot de trois maisons contiguës acquises pour 23 300 francs en juin 1886. La typologie architecturale des maisons renvoie au modèle des maisons dites de petite ville ou de banlieue<sup>46</sup>. Le lot comprend deux maisons d'un étage et une de deux étages. Les deux maisons à un étage sont ouvertes de la même manière, elles disposent d'une porte de magasin au rez-de-chaussée et de trois fenêtres en façade au premier étage, une seule sur la façade opposée à l'entrée. La maison sur deux étages est pourvue d'une porte et de deux fenêtres au rez-de-chaussée, puis aux deux étages supérieurs de trois fenêtres pourvues d'un abat-jour. Les trois maisons sont louées à des locataires divers. La vente de ce lot résulte d'une expropriation forcée ayant donné lieu à une adjudication et une mise aux enchères qui dura plusieurs jours. Giovanni Baptiste est représenté par un avoué, Maître Armand, il obtient le lot à la sixième surenchère le 15 juin 1886. Il est présenté comme aubergiste lors de l'achat et habite déjà au n°111 de l'avenue d'Arenc<sup>47</sup>. Il achète quatre autres biens entre 1890 et 1895<sup>48</sup>.

Le deuxième bien dans lequel il investit en 1890 est située au Bas-Canet, il l'acquiert pour la somme de 6200 francs, plus excentré, la typologie architecturale est davantage typique des édifices transformés pour se

---

<sup>45</sup> ADBR - 4 Q 2 8792, F° 170 – Table alphabétique du répertoire des formalités hypothécaires où il est inscrit à deux reprises comme Giovanni Baptiste Rosso, puis comme Jean-Baptiste.

<sup>46</sup> MASSON Paul *et alii*, *Les Bouches-du-Rhône, Encyclopédie départementale. Troisième partie, Le sol et les habitants. T.13 La population*, Marseille, 1921, voir page 140.

<sup>47</sup> Nous abordons l'acquisition du domicile en dernier lieu.

<sup>48</sup> ADBR 4 Q 2 9168 – Répertoire des formalités hypothécaires, volume 350, case 15, les transactions des propriétés ont eu les valeurs suivantes, 1890 – 6200 francs, 1891 – 23 200 francs, 1895 – 800 francs, 1895 – 5500.

conformer à un mode d'habitation collectif plus proche de l'urbain<sup>49</sup>. Vendue par Jean Merlin, un marchand de vin résidant rue Vincent, elle est composée de deux étages, d'une cour et d'une construction supplémentaire pourvue d'un étage érigée au fond de la parcelle. A cela s'ajoute une acquisition effectuée en indivision avec l'un de ses fils, en 1895, Benoit Rosso. Tous deux se déclarent alors restaurateurs, le fils résidant au 12 rue Jullien, dans le quartier de Saint-Mauront. La dernière transcription est associée à Jean-Baptiste Rosso qui stipule être marié à Marie Caroline Gagnard et se déclare marin, aussi, nous émettons l'hypothèse qu'il s'agit ici de l'un de ses trois enfants qui comparaissent lors de la succession et de la répartition des biens à la mort de leur père, moment où l'on sait alors qu'il est toujours l'époux de Maria Blanca.

Etrangement, il semble que le domicile du père ne devienne sa propriété qu'en 1909 lorsque la fratrie Armand le vend. Ainsi, on sait que le bien était originellement habité par un domestique, Joseph Pourcin et une dame désignée comme propriétaire, Désirée Fortuné Eléazard Lieutaud. Ils ont fait l'objet d'une procédure d'expropriation forcée en 1878 au terme de laquelle Madame Tiers l'a obtenu. Elle revient ensuite à la famille Armand en 1898 et est finalement rachetée en 1909 par notre locataire et propriétaire qui y réside depuis 1886. La maison est composée de deux étages, la façade principale donnant sur l'avenue d'Arenc ne dispose pas de porte d'entrée, cette dernière est située dans la ruelle commune à Giovanni Baptiste et à la Société Immobilière qui dispose d'un immeuble au nord de la propriété du premier. Au rez-de-chaussée, elle dispose de trois fenêtres, de deux au premier et trois au deuxième étage. L'accès se fait également par l'impasse Ruffi, qui comprend sur son chemin une cour accueillant un lavoir, un puits ainsi que des lieux d'aisances.

L'examen successifs des acquisitions de l'aubergiste-restaurateur-propriétaire atteste d'une volonté de se constituer un patrimoine immobilier

---

<sup>49</sup> Charlotte VORMS, « La ville sans plan ? Le faubourg de la Prosperidad à Madrid (1860-1940) », *Histoire urbaine*, 8, 2003, p. 103-128.

destiné à la location. L'acquisition de propriétés par ses deux fils, en indivision ou à leur compte, poursuit la même logique que celle du père. Le cas des Rosso montre des investissements majoritairement situés dans une partie plus au nord de Marseille que leur lieu de résidence. Leurs divers investissements illustrent la circulation des biens déjà construits selon un modèle architectural plus proche d'un mode d'habiter urbain, soit collectif. Giovanni Baptiste est, à ce titre, davantage un investisseur qu'un aménageur étant donné qu'il ne participe pas à la construction des maisons même s'il cherche apparemment à bénéficier de la rente locative qui découle leur acquisition. Ses investissements illustrent un comportement semblable à celui des « possédants »<sup>50</sup>, qui constituent davantage une élite économique par leur patrimoine foncier et immobilier que par leurs revenus. Rosso s'en distingue par les ressources, plus limitées, mais montre une volonté d'améliorer et de diversifier ses ressources économiques autrement que via l'activité professionnelle.

*Gustave Gondois et Compagnie, une société aménageuse structurant la vie économique du quartier ?*

On sait que les propriétés du négociant ne se trouvent pas en totalité sur les îlots du quartier de La Villette. Un folio de la matrice cadastrale napoléonienne est consacré au négociant et rassemble plus d'une vingtaine de terrains à son nom. Le cas développé ici s'intéresse exclusivement aux acquisitions du négociant dans la section de Séon-Saint Henri à partir de 1900 et nourrit la réflexion sur les stratégies de développement de l'industrie portuaire naissante<sup>51</sup>.

---

<sup>50</sup> A. PROST, *Les Français de la Belle Époque*, op. cit.

<sup>51</sup> Il convient de préciser que seulement six des neuf transcriptions hypothécaires enregistrées par le Premier Bureau associées à la société du négociant ont été compulsés, ces derniers n'excèdent pas la période traitée dans ce chapitre.

Gustave Gondois est un négociant en métaux, résidant au 51 rue Sainte à Marseille, sur les abords Sud du Vieux-Port. Il est le co-exploitant de la société « Gustave Gondois & Compagnie » avec Gabriel Gondois, un parent, probablement un fils. Ils se dotent d'un premier terrain en 1905, qui appartenait depuis 1894 à la Compagnie Nationale de Navigation. D'une superficie d'environ 3000m<sup>2</sup>, le terrain est « tout ce qui reste à la Compagnie Nationale d'un grand terrain sis à Marseille en façade sur le boulevard de Mirabeau, la rue Peyssonnel, la rue Chanterac et le boulevard de Paris »<sup>52</sup>. Le terrain est grand, sa situation montre qu'il est entouré d'un ancien magasin de la même Compagnie démantelée et d'un terrain possédé par Philomène Joséphine Antoinette Bonnasse.

Les Gondois parviennent ensuite à procéder à un échange en mai 1906 avec la Société Immobilière Marseillaise. Ils cèdent un terrain donnant sur le Boulevard Mirabeau, sur le côté nord de la rue, faisant face à la première acquisition et récupèrent en contrepartie un terrain au sud de leur première acquisition<sup>53</sup>. L'obtention de ce terrain permet aux négociants d'adjoindre à une première possession le terrain mitoyen de leur première acquisition, d'une superficie de 2930m<sup>2</sup>. La conséquence est pour la Compagnie Gondois de réunir son activité sur un même îlot sur lequel il possède deux terrains avoisinants.

L'échange n'est soumis à aucune redevance monétaire, ce qui s'explique par les caractéristiques du marché immobilier dans le quartier, soumis à une forte alternance des titres de propriété. En effet, la primo-acquisition des terrains ensuite échangés entre Gondois et la Société Immobilière survient à la suite de la dissolution de la Compagnie Nationale de Navigation ayant eu lieu le 13 septembre 1904. Le premier terrain acquis par Gustave Gondois était également l'un de la Compagnie, qui l'avait elle-même acquis à la Société Immobilière en 1894. Le démembrement récent des propriétés de la Compagnie Nationale de Navigation est un facteur de risque pour Gustave Gondois. La

---

<sup>52</sup> ADBR 4 Q 2 5820, volume 120, transcription n°4.

<sup>53</sup> ADBR 4 Q 2 5839 volume 149, transcription n°4.

dissolution de la Compagnie n'est pas un indicateur de prospérité économique pour les entreprises, pourtant l'arrangement se comprend de plusieurs manières. Il permet à Gustave Gondois de solidariser son activité de négociant en métaux sur le même îlot et facilite toutes les étapes relatives au transport et au conditionnement des marchandises. Pour appuyer l'argument, il faut mentionner l'existence d'une propriété détenue en face de ces deux dernières. De l'autre côté de la place d'Arenc, sur la case 4665, apparaît un entrepôt dans une demande adressée au service de la voirie en 1907 qui cherche à établir une voie ferrée qui a pour but d'acheminer et de décharger des marchandises d'un entrepôt à l'autre<sup>54</sup>. L'arrangement ne lèse pas la Société Immobilière Marseillaise, tout au contraire puisqu'elle obtient en échange un terrain d'une plus grande surface, environ 3900m<sup>2</sup>, qui accroît de fait son potentiel bénéfique à la revente.

## **CONCLUSION**

La naissance du quartier sur les ruines de l'opération de spéculation immobilière multiplie les liens de parenté avec les opérations d'aménagement effectuées sous Haussmann à Paris. Expropriation, division socio-spatiale et déplacements de population sont au rendez-vous. La crise et la dévaluation du prix des terrains, génère une instabilité durable du marché immobilier qui profite en définitive aux représentants du négoce et de l'industrie davantage qu'aux propriétaires de milieux populaires qui investissent initialement le quartier. Les mutations enregistrées de la physionomie urbaine dotent le quartier d'un ensemble d'infrastructures qui conditionne partiellement l'occupation professionnelle des habitants.

---

<sup>54</sup> AMM - 496W140 – Demande d'établissement d'une voie ferrée sur le Boulevard Mirabeau adressée par Gustave Gondois au service de la voirie en 1907.

## **CHAPITRE 2 : Peupler la Villette 1881-1891**

Le moment où sont réalisées les premières acquisitions à La Villette coïncide avec le moment où les premiers habitants s'installent dans le quartier. Ce sont eux qui sont à l'honneur dans ce chapitre. La structure sociale villettoise est abordée à travers les listes nominatives de recensement de 1881, 1886 et 1891<sup>55</sup>. Les listes contiennent des informations diverses : adresses, nom, prénom, année de naissance, profession, et s'ajoute à partir de 1886 la nationalité<sup>56</sup>. Photographies de la société à un instant donné qui permettent d'étudier les hommes comme les femmes tant sur le plan des activités professionnelles que les structures des ménages, elles permettent également d'affiner des questions plus directement liée à l'objet ville, relatives à la morphologie urbaine et à la géographie humaine.

La forme de la société est appréciée à travers des données essentiellement objectives, d'ordre démographique, comme l'âge, le sexe, la structure des ménages ou davantage sociales comme la profession. Toutes les précisions méthodologiques pour le traitement statistique retenu sont soit explicitées dans le corps du texte, soit ajoutées en note, ou seulement disponibles en annexe si les explications sont trop longues et gênent la lecture.

### **1. Logiques de densification du peuplement**

La population totale de chacun des trois recensements utilisés pour ce point n'est pas aussi importante d'une année sur l'autre. Cela s'explique pour des difficultés d'accès aux listes nominatives numérisées sur le site des

---

<sup>55</sup> Les premiers recensements s'intéressant à la population de l'Avenue d'Arenc sont réalisés dès 1872. A partir de 1881, trois nouvelles rues y sont soumises : la Rue Chanterac, la Rue Peyssonnel et le Boulevard Mirabeau.

<sup>56</sup> 6 M 240 – Recensement de 1881, 6 M 268 – Recensement de 1886, 6 M 273 – Recensement de 1886 : Avenue d'Arenc, n°70 à 106, bureau de vote n°20. , 6 M 299 – Recensement de 1891. Toutes les sources sont numérisées sur le site des archives départementales des Bouches-du-Rhône.

Archives Départementales. Le boulevard de Paris n'a pu être consulté pour l'année 1886, ainsi qu'une partie de l'avenue d'Arenc. Pour la période traitée ici, les lacunes dans les données n'ont pas la même importance. En 1886, il n'y a pas encore de population qui se soit établie sur la partie du Boulevard de Paris qui nous intéresse, contrairement à la partie de l'avenue d'Arenc. L'analyse des trois premières années de recensement permet d'observer le niveau d'occupation et de distinction du bâti à travers le nombre d'habitant et le numérotage des voies.

### **1.1 Voies d'installation**

#### *Noyaux de population : répartition et dynamiques de diffusion*

Les données analysées pour ce point reconstituent en partie les voies où s'établissent majoritairement la population villoise entre 1881 et 1891. Les voies les plus peuplées en 1881 indiquent que les axes de peuplement sont le fait d'une installation qui s'arrime à la partie Sud de la ville et à l'urbanisation plus ancienne du Panier et plus aboutie de La Joliette, premier bassin construit pour le nouveau port. Les habitants recensés en 1881 vivent en grande partie dans la Rue Peyssonnel et sur l'Avenue d'Arenc. La localisation des noyaux de population par adresse montre que l'Avenue d'Arenc est plus densément peuplée sur le tronçon de rue compris entre la rue Mirès et la rue Chanterac, puis sur le Boulevard Mirabeau, entre les numéros 101 et 157. Sur la Rue Peyssonnel c'est la partie Sud qui concentre la population la plus importante, des numéros 17 à 55, à noter que cette partie ne fait pas partie du cadre spatial initial de l'étude<sup>57</sup>. Le Boulevard de Mirabeau et la rue Chanterac sont les deux

---

<sup>57</sup> La délimitation du numérotage des voies à saisir pour la base de données effectuée en première année de master était imprécise, aussi avons-nous saisi l'intégralité des numéros des rues que nous avons pris pour objet d'étude. Ce faisant, nous avons excédé le cadre spatial retenu initialement, nous avons reporté sur la saisie effectuée en deuxième année.

autres voies sur lesquelles le reste de la population est installé en 1881. Leur peuplement respectif ne dépasse pas le croisement avec la rue de Ruffi.

Puis, à partir de 1886, la Rue Chanterac voit déjà un peuplement s'établir le long de plusieurs tronçons de rue, pour atteindre le croisement avec le Boulevard de Paris, tandis que le Boulevard Mirabeau ne dépasse pas le croisement avec la Rue Peyssonnel. A noter que le Boulevard de Paris est déjà densément peuplé des numéros 1 à 90 sur la période antérieure à celle qui nous occupe actuellement, il faut cependant attendre 1891 pour que les premiers recensements indiquent des noyaux de population installés après le numéro 90. La densification du peuplement en 1886 bénéficie au premier croisement de rue atteint : la Rue de Ruffi. Le peuplement de la rue de Ruffi est quant à lui favorisé par l'activité d'aubergiste de Jean-Baptiste Rosso, qu'on sait résider sur une parcelle faisant communiquer le numéro 111 de l'avenue d'Arenc et le numéro 66 de la rue de Ruffi, donnant sur une impasse du même nom. Toujours en 1886, parallèlement à la densification de la population dans le cadre spatial étudié, la Rue Peyssonnel s'étend également dans l'Enclos du même nom, plus au Sud. En 1891, des habitants sont installés dans l'ensemble des rues de l'étude, ce qui va probablement de pair avec l'apparition de nouvelles constructions sur les tronçons de voie entre la Rue Peyssonnel et le Boulevard de Paris. Entre juin et septembre 1889, en effet, trois permis de construire sont délivrés par la mairie pour des bâtiments sur le boulevard de Paris<sup>58</sup>.

### *Noyaux de population et localisation du bâti résidentiel*

Le rythme réel de la construction n'est pas bien connu, le recensement permet en revanche d'apprécier la localisation du bâti résidentiel. Les lieux d'implantation du bâti résidentiel se matérialisent au sein de la liste

---

<sup>58</sup> Voir en annexe la publication des autorisations de permis de construire dans *Le Bâtiment Marseillais*, journal des professionnels du bâtiment auquel nous avons eu accès par l'intermédiaire de Thibault Bechini.

nominative à travers les numéros pairs et impairs qui constituent l'adresse, leur concentration spatiale est sous-entendue par les écarts de numéro d'un bâtiment à l'autre.

Les numéros impairs sont majoritaires sur l'année 1881, 30 adresses se réfèrent au côté impair des rues, tandis qu'en 1886, les adresses du côté pair passent de 6 à 43. En 1891, les numéros pairs et impairs sont représentés de façon plus équilibrée, 52 numéros impairs toute rue confondues contre 32 numéros pairs.

Dans une même rue, les écarts de numéro des adresses d'un foyer de peuplement à l'autre soulignent ou bien la dispersion du bâti résidentiel et une absence d'immeuble résidentiel, ou bien la juxtaposition du bâti résidentiel avec d'autres infrastructures non dédiées au logement. On constate que l'Avenue d'Arenc est celle qui rassemble le plus de numéros suivis, ce qui constitue un indicateur, semble-t-il, de l'usage résidentiel de la rue. De la même manière, la rue de Chantérac dispose d'une suite de numéros pairs qui indique la présence juxtaposée de logements sur l'un des côtés de la rue. A l'inverse, le Boulevard Mirabeau est moins une voie où se concentre le bâti résidentiel, comme en atteste le saut entre le numéro 2 et le numéro 10 ; on sait par ailleurs, que le lieu est une zone où la Compagnie Nationale de Navigation avait acquis des terrains d'une grande superficie. De la même manière, le Boulevard de Paris, dont on sait qu'il est prisé par les industriels dans les années 1890, voit plusieurs adresses où logent des villetois sauter un numéro ou deux<sup>59</sup>, ce qui indique probablement des édifices aux fonctions distinctes intercalés, ou la présence de terrains nus.

Ce premier point montre que la population s'installe majoritairement sur des rues de l'ancien tissu urbain et qu'elle commence timidement à peupler les rues de l'étude à partir de 1886 avant de s'être disséminée à peu près partout

---

<sup>59</sup> L'examen des adresses inscrites dans les listes nominatives de recensement montre cette suite de numéros impairs : 89, 93, 97, 99, 103, 105, 107, 109, 111 ; côté pair, on trouve : 88, 90 comme seuls numéros.

en 1891. Les premiers noyaux de population s'installent à proximité des espaces déjà urbanisés puis s'étalent à proximité des premiers. Le peuplement se diffuse et déborde sur les angles de rue adjacents premièrement investis, notamment le Boulevard Mirabeau et la rue Chanterac. Toutefois, il convient de noter que les zones de vides sont encore nombreuses.

## **1.2 Apprécier l'occupation du bâti à travers l'adresse**

### *Multiplication et distinction des adresses*

Entre 1881 et 1891, la toponymie des adresses et des rues atteste d'une densification progressive de l'occupation du bâti. Elle passe par deux types de transformations structurelles des modalités identificatoires de l'adresse : la multiplication du nombre d'adresses distinctes et la distinction croissante d'adresses déjà existantes.

La multiplication du nombre total d'adresses distinctes identifiées est patente, elles passent du simple au double entre 1881 et 1891 soit de 46 à 84. Ce n'est pourtant pas que le fait de la création de nouveaux bâtiments, sinon aussi en partie, la conséquence d'une singularisation croissante de chaque bâtiment. Sur l'Avenue d'Arenc, les adresses désignant plusieurs numéros de bâtiment représentent 6 des 29 adresses déclarées en total en 1881. Le phénomène se vérifie et est accentué par une comparaison avec les données de la matrice cadastrale<sup>60</sup>. C'est toujours la seule Avenue d'Arenc qui est concernée par la double numérotation du bâti. Sur les 136 propriétés localisées sur l'Avenue d'Arenc, 32 ont un double numéro comme indicatif d'adresse, parmi elles, 19 sont situées sur la partie étudiée de l'avenue d'Arenc (59%), partie avoisinant immédiatement les travaux de remblai de l'anse d'Arenc. Ce flou relatif du numérotage des rues est probablement un indice de l'intensité des bouleversements de la morphologie urbaine occasionnés par les travaux de

---

<sup>60</sup> ADBR - 4 P 1849 A – Matrice cadastrale remaniée des propriétés bâties de 1881.

remblai. C'est une zone où les habitants travaillent pour certains à la « reconstruction d'une maison », comme c'est le cas de Monsieur Montolon qui adresse sa demande d'autorisation au service de la voirie le 26 août 1889<sup>61</sup>.

### **1.3 Densité de population, urbanité et surpeuplement**

Parallèlement, aux problèmes de distinctions des limites de propriétés constatés au moment où se peuple le quartier, le degré d'urbanisation se mesure aussi à travers la concentration de la population dans l'espace : le niveau d'agglomération. Le regroupement du nombre d'habitant à différentes échelles spatiales renseigne tant sur le mode d'habitat des résidents que sur l'un des problèmes liés au manque de logement, le surpeuplement.

Seul l'îlot 4661, encadré par l'Avenue d'Arenc, le Boulevard Mirabeau, la rue de Ruffi et la rue Chanterac peut faire l'objet d'une mesure du nombre d'habitant au km<sup>2</sup> qui prenne en compte la présence d'habitant sur chaque voie encadrant l'îlot. La densité de population passe de 42 habitants au kilomètre carré en 1881 à 52 habitants au kilomètre carré en 1891. Sur les autres îlots, les habitants sont répartis sur une ou deux voies et la densité de population est dérisoire. La première mesure ne reflète pas non plus une zone suffisamment agglomérée pour désigner usuellement un espace urbanisé, mais renvoie davantage à une densité propre à une « métropole fragmentée »<sup>62</sup>.

La comparaison du nombre d'habitant et du nombre de ménages aux différentes adresses permet d'apprécier l'urbanisation à travers le mode de cohabitation. La densité de population croît à mesure que se raréfie l'habitat individuel et que se diffuse l'habitat collectif. En 1881, le nombre d'adresses où

---

<sup>61</sup> Laquelle est publiée dans le journal *Le Bâtiment Marseillais*, utilisé par des professionnels du bâtiment, auquel nous avons eu accès pour les mois de juin-juillet-août-septembre 1889 grâce aux relevés effectués dans le quartier par Thibault Bechini pour ses propres travaux.

<sup>62</sup> Voir Marcel RONCAYOLO, « Ville et population », *La ville et ses territoires*, Édition revue., Paris, Gallimard, 1997, p36 : « Quant à Los Angeles, les faibles densité sont établies dans le tissu même de la « métropole fragmentée » : 20 habitants à l'hectare dans la ville-même. Ces variations de densité renvoient donc au site – c'est-à-dire aux conditions topographiques de la croissante urbaine, aux héritages historiques, aux modes de vie et de construction, à la compétition entre habitat, fonctions, circulation ».

réside un seul individu représente encore 17% du nombre total d'adresses, et le nombre d'adresses où réside un seul ménage (pouvant être composé de plusieurs individus) représente 34,8% du nombre total d'adresses. C'est une phase de transition vers un mode d'habiter davantage urbain. En 1886, la part des adresses où réside un seul individu chute et ne concerne plus que 2 adresses, soit 3% du total. Raréfaction de l'habitat individuel qui se manifeste en 1891 au regard de l'effectif inchangé mais davantage dilué compte tenu du nombre total d'adresses plus important. Pourtant si l'habitat individuel est infime, l'habitat collectif pour un seul ménage est une réalité qui concerne plus du tiers de la population entre 1881 et 1886, entre 35 et 32 %. En 1891, leur part baisse et mais concerne encore 23% des adresses mais seulement 78 habitants. En somme, la part de l'habitat collectif, déjà bien présent dans le quartier villetois dans la décennie 1880, s'accroît tout au long de la décennie.

Le mode de cohabitation collectif est souvent articulé dans les centres urbains à la question du surpeuplement. Le surpeuplement est un problème qui survient généralement d'une conjonction entre une forte croissance démographique et contraction de l'offre de logement, non pas disponible, mais accessible aux classes populaires<sup>63</sup>. L'agrandissement du quartier villetois est censé répondre à ce problème. Les nouveaux terrains constituent une réserve foncière pour la construction de nouveaux logements, or les phases de destruction contreviennent à l'objectif initial du projet.

Pour observer si le quartier rencontre les mêmes problèmes de surpeuplement que d'autres quartiers centraux marseillais, il convient de calculer la moyenne d'habitant par ménage et par adresse. Le seuil retenu pour parler de surpeuplement est celui de 5 habitant par ménage<sup>64</sup>. A la Villette, la

---

<sup>63</sup> Le nombre de logement construit ne cesse de croître sans pour autant régler la question de l'entassement des ménages prolétaires.

<sup>64</sup> « Le nombre de personnes par ménage (...) pour aucune catégorie de foyer, il ne s'élève au-dessus de 5. Ainsi le faubourg en 1900 ne partage-t-il pas les problèmes d'entassement et de surpeuplement qui caractérisent les logements ouvriers des bas-quartiers de la vieille ville » dans Charlotte VORMS, *Bâisseurs de banlieue: Madrid: le quartier de la Prosperidad, 1860-1936*, Paris, Créaphis, 2012, p208. C'est le même seuil qui est retenu par Paul Masson dans l'Encyclopédie Départementales des Bouches du Rhône.

moyenne d'habitant par ménage, toute catégorie de foyers confondus, déjà relativement basse, diminue encore de 3,74 à 2,99 entre 1881 et 1886. D'une moyenne supérieure à celle des Bouches-du-Rhône en 1881, le quartier passe de la moyenne du département en 1886<sup>65</sup>. En 1881, on constate que le nombre d'adresses où le nombre d'habitant par ménage dépasse le seuil de surpeuplement, représente seulement 9% du total des adresses. Pourtant, dès 1886, c'est 27,7% des adresses qui sont concernées par le dépassement du seuil de 5 individus par ménage, soit 18 adresses des 65 totales. En 1891, le pourcentage baisse, représentant 23,8% des adresses, mais leur nombre en valeur absolue augmente, s'élevant à 20 des 84 adresses identifiées. Parallèlement à cette mesure, la localisation des édifices qui dépassent ce seuil montre que le problème se pose d'abord pour des immeubles inclus au périmètre de l'étude, trois immeubles sont sur l'Avenue d'Arenc et un sur la Rue Chanterac. Dès 1886, le problème apparaît aussi dans les rues adjacentes, plus proches de La Joliette.

En somme, le surpeuplement s'il n'est pas une réalité fortement représentée dans le quartier Villetois, n'en est pour autant pas absent. Le nombre d'adresses/immeubles identifiés augmente plus vite que le nombre de ménage dépassant le seuil de surpeuplement. Le marché immobilier qui s'est finalement formé n'a pas produit suffisamment d'immeubles adaptés à la demande pour empêcher l'apparition du problème. Le problème se forme lentement et presque imperceptiblement parce qu'il est masqué en apparence par la disponibilité et la vacance de logement (qui n'apparaissent pas dans le recensement) ou potentiels (terrains encore à construire). Bien que les critères permettant de mesurer le surpeuplement soient discutables, ils en fournissent une première appréciation que l'on aura soin d'affiner avec des sources complémentaires aux chapitres suivants.

---

<sup>65</sup> Voir, p169, la moyenne du nombre d'habitant par logement (une maison pouvant contenir plusieurs logements) est de 3,51 en 1881 et de 3,42 en 1886 dans : P. MASSON, J. BOURRILLY et H. BARRE, *Les Bouches-du-Rhône, Encyclopédie départementale. Troisième partie, Le sol et les habitants. T.13 La population, op. cit.*

## **2. Les habitants des dix premières années**

Pour décrire les ménages, nous avons adopté une catégorisation qui recoupe celle de l'INSEE. La nomenclature de catégories socio-professionnelles est inspirée et par celle des différents chercheurs avec lesquels les résultats peuvent être comparés<sup>66</sup>. Tout d'abord, les ménages sont distingués en fonction d'une structure initiale, isolés, simples ou complexes. Les isolés sont les individus qui constituent un ménage à eux seuls. Les ménages simples sont constitués au minimum d'un noyau, soit d'un couple, et peuvent donc soit être catégorisés comme couple s'ils n'ont pas d'enfant, comme famille nucléaire s'ils ont au moins un enfant ou comme monoparental s'il manque l'un des deux parents. Parmi les ménages complexes on distingue quatre types de foyers entre 1881 et 1891, la cohabitation, qui agrège à des ménages dotés ou non d'une structure nucléaire et d'au moins individu extérieur à la famille. Les autres types de foyers sont des déclinaisons de types de cohabitation familiale. Dans le type « étendu » sont regroupés des foyers hébergeant au moins un parent extérieur au noyau nucléaire ; dans le type « deux noyaux », le foyer est constitué d'au moins deux couples, avec ou sans enfants ; dans le dernier type « fratrie », ce sont exclusivement des frères et sœurs qui constituent le ménage<sup>67</sup>.

### **2.1 Populations en ménage : de la famille à l'individu isolé**

#### *La constante familiale*

---

<sup>66</sup> William Hamilton SEWELL, *Structure and mobility: the men and women of Marseille, 1820-1870*, Cambridge [Cambridgeshire] ; New York : Paris, Cambridge University Press ; Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1985 ; Antoine PROST, « La rue de la Goutte-d'Or et la rue Polonceau entre les deux guerres », *Le Mouvement Social*, , 1998.

<sup>67</sup> Ainsi, on considère comme un ménage complexe un ménage dans lequel s'observe un noyau nucléaire dans lequel réside également un frère ou une sœur d'un des membres du couple noyau.

Il ressort que la population Villetoise est une population familiale en 1881 dont la structure se complexifie peu à peu jusqu'en 1891. L'importance de la dimension familiale se reflète parmi les ménages qui cohabitent au minimum avec un membre de leur famille, ils représentent 85% de la population villetoise en 1881. Ce pourcentage baisse progressivement, passant à 75% puis 59% entre 1886 et 1891. Les ménages nucléaires et les couples sont les deux plus importants types de foyer représentés dans le quartier villetois entre 1881 et 1886. La permanence de la dimension familiale s'exprime aussi dans les liens de parenté directs (enfant-fils-fille, épouse/femme) qui oscille entre 52 et 57%. La structure de la population par âge reflète également la prégnance de la famille. Les nouveau-nés et enfants en bas-âge (0-3 ans) et les jeunes enfants (4-14 ans), représentent à eux seuls un tiers de la population villetoise de 1881. La baisse globale de la moyenne d'individus par ménage constatée entre 1881 et 1891<sup>68</sup> ne doit pas masquer l'augmentation moyenne de la taille des ménages nucléaires, qui augmentent progressivement entre 1881 et 1891, passant de 4,35 à 4,7 individu en moyenne par ménage.

La distribution des types de ménage par rue montre de légères inflexions dans les lieux de prédilection préférés d'une catégorie de foyer à l'autre. Les ménages simples, qui regroupent les couples ou au moins un des deux parents du couple initial, avec ou sans enfants, se répartissent majoritairement entre la Rue Peyssonnel (53%) et l'Avenue d'Arenc (37%). Puis, à mesure que se développe l'Enclos Peyssonnel, la part des ménages simples contenue dans la Rue du même nom baisse, passant de 29 à 5% entre 1886 et 1891, alors que la population de l'Enclos Peyssonnel voit la part des ménages simples qui la compose passer de 12 à 23% entre 1886 et 1891. Les ménages simples se concentrent donc majoritairement sur l'Avenue d'Arenc et dans l'Enclos Peyssonnel à partir de 1886.

---

<sup>68</sup> Voir 1.1.3.

### *Ménages complexes solidarité, pension, domesticité*

Les ménages complexes sont les plus dispersés dans l'ensemble des rues, bien qu'ils s'établissent toujours pour un tiers d'entre eux sur la population de l'Avenue d'Arenc en 1891 (33%). En 1891, sur cinq rues différentes ils constituent entre 10 et 12% de l'ensemble des ménages complexes. Ces cinq rues condensent 56% de la part totale des ménages complexes en 1891. Leur distribution de façon équitable dans l'ensemble des rues fait de ce type de ménage un mode de cohabitation répandu et commun dans le quartier.

Entre 1881 et 1891 les plus importantes formes de ménages complexes sont celles de foyers étendus (55%) et de cohabitation (39%), viennent ensuite les fratries et les structures à deux noyaux, qui prises ensemble ne dépassent pas 5% du total des ménages complexes. Entre 1881 et 1891, les liens de parenté déclarés par les individus sont précisés. Le terme générique de « parent(e) » qui représente 40% des liens des ménages familiaux complexes en 1881 est délaissé et ne représente plus que 9% des liens déclarés en 1891<sup>69</sup>. La présence de la belle-famille, majoritairement féminine, est le deuxième type de lien le plus fréquemment déclaré en 1881, puis viennent les membres de la famille éloignée, neveux et nièces (12%) et en dernier lieu les liens attachant à une autre génération (petits-fils/fille, grand-mère, 9%). La cohabitation familiale intergénérationnelle croît en 1886 et fait la part belle aux petits-enfants. Entre 1886 et 1891, le nombre de frères et sœurs croît fortement, les liens déclarés de « frère » quintuplent, passant de 4 à 17 et celui de « sœur » passe de deux à huit. La belle-famille investit également les foyers, mais inégalement selon les années, c'est également un contingent majoritairement féminin entre 1881 et 1891. C'est davantage la famille du côté paternel qui bénéficie de l'hébergement

---

<sup>69</sup> Nous précisons ici que les liens déclarés de type « père » et « mère » sont fréquemment utilisés à l'époque par les parents qui constituent le noyau du ménage, aussi il nous apparaît difficile de dénombrer réellement ceux qui renvoient au père et à la mère du chef de famille.

chez un parent, l'hébergement de la belle-famille est davantage lié à la présence de la mère de l'épouse ou d'un frère, mais elle est plus rare.

L'Avenue d'Arenc reste un lieu de prédilection pour l'établissement de ces trois catégories de foyers, la Rue Peyssonnel devient momentanément un espace opportun pour leur établissement en 1886 (21% du total des ménages complexes). Les ménages étendus sont tout d'abord majoritaires sur la Rue Peyssonnel, puis sur l'Avenue d'Arenc, sur le Boulevard Mirabeau et enfin la Rue Chanterac. Leur établissement suit de près les dynamiques de densification du peuplement. Les foyers des premiers habitants correspondent davantage à un modèle de famille qui compte encore beaucoup sur les liens familiaux proches ou éloignés, c'est un lieu qui accueille les membres extérieurs au noyau familial et sert de sas d'entrée dans la ville.

#### *De la cohabitation aux ménages isolés*

Entre 1886 et 1891, la population villoise se mêle progressivement à une population de déracinés, où les ménages d'individus isolés passent de 6% à 33% du total des ménages, tout type confondu. L'augmentation de la part des ménages isolés est exponentielle, leur nombre passe de 19 à 162 entre 1881 et 1891, soit une augmentation de 752%. Du point de vue démographique, elle se caractérise par l'augmentation générale de la cohorte d'individus compris entre 26 et 40 ans, qui représentent 47% des ménages isolés en 1891. Le pic modal de l'âge de cette sous-population est de 27 ans en 1891, âge caractéristique des populations dans la force de l'âge, immigrants en quête de travail. Pour comprendre l'importance croissante des foyers d'individus isolés, il faut articuler la réflexion à la manière de renseigner les ménages complexes dits de cohabitation.

L'examen des liens déclarés retenus pour catégoriser un ménage comme une cohabitation explicite ce qui change dans la structure des foyers et les

modes de cohabitation de prédilection. La part croissante des ménages isolés, composés d'un seul individu, où chacun se déclare « chef » signifie souvent la présence d'une auberge, d'un hôtel meublé ou d'un garni ; elle s'accompagne d'une baisse des individus « pensionnaires » chez d'autres. Dans un filtre qui retient les liens qu'on affine à la typologie cohabitation, qui comprend : célibataire, colocataire, domestique, locataire, pensionnaire et seul, ce sont les pensionnaires qui représentent à eux seuls 34% des liens déclarés parmi les ménages complexes de cohabitation en 1881. La part des pensionnaires passe à 48% à 12% entre 1886 et 1891. Vivre en pension chez quelqu'un devient moins fréquent et pratique que de vivre en auberge. La possibilité de rester ou de partir est simplifiée en auberge, on y est identifié comme chef du ménage, les éventuels problèmes d'entente ou de respect des horaires et rythmes de chacun ne se posent pas avec autant d'acuité en auberge, où le règlement de la location de la chambre prime. Cela apparaît d'autant plus probable, que les ménages de cohabitation sont davantage représentés parmi les individus de 21 à 40 ans entre 1881 et 1886, âge où les plus jeunes sont en passe de constituer un foyer, ce qui explique que la même cohorte se retrouve parmi les individus isolés se déclarant comme « chef » à partir de 1891. Parallèlement, les locataires ou pensionnaires plus âgés tendent davantage à vivre avec un ménage sur lequel ils peuvent se reposer en cas d'incident.

Les autres types de liens déclarés affiliés à la cohabitation illustrent la prégnance des liens d'amitiés mais également de domesticité. En 1881, les amis sont plus nombreux en valeur absolue que les domestiques mais ils sont concentrés dans un plus petit nombre de foyer, ce qui semble davantage désigner une initiative isolée qu'une pratique courante. Ainsi, la domesticité est plus dispersée au sein de différents ménages, elle croît sur l'ensemble de la période. 75% des domestiques et nourrices sont des femmes, leur nombre croissant, passant de 32 à 42% des liens de cohabitation entre 1881 et 1891, va de pair avec la part croissante des ménages familiaux. On les retrouve dans les rues où les ménages nucléaires sont les plus représentés, à savoir l'Avenue d'Arenc, la Rue Peyssonnel en 1886 et sur le Boulevard de Paris en 1891.

## 2.2 Caractéristiques d'un quartier populaire

### *Inactifs*

Les Inactifs en 1881 représentent 54% de la population totale, soit un peu plus qu'un individu sur trois. Le calcul du taux de variation entre 1881 et 1886 montre que leur part dans la population totale diminue alors de 39,3%, ne rassemblant alors plus qu'un tiers des individus. Sur les trois années de recensement traitées ici, 68% des inactifs sont des individus dans la tranche d'âge comprise entre 0 et 13 ans, puis viennent par ordre d'importance décroissant, la cohorte des 14-20 ans, puis celle des 21-40 ans. Les moins inactifs sont les deux cohortes les plus âgées. La part des plus jeunes (0-13 ans) dans la catégorie des inactifs augmente de façon linéaire entre 1881 et 1891, le pic de l'augmentation se fait entre 1881 et 1886, période au cours de laquelle la cohorte augmente de 22% par rapport à l'année précédente. Les 14-20 constituent une cohorte d'individus en âge de travailler, aussi la récession économique peut expliquer que la part des inactifs de cette tranche d'âge diminue aussi fortement entre 1881 et 1886, 73% de moins entre les deux années de recensement. Il en va de même pour les 21-40 ans, qui eux, sont mobilisés pour travailler en 1891. La participation accrue des 14-20 ans peut s'expliquer à la fois pour le maintien d'un niveau de ressource suffisant pour la bonne tenue de l'économie domestique, mais également par la structure du marché du travail et le coût de ce dernier, moindre lorsqu'on emploie des enfants. Par ailleurs, les inactifs sont majoritairement composés de femmes, leur part croît passant de 54 à 70% entre 1881 et 1886 et se traduit par l'augmentation significative du nombre d'épouses/femmes n'exerçant pas de professions. Plutôt que d'y voir une volonté de distinction sociale, cela est davantage dû à l'augmentation du nombre d'enfants en bas âge.

### *La part des ouvriers*

Parallèlement, la part des actifs augmente donc entre 1881 et 1886, passant de 46% à 65% en 1886 et restant stable en 1891. La composition de ce grand groupe est marquée en premier lieu par la forte présence du contingent ouvrier, qui passe de 28% en 1881, à 40% en 1886 et à 43% en 1891.

Parmi eux, nous distinguons les ouvriers qualifiés de ceux sans qualification, catégorie qui rassemble journaliers et manœuvres. On observe à cet égard, malgré quelques variations, un groupe relativement stable, 35% de la population active en 1881 appartient à la catégorie ouvriers qualifiés et artisans, 28% en 1886, et 30,8% en 1891. L'augmentation de la part des ouvriers qualifiés dans la population totale de 1886 se traduit en réalité par une baisse de l'effectif qui passe en deçà de celui des ouvriers non-qualifiés, et ce malgré une population totale plus restreinte en 1886. La société du « district 2 », telle qu'elle est décrite par Sewell<sup>70</sup>, s'homogénéise et se popularise. Les deux sexes sont concernés par une baisse du niveau d'emploi des ouvriers qualifiés entre 1881 et 1886, mais seuls les hommes voient leur contingent à nouveau augmenter à partir de 1891, contrairement aux femmes, dont la part d'emploi parmi les ouvriers qualifiés baisse encore entre 1886 et 1891, le monde ouvrier portuaire se masculinise. La catégorie des ouvriers non-qualifiés est majoritairement composée de journaliers et journalières, leur part augmente dans la population totale, jusqu'à atteindre 37,5% des actifs.

Parallèlement, la catégorie des employés de commerce et de services divers augmente fortement, passant de 9% à 20% de la population totale entre 1881 et 1886. L'augmentation est due à l'homogénéisation des débouchés professionnels féminins, les femmes composent 78% des actifs de la catégorie en 1886. La même année, 68% d'entre elles se déclarent ménagères. La part des repasseuses, qui représentent 20% des professions de la catégorie en 1881 baisse énormément, passant à 1% en 1886. Malgré une infime reprise en 1891,

---

<sup>70</sup> W. H. SEWELL, *Structure and mobility*, *op. cit.*, p118.

où elles constituent 3% des employés de commerce, c'est davantage la domesticité qui constitue un nouvel horizon de travail pour les femmes de cette catégorie en 1891. Il faudrait pour comprendre ce phénomène corroborer la mesure à des données économiques et sociales sur les salaires de ces professions féminine. Les femmes se déclarant ménagères ont pour plus de 60% d'entre elles entre 21 et 60 ans. Les domestiques sont plus représentées dans la tranche des 21-40 ans et les repasseuses sont majoritairement constituées par un contingent de très jeunes femmes ayant entre 14 et 20 ans (25%), ce qui s'explique probablement par le fait qu'elles peuvent travailler à la maison<sup>71</sup>.

### *Classes moyennes et supérieures*

Les couches moyennes et supérieures sont les moins représentées dans la population totale. Leur part entre 1881 et 1891, en comprenant la bourgeoisie, les professions catégoriques, les classes moyennes d'entreprise et de capacité, ne dépasse pas 3% de la population totale<sup>72</sup>. La bourgeoisie disparaît presque totalement des recensements entre 1881 et 1891, tout comme la classe moyenne de capacité, dans laquelle on trouve un dessinateur, une sage-femme et un pédicure. La catégorie des professions qualifiées est la plus représentée sur la période, bien qu'elle ne dépasse pas, à elle seule, les 0,64% de la population totale, elle augmente compte tenu de l'enregistrement de plusieurs pharmaciens, un dentiste et un ingénieur. Parmi la classe moyenne d'entreprise, on range les restaurateurs, entrepreneurs, négociants, logeurs et logeuses. Au sein de ces différentes catégories, les éléments les plus stables sont les restaurateurs et les propriétaires. A la différence des mesures de Sewell qui décrivent la population à partir des listes nominatives de 1851 et 1869<sup>73</sup>, la proportion de la catégorie Bourgeoisie est quasiment absente des rues que nous

---

<sup>71</sup> A. PROST, *Les Français de la Belle Époque*, op. cit.

<sup>72</sup> A propos du district 2 auquel sont incluses rues de l'étude "Bourgeois made up only 14 percent of district 2's adult males and only 15 percent of district 3's" W. H. SEWELL, *Structure and mobility*, op. cit.

<sup>73</sup> *Ibid.*

études, désertées ou bien évitées, les nouvelles rues de La Villette ne consacrent pas « la troisième ville » comme une extension qui relierait les quartiers bourgeois du Sud et de l'Est marseillais. Bien au contraire, il semblerait que la création du quartier ait accentué la division sociale des quartiers marseillais.

### **3. Agents administratifs : figures et pratiques.**

Le dernier point permet de souligner quelques éléments de détail qui ont été repérés au moment de la saisie et invitent à réfléchir aux professions qui bénéficient de la construction du port ainsi qu'aux figures et aux formes qui font l'objet d'une discrimination par les agents recenseurs.

#### **3.1 Port et protectionnisme : les douaniers**

L'Indicateur Marseillais nous donne une idée assez claire de l'espace occupé par les logements de fonction des douaniers dans le quartier. En effet, la Rue Peyssonnel est le lieu où est implanté la « caserne de la douane », qui s'étend des numéros 23 aux numéros 53. Dans le premier recensement qui comprend la Rue Peyssonnel, les douaniers représentent 17% des employés à statuts et petits fonctionnaires. Ce point sur les douaniers permet de mieux connaître les acteurs de la politique économique protectionniste mise en place pour faire face à la récession des années 1880.

L'avènement de la III<sup>ème</sup> République et la crise économique qui émerge dans les années 1880 sont l'occasion pour l'Etat de renforcer son appareil de contrôle. L'adoption du tarif Méline en 1892 dans le cadre d'une mondialisation croissante se traduit par un accroissement du nombre de douaniers qu'on décide d'installer dans les espaces vides de la troisième ville à venir. Ils logent dans une caserne, logement commun mis à disposition pour les besoins du service dont le nom rappelle l'univers militaire. Les douaniers occupant donc l'ensemble des numéros impairs compris entre le n°23 et le n°53 de la Rue

Peyssonnel, sont inclus au recensement de 1881 et rassemblent à eux seuls 87 des 103 individus qui composent la catégorie des employés à statut et petits fonctionnaires. C'est un monde largement masculin, où 76 individus sont des hommes et 8 des femmes. Le douanier moyen a entre 21 et 60 ans. La majorité vit dans des ménages simples où les foyers sont nucléaires. En moyenne, il y a entre 3 et 4 individus par ménage. Toutefois la caserne n'est pas implantée longtemps, dès 1886, aux mêmes numéros de la rue Peyssonnel, plus aucun douanier ne s'y trouve. Les numéros qui y étaient affiliés sont en partie retrouvés sur les années 1886 et 1891, ils indiquent peut-être la pérennité des constructions dont l'occupation bénéficie ensuite à la société civile. L'implantation d'un logement de fonction pour les besoins des services municipaux peut être lue comme une manière détournée d'œuvrer à la construction du quartier par les pouvoirs publics.

### **3.2 Agents recenseurs et populations étrangères : discrimination et mixité sociale**

#### *Italiens, étrangers et assimilés*

La constitution et le renforcement de l'État nation avec la III<sup>ème</sup> République est également illustré dans la distinction croissante entre national et étranger<sup>74</sup>. La création d'une colonne « nationalité » dans les listes nominatives de recensement à partir de 1886 en est l'illustration. Désormais, l'État s'intéresse aux mouvements migratoires qui sont, à Marseille, caractérisés alors par « l'invasion italienne »<sup>75</sup>. La vague d'immigration italienne est conséquente, en 1881, ils constitueraient 15% de la population marseillaise<sup>76</sup>. D'aucuns affirment que le quartier de La Villette n'est pas un quartier d'immigrés. Pourtant, entre 1886 et 1891, les italiens représentent à

---

<sup>74</sup> Gérard NOIRIEL, *La tyrannie du national: le droit d'asile en Europe, 1793-1993*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

<sup>75</sup> Pierre ECHINARD et Emile TEMIME (dir.), *Histoire des migrations à Marseille*, La Calade, Aix-en-Provence, Edisud, 1989.

<sup>76</sup> É. TEMIME, *Histoire de Marseille, op. cit.*

eux seuls 30 à 32 % de la population des rues étudiées. La taille moyenne des ménages italiens s'avère moins grande que celle de la population de nationalité française. En moyenne, les Français sont 3,11 individus par ménage tandis que les Italiens sont 2,90. En matière de peuplement, ce sont les Italiens qui investissent majoritairement l'Avenue d'Arenc, 17% contre 13% de Français. Les Français logent davantage sur la Rue Peyssonnel et l'Enclos éponyme. Ils se trouvent pour 52% d'entre eux sur l'Avenue d'Arenc, présence très concentrée qui s'explique par l'adjonction immédiate de l'Avenue au quartier de Saint-Mauront et la proximité avec la Belle-de-Mai, connus pour être des lieux de prédilection de l'installation des immigrants Italiens septentrionaux.

Parallèlement aux italiens, d'autres nationalités sont identifiées dans les trois années de recensement : autrichien, allemand, espagnol et d'autres sont regroupés sous le terme générique « étranger ». Encore très peu nombreux, le nombre total de ces immigrants est de 107 individus sur la période 1886-1891. Ces derniers sont au plus bas de l'échelle sociale, 35 d'entre eux sont inactifs, 65 sont ouvriers et employés de commerce et 3 sont sans qualification. Le plus gros contingent est celui compris entre 21 et 40 ans, rassemblant à lui seul 37 individus, il y a autant d'enfants entre 0 et 13 ans que d'individus entre 41 et 60 ans, 28 dans chaque cohorte. Entre 1886 et 1891, ces 107 individus se répartissent en 35 ménages distincts. Ils sont très légèrement plus nombreux, 12 ménages rassemblent 4 à 5 individus. C'est une immigration familiale, 23 foyers sur 35 sont d'une structure dite simple. Ils participent fortement à peupler la Rue de Ruffi, représentant 5% des 10% de la population totale qui s'y trouve en 1886.

*Identifier les bohémiens, le rejet d'un mode d'habitat itinérant informel?*

Les sept alsaciens et les cinq allemands résidant Rue Mirès travaillent comme domestiques, marchands ou vanniers et incarnent, semble-t-il, une mauvaise manière d'habiter la ville aux yeux de l'agent recenseur. D'un trait

rassemblant tous les individus, l'agent ajoute un commentaire dans la colonne numéro de maison : « bohémiens ». Malgré leur nombre dérisoire, l'agent administratif précise à travers ce terme une manière d'occuper l'espace urbain. La figure du bohémien, en effet, est caractérisée par un mode de vie marqué par le vagabondage et l'itinérance matérialisée dans un type d'habitat particulier, la roulotte<sup>77</sup>. La figure du bohémien est progressivement marginalisée au XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>78</sup>. A partir de 1890, « la presse durcit considérablement le ton à l'égard des nomades et des vagabonds », ce qui peut expliquer que le rejet social croissant se traduise également par le comportement zélé de l'agent recenseur. En 1891, la Rue Mirès vient tout juste d'être investie par les premiers habitants, au nombre de quarante. Un tel commentaire pointe du doigt une manière d'habiter l'espace urbain qui dérange et semble manifestement pour le représentant de l'Etat être en inadéquation avec le cadre urbain dans lequel elle s'insère.

### *Peuplement, concentration et dispersion des origines dans le quartier*

Les français sont majoritairement répartis sur la partie Sud et Sud-Ouest du quartier. Les parties les plus peuplées d'étrangers sont davantage situées au Nord et sur l'Avenue d'Arenc à l'Est. Une répartition des nationalités par adresse montre de façon sommaire que les français occupent, entre 1886 et 1891, 84 à 92% des adresses identifiées, ils sont donc très dispersés dans l'ensemble du quartier et des rues. Les non-nationaux occupent quant à eux 54 à 65% des adresses identifiées sur la même période. Une dispersion qui, comme pour les français, est croissante, mais montre un degré de concentration plus important. Le degré de dispersion des immigrants varie en fonction de leur

---

<sup>77</sup> Laurent DORNEL, « « Bohémiens, Tsiganes et nomades » : la construction d'une figure particulière de l'étranger au XIX<sup>e</sup> siècle », *Etudes Tsiganes*, 3-47, 2011, p. 10-25.

<sup>78</sup> *Ibid.*

nationalité. Les italiens qui constituent le seul contingent significatif, influence fortement les résultats.

A l'échelle de la rue et de l'adresse, le degré d'agrégation de nationaux et non-nationaux est plus ou moins marqué. En 1886, 27 adresses sur 65 sont partagées entre des étrangers et des français, soit 41,5%. En 1891, la tendance s'accroît, 49 sur 84 adresses hébergent nationaux et non-nationaux, soit 58%. En 1891, trois rues disposent exclusivement d'adresses où le peuplement est cosmopolite. Les autres rues, à l'exception du Boulevard Mirabeau, voient la proportion d'adresse où le peuplement est mixte accrue. Le Boulevard Mirabeau est quant à lui, le seul qui voit la tendance se renverser, c'était la voie où s'établissait la plus grande proportion d'adresses au peuplement mixte, et en 1891, la voie devient la seule à être celle où la proportion d'adresse avec un peuplement exclusivement français est la plus importante.

## **CONCLUSION**

Le premier peuplement villetois a lieu proximité des espaces déjà urbanisés qu'il prolonge en remplissant progressivement les voies perpendiculaires aux premières. La dynamique observée part du Sud et de l'Est et progresse lentement vers l'Ouest. La population est globalement ouvrière, familiale et jeune. Le contingent étranger est dans un premier temps une composante forte du quartier. Ce n'est pas un quartier marqué par des mouvements d'agrégation ethniques marquant des frontières claires localement entre sous-espaces. La population du quartier, si elle est ouverte à la classe ouvrière et populaire reste cependant surveillée par les agents de l'Etat, qui gardent un œil sur les espaces vacants où la population itinérante n'est pas aussi bienvenue que celle des autres occupants.

## **CHAPITRE 3 : Le commerce et son organisation 1880-1890**

L'Indicateur marseillais est une sorte d'annuaire du commerce qui liste l'ensemble des commerçants et leurs activités par rue. Concomitamment de l'installation des premiers habitants, cent activités sont listées en l'espace de quelques années. L'inscription dans l'Indicateur n'est pas réservée exclusivement aux commerçants, elle est annuelle et coûte douze francs par an.

C'est à partir de ce document qu'est organisé le chapitre qui suit, grâce à lui sont identifiés les besoins locaux de la population villeteoise et les disparités sociales d'une rue à l'autre. Le commerce et l'artisanat sont présents partout avec des différences intra-locales. L'entrée dans le monde social de la Villette via l'Indicateur octroie la possibilité de croiser les informations avec celles des recensements. Ce faisant, on s'intéressera à la stabilité de certaines activités et à la transmission des métiers à travers les membres du ménage.

Antoine Prost explique dans sa synthèse sur la Belle Époque que les artisans et le monde de la boutique ont pour point commun d'habiter sur le lieu de travail<sup>79</sup>, il ajoute que le « monde des boutiques était (...) un peu moins masculin », qu'en est-il pour La Villette en 1885 ? La comparaison avec les artisans et commerçants identifiés dans les recensements ouvre à la voie à une meilleure compréhension de la configuration et de l'organisation du commerce local.

### **1. Activités et besoins locaux dans l'Indicateur Marseillais de 1885**

Entre 1872 et 1885 à mesure que croît la population du quartier, l'activité commerciale se développe. Sur les 100 activités listées, 84 désignent

---

<sup>79</sup> *Ibid*,pp206-207.

exclusivement des commerces et des ateliers d'artisans, les 16 entrées restantes ne désignent pas un commerce ou un commerçant, nous y reviendrons. Le mode de désignation réfère tantôt à l'objet de l'activité tantôt à la profession exercée.

Les activités que l'on trouve majoritairement sont celles dédiées à l'alimentation, 35 au total. Les petites boutiques dites de comestibles sont au nombre de 11, ce sont les plus nombreuses, puis viennent les boulangeries, les liquoristes et les boucheries. Les boulangeries que l'on trouve dans le quartier n'ont rien de surprenant compte tenu de la population majoritairement ouvrière, en revanche la présence de boucheries appelle un commentaire. Au XIX<sup>ème</sup> siècle la viande n'est pas un met que les ouvriers provençaux peuvent se procurer avec beaucoup de facilité<sup>80</sup>, toutefois en 1885, la construction des Abattoirs entre La Villette, Arenc et le quartier des Crottes, au Nord de l'espace étudié est terminée. La proximité du site de production participe probablement à expliquer la présence de quelques boucheries dans le quartier qui attestent d'une diversification de la consommation alimentaire ouvrière marseillaise à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>81</sup>.

La deuxième catégorie d'activité la plus importante est celle qui rassemble les activités liées au travail du métal ou à la mécanique, quinze entrées y font référence. Viennent ensuite par ordre décroissant d'importance les activités de restauration et de confection *ex aequo*, du bâtiment, de l'ameublement, de la vente de matières premières, deux établissements de coiffure, la quincaillerie, l'artisanat nautique, et trois catégories hapax, une activité liée au paramédical, une d'hôtellerie et enfin une d'habillement.

Beaucoup d'éléments concordent avec les éléments dégagés par Paul Lecat pour caractériser l'activité commerciale traditionnelle d'un faubourg<sup>82</sup>. Mis à

---

<sup>80</sup> Lucien GAILLARD, *La vie quotidienne des ouvriers provençaux au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette littérature générale, 1981, p52-55.

<sup>81</sup> *Ibid.*

<sup>82</sup> Voir : « Peu de commerçants ouvrent des établissements plus originaux et l'on peut simplement citer quatre fleuristes, un loueur de livres, un marchand de journaux. Les commerçants vont à l'essentiel, témoignant bien de la pauvreté de leur clientèle qui n'a que peu accès à une consommation plus raffinée. Ainsi, avec la densification et l'industrialisation du quartier, les commerces traditionnels du faubourg (le café d'angle, le cabaret prolongation des dernières

part la présence d'une confiserie et d'une sage-femme, il n'y a pas de commerce ou de professionnel enregistré qui atteste d'une consommation plus raffinée. A cela s'ajoute la surreprésentation des cafés dans l'ensemble des établissements de la catégorie restauration, sur les sept établissements de cette catégorie, cinq sont enregistrés comme des cafés. Une activité de construction et d'aménagement d'intérieur, constructeurs et papiers peints sont deux activités renseignées, indice probable de l'aménagement du quartier à l'œuvre dans la décennie.

### **1.1 Répartition des premiers commerces**

C'est de loin l'Avenue d'Arenc qui concentre le plus grand nombre de commerces, sur les 84 commerces inscrits 53 sont sur l'Avenue d'Arenc. 21 sont sur le Boulevard de Paris, 5 sont sur la Rue Peyssonnel, 2 sur le Boulevard Mirabeau et 2 sur la Rue Chantérac, 1 sur la rue de Ruffi.

L'Avenue d'Arenc est la plus riche et diversifiée en matière de commerce, toutes les catégories d'activités agrégées s'y trouvent. Elle se distingue des autres rues par sa forte spécificité productive autour du travail métallurgique et mécanique. C'est la catégorie qui dispose de la plus grande diversité de professions et d'activité, où chacun a sa spécialité : forgeron, modelleur, fondeur, mécanicien, carrossier, constructeurs-mécaniciens, racheteur de cuivre ou encore fondeur de cuivre. A travers la diversité des dénominations s'esquisse l'organisation d'une sorte de fabrique collective<sup>83</sup>. L'ensemble des activités participent du développement de l'activité portuaire moderne, désignée comme le secteur de la construction navale. Et bien que la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle signe

---

guinguettes) se voient concurrencés par des petits commerces destinés à accompagner les artisans.» Paul LECAT, « La fabrique d'un quartier ordinaire : Le quartier de la Réunion entre Charonne et Paris des années 1830 aux années 1930 » Université Gustave Eiffel, 2021, p171.

<sup>83</sup> Voir, p162 « Des métiers différents collaborent ainsi à la fabrique d'un produit, répondant bien souvent à des commandes négociées dans le débit de vin du coin de la rue » *Ibid.*

la disparition progressive des ouvriers et artisans de la marine à voile<sup>84</sup>, deux activités renseignées s'y réfèrent encore en 1885. Elles attestent ainsi de la coexistence entre deux modes de construction nautique. Le rôle organisateur de la métallurgie et de la mécanique se lit à l'échelle de la rue, mais aussi, quoique de façon assez timide, à l'échelle de l'îlot. En effet, le seul autre forgeron rattaché à la même catégorie se trouve sur la Rue de Ruffi, rue parallèle à l'Avenue d'Arenc, appartenant au même îlot. Les deux axes communiquent par l'Impasse Ruffi qui le traverse.

Le Boulevard de Paris est également bien fourni en commerces d'alimentation ainsi qu'en cafés, qui constituent la deuxième catégorie la plus représentée. Le Boulevard est moins un espace de production que ne l'est l'Avenue d'Arenc, c'est davantage un pôle de la sociabilité. C'est par ailleurs la seule des voies sur laquelle s'inscrivent des individus qui ne sont pas des commerçants.

Les autres voies sont davantage marquées par la rareté du commerce et de l'artisanat. Du Sud au Nord, de la Rue Peyssonnel au Boulevard Mirabeau, on observe un gradient de types de commerces, quoique peu nombreux, qui esquissent des besoins et une clientèle différente. La Rue Peyssonnel n'est pourvue que de boulangeries et de petites boutiques vendant de la liqueur. A la différence, un coiffeur et une épicerie sont inscrits dans la Rue Chantérac, deux types de commerces qui traduisent un mode de consommation légèrement plus varié et moins exclusivement alimentaire. Le Boulevard Mirabeau est quant à lui davantage représentatif des commerces adressés à une clientèle de passage, c'est la seule voie sur laquelle se trouve une auberge et qui dispose d'un café-restaurant.

---

<sup>84</sup> Lucien GAILLARD, *La vie quotidienne des ouvriers provençaux au XIXe siècle*, Paris, Hachette littérature générale, 1981, p105.

## 1.2 Un Indicateur des changements structurels à l'œuvre dans la société

Si l'on considère que l'ancrage commercial dans un quartier passe par une mise en scène et des stratégies pour se faire de la publicité<sup>85</sup>, alors la manière dont on s'inscrit dans l'Indicateur Marseillais peut être un révélateur des manières dont on est identifié par la clientèle. Bien que cela puisse paraître anecdotique, on est identifié par le patronyme, l'omission du prénom est fréquente, 44 des 84 commerçants qui se sont enregistrés en 1885 n'ont ou pas renseigné leur prénom, ou bien inscrit seulement la première lettre. Quelques-uns parmi ceux qui se contentent d'inscrire le nom font également référence à un lien familial ce qui peut être interprété comme une manière de fournir un gage de confiance, en témoignant de la référence à une lignée comme « fils aîné » ou « Fred, jeune », ou encore « neveu ». C'est par ailleurs un annuaire davantage utilisé par les hommes que par les femmes, il n'y en a que dix inscrites en 1885. Les femmes s'effacent derrière leur époux lorsqu'elles reprennent le commerce d'un mari défunt, elles précisent systématiquement leur civilité. Madame, demoiselle ou veuve sont des compléments ajoutés à toutes les inscriptions de femmes.

Parallèlement, il semble que l'usage du guide marseillais atteste des transformations du marché de l'emploi à l'œuvre à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Nous disions au point précédent que le Boulevard de Paris est le seul qui se caractérise par la présence d'inscriptions de non-commerçants ou professionnels ayant une fonction de service. C'est en effet, la seule voie sur laquelle on retrouve des inscriptions d'employés, de représentants de commerce, de retraités, d'un piqueur à la voirie, d'une rentière, d'un commis et d'une institutrice, seize entrées distinctes au total. Différents par leur classe sociale d'appartenance, il convient de remarquer la surreprésentation des employés dans cette catégorie, huit des seize entrées. Appellation très vague

---

<sup>85</sup> P. LECAT, *La fabrique d'un quartier ordinaire : Le quartier de la Réunion entre Charonne et Paris des années 1830 aux années 1930*, op. cit.

qui rappelle pourtant l'émergence dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle d'un nouveau statut professionnel avec l'émergence des grands magasins<sup>86</sup>.

La concentration spatiale des activités, commerces ou professions déclarées met en lumière une distinction croissante des modes de vie. Le premier, associé à un mode de production et de vente d'indépendants, se trouve sur l'Avenue d'Arenc, tandis que sur le Boulevard de Paris, voie nouvelle, se concentrent des activités qui dissocient production et vente. La modernité voulue pour le Boulevard de Paris se traduit par l'absence d'ateliers constitutifs de l'activité artisanale. La typologie architecturale est selon Marcel Roncayolo similaire à celle des immeubles de rapport haussmannien, à ceci près qu'elle s'adresse à un marché moins fortuné et propose des logements exigus, dépourvus de petites cours<sup>87</sup>, contrevenant ainsi à l'exercice d'une activité artisanale. Ainsi le Boulevard constitue un lieu privilégié pour la formation d'une société de vendeurs et autres représentants de commerces dont l'activité est dissociée de la fabrique métallurgique villoise.

## **2. Les artisans et commerçants inscrits dans l'Indicateur Marseillais**

### **2.1 Résidence et commerce**

Lorsqu'on recherche l'identité de ceux qui s'inscrivent dans l'annuaire dans les recensements en croisant nom, prénom et profession des individus, il est possible de reconstituer la liste des commerçants qui résident ou non sur leur lieu de travail. Entre 1881 et 1891, on retrouve l'ensemble des commerçants inscrits dans l'Indicateur dans les recensements. La correspondance entre les commerçants et artisans recensés et l'Indicateur Marseillais fluctue d'une année sur l'autre, 34% en 1881, 25,7% en 1886 et 40% en 1891.

---

<sup>86</sup> Antoine PROST, *Les Français de la Belle Époque*, Paris, Gallimard, 2019, p212.

<sup>87</sup> Marcel RONCAYOLO, *Les grammaires d'une ville: essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, 1996, p268.

Rues	1881	1886	1891	Effectif total	Effectif Indicateur Marseillais 1885
Avenue d'Arenc	18	11	14	43	53
Boulevard de Paris			2	2	2*
Boulevard Mirabeau	3	2	2	7	3
Rue Chanterac	1	1	3	5	2
Rue/Impasse de Ruffi		1	1	2	1
Rue/Enclos Peyssonnel	2	3	6	11	5
<b>Total général</b>	<b>24</b>	<b>18</b>	<b>28</b>	<b>70</b>	<b>66*</b>

*Tableau 2. Répartition par an et par rue des commerçants enregistrés dans l'Indicateur Marseillais et identifiés dans les recensements (1881, 1886, 1891) <sup>88</sup>*

A l'inverse, face à l'exceptionnalité numérique des inscrits dans l'Indicateur, le nombre d'individus identifiés comme chefs de famille, occupant la première ligne du ménage, qui ne sont pas inscrits dans l'Indicateur Marseillais mais exercent une profession qui pourrait être liée au commerce ou à l'artisanat sont très nombreux, ce qui exige de nuancer le propos. Entre 1881 et 1891, on dénombre près de 256 individus dont la profession est liée à l'artisanat et 60 dont la profession pourrait être liée au petit commerce. L'inscription dans l'Indicateur est donc loin d'être systématique, il faudrait toutefois effectuer une recherche plus intensive sur le nom des commerçants et artisans identifiés dans le Registre du Commerce, par exemple, pour se faire une idée plus précise de la proportion du travail à domicile et des autres quartiers où s'exporte la main d'œuvre villoise pour mieux comprendre la connexion avec le reste de la ville. Par ailleurs, une certaine myopie demeure quant au statut des artisans et commerçants identifiés. On suppose, en effet, un statut d'indépendant à certaines professions compte tenu de la fréquence avec laquelle s'imbrique les deux qualités pour l'époque. Néanmoins, il se peut que nombre d'entre eux travaillent également pour quelques artisans et petits

---

<sup>88</sup> Nous faisons ici remarquer que les mêmes individus qui réapparaissent d'une année sur l'autre sont comptés chaque année indépendamment d'une première apparition.

De même, les astérisques indiquent ici que nous n'avons pas pris en compte le chiffre réel du nombre de commerce enregistrés sur le Boulevard de Paris parce que nous n'avons pas saisi les mêmes numéros du Boulevard sur la période indiquée. Aussi, nous avons gardé uniquement les individus concordants.

commerçants et soient ainsi ouvriers ou employés. A cela s'ajoute la récession économique qui marque la période, les ressources économiques des indépendants supposés sont probablement amenuisées par la crise et ne leur permettent peut-être pas de s'inscrire dans l'Indicateur Marseillais. Malgré toutes ces limites contrevenant à la généralisation des résultats, le nombre de commerçants identifiés dans l'Indicateur Marseillais est lui beaucoup plus représentatif d'un nombre minimal de boutiques et d'ateliers.

## **2.2 Anatomie des couples d'indépendants supposés du quartier**

Les commerçants et les artisans inscrits dans l'Indicateur Marseillais sont sur-représentés parmi les ménages nombreux à très nombreux. Entre 1881 et 1891, 87% de leurs ménages sont constitués par cinq individus ou plus. Cette tendance va en diminuant, mais en 1891, c'est toujours le cas de 45% d'entre eux. Entre 1881 et 1891 ce sont des ménages essentiellement marqués par un mode de cohabitation familial, les ménages simples et nucléaires sont majoritaires, et parmi les structures complexes, c'est la structure de foyer étendue qui est la plus représentée. En somme, le commerce et l'artisanat à la Villette c'est une affaire de famille.

Les chefs de familles inscrits dans l'Indicateur Marseillais sont beaucoup plus représentés dans la tranche d'âge des 41-60 ans et des 61 ans et plus. Entre 1881 et 1891, les épouses de petits commerçants et artisans inscrits dans l'Indicateur Marseillais ont pour 57% d'entre-elles également plus de 41 ans. Dans 71% des cas, elles déclarent soit être ménagère, soit sans profession, soit n'ont pas renseigné de profession au passage de l'agent recenseur. Si elles travaillent, c'est presque exclusivement dans le monde du petit commerce, 22% se déclarent aubergistes, mais également marchande, bouchère ou encore cuisinière. Les noyaux familiaux (chefs et épouses) d'artisans et de commerçants supposés sont plus représentés parmi les français que chez les italiens, 72% contre 21% entre 1886 et 1891. Toutefois, à tranche d'âge égale,

ils adoptent le même comportement, 61% d'italiens qui sont enregistrés dans l'Indicateur marseillais ont plus de 41 ans, contre 62% de français de la même tranche d'âge.

### **2.3 Economie domestique des ménages inscrits à l'Indicateur, une élite locale ?**

Les enfants des commerçants et artisans inscrits dans l'Indicateur sont relativement bien préservés du travail. Sur 125 enfants associés aux ménages d'artisans et commerçants inscrits dans l'Indicateur, 85 ne travaillent pas entre 1881 et 1891. Les premiers nés, qui se trouvent en deuxième ou troisième position dans le numéro d'individus du ménage - selon que la structure du foyer soit monoparentale ou non- participent tout autant que les premiers nés de ménages non-inscrits dans l'Indicateur Marseillais, 37 contre 40 % entre 1881 et 1891. En revanche, c'est bien le premier âge de l'emploi qui diffère entre les deux. Les premiers nés de ménages inscrits dans l'Indicateur Marseillais ne déclarent pas de profession avant 17 ans, contrairement aux premiers nés de ménages dont la profession du père est affilié au monde de l'artisanat ou du commerce mais qui ne sont pas inscrits dans l'Indicateur, ceux-ci peuvent commencer à travailler plus fréquemment entre 14 et 15 ans, voire dans quelques rares cas dès 10 ans.

La participation à l'économie familiale se fait pour les premiers nés plus tardivement que pour les autres, ils bénéficient de la jeunesse de leurs parents. Ceux qui naissent plus tardivement peuvent commencer à travailler de plus en plus jeunes à mesure que les premiers nés sont lancés dans d'autres carrières et que les parents vieillissent. Les deuxième et troisième enfants commencent à travailler entre 13 et 15 ans. Dans les familles les plus nombreuses, être né en sixième ou après permet presque systématiquement ne pas travailler avant 22 ans.

Deux comportements se distinguent, un premier groupe met un pied dans le monde de la boutique et de l'artisanat entre 17 et 23 au tout début de la vie

active et un deuxième groupe le rejoint un peu plus tardivement entre 25 et 33 an et exercent une activité périodique comme journaliers ou plus stable comme employés. Les enfants d'artisans et de commerçants français sont ceux qui mettent le plus fréquemment un pied dans le même monde que leur parents, tandis que les enfants des italiens sont ceux qui vont s'employer comme journaliers ou comme employés.

### **3. Mobilité sociale et inscription dans l'Indicateur marseillais**

Malgré le faible effectif de la population concernée, les différences constatées dans l'âge d'entrée supposé dans la vie active interrogent quant à savoir si l'Indicateur est le creuset de la formation d'une élite commerçante locale. Pour répondre à cette question, on s'intéresse aux trajectoires professionnelles identifiables des artisans et commerçants inscrits en comparant l'évolution des professions déclarées dans les recensements par rapport à l'Indicateur. Le suivi des trajectoires n'est pas aussi régulier d'un artisan/commerçant à l'autre, les sous parties distinguent le différentiel de suivi. En dernière instance, nous essaierons d'évaluer la reproduction sociale des enfants de commerçants et d'artisans inscrits dans l'Indicateur en 1885.

#### **3.1 Suivi régulier : Ancrage spatial, stabilité, prospérité ?**

Tout d'abord, il y a ceux que l'on retrouve dans plus d'un recensement. Ils sont des résidents ancrés plus longuement dans le quartier et on dispose ainsi de données un peu plus riches et qui permettent de comparer la déclaration de la profession à des dates distinctes. Onze inscrits dans l'Indicateur sur cinquante apparaissent dans plus d'un recensement, soit 22%. C'est la cohorte la plus importante, malgré des sous-populations très homogènes dans l'ensemble. Les autres groupes sont constitués de huit ou neufs

individus. Parmi eux, il y a une forte concordance entre la profession déclarée dans les recensements et l'activité renseignée dans l'Indicateur Marseillais, sept individus sur les onze totaux, ce sont : un cordonnier, un aubergiste, deux fondeurs, un serrurier et un épicier.

Sur les autres cas restants, il y a tout d'abord les cas de Bonsignour, Damasio et Milliard, tous trois semblent avoir amélioré leur situation économique. Bonsignour avait déclaré être nattier dans le recensement de 1881, il déclare en 1891 être fabricant de sparteries, activité identique à celle de l'Indicateur en 1885. L'amélioration semble pouvoir se jauger au statut de « fabricant », tout comme la transition entre natte et sparterie qui peut indiquer un changement d'échelle ou une adaptation technique de l'objet produit. Le mouvement ascendant dans l'activité de Damasio se juge également à travers le passage de la profession de « perruquier » à celle de « coiffeur » entre 1881 et 1886, transition qui semble stable compte tenu de la concordance avec la profession déclarée en 1891.

Les deux derniers cas sont ceux de Milliard et de Robert dont on peut supposer qu'ils se maintiennent dans un niveau économique stable au prix d'un cumul d'activité ou d'une diversification de leurs activités respectives. Milliard enregistre à l'Indicateur de 1885 une activité de liquoriste, pourtant dès 1886 il indique à l'agent recenseur être charpentier, activité qui bénéficie du dynamisme conféré par la récupération de l'actif de la Nouvelle Compagnie Immobilière par la Société Immobilière Marseillaise en 1892<sup>89</sup> et qui se confirme par la participation à l'activité d'un autre membre de sa famille déclarant être ouvrier du bâtiment. Or, le commerce de liqueurs par Milliard ne semble pas pour autant avoir disparu puisque son fils cadet Justin indique être garçon de buvette. Parallèlement, le cas de Robert est similaire, mais fait communiquer un autre univers avec celui du Bâtiment, la mécanique. Il déclare en 1881 être mécanicien et en 1891 être maçon. L'activité cumulée est elle-

---

<sup>89</sup> P. FOURNIER et S. MAZZELLA, « 1. La percée originelle : entre aménagement urbain, transformation sociale et rentabilité financière », art. cit.

même transcrite dans l'Indicateur qui le renseigne comme « constr.-mécanicien ».

### **3.2 Données et trajectoires irrégulières ou l'impact de la récession économique**

Parmi les autres cohortes, il y a ceux que l'on a retrouvé dans le recensement de 1881, avant l'année de référence de 1885. Sur ces neuf individus, sept ont la même activité en 1881 et 1885. Les deux cas dont la profession ne concorde pas avec celle de l'Indicateur attestent d'une transition du monde de la production au monde de la vente et du commerce. Asquier, déclaré fondeur en 1881, devient racheteur de cuivre en 1885, Olive est quant à lui peintre en 1881 et indique comme activité en 1885 « papiers peints ». Les deux sont restés dans le même domaine d'activité, métallurgie et fonderie pour le premier et Aménagement, ameublement pour le second. Il nous paraît difficile de caractériser ces trajectoires comme des ascensions sociales, le terme de « racheteur » évoquant moins de prestige que celui de « négociant ».

Les trajectoires des individus retrouvés dans le recensement de 1886 indiquent une concordance de profession pour quatre des huit individus. C'est la période où la concordance est la moins importante. Girimondi et Paraire ont en commun une activité dans le débit de boisson et la restauration en 1885, tous deux se déclarent « marchand » en 1886. Deux autres individus, Oziouls et Busso, indiquent disposer d'un commerce de comestibles, dès 1886, ils déclarent respectivement exercer les professions de charpentier et maçon.

En 1891, huit des neufs individus ont une activité qui concorde avec leur profession. Le cas d'Eymeric matérialise une transition entre deux activités commerciales, il indique disposer d'un café en 1885. En 1891 il se déclare épicier, l'affaire a bel et bien changé, il indique dans l'Indicateur de 1891 être vendeur de « comestibles ».

Sur les soixante-dix individus identifiés, quatre d'entre eux ont pour point commun de cumuler une profession dans le bâtiment avec une activité commerciale de vente de comestibles ou une activité de débit de boisson. L'inscription dans l'Indicateur Marseillais indique que l'année 1885 est celle dans laquelle s'observe le plus de changements entre professions déclarées en 1881 et activité enregistrée dans l'Indicateur en 1885. D'autre part, ceux dont on a la trace dès 1881 et jusqu'en 1891 sont ceux chez qui peut s'observer des cas qui supposent une amélioration des conditions économiques.

### **3.3 Reproduction sociale et ordre de naissance**

Bien que les opportunités d'ascension sociale soient encore globalement restreintes pour l'époque<sup>90</sup>, la voie de l'entreprise, par le biais de la famille, est une possibilité qui existe. La transmission de la profession du père à celle de l'enfant peut s'apprécier assez facilement à travers une catégorisation du ménage à travers la profession du père. Les commerçants et artisans de l'Indicateur de 1885 sont majoritairement représentés parmi les secteurs de la Métallurgie, du Bâtiment et de l'Hôtellerie, de l'Alimentation<sup>91</sup> ainsi que dans la catégorie composite qui agrège les femmes travaillant probablement à domicile et les coiffeurs. L'effectif est, encore une fois extrêmement restreint parmi les inscrits de l'Indicateur Marseillais, mais nous prendrons soin de le rapporter à la catégorie des non-inscrits qui agrège les professions et activités similaires aux activités enregistrées dans l'Indicateur.

Parmi les inscrits dans l'Indicateur, les travailleurs du métal, fondeurs et chaudronniers sont ceux qui transmettent le plus fréquemment leur métier. Trois sur cinq enfants de sexe masculin deviennent à leur tour charpentier. Les autres professions exercées par les enfants indiquent que les femmes trouvent

---

<sup>90</sup> A. PROST, *Les Français de la Belle Époque*, *op. cit.*

<sup>91</sup> Se reporter à l'annexe pour plus de détail. L'alimentation est distinguée de la catégorie comestibles, la première se référant à la production de denrées alimentaires et la seconde à la seule vente ou commercialisation de denrées alimentaires.

à travailler dans le secteur textile, comme tailleuse ou couturière. Dans le secteur du Bâtiment, peu d'enfants reprennent le métier du père. Deux enfants sur six finiront par exercer le métier de charpentier comme leur père, mais trois enfants sur six exerceront un métier hors de ce secteur d'activité, dans la métallurgie, l'alimentation ou le service. Le secteur de l'hôtellerie est le seul dans lequel on observe une ascension sociale du statut entre la profession du père et celle du fils, mais c'est un cas exceptionnel. Pour trois pères aubergistes, quatre enfants sur cinq deviennent journaliers, mais l'un d'eux transforme le statut de l'auberge en hôtel et devient maître d'hôtel. Le seul père boucher que l'on retrouve dans l'Indicateur Marseillais transmet à un enfant sur les trois le métier qu'il exerce. En réalité donc, sur les 27 enfants des inscrits dans l'Indicateur qui exercent une activité professionnelle, 8 deviennent tout d'abord journalier. La transmission d'un métier d'une génération à l'autre est loin d'être la règle.

A titre de comparaison, l'effectif total des pères dont la profession se rapporte à l'une des activités inscrites dans l'Indicateur Marseillais et leurs enfants représentent 324 individus. Ainsi entre 1881 et 1891, dans le secteur de la Métallurgie, sur six enfants de sexe masculin, la totalité exerce un métier dans le même secteur. Parmi les quinze enfants de sexe féminin, deux déclarent exercer une profession de mécanicien ou de mouleur. L'insertion dans le milieu du travail est également très similaire à celle des inscrits de l'Indicateur, les filles actives de ce milieu disposent des mêmes possibilités d'insertion dans le monde du travail textile, comme tailleuses ou couturières. Les français transmettent le métier de chaudronnier à leurs enfants et les italiens œuvrent quant à eux à la mécanisation en transmettant le métier de mécanicien dans lesquels on les retrouve plus fréquemment.

Dans le secteur du Bâtiment, les pères exercent des professions beaucoup plus variées. Dans le quartier vilettois, ils ont également beaucoup plus d'enfants de sexe masculin, un tiers exerce également un métier dans le bâtiment, ce sont généralement les premiers nés, les autres s'insèrent dans la

vie active de façon très diverse, comme charron, artistes ou d'autres comme employés. Les enfants de parents dans la Confection s'insèrent dans le monde du travail ou bien dans une activité similaire mais ils ne reprennent pas, sauf pour une fille, le métier de leur père. Ce sont également ceux qui assurent un complément par une activité usinière ponctuelle comme journaliers ou ouvriers. Les ménages d'Ambulant n'exercent aucune activité qui atteste d'une amélioration de la position sociale, ils sont marqués par une forte reproduction sociale de l'activité exercée par leurs parents.

C'est dans le secteur de l'Alimentation que les enfants reproduisent le plus systématiquement le métier de leur père. C'est le cas de six enfants sur dix, dont quatre filles. Peu d'enfants d'artisan de l'alimentation travaillent, ils semblent ainsi disposer de ressources suffisantes. Par ailleurs, dans la catégorie divers, le seul fils de pharmacien dont on ait la trace exerce la même profession que son père, la reproduction est ici totale, mais non généralisable.

Seuls les secteurs de la restauration, ainsi qu'un autre cas dans l'hôtellerie, témoignent de professions d'enfants qui attestent d'une mobilité sociale ascendante. Par leur exceptionnalité numérique, ils constituent davantage des anomalies statistiques ou bien des cas à part pour la période. L'un d'eux devient joaillier et un autre chef d'orchestre. Parmi les activités de Débit de boisson exercées par les parents, on n'observe aucun cas de reproduction sociale, en revanche c'est le seul cas qui fait apparaître une connexion avec le monde maritime, l'un des enfants devenant navigateur. Connexion déjà soulignée par Marie-Françoise Berneron-Couvenhes<sup>92</sup> mais qui semble advenir dans les deux sens. Ce sont des secteurs qui permettent à la fois aux parents d'avoir un réseau de connaissance dense et qui par la proximité du port disposent probablement d'une activité plus prospère dans la décennie qui nous intéresse, ce qui explique probablement la possibilité pour certains enfants de prétendre à d'autres activités, hors du monde de l'artisanat et du

---

<sup>92</sup> Marie-Françoise BERNERON-COUVENHES, « Les messageries maritimes: l'essor d'une grande compagnie de navigation française, 1851-1894 » PUPS, Paris, 2007.

commerce. Finalement, il semble que les activités les plus prospères soient pour nous celles de la restauration et de l'hôtellerie. Les activités de la métallurgie, de la confection, permettent aux enfants issus de ces ménages d'atteindre la même couche sociale que leurs parents.

## **CONCLUSION**

Ainsi, le chapitre 3 cherchait à explorer une piste de traitement de l'Indicateur Marseillais qui comparait la situation économique des ménages d'une catégorie professionnelle bien représentée dans la société villoise, et plus largement marseillaise. Expérimentation dont on pourra souligner l'apport concernant l'âge et la participation des épouses au monde de la boutique. Apport également concernant les enfants, concernant la capacité d'emploi de collatéraux différenciés selon la nationalité des commerçants et artisans. L'Indicateur Marseillais de 1885, s'il ne permet pas de distinguer sous tous les angles une élite du commerce, donne à voir les reconfigurations sectorielles à l'œuvre dans le commerce local et les mobilités horizontales des individus qui s'y inscrivent entre 1881 et 1891. L'inscription d'artisans et commerçants dans l'Indicateur de 1885 coïncide systématiquement avec une résidence dans le quartier. La société commerçante s'adapte à des améliorations techniques à l'échelle intra-locale.

## **CHAPITRE 4 : Aménager un nouveau quartier (1891-1914)**

La pertinence du qualificatif d'urbain pour le quartier est discutable aussi sur le plan des infrastructures de réseau et de raccordement. La modernité, la salubrité et l'embellie souhaitée pour le quartier n'a que peu de réalité en ce début de période. Nous analysons dans le corps de ce chapitre, les dossiers de deux services municipaux, assainissement et voirie. Les chemises relatives à l'assainissement mettent au jour un changement discret à l'œuvre dans la destination et l'usage de nouveaux équipements. Les chemises du service de la voirie regroupent plusieurs types de demande, permis de construire, acte de vente entre la municipalité et des particuliers, locations, amodiations, cessions et échanges de biens ainsi que des projets d'aménagement et, pour certains, le suivi de leur exécution.

La gestion de la ville de Marseille a souvent été qualifiée de libérale en ce qu'elle se constituerait d'une somme d'initiatives individuelles<sup>93</sup>. En comparant l'identité des auteurs de ces aménagements, c'est l'entremêlement d'initiatives composites qui semble présider au mode d'urbanisation du quartier. La disjonction apparente entre l'ambition du cadre légal prescriptif et les initiatives dont nous avons eu connaissance questionne sur le rôle et les initiatives réelles de l'administration. L'exposé qui suit, via les différentes demandes compulsées, explore l'acuité de ce mode d'administration, souligne les espaces de négociations et les marges de manœuvre de chacun.

Les dossiers que nous avons consulté sont tous rassemblés dans la série W aux archives municipales de Marseille, qui recouvre théoriquement la période allant de 1900 à nos jours. Or, pour maintenir la cohérence des dossiers,

---

<sup>93</sup> Voir « (...) Le modèle libéral d'urbanisation qui, ainsi que l'a observé Marcel Roncayolo, prévaut dans la cité phocéenne à compter des années 1830 et lui donne, bien plus que toute forme d'initiative publique, « sa véritable structure » dans Thibaut BECHINI, « Des villes migrantes : Marseille, Buenos Aires. Construire et habiter les périphéries urbaines au temps des migrations italiennes (1860-1914) » Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Ecole doctorale d'Histoire, Paris, 2020, p158.

certaines peuvent parfois englober la décennie de 1890 car l'unité du dossier est fondée davantage sur le lieu de la demande que sur la date ou le propriétaire. Il nous semble toutefois important de préciser qu'une deuxième série, la série O, est classée comme appartenant à la période moderne et compile des dossiers jusqu'au tournant du XX<sup>ème</sup> siècle, nous ne l'avons pas consulté. Les traces des aménagements dont nous nous faisons l'écho dans le chapitre ne sont donc peut-être pas les toutes premières, mais ce sont les seules dont nous avons pris connaissance.

## **1. Vivre dans un quartier sous-équipé et mal entretenu ?**

### **1.1 L'arrêté d'assainissement de 1891 : évacuer les problèmes d'hygiène**

L'assainissement à Marseille est une préoccupation qui naît simultanément à l'investissement du quartier par les habitants. Le règlement relatif à la construction de conduits d'évacuation des eaux usées et d'acheminement des eaux propres est modernisé en 1891-1892<sup>94</sup>. L'impulsion est donnée à l'échelle nationale puis particularisée à l'échelle communale. L'arrêté municipal qui en résulte fixe une procédure pour que soient construits les réseaux d'évacuation et qu'ils respectent quelques principes d'aménagement en extérieur, techniques et esthétiques, mais également d'usage en intérieur. L'évacuation des eaux ménagères, pluviales et de vidange est prévue pour être raccordée à l'égout public déjà existant suivant un branchement précisé par l'administration. Plusieurs articles servent à donner des détails techniques sur l'inclinaison et le type de matériel à utiliser. L'article 20, reproduit ci-après, relatif aux travaux intérieurs témoigne de l'ambition de la nouvelle procédure :

« ART.20 – Dans les rues qui auront fait l'objet des arrêtés mentionnés à l'art.11 toute construction nouvelle devra être disposée conformément aux prescriptions du présent règlement.

Ces prescriptions seront applicables aux maisons anciennes en cas de grosses

---

<sup>94</sup> 493 P 257 – Dossiers de demandes d'assainissement de la Rue Peyssonnel. Nous nous faisons l'écho des différents textes de lois mentionnés sur les documents de la procédure.

réparations et, en tous cas, dans le délai de deux ans, à partir de la publication des dits arrêtés.

Toutefois, dans le délai d'un an à compter de la publication du présent règlement, toute maison actuellement privée de cabinets d'aisances devra être munie d'un cabinet au moins. Ce cabinet sera à usage commun.

Dans le même délai d'un an, les tuyaux de chute des cabinets d'aisances de toutes les maisons devront être prolongés au-dessus du toit dans les conditions prescrites par l'art.8 du présent règlement. »

L'application de la nouvelle réglementation concerne toutes les nouvelles constructions, comme les constructions rénovées en profondeur. Il doit être réalisé dans un délai d'un an et prétend, à terme, pourvoir toutes les bâtisses d'au moins un cabinet d'aisance. L'ambition du texte est d'œuvrer progressivement, quoique rapidement au regard des délais annoncés, dans la modernisation généralisée des modes de raccordement.

Une telle procédure illustre la volonté municipale d'homogénéiser le mode d'évacuation des eaux et de généraliser l'existence de cabinets dans chaque habitation. En pratique, elle se traduit par une standardisation, ou bureaucratisation de la procédure administrative. Les pétitionnaires l'initient en adressant une lettre au maire de Marseille à laquelle ils doivent joindre des plans détaillant les travaux à effectuer. Une fois réceptionnés, quatre documents réglementaires s'ajoutent au suivi du dossier à mesure que les travaux avancent.

Tout d'abord, un piqueur est missionné pour constituer, en se rendant sur place, un descriptif de l'immeuble et un schéma de la parcelle. Ensuite, un document préétabli de « Raccordement à l'égout public », sous-titré « rapport » prévoit un corps de texte unique et des espaces prêts à remplir avec les informations relatives à l'identité du demandeur, à la date de la demande ainsi qu'à la localisation des travaux à effectuer. Le « rapport » se présente sous la forme d'une double page. Au verso du texte prérempli se trouve un extrait du nouveau règlement de l'assainissement, un schéma des quatre types de raccordement proposés à l'égout public lui fait face. Ce n'est qu'après le croquis du piqueur et la retranscription administrative de la demande dans le rapport

de raccordement que le service examine le dossier et donne une réponse favorable ou non au pétitionnaire. Si les travaux projetés remplissent les critères prévus, elle est acceptée par le biais d'un troisième document : l'arrêté d'autorisation.

Enfin, à mesure que les travaux avancent, le piqueur constate sur un document préimprimé le récolement des canalisations intérieures, sur lequel il est prévu un ensemble d'items précisant un peu plus les caractéristiques de la maison : longueur des façades, descriptions du nombre d'étages et de fenêtres par étage ainsi que la valeur locative. C'est un document formidable pour suivre indirectement la construction des maisons et des immeubles, quoique décevant la plupart du temps car rares sont les documents de récolement bien remplis dans les dossiers compulsés jusqu'à présent. Enfin, quand la construction est terminée, l'ultime étape avant de clore la procédure requiert encore une fois le retour du piqueur et d'un conducteur sur les lieux, qui viennent constater la conformité et le bon fonctionnement du déversement dans l'égout public.

Parallèlement à la formalisation du cadre législatif et technique de construction de conduits d'évacuation, l'examen du cas villois illustre un décalage fort avec l'application réelle de ce règlement. Le nombre de demandes conservées et connues pour la période considérée est de six en vingt-cinq ans. La modernisation généralisée du réseau d'évacuation souhaitée par la municipalité n'est à La Villette ni immédiate, ni globale.

## **1.2 Urbanité et assainissement : supprimer les lieux d'aisances communs**

La plus ancienne demande adressée au service de l'assainissement dans le quartier étudié date de 1891<sup>95</sup>. Elle concerne la rue Abram, qui est une petite rue perpendiculaire à l'Avenue d'Arenc, légèrement plus au Nord du Boulevard

---

<sup>95</sup> AMM - 613 W 403 – Demande et réclamation adressées au service de l'assainissement. Dossier de l'Hoirie Conte.

Mirabeau. La réclamation, comme toutes les autres, est conservée dans une chemise de dossier qui spécifie l'objet de la demande et est estampillée du nom du service auquel elle s'adresse. Le dossier est constitué de deux lettres, la première en date du 29 avril 1891 est adressée à Monsieur le maire par les Hoirs de Madame Veuve Conte. Ce sont les propriétaires héritiers de la veuve Conte qui réclament la « suppression d'un urinoir qui est placé contre le mur de ladite maison et sous les fenêtres de la rue Abram ». L'urinoir public, qui a été percé d'une fenêtre, incommode les propriétaires qui en subissent les effluves malodorantes. La lettre est manuscrite, toutes les formules de politesses requises y sont inscrites et les réclamants ont signé, le premier d'une parafe et le second d'une signature sophistiquée non littérale. Une inscription est annotée au crayon à papier par le chef de section M. Dupont précisant que « l'affaire [est] recommandée par l'adjoint Dessand ». Petit coup de pouce qui conduit le même chef de section Dupont à accéder à la demande consistant à supprimer l'appareil sans le remplacer, en constatant l'impossibilité de déplacer l'urinoir à un autre endroit.

Simultanément à l'établissement d'un nouveau règlement relatif à l'assainissement qui vise à doter chaque édifice d'un cabinet d'aisance, la municipalité supprime ici des équipements communs qui permettaient jusqu'alors de garantir un niveau de salubrité sommaire mais existant pour les plus démunis. La primauté donnée à la satisfaction de quelques-uns œuvre à améliorer la circulation d'un bon air environnant et contribue dans le même temps à dégrader l'appareil d'hygiène des plus populaires.

### **1.3 L'avènement des cabinets d'aisances**

Après la réclamation de l'Hoirie Conte, trois demandes ont été effectuées entre 1897 et 1900, les quatre autres sont **émises** entre 1910 et 1913. On peut distinguer deux motifs d'aménagement, le premier est réalisé à des fins

locatives et le deuxième est le fait d'industriels qui améliorent les conditions de travail des ouvriers.

Deux propriétaires-résidents font les premières demandes de raccordement, le premier est un certain Monsieur Bracou<sup>96</sup>, dont le nom n'est jamais précisé, qui possède une parcelle faisant angle entre la rue Peyssonnel et le Chemin d'Aix à l'Est. La demande est relative à une construction neuve, lorsque le piqueur se rend sur les lieux il indique que la maison est pour l'instant constituée d'un rez-de-chaussée et d'un étage, mais qu'elle n'est pas terminée. Il exprime sa difficulté à fixer le revenu du dit immeuble parce que « ladite maison en formera plusieurs » et qu'il est encore « assez difficile de savoir combien il y aura de ménages et combien de pièces par ménage ».

Le deuxième est un des propriétaires que nous avons déjà rencontré, Jean-Baptiste Rosso. Ce dernier adresse en 1899 sa demande à la mairie. L'avancement des travaux est notifié en avril, puis juin et le récolement final est effectué en septembre de la même année. Les demandes contenant des plans, il est possible d'étudier l'agencement des immeubles et de préciser du même coup à quelle couche sociale ils s'adressent. L'immeuble de Giovanni Baptiste Rosso est qualifié par le piqueur d'être en « assez bon » état, il dispose de deux étages, la façade donnant sur la rue mesure six mètres de long et la façade donnant sur l'Impasse Ruffi mesure quelques 32 mètres de long. L'immeuble est typique du modèle de la maison caractérisé par « l'étroitesse de leur façade, par leur élévation et par leur profondeur relative »<sup>97</sup>. Détail qui semble indiquer que la maison occupée Rosso a survécu aux travaux du remblai. Selon le piqueur, l'immeuble est réparti désormais entre quatre ménages – deux par étage – qui disposent chacun de deux chambres et d'une cuisine. Immeuble à usage résidentiel, il sert également à Rosso d'entrepôt de vin au rez-de-

---

<sup>96</sup> AMM - 403 P 257 – dossiers de demande d'assainissement relatifs à la Rue Peyssonnel. Remarquons simplement que l'orthographe du nom de Monsieur Bracou devient parfois Bracoud. Tous les dossiers compulsés pour ce point sont issus du même fond d'archive et possèdent tous la même cote, seuls les chemises de dossier les distinguent.

<sup>97</sup> Paul MASSON, J BOURRILLY et H BARRE, *Les Bouches-du-Rhône, Encyclopédie départementale. Troisième partie, Le sol et les habitants. T.13 La population*, Ed. Champion., Marseille, 1921, p161.

chaussée, pièce qui fait écho à une autre profession déclarée par ce dernier dans la table alphabétique des propriétaires du Premier Bureau « commerçant en vins et huiles »<sup>98</sup>.

Les deux propriétaires d'immeubles à usage locatif, qu'il s'agisse d'auberges ou d'immeubles de rapport, semblent avoir été obligés de réaliser les travaux du tout à l'égout, ils font tous deux référence à un arrêté édicté entre janvier et avril 1898<sup>99</sup>.

Parallèlement, les sociétés réalisent elles aussi les travaux nécessaires, la première demande est fait le 10 mai 1900 par Alphonse Conte qui est propriétaire de l'immeuble situé au 24 de l'Avenue d'Arenc. Résidant 6 rue de Belloi, il loue le terrain à l'usage d'une entreprise et emploie « Pellen & Cie entrepreneurs » pour réaliser les travaux. Les trois autres demandes sont effectuées une dizaine d'année plus tard. Elles sont faites, dans l'ordre chronologique par les entrepreneurs Charpin & Bellot en 1909, puis par les associés Bloch & Kahn industriels en agroalimentaire en 1910 et enfin en 1913 par la Société de Charbons, Cokes et Briquettes. L'agencement des différentes usines varie quelque peu, mais elles ont pour point commun d'avoir un immeuble en façade et de disposer d'une cour aménagée ou non en hangar, ayant fonction d'entrepôt. La prise en charge des demandes par l'administration est plus rapide pour les industries que pour les particuliers. Les investissements des entreprises sur la période 1910-1913 s'expliquent probablement par une disponibilité de liquidité compte tenu de la conjoncture économique très favorable et de l'activité du port<sup>100</sup>. Le décalage temporel entre les travaux des particuliers et des entrepreneurs s'explique probablement par

---

<sup>98</sup> ADBR - 4 Q 2 9793 – Répertoire des formalités hypothécaires volume 12, case 48 : Jean-Baptiste Rosso.

<sup>99</sup> Les arrêtés d'autorisation des différentes demandent font référence à deux arrêtés datés respectivement du 4 janvier 1898 et du 6 avril 1898. Nous ne les avons pas consulté.

<sup>100</sup> Voir « La reprise industrielle s'amorce à partir de 1896-1897. La production, les prix et les profits entre dans une nouvelle phase de croissance, à peine interrompue par les crises ponctuelles du début du XXème siècle. Jusqu'en 1913, la tendance reste positive » dans Xavier DAUMALIN, « Les voies de la reconquête (1896-1929) » *Le patronat marseillais et la deuxième industrialisation, 1880-1930*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2014.

le fait qu'ils ne sont pas directement concernés par la réglementation qui vise tout d'abord bien que de façon implicite le bâti résidentiel.

Sur le plan spatial, et bien que l'absence de preuve ne signifie pas la preuve de l'absence, on observe une concentration des aménagements sur l'Avenue d'Arenc, la rue Chantérac et les parcelles à proximité de la gare de marchandise localisés entre les rues Peyssonnel et Ruffi font l'objet de travaux d'assainissement. L'ensemble de la rue de Ruffi, de la rue Mirès du Boulevard de Paris et une grande partie de la rue Peyssonnel n'en font pas encore l'objet au regard des sources conservées. Les premiers aménagements sont effectués après la dernière grande vague de démolition repérée dans le premier chapitre. Les initiatives détaillées sont individuelles, elles sont entreprises pour satisfaire des besoins collectifs, à des fins locatives ou patronales, qui ne sont jamais exclusivement familiaux. L'aménagement est donc bien ici le fruit d'initiatives privées et disparates qui semblent obéir à des obligations légales avant d'être une volonté personnelle d'amélioration des conditions matérielles d'existence.

## **2. Un mode d'urbanisation libéral malgré lui ?**

Le point qui suit se focalise sur les relations entre les habitants et la mairie et tente de définir les espaces de négociations entre administration et habitants.

### **2.1 Les arrangements : le cas du domaine Jourdan-Buis**

L'une des pétitions cristallise l'application prévue du droit. La demande est faite, non pas par un propriétaire, comme c'était le cas jusqu'alors, mais par un locataire, qui se présente comme le « locataire principal », Monsieur Joseph Sardat. Il réside au 4 Boulevard de l'Eglise au Canet et dit être principal locataire du terrain appartenant à la propriété indivise du domaine Jourdan-Buy<sup>101</sup>. La lettre adressée par Monsieur Joseph Sardat au maire indique que le

---

<sup>101</sup> L'orthographe Buy devient Buis selon les documents.

terrain est constitué d'une parcelle traversante qui donne en façade sur les numéros 113 à 129 du Grand Chemin d'Aix et des numéros 10 à 40 sur la rue Peyssonnel<sup>102</sup>. Le terrain est occupé et loué par une multitude de locataires, dont le statut d'occupation peut rendre la demande illégitime. En effet, Joseph Sardat explicite sans détour les raisons d'une éventuelle réticence de l'administration à l'autorisation des travaux et tente ainsi d'en tirer profit : « Etant donné que tous les cabanons construits dans cet enclos le sont sans bail fixe et sur terrain d'autrui, j'ose espérer Monsieur le Maire que bon accueil sera fait à ma demande ». Le piqueur lorsqu'il se rend sur les lieux, plutôt que d'effectuer un croquis, dresse la liste des locataires du terrain. Plusieurs locataires possèdent plusieurs cabanons, comme en témoigne la répétition de patronymes identiques, il n'empêche que près de 45 personnes logent sur la parcelle du domaine *indivis* Jourdan Buis. Monsieur Jourdan utilise lui-même deux petits cabanons comme d'un magasin.

Près d'un mois après avoir effectué la demande, le 9 mai 1900, le service de la voirie entend y apporter une réponse. Il examine le projet, qui consiste en la création de 12 lieux d'aisances établis en groupe de 3 à différentes extrémités de la parcelle occupée. Le projet est décrit avec rigueur par le chef de section, il admet :

« [qu']il est incontestable que les dispositions présentées sont de nature à améliorer sensiblement l'état actuel du Domaine Jourdan Buy qui renferme près de cent petites constructions, la plupart en très mauvais état et de peu de valeur ».

Pourtant, il y a un hic, le mauvais état des constructions entrave l'application de l'un des arrêtés de 1892 relatifs à l'assainissement. Le chef de section opte donc pour une la solution suivante :

« Dans ces conditions, nous émettons l'avis que l'on pourrait tolérer le raccordement des cabinets d'aisance tel qu'il est proposé, mais il ne pourrait être délivré d'autorisation régulière ».

Le chef de la voirie se range du même côté que son homologue référent du quartier : la tolérance prévaudra sur l'autorisation. Les formes de l'habitat contreviennent aux principes d'assainissement urbain. L'administration est néanmoins contrainte de fermer les yeux sur l'irrégularité de certaines situations afin d'éviter des désagréments plus importants encore. En effet, les agents administratifs en tolérant la constitution de cabinets d'aisances octroient la possibilité aux locataires d'améliorer leurs conditions de vie sur la parcelle et peuvent songer à s'y installer plus durablement. Ils ne menacent pas de l'évacuer, d'autant plus que l'occupation à l'amiable semble convenir également à l'un des propriétaires du domaine qui en fait également usage, Monsieur Jourdan. Le refus d'octroyer une autorisation régulière avalise un manière informelle d'aménager la ville, à la marge du cadre légal.

## **2.2 Clôturer sa propriété : de la palissade aux maçonneries**

Autre objet de négociation avec la mairie, les cloisons. L'industriel Gustave Gondois est introduit auprès de l'adjoint au maire Monsieur Oliver par un entrepreneur avec qui lequel il travaille, Charles Tourre fils<sup>103</sup>. La demande initiale est effectuée le 20 août 1907, il faut plus d'un an pour que la négociation soit clôturée lors d'une délibération du conseil municipal, le 30 octobre 1908. Le dossier comporte douze pièces.

Tout commence avec la proposition émise par Gustave Gondois de louer une parcelle que possède la mairie afin d'y établir une clôture. Il propose d'établir un bail de neuf ans renouvelable selon son gré à la fin de la période, et de fixer le prix du loyer annuel à 300 francs pour un terrain d'une surface de 460m<sup>2</sup>. L'industriel se projette sur une période relativement longue, ce qui témoigne probablement de la prospérité de ses affaires. L'introduction par Charles Tourre fils fait son effet puisque dès le 24 août 1907, l'adjoint Oliver adresse une missive courte et pressante au service de la voirie, dans laquelle il

---

<sup>103</sup> AMM - 496 W 438 – Rue de Ruffi – amodiations de terrain, 1907-1910. Demande de Gondois.

précise qu'il espère « une autorisation d'urgence ». Plusieurs faisceaux convergent ici pour penser le réseau de sociabilité entre les différents acteurs comme un réseau de proximité ; la fonderie est toujours identifiée comme celle de l'exploitant précédent : Monsieur Montagne. Gustave Gondois, négociant qui indique dans ses lettres travailler avec la Société des Aciéries de Longwy, est un homme d'importance dans le négoce local, mais rien n'y fait, il est tout d'abord identifié comme « le nouvel industriel ». La décision se fait attendre et semble même tomber dans l'oubli pour la municipalité, en février 1908, Charles Tourre, puis bientôt Gustave Gondois en personne, relancent à plusieurs reprises les agents municipaux pour dépêcher un expert, établir la teneur des travaux et fixer le loyer de la location du terrain.

Il y a deux points de discorde qui rallongent le traitement du dossier, la possibilité effective de construire un mur de clôture et le prix de la location annuelle. L'ancienne fonderie de Monsieur Montagne donne sur l'avenue d'Arenc, au numéro 95, c'est une bâtisse héritée de l'avant-remblai d'Arenc, en témoigne l'irrégularité de la forme de la parcelle. Gustave Gondois propose pour remédier au problème de l'alignement de construire un mur maçonné. Restant sans réponse, le négociant s'impatiente et change d'argumentaire, il veut presser la mairie en lui faisant peur « ces terrains, que personne ne louera, seront rapidement transformés en lieux d'aisances ». Il ajoutera même le 18 juillet 1908, alors que la redevance du loyer a déjà été fixée à hauteur de 800 francs par an, que la palissade servant de clôture est « dans un tel état de délabrement que cela nous oblige à la changer » et qu'il se propose par la même de la refaire à ses frais en maçonnerie afin d'empêcher des « vols d'une certaine importance » déjà constatés. Pour toutes ces raisons, le négociant demande une exonération d'un an pour la réalisation des travaux dont le montant a été estimé par un entrepreneur à 1200 francs et dont l'usufruit total reviendrait à la municipalité à la fin du bail. Le conseil municipal, alors constitué autour du maire Emmanuel Allard, aborde la proposition de Gondois lors d'une délibération le 30 octobre 1908 et tranche ainsi :

« La demande de M. Gondois ne nous paraît pas recevable parce que le mur ne rendra service qu'à lui-même en lui permettant d'être clôturé d'une manière plus solide et plus sûre.

La ville n'a aucun intérêt, sauf peut-être le bon aspect de la voie publique ce qui est négligeable dans ce quartier, à ce que la clôture soit en maçonnerie plutôt qu'en bois.

Dans ces conditions, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien décider qu'il n'y a pas lieu d'accueillir favorablement la demande de M. Gondois. »

Les arguments visant à améliorer de l'esthétique du quartier et d'empêcher la dégradation du niveau d'hygiène du quartier sont passés sous silence par le conseil municipal. Gustave Gondois dont on suivra le développement de l'activité dans les prochains chapitres, n'est probablement pas inquiet pour la prospérité de ses affaires à cause de la prise en charge des travaux. Néanmoins, la posture du conseil municipal exprimée ici rompt radicalement avec le projet initialement prévu. D'un quartier qui devait satisfaire les principes haussmanniens, il est devenu par l'intermédiaire de la crise immobilière et de sa fréquentation populaire, un quartier impropre à l'investissement public. Le rôle de la mairie n'est pas de financer mais d'avaliser les travaux, toutefois, le délai de réponse de la demande indique le peu d'intérêt de la commune pour le quartier. L'aspect du quartier n'a pas vocation à être amélioré. Le cas de Jean-Baptiste Barot<sup>104</sup> fait écho aux mêmes problèmes d'insécurité rencontrés par Gustave Gondois. Ce dernier parvient à acquérir une parcelle de terrain de 92 m<sup>2</sup> au prix de 50 francs le mètre carré, en février 1910 sans encombre. En effet, si la superficie du terrain ne permet pas d'y élever un immeuble, en revanche, elle permettra à l'entrepreneur de murer sa propriété afin d'éviter d'y reprendre « des malandrins » à voler sa marchandise. La prise en charge des travaux résulte donc d'initiatives privées et illustre le manque d'entretien des terrains municipaux. L'aménagement résulte donc de la mobilisation d'usagers du quartier qui améliorent les infrastructures pour leurs besoins propres. Ce faisant, la mairie n'œuvre pas non plus à accroître ses

---

<sup>104</sup> AMM - 496 W 438 – Acquisition Barot, 7 février 1910.

chances de vendre les parcelles en sa possession, ni celles de la Société Immobilière, avec laquelle, pourtant, elle a encore fortement partie liée.

### **3. Les Intérêts de la commune**

#### **3.1 Conserver un rôle actif sur le marché immobilier**

Dans les années qui précèdent et qui font la Grande Guerre, le marché immobilier se dynamise et les différentes opérations mêlent encore parfois étroitement la Société Immobilière et la municipalité mais plus encore les habitants du quartier eux-mêmes.

Les liens entre la Société Immobilière et la municipalité se tissent au gré des opportunités de vente de parcelles de chacun. En 1901, la Société Immobilière cède au prix de 75 francs le mètre carré un morceau de parcelle de neuf mètres carrés qui permet de reconstituer un terrain de forme régulière. Le 13 septembre 1915, un minotier du nom de Chambon offre le prix de 50 francs le mètre carré pour l'achat de ladite parcelle. La municipalité refuse pour deux raisons, le prix proposé est plus bas que le prix d'acquisition par la mairie et parce que la ville a acheté un terrain à l'hoirie Berton au prix de 100 francs le mètre carré à environ deux cents mètres de distance de celui qui intéresse Chambon. Le 23 septembre, le minotier réitère et précise sa proposition, il se trouve déjà être en possession des parcelles anciennement détenues par la Société Immobilière qui jouxtait celles acquises par la mairie et désire acquérir ce morceau de terrain communal enclavé dans l'îlot qu'il possède. Le minotier accepte donc d'acquérir le terrain au prix de cent francs le mètre carré. De la même manière, en Février 1912, Etienne Taron envisage d'acheter un terrain à l'angle de la rue de Ruffi et de la rue Urbain V, d'une surface d'environ 2000 m<sup>2</sup>. Toutefois, un mémorandum spécifie les raisons qui empêchent la mairie d'envisager une vente à un prix inférieur à 90 ou 100 francs le m<sup>2</sup>, compte tenu du prix d'acquisitions mitoyennes ayant eu lieu pour la dernière citée d'entre elles en 1894. Etienne Taron, ne donne jamais suite à la contre-offre de la commune.

Le 25 octobre 1916, la Société Immobilière acquiert une autre parcelle à la commune de Marseille. L'achat comprend l'échange d'une « parcelle A » de 9m<sup>2</sup> située entre la Joliette et Saint-Lazare, proche du croisement entre le Boulevard des Dames et la Rue de la République avec une « parcelle B » d'environ 200 m<sup>2</sup> sur la rue de Ruffi. Une contrepartie financière est fixée pour faire-valoir la différence de superficie entre les deux parcelles, pour la première le prix est de 110 francs le mètres carré, contre 70 francs pour la parcelle B. L'échange et la contrepartie financière est censé faciliter la construction d'une école maternelle sur la parcelle A, déjà bordée par un groupe scolaire. Il est avalisé par le conseil municipal en nombre 1916 et contresigné en dernière instance par le maire E. Pierre en janvier 1917.

La mairie, en entretenant un jeu d'acquisition et de vente de terrains avec la Société Immobilière et en obtenant périodiquement des terrains issus du démantèlement d'hoiries, parvient à maintenir et entretenir un prix du foncier qui lui est favorable. Ce faisant, elle se met en posture de négocier les offres qui lui sont faites et d'éviter de céder les terrains encore en sa possession à perte. La circulation globale des biens entre la Société Immobilière et la Mairie manifeste une série d'arrangements visant à favoriser les reventes postérieures des deux propriétaires fonciers.

### **3.2 Louer à tout prix ?**

La dynamisation du marché de l'immobilier est également perceptible à travers une série de demandes de location ayant lieu entre 1910 et 1917 émises plusieurs résidents du quartier<sup>105</sup>. Entre 1910 et 1917, quatre individus, François Lucas, mécanicien domicilié à Noailles, Etienne Taron, domicilié dans le quartier de Castellane et Philippe Hermier qui se présente comme « ex-contremaître des forges et des aciéries de Marseille », adressent des demandes

---

<sup>105</sup> 496 W 438 - 1915-1939 - Rue de Ruffi : locations, amodiation de terrain

de location de terrains et d'enclos non-utilisés. Les locations doivent remplir plusieurs clauses. La première est de payer le loyer à trimestre échu, puis de prendre à ses frais l'impôt des portes et fenêtres, le droit du timbre et d'enregistrement du présent, ainsi que la contribution foncière bâtie. En troisième lieu vient l'interdiction d'élever une construction sans accord préalable de la commune, puis l'élection de domicile se doit d'être faite à Marseille. Enfin, le bail est révocable à tout moment par la mairie avec trois mois d'avance. Un espace est prévu pour l'ajout d'un article additionnel. Ce dernier est rempli distinctement selon le profil du locataire, aussi semble-t-il que Lucas François qui aspire à louer le terrain pour y « établir un entrepôt de charbons et briquettes » et qui réside à Noailles, est soumis au paiement d'une caution équivalent à six mois de loyer, tandis qu'Aste Emile, qui réside à Montredon n'est soumis à aucune clause additionnelle. Un deuxième cas, celui de Briançon en 1911, entrepreneur de travaux publics, demande à louer pour cinq ans avec « jouissance immédiate » un terrain pour entreposer du matériel. En 1913, une note de service fait remonter au service de la voirie que le présent terrain, qui n'était d'aucune utilité à la mairie, n'en a apparemment pas non plus pour Monsieur Briançon. Pour cette raison, ce dernier cède son bail de location à deux négociants en bois, Messieurs Lauret et Mouren, qui voudraient y installer une scierie et établir pour ce faire un bail d'une durée ferme de 9 ans. Aucun document n'y fait cependant suite.

Les différents cas développés plus hauts marquent l'engouement naissant pour les enclos, terrains et parcelles non encore loués ou vendus. Du point de vue des locataires ou acquéreurs potentiels, les prix proposés par la mairie ne sont pas toujours convainquant, une inadéquation entre les loyers perdure et la négociation est systématique. La commune a encore des difficultés à louer les terrains, en témoigne les références avancées sur les prix de vente concédés aux derniers acquéreurs dans le quartier en date de 1894<sup>106</sup>. Par

---

<sup>106</sup> AMM - 496 W 438 - Voir le mémorandum pour le cas de l'entrepreneur Briançon.

ailleurs, la commune a intérêt à ce que les terrains soient utilisés pour créer une dynamique et rassurer les acquéreurs et locataires potentiels.

## **CONCLUSION**

Les aménagements dont on a eu connaissance traduisent un décalage fort entre les aspirations de la mairie en matière d'hygiène pour le quartier, l'identité des pétitionnaires et la forme de l'habitat réel. Les problèmes de vol sont mentionnés à plusieurs reprises et génèrent pour plusieurs propriétaires la volonté de cloisonner leurs propriétés respectives. Les demandes d'acquisition et de location diverses dénombrées à partir de 1905 illustrent la dynamisation du marché immobilier dans la décennie qui précède la Grande-Guerre. Ce sont majoritairement des petits industriels, ou entrepreneurs, qui exécutent les premiers aménagements. La mairie adopte une posture d'intransigeance face à eux, elle négocie âprement les conditions des ventes et locations qui font systématiquement l'objet d'un examen des précédentes valeurs immobilières et locatives concédées. Le prix du marché est maintenu fermement par la municipalité et il est probablement le fruit d'une connivence entretenue des échanges fonciers et immobiliers périodiques avec la Société Immobilière Marseillaise. Une telle attitude s'articule avec une réticence relative à prendre à sa charge certains aménagements sur ses propres terrains. Le problème à la veille de la Guerre, c'est encore celui de la rentabilité du quartier pour la municipalité et la Société Immobilière.

## CHAPITRE 5 : Une Belle-Epoque à la Villette ? 1896-1911

Le terme par lequel on désigne la période conduit volontiers à l'imaginer comme une période d'âge d'or. De grandes découvertes, notamment la révolution pasteurienne, améliorent considérablement la santé des gens, la mortalité infantile diminue fortement mais l'espérance de vie moyenne est encore autour de la cinquantaine. L'augmentation des ressources économiques d'une partie de la population laisse entrevoir pour certaines professions des possibilités de promotion sociale d'une génération à l'autre qui resurgissent sur le nombre d'enfant par foyer et par profession<sup>107</sup>.

Parallèlement, c'est une période où la croissance repart de plus belle, en France comme à Marseille. Entre 1896 et 1913, la reprise industrielle dynamise fortement le trafic de marchandises portuaire qui augmente alors de 72%<sup>108</sup>. L'historiographie récente sur le sujet, plus particulièrement le travail sur le patronat marseillais de Xavier Daumalin, a également montré que les industriels marseillais s'insèrent largement dans des dynamiques d'innovation techniques et commerciales, dont on se demande si elles induisent l'apparition de nouvelles professions déclarées parmi les ouvriers marseillais. Pour le cas villeteois donc, espace doté d'un appareil de production industriel mais également espace situé au carrefour du transit des marchandises, comment l'ensemble de ces évolutions sociales dans le monde du travail se traduisent-elles ?

D'autre part, les relations sociales entre patrons et employés sont marquées par le renforcement des mobilisations ouvrières à l'échelle nationale et locale, pourtant la structure familiale de l'entreprise est encore dominante à Marseille et perdure jusque dans l'entre-deux-guerres. La création de la

---

<sup>107</sup> Antoine PROST, *Les Français de la Belle Époque*, Paris, Gallimard, 2019, p326.

<sup>108</sup> Xavier DAUMALIN, « Les voies de la reconquête (1896-1929). Introduction », *Le patronat marseillais et la deuxième industrialisation, 1880-1930*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2014.

catégorie administrative « patrons/employeurs » dans les fiches de recensement à partir de 1901 traduit les reconfigurations à l'œuvre dans le monde du travail. Une analyse croisée avec les données de l'Indicateur Marseillais permet de mieux comprendre la structure et les dynamiques du marché du travail villetois et peut-être de discerner pour certains employeurs des pratiques paternalistes localement.

## 1. Démographie et milieu social du quartier villetois

### 1.1 Croissance de population, âges de la vies, milieux sociaux

La croissance du quartier peut s'apprécier par rapport à la croissance de la population globale. La cité phocéenne voit sa population augmenter de 19,5% entre 1896 et 1911<sup>109</sup>, à l'inverse la poussée démographique villetoise est moins prononcée, elle s'établit sur la même période à 10%. La conséquence d'une des vagues de démolition identifiée dans la matrice des propriétés bâties remaniée<sup>110</sup> de 1881 est d'entraver l'évolution simultanée de la croissance de la population urbaine globale et celle du quartier qui, entre 1896 et 1901, diminue de 7,2%. Pourtant La Villette reste un lieu d'affluence, la situation géographique du quartier draine une population constamment, qui, en cette période de croissance économique arrive en quête de travail. Affluence qui se vérifie par l'augmentation de la population entre 1901 et 1911 de 18,5%.

Tranches d'âges	1896	1901	1911	Total général
Erreurs	0,0%	0,1%	3,6%	1,3%
0-20	29,8%	32,5%	32,2%	31,5%
21-40	41,7%	40,1%	35,2%	38,9%
41-60	23,8%	22,5%	23,3%	23,2%
61 et plus	4,7%	4,9%	5,7%	5,1%
<b>Total général</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Tableau 3. Répartition de la population par tranche d'âge entre 1896 et 1911

<sup>109</sup> Nous avons calculé le taux de variation de la population pour les trois dates pour lesquelles nous disposons d'un effectif à comparer, à savoir 1896, 1901 et 1911 depuis les données trouvées dans Paul MASSON, J BOURRILLY et H BARRE, *Les Bouches-du-Rhône, Encyclopédie départementale. Troisième partie, Le sol et les habitants. T.13 La population*, Ed. Champion., Marseille, 1921, p2.

<sup>110</sup> P 4 1863-1866 – Matrice des propriétés bâties (suite de Séon banlieue), 1890-1915.

L'affluence pour le quartier pour des motifs de travail s'estime via de la répartition par âge de la population. La tranche d'âge que l'on désigne communément comme étant dans la force de l'âge est celle entre 21 et 40 ans ; cette dernière est légèrement plus présente dans le quartier que dans le reste de l'agglomération<sup>111</sup> (Voir Tableau.3). Une affluence qui se mesure également à l'échelle de la rue. Dans l'ordre décroissant d'importance, ce sont la Rue Chantérac (42,08%), l'Avenue d'Arenc (40,9%) et la Rue Peyssonnel (38,35%) dans lesquelles la tranche d'âge entre 21-40 ans est surreprésentée par rapport à la population globale. L'importance de la cohorte coïncide avec la composition des actifs entre 1896 et 1911, représentée à 46,83% par la tranche d'âge entre 21-40 ans. Parallèlement, autre point qui indique la fréquentation populaire du quartier, la sous-représentation des tranches d'âges les plus âgées par rapport à la population globale. 5,09% de la population appartient à la tranche d'âge des 61 et plus. En 1906 pour la cité phocéenne, cette classe d'âge représente 8,63% de la population totale. D'une rue à l'autre des niveaux sociaux distincts se dessinent, les plus âgés, sont plus représentés sur le Boulevard de Paris (7,58%) et la rue de Mirès (6,08%). C'est néanmoins la composition des ménages qui nous décrira au mieux les milieux sociaux les plus représentés d'une rue à l'autre.

---

<sup>111</sup> Les différentes classes d'âge sont réparties comme suit en 1906 pour l'agglomération Marseillaise : 0-20 ans – 30,63%, 20-40 - 38,34%, 41-60 – 22,40 %, 61 et plus : 8,63 % dans Paul MASSON, J BOURRILLY et H BARRE, *Les Bouches-du-Rhône, Encyclopédie départementale. Troisième partie, Le sol et les habitants. T.13 La population*, Ed. Champion., Marseille, 1921, p336.

## **1.2 Une population flottante constituée par des vagues migratoires ?**

La moyenne d'habitant par ménage diminue entre 1896 et 1911. La rupture est bien encore 1901, où elle passe de 3,8 à 3 et reste stable jusqu'en 1911. La forme des ménages montre cependant des signes contradictoires. Malgré le manque de sources déterminant la présence effective de garnis et d'hôtels meublés, la trace de ces derniers s'immisce dans les recensements à travers deux indicateurs. Le premier est la proportion de « pensionnaires » et « locataires » dans les liens déclarés entre les membres du ménage, le second est la taille des ménages. La proportion des premiers (locataires et pensionnaires) rassemble 215 individus en 1896 et contre seulement 23 en 1901, soit une diminution de 89% entre les deux dates. En 1911, on n'en trouve plus aucun. La taille des ménages de la même manière atteint des sommets en 1896, on trouve un ménage de 54 individus en 1896, trois au-dessus de 30 et cinq qui dépassent 15 individus.

Il faut remarquer le rôle prépondérant de Jean-Baptiste Rosso dans cette entreprise. Ce dernier, propriétaire du 111 avenue d'Arenc chapeaute une activité locative qui bénéficie à cinq ménages, cinq logements dont le nombre d'occupant est supérieur à 15 individus sur les neufs totaux sont localisés au n°111. La répartition professionnelle des pensionnaires et locataires de ces ménages semble attester d'une insertion encore fragile sur le marché du travail, nombre d'entre eux sont ou inactifs (21,3%) ou journaliers, manœuvres ou ouvriers sans spécialisation (44,8%). Parmi les journaliers, 33% ont entre 20 et 40 ans. Quarante des soixante-cinq journaliers sont italiens, vingt sont français. Parmi les actifs entre 20 et 40 ans, le secteur de travail le plus représenté est celui du bâtiment, 8 des 35 actifs, dont sept sont italiens. Ils travaillent comme menuisiers, terrassiers, plâtriers, plombiers et serruriers.

La présence de ces logements aux allures de garnis ou d'hôtels meublés est par ailleurs fortement concentrée sur l'Avenue d'Arenc, puis par ordre décroissant sur la Rue Chantérac et la Rue de Ruffi et Peyssonnel. Les familles

qui pilotent ces établissements travaillent en premier lieu dans l'hôtellerie et la restauration, sept des treize membres appartiennent à des ménages nucléaires (chefs, épouses, fils/fille, enfant, mère/père). Jean-Baptiste Rosso se déclare en 1896 marchand de vin, il fait ainsi figure d'exception pour le cas villetois. Les familles motrices de la densification du peuplement semblent se dédier exclusivement à leur activité de logeur ou logeuse, activité qui génère une rente locative irrégulière, parce qu'étroitement liée aux vagues migratoires<sup>112</sup>. A titre de comparaison avec les garnis des périphéries urbaines, la connexion avec l'industrie de la construction existe<sup>113</sup>, mais c'est avant tout la connexion avec une occupation passagère et temporaire qui est plus probante, compte tenu de la spécialisation professionnelle -supposée- des logeurs et du nombre de journaliers qui les fréquentent.

### **1.3 Pour des foyers aux caractéristiques d'une classe moyenne émergente?**

La structure des foyers caractérise en partie le milieu social d'un quartier. Antoine Prost en dresse un typologie, sommaire certes, mais qui est utile présentement pour identifier le bouleversement des structures familiales et donc le milieu social du quartier Villetois<sup>114</sup>. La Belle-Epoque est, par ailleurs, le témoin à l'échelle nationale d'une révolution en matière de natalité. La chute de la mortalité nous intéresse ici moins que la limitation de la

---

<sup>112</sup> L'afflux d'immigrants italiens fait apparaître un solde positif entre 1891 et 1896, dont le taux d'accroissement annuel nous reste cependant inconnu : « En dépit des crises, les dénombremens quinquennaux de 1881 à 1886, et de 1891 à 1896 laissent apparaître un bilan positif de deux mille personnes environ dans chaque cas », voir Renée LOPEZ et Emile TEMIME (dir.), *Histoire des migrations à Marseille. Tome 2 : l'expansion Marseillaise et l'invasion italienne (1830-1918)*, La Calade, Aix-en-Provence, Edisud, 1989, p69.

<sup>113</sup> Thibaut BECHINI, « Des villes migrantes : Marseille, Buenos Aires. Construire et habiter les périphéries urbaines au temps des migrations italiennes (1860-1914) » Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Ecole doctorale d'Histoire, Paris, 2020, p490-491.

<sup>114</sup> La typologie est la suivante : « Les couples avec ou sans enfants, avec ou sans domestiques, formaient en revanche les trois quarts des ménages d'un nouveau quartier bourgeois. Les ménages associant plusieurs générations, exceptionnels, ne se trouvaient que dans les quelques rues aristocratiques » décrite par A. PROST dans « Familles, femmes, enfants », *Les Français de la Belle Époque*, op. cit, p231.

descendance par foyer<sup>115</sup> puisque cette dernière peut retranscrire localement des évolutions sociales structurelles qui seraient typiques, pour certaines professions, d'une volonté d'ascension sociale propre aux couches moyennes émergentes. D'autre part, l'historiographie a démontré à de multiples reprises le lien étroit entre la formation de la classe moyenne et la construction des périphéries pavillonnaires<sup>116</sup>, qui est elle-même souvent le fait d'immigrants<sup>117</sup>. De telles analyses interrogent quant à la possibilité de transposer ce phénomène dans le cas d'une excroissance urbaine enclavée dans un environnement déjà urbanisé, ainsi qu'à la perméabilité des foyers d'immigrants aux pratiques évoquées en matière de natalité.

Sur l'ensemble de la période considérée ici, les ménages constitués entre 2 et 6 individus, dont les liens entre les membres sont exclusivement matrimoniaux, de filiation directe ou de domesticité, correspondent à 77,6% du total des foyers, ce qui serait potentiellement le signe d'un quartier bourgeois en voie de constitution. Leur part dans la population totale augmente de façon linéaire tout au long de la période. Pour ce qui est de la limitation en matière de naissance, le milieu social se distinguerait de façon croissante à travers la catégorie socio-professionnelle d'appartenance. En 1906, dans les Bouches du Rhône 19,2% des familles ont 1 enfant, c'est environ trois points de moins qu'à l'échelle nationale<sup>118</sup>. A la Villette, entre 1896 et 1911, le pourcentage de ménages nucléaires avec enfants composés de trois individus – soit avec un enfant au moins – représente un quart (25,5%) du total des ménages nucléaires avec enfants<sup>119</sup>. A cet égard, employés, commerçants et ouvriers devraient également avoir un comportement différent. Selon Antoine Prost, ce sont les

---

<sup>115</sup> *Ibid*, p249.

<sup>116</sup> T. BECHINI, *Des villes migrantes : Marseille, Buenos Aires. Construire et habiter les périphéries urbaines au temps des migrations italiennes (1860-1914)*, *op. cit.*, p514-565 ; Pierre MILZA, *Voyage en Ritalie*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2004, p370.

<sup>117</sup> C. VORMS, *Bâtisseurs de banlieue*, *op. cit.*

<sup>118</sup> P. MASSON, J. BOURRILLY et H. BARRE, *Les Bouches-du-Rhône, Encyclopédie départementale. Troisième partie, Le sol et les habitants. T.13 La population*, *op. cit.*

<sup>119</sup> Le filtre appliqué ici exclut tout autre lien déclarés qui ne fasse pas référence au ménage nucléaire (chef, épouse, époux, femme, mari, concubin, concubine, compagne, compagnon) ou à la filiation directe (enfant, fils, filles).

commerçants et les employés qui les premiers, soucieux de leur promotion sociale et bénéficiant de meilleures ressources économiques tendent à limiter leur descendance. En 1906, ils auraient donc 2,6 enfants pour 100 employés, alors que le chiffre irait jusqu'à 4,02 enfants pour 100 ouvriers<sup>120</sup>.

Dans les recensements compulsés, entre 1896 et 1911, le total de ménages avec enfants est de 81 pour les employés, 138 pour les commerçants et 244 pour les ouvriers<sup>121</sup>. Entre 1896 et 1911, les ménages nucléaires avec enfants, que l'on soit ouvrier, commerçant ou employé sont constitués pour deux tiers d'entre eux (entre 58,9% et 63,8%) de trois à cinq individus. Les transformations structurelles des foyers se distinguent toutefois par leur temporalité et en fonction de la nationalité.

Les comportements des ménages d'ouvriers en matière de natalité s'homogénéisent progressivement entre 1896 et 1911. Au début de la période analysée ici, 10,84% des ménages ouvriers sont composés de sept individus et une deuxième cohorte rassemble deux tiers des ménages ouvriers composés de 3 à 5 individus (64%). Peu à peu, la proportion de ménages ouvriers composés de trois individus devient plus importante, à eux seuls ils représentent en 1911 36,25% des ménages nucléaires ouvriers avec enfants et la cohorte de ménages plus nombreux, composés de sept individus ne dépasse plus 5% du total.

Les ménages de commerçants ressemblent à ceux des ouvriers en 1896, deux cohortes aux part similaires distinguent deux comportements en matière de natalité, ceux constitués de trois à cinq individus et ceux de huit individus. Toutefois, le décrochage intervient dès 1901 plus précocement et plus brutalement, près d'un tiers des ménages nucléaires de commerçants avec enfants sont désormais composés de trois individus (29,63%) et les ménages de huit individus ne représentent plus que 3,7% du total. Le comportement le plus

---

<sup>120</sup> A. PROST, *Les Français de la Belle Époque*, op. cit, p249.

<sup>121</sup> Nous faisons remarquer ici qu'une colonne de codage annexe a été créée qui catégorise les ménages en fonction de la profession du père. Trois catégories -ouvriers, commerçants et employés- ont été constituées pour ce point, elles sont assez schématiques, mais elles permettent une première approche qui sera affinée au point suivant. Le détail des professions agrégées dans chacune est disponible en Annexe.

fréquent et constant chez les ménages nucléaires de commerçants est d'avoir au moins deux enfants, ils constituent continuellement environ 25% des ménages de commerçants sur l'ensemble de la période. La seule distinction frappante avec les comportements décrits par Antoine Prost se trouve chez les ménages d'employés, ces derniers sont composés pour 40% d'entre eux de trois individus en 1896, mais un cinquième est également composé de 6 individus. Cette tendance, bien qu'allant à la baisse jusqu'en 1911, reste marquée de 1901 à 1911, où elle constitue encore 20,8% puis 16,6% des ménages nucléaires d'employés avec enfants. Les ménages nucléaires d'employés avec enfants constitués de trois individus au début de la période ont tendance à s'agrandir entre 1901 et 1911, ceux de quatre et cinq individus représentent en 1911 42,8% du total.

Sur le plan migratoire, les ménages nucléaires avec enfants de commerçants de nationalités distinctes aboutissent aux mêmes tailles de famille, mais par des chemins détournés. Ce sont les ménages de commerçants français qui constituent la cohorte de ménages nucléaires les plus nombreux et dont le nombre tend à décroître, alors que les familles de commerçants italiens sont plus représentées parmi les ménages nucléaires avec enfants de trois à quatre individus et ce sur l'ensemble de la période. Les ménages nucléaires avec enfants d'ouvriers français sont d'une taille comprise pour 82,5% d'entre eux entre 3 et 6 individus, puis en 1911, plus de la moitié est constituée de 3 à 4 individus. Les ménages nucléaires d'ouvriers italiens avec enfants connaissent une trajectoire tout à fait différente. Deux groupes sont nettement discernables en 1896, le premier rassemble les ménages de 3 à 4 individus (39,13%) et le deuxième les ménages de 7 à 8 individus (30,04%). La taille des ménages nucléaires d'ouvriers italiens décroît progressivement, 48% sont de 6 à 7 individus en 1901. En 1911 76,2% sont constitués de 3 à 5 individus, la similarité très forte avec les ménages nucléaires d'ouvriers français qui sont en 1911 également constitués pour 79,6% d'entre eux de 3 à 4 individus peut constituer un autre élément probant pour arguer d'une sédentarisation et d'une

conformisation du contingent italien avec la population marseillaise globale<sup>122</sup>. Les ménages nucléaires avec enfants d'employés sont difficilement comparables entre français et italiens compte tenu de la faiblesse des effectifs envisagés.

## **2. Travailler à la Villette en période de croissance économique**

### **2.1 Autopsie du marché de l'emploi**

La proximité du quartier villetois des différents moyens de transport, qu'il s'agisse de la gare Saint-Lazare ou la gare de marchandises d'Arenc, sans parler des quais et des docks du nouveau port, devrait en faire un quartier particulièrement réceptifs à la dynamisation du trafic de marchandises. Tous les secteurs connaissent une intensification de leur activité qui se traduit tant à travers les importations que les exportations. Elle concernerait surtout les industries agroalimentaires (minoteries, raffineries de sucre, huileries), industries chimiques<sup>123</sup>. Quelle forme et quelle proportion prennent ces évolutions d'activité sectorielles dans la population villetoise ?

En premier lieu, la reprise vigoureuse de l'activité économique se traduit immédiatement dans la proportion des actifs à La Villette. 57,7% de la population totale est considérée comme active en 1896, dynamique qui s'accroît en 1901 où 64% de la population totale déclare avoir une activité. En 1911, la part des actifs dans la population totale décroît assez fortement, s'établissant à 48%. On s'efforcera d'expliquer les modalités de cette baisse et de discerner s'il s'agit davantage d'un changement dû à l'intensification du recours à la main d'œuvre immigrée par les industriels<sup>124</sup> ou bien s'il s'agit

---

<sup>122</sup> R. LOPEZ et E. TEMIME (dir.), *Histoire des migrations à Marseille. Tome 2: l'expansion Marseillaise et l'invasion italienne (1830-1918)*, op. cit, p101.

<sup>123</sup> « Entre 1896 et 1913, le trafic marchandises du port de Marseille augmente de plus de 72 % et atteint 8,9 millions de tonnes. Avec, là encore, des différences suivant les produits. Dans le même laps de temps, les importations de céréales augmentent ainsi de 46 %, celles de sucres bruts de 52 %, d'oléagineux de 60,5 %, de soufre de 70 % et de coton de 188 % ! Toujours au cours de la même période, les exportations de tuiles, briques et carreaux progressent de 63 %, celles de savons de 138 % et de sucres raffinés de 158 % » X. DAUMALIN, *Le patronat marseillais et la deuxième industrialisation, 1880-1930*, op. cit.

<sup>124</sup> *Ibid.*

d'avantage d'une amélioration de la condition sociale des habitants discernable à travers le taux d'emploi des épouses<sup>125</sup>.

	1896	1901	1911	Total général
<b>ACTIFS</b>				
<b>Femme</b>	15,1%	14,6%	12,5%	14,0%
<b>Homme</b>	42,4%	46,2%	36,2%	41,2%
<b>INACTIFS</b>				
<b>Femme</b>	24,4%	27,3%	35,0%	29,2%
<b>Homme</b>	18,1%	11,9%	16,3%	15,7%
<b>Total général</b>	100%	100%	100%	100%

Tableau 4. Répartition de la population active par sexe entre 1896 et 1911

Au regard du tableau ci-dessus, la composition de la population active est majoritairement le fait d'hommes. La participation des femmes dans le monde du travail est à la Belle-Epoque de l'ordre de 36% à l'échelle nationale. Or, la petite part des femmes dans la population active villoise de 1896 à 1911 transcrit peut-être une suffisance des ressources économiques des ménages. Toutefois, la part des enfants en bas âge (1 à 9 ans) augmente de façon croissante entre 1896 et 1911, passant de 8,92% à 12,34%. La part des jeunes enfants oblige à nuancer l'interprétation précédente puisque cela peut également expliquer la faible participation des femmes au monde du travail.

L'importance de la population active trouve potentiellement une autre voie d'explication, à travers la répartition des professions par secteur d'activité. La spécificité des secteurs de la métallurgie et de la mécanique villoise de la première période étudiée perd de l'importance, même si le secteur semble en voie de reconfiguration. L'Avenue d'Arcueil voit le nombre de professions associées à la métallurgie diminuer, plus particulièrement les fondeurs et les forgerons cèdent progressivement leur place aux mécaniciens. Le passage d'une société du travail manuel à une société mécanisée s'illustre à travers ce fait ainsi que dans la stagnation des professions de secteurs comme la confection.

<sup>125</sup> A. PROST, *Les Français de la Belle Époque*, op. cit.

L'électrification croissante qui concourt au mouvement de mécanisation est également perceptible à travers l'apparition progressive des artisans responsables de ce changement les électriciens, huit sur la période considérée.

## 2.2. Une hiérarchisation de plus en plus visible des rapports sociaux ?

La répartition de la population par catégorie socio-professionnelle permet de discerner les transformations structurelles de la société et non plus seulement sectorielles ou techniques. Catégorisation qui s'avère d'autant plus utile qu'à travers la deuxième révolution industrielle, les hiérarchies internes au monde usinier deviendraient plus complexes<sup>126</sup> et participent à expliquer l'émergence de la classe moyenne avec l'apparition des « cadres »<sup>127</sup>.

Catégorie socio-professionnelle	1896		1901		1911		Total
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	
Apprentis, écoliers, étudiants	0,1%	1	0,7%	7	5,5%	48	2,0%
Autres	2,2%	21	13,5%	129	0,2%	2	5,5%
Bourgeoisie	0,2%	2	0,4%	4	0,1%	1	0,3%
Classe moyenne de capacité	0,1%	1	0,1%	1	0,5%	4	0,2%
Classe moyenne d'entreprise	2,6%	25	0,9%	9	1,4%	12	1,7%
Employés à statut et petits fonctionnaires	0,5%	5	2,3%	22	6,0%	53	2,9%
Employés de commerce, de services divers	13,3%	127	8,9%	85	8,0%	70	10,1%
Ouvriers qualifiés, artisans	31,4%	299	27,6%	264	27,3%	240	28,8%
Ouvriers, journaliers, manœuvres	37,3%	355	33,0%	315	39,0%	343	36,3%
Petits patrons et petits commerçants	7,7%	73	10,1%	96	9,9%	87	9,2%
Professions qualifiées	0,4%	4	0,6%	6	0,5%	4	0,5%
Sans qualification	4,1%	39	1,8%	17	1,8%	16	2,6%
<b>Total général</b>	<b>100%</b>	<b>952</b>	<b>100%</b>	<b>955</b>	<b>100%</b>	<b>880</b>	<b>100%</b>

Tableau 5. Répartition de la population active par catégorie socio-professionnelle entre 1896 et 1911

Entre 1896 et 1911, la Villette reste à première vue un quartier ouvrier qui rassemble plus de la moitié des actifs. Une troisième catégorie prend de l'importance, celle des employés de commerce et de services divers. Le nombre d'employés à statuts et petits fonctionnaires s'accroît sur l'ensemble de la

<sup>126</sup> Sylvie SCHWEITZER, « Industrialisation, hiérarchies au travail et hiérarchies sociales au 20<sup>e</sup> siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 2-48, 1997, p. 103-115.

<sup>127</sup> *Ibid.*

période.<sup>128</sup> Les petits patrons et petits commerçants occupent une part légèrement plus importante des actifs en 1911. Les professions que l'on considère comme appartenant aux classes moyennes d'entreprise et de capacité sont constituées de petits contingents qui tendent toutefois à s'installer de façon plus permanente dans la société villoise et manifestent une diversification du tissu social.

La classe moyenne d'entreprise est marquée par la présence forte de restaurateurs sur l'ensemble de la période, 27 entre 1896 et 1911, les logeurs, moins importants, apparaissent également en continu sur les trois années de recensement. Ce sont des professions qui diversifient légèrement les opportunités professionnelles aussi bien aux hommes qu'aux femmes, il y a quatre restauratrices et logeuses entre 1896 et 1901. La société est transformée par la prise d'importance des professions de la catégorie service, qui englobe la nouvelle fonction d'employés. La proportion de ces derniers augmente très fortement, de 80% entre 1896 et 1901 et de 68% entre 1901 à 1911. La hiérarchisation de l'univers industriel transparaît timidement à travers trois déclarations comme « chef », l'un dans une écurie, l'autre d'un train et enfin le dernier d'un chantier. La classe moyenne de capacité est constituée de professions en rapport avec la culture qui évoquent le phénomène que l'on pourrait désigner de façon anachronique comme de gentrification, il s'agit d'artistes, d'un photographe, d'un dessinateur et d'un sculpteur. Ils se font plus nombreux en 1911 bien qu'ils soient toujours très rares. Les restaurateurs sont dispersés dans l'ensemble des rues de façon à peu près équitables, même si les deux plus grosses cohortes se trouvent sur l'Avenue d'Arenc et le Boulevard de Paris. Les quelques chefs que l'on trouve sont quant à eux situés dans les premières voies de peuplement, l'Avenue d'Arenc, le Boulevard Mirabeau et la Rue Chanterac. Les employés sont quant à eux présents dans l'ensemble des

---

<sup>128</sup> Certaines variations sont dues aux critères retenus pour constituer la catégorie petits patrons et petits commerçants notamment via la question des chiffonniers. Leur nombre reste stable sur l'ensemble de la période, seulement ces derniers que l'on considère comme n'ayant pas besoin de qualification pour exercer leur profession sont rattachés à la catégorie « sans qualification » avant d'être déclaré comme petits patrons et petits commerçants à partir de 1901 s'ils se déclarent ainsi.

rues proportionnellement à la population qui s'y trouve et l'Avenue d'Arenc n'y fait plus exception.

L'âge est une donnée assez importante dans la trajectoire professionnelle des individus. Les ouvriers qualifiés et artisans sont davantage compris entre 20 et 40 ans. Le pourcentage d'individus entre 41 et 60 ans se déclarant à son compte ou exerçant une profession associée à la classe moyenne d'entreprise est plus élevé que celui des 20-40 ans. 14 % des actifs de 41-60 sont identifiés comme des petits patrons et commerçants et seulement 7% d'individus entre 20 et 40 ans. Les femmes entre 20 et 40 ans sont plus nombreuses dans le monde de la boutique, toutefois lorsque les hommes entre 41 et 60 quittent le monde de l'industrie, ils ont tendance à reprendre l'affaire familiale.

Le recours accru à la main d'œuvre étrangère est également fortement perceptible à La Villette. La répartition des actifs par nationalité montre qu'entre 1896 et 1901, la proportion d'actifs chez les non-nationaux est plus importante que chez les français. Les italiens dont on sait qu'ils sont davantage syndicalisés à cette période<sup>129</sup>, voient la part de leur actifs plus proche de celle des français, 60% d'actifs contre 55% parmi les français. Néanmoins, les espagnols, suisses et autres minorités ont une part d'actifs qui s'élève de 85% de la population totale à 100%. La répartition par catégorie socio-professionnelle et les professions qu'ils déclarent permet de voir si les habitants villetois sont aussi concernés par l'exercice des tâches les plus ingrates et dangereuses ou bien s'ils sont relativement préservés.

### **2.3 Familles, profession et voies d'ascension sociale**

En matière de mobilité sociale à la Belle Epoque, Antoine Prost identifie trois voies : l'école, l'entreprise et la famille. L'école républicaine et laïque

---

<sup>129</sup> R. LOPEZ et E. TEMIME (dir.), *Histoire des migrations à Marseille. Tome 2 : l'expansion Marseillaise et l'invasion italienne (1830-1918)*, op. cit ; X. DAUMALIN, *Le patronat marseillais et la deuxième industrialisation, 1880-1930*, op. cit.

semble être relativement bien installée après l'adoption des lois scolaires du 16 juin 1881 et du 28 mars 1882, sur la gratuité, l'obligation et la laïcité de l'enseignement public. Il s'agit ici de prolonger le point sur l'identification des foyers limitant leur nombre d'enfant et aspirant potentiellement à une promotion sociale pour le confronter ou le corrélérer avec la structure, la taille des foyers et l'ordre de naissance des enfants scolarisés<sup>130</sup>. Il s'agira également de confronter la démocratisation de l'enseignement imposée par les nouvelles lois d'autres indicateurs comme la nationalité et la taille des foyers et la population totale d'enfants.

Taille du ménage	1896		1901		1911		Total du nombre de ménage	Total du nombre d'écolier
	Nombre de ménages	Nombre d'écolier à l'intérieur du ménage	Nombre de ménages	Nombre d'écolier à l'intérieur du ménage	Nombre de ménages	Nombre d'écolier à l'intérieur du ménage		
2			1	1			1	1
3	1	1	3	5	11	11	15	17

<sup>130</sup> La catégorie « écolier » est assez floue et difficilement exploitable pour une étude structurelle de la scolarisation. Il est difficile de généraliser les résultats observables compte tenu de la cécité relative dont on souffre en faisant usage des seuls recensements. Des listes d'inscription scolaires pourraient seraient mieux adaptés à une telle mesure.

4	2	4	1	1	10	11	13	16
5			1	1	9	14	10	15
6			2	2	5	7	7	9
7			2	2	1	3	3	5
8					1	2	1	2
11	1	3					1	3
<b>Total général</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>37</b>	<b>48</b>	<b>51</b>	<b>68</b>

Entre 1896 et 1911, écoliers et apprentis font leurs premières apparitions dans les recensements. De 1901 à 1911, le nombre d'écolier et d'écolière a augmenté de 7,2%. Entre 1896 et 1911, la scolarisation et la formation professionnelle comme apprenti(e) concerne 22 filles contre 46 garçons et ce malgré l'ouverture d'une école de fille entre la Rue de Ruffi et la rue Mirès en 1898. 64 sur 68 ont moins de vingt ans et 50 ont moins de 17 ans. Le phénomène, au regard des seuls recensements appelle une nuance, la population totale d'individus compris entre 0 et 20 ans comprend 1496 individus sur les trois années de recensement considérées, ce qui fait des écoliers une infime minorité parmi les enfants. En 1896, il y a en moyenne deux écoliers par ménages, en 1901, 1,2 et 1,3 en 1911. La répartition des enfants scolarisés ou en apprentissage diffère également fortement selon la taille des ménages considérés.

Le tableau ci-dessus montre très clairement que le nombre d'enfants scolarisé ou en apprentissage est beaucoup plus important dans les ménages de plus petite taille, compris entre 3 et 5 individus. Une première différence apparaît à travers la nationalité, les écoliers sont majoritairement français, deux ménages espagnols inscrivent leurs enfants à l'école et la scolarisation des enfants de ménages italiens s'accroît entre 1896 et 1911. Ils se distinguent néanmoins car les premiers ménages italiens et espagnols qui déclarent avoir un enfant écolier ont des ménages plus grands, de sept à huit individus, tandis que les ménages sont plus représentés parmi les ménages de plus petite taille.

*Tableau 6. Répartition des écoliers dans les ménages en fonction de leur taille entre 1896 et 1911*

L'ordre de naissance des enfants a également son importance, en 1896 comme

en 1911, les parents de ménage nombreux privilégient la scolarisation des enfants nés au moins en troisième position.

### 3.Commerces, Industries et rapports sociaux

#### 3.1 L'Indicateur du Commerce de 1914

Activités	Nombre
Non-commerçant	54
Restauration	25
Commerce	21
Industrie	15
Métallurgie et Mécanique	10
Alimentation	10
Maritime	6
Coiffure	6
Débit de boisson	6
Hôtellerie	5
Habillement	5
Comestibles	5
Bâtiment	5
Bestiaux	5
Autres	3
Bois et Tannerie	3
Santé	2
Confection	2
Ameublement	2
Etablissement public	1
Textile	1
Infrastructure	1
<b>Total général</b>	<b>193</b>

Tableau 7. Répartition des entrées dans l'Indicateur Marseillais de 1914 par activité

Depuis 1885 les inscriptions dans l'Indicateur Marseillais ont augmenté de 91%, au total en 193 individus/activités sont inscrit(e)s à la veille de la Grande Guerre. La physionomie de l'Indicateur fait clairement apparaître une coexistence patente de commerces satisfaisant des besoins élémentaires avec des boutiques plus raffinées. La diversification des établissements et des activités fait apparaître un paysage urbain composite du point de vue social et morphologique dans lequel la division sociale de l'espace<sup>131</sup> prend une forme de mosaïque. La physionomie commerciale du quartier est dorénavant polarisée autour de la restauration, du commerce et de l'industrie, les activités liées à la métallurgie et la mécanique n'organisent plus à elles seules l'activité économique du quartier. L'usage de l'Indicateur est devenu majoritairement non-commerçant, dans cette catégorie, ce sont encore les « employés » qui s'y inscrivent, 28 au total. Dans la catégorie restauration, ce sont les bars que l'on dénombre en majorité, les lieux fondateurs de la sociabilité qu'étaient les cafés ont cédé le

<sup>131</sup> M. RONCAYOLO, *Les grammaires d'une ville, op. cit.*

pas aux bars. Du point de vue de la méthode retenue, nous avons volontairement souhaité distinguer de façon croissante des entrées moins nombreuses (cinq activités et moins) pour souligner le passage à une société de consommation, où la vente et le service ont pris le pas sur la production<sup>132</sup>.

Deux rues se distinguent par leur attractivité, le Boulevard de Paris et l'Avenue d'Arenc, sur lesquelles on dénombre respectivement 79 et 71 activités. Le Boulevard Mirabeau et la Rue Peyssonnel disposent quant à eux de 14 et 15 activités inscrites. Les rues intérieures au cadre spatial enregistrent moins d'activités, ces voies sont moins longues mais elles sont aussi davantage exclusivement résidentielles.

Les types d'activité renseignées distinguent socialement les rues. Le Boulevard de Paris est définitivement un gîte pour les employés à la Belle Epoque, mais c'est également à mesure que l'on se rapproche de la partie Nord, un pôle industriel. A la différence, l'Avenue d'Arenc et le Boulevard Mirabeau sont plus similaires, sur ces deux voie se trouvent une grande partie des établissements de la catégorie restauration. L'Avenue d'Arenc est la plus diversifiée, s'y trouve quantité de commerces qui s'adressent à la fois à une clientèle du passage mais également à une clientèle moyenne à aisée, on y trouve à la fois des commerces du type « bazar » comme un « tailleur à façons ».

Plusieurs points de nouveauté, tout d'abord les établissements ou les activités liées à l'industrie sont largement insérées dans le quartier. L'activité métallurgique et mécanique du quartier n'a pas réellement disparue, elle s'est industrialisée, on y trouve plusieurs vendeurs de « métaux » et de « tuyaux en fonte ». Autre nouveauté, la proximité des Abattoirs exerce une influence sur la place dévolue au bétail dans la physionomie industrielle. Le négoce de bétail s'est implanté, on trouve à la fois des commissaires en bestiaux ainsi que des établissements enregistrés sous l'étiquette « volailles », « vaches laitières » et « fourrages ». Deux huileries et graisses industrielles ainsi qu'une usine de

---

<sup>132</sup> Voir en annexe pour le détail de la catégorisation.

« légumes secs » -inscrite sur deux rues- marquent également la spécialisation largement alimentaire des espaces de productions de La Villette. La fabrique collective est devenue un espace de production dont les proportions sont devenues industrielles et partagées entre le négoce du métal et celui du bétail.

### **3.2 Affiner la stratification sociale avec l'Indicateur Marseillais**

L'Indicateur Marseillais se révèle être un excellent outil pour jauger de la complexification croissante des hiérarchies sociales et internes au monde industriel est en lien étroit avec l'importance croissante du progrès technique et des innovations dans le maintien de la rentabilité des industries<sup>133</sup>. Pour cela, une petite partie des héritiers des patrons des entreprises marseillaises s'applique à obtenir une culture scientifique et une meilleure formation en obtenant pour certains un diplôme d'ingénieur<sup>134</sup>. La formation « sur le tas » des héritiers de l'entreprise familiale reste indispensable et largement majoritaire, mais elle s'articule à une coopération croissante avec les nouveaux titulaires du savoirs. Ils se distinguent par les compétences dont témoigne leur niveau de formation, via le même diplôme auquel commencent à prétendre les futurs patrons. C'est précisément à une sorte de stratification des niveaux de compétence que l'on s'intéresse ici.

Ainsi, s'observe un cumul des compétences techniques pour certains ouvriers qui matérialise la complexification des rapports sociaux au sein de l'usine. La technicité croissante des procédés de production génère, notamment avec l'introduction et la diffusion de l'électricité dans l'industrie, l'apparition de spécialisation dans le maniement du cuivre - « tourneurs sur cuivre », « fondeur en cuivre », « chaudronnier sur cuivre »-. Spécialisation et distinction croissante qui se perçoit également dans la multiplication des ouvriers aux multiples

---

<sup>133</sup> S. SCHWEITZER, « Industrialisation, hiérarchies au travail et hiérarchies sociales au 20<sup>e</sup> siècle », art. cit.

<sup>134</sup> X. DAUMALIN, *Le patronat marseillais et la deuxième industrialisation, 1880-1930*, op. cit.

compétences, « constr-fondeur », « plombier-ferblantier », « modelleur-mécanicien », « serrurier-constructeurs », « constructeur-mécanique » ou encore pour les plus qualifiés d'entre eux « ingénieurs-constructeurs ».

L'importance différenciée de chaque entreprise semble également donner lieu à une des modèles de hiérarchisation qui se distinguent par leur mode de verticalisation des rapports sociaux. Sans disposer de suffisamment d'éléments pour réfléchir à des modèles réels d'organisation différenciés en fonction de la taille des entreprises, on constate que les petits-chefs<sup>135</sup> d'une grande entreprises peuvent se déceler parmi l'attribution d'une qualité en complément du métier, comme c'est le cas pour A. Izard qui s'enregistre comme « commis principal au P.L.M ». On imagine que les entreprises implantées localement se reposent à la fois sur ces travailleurs aux multiples compétences pour chapeauter un équipe ainsi que sur quelques « contremaîtres » dont le rôle croissant dans la pyramide des pouvoirs au monde usinier a déjà largement été soulignée dans l'histoire de la classe ouvrière.

On observe parmi les entreprises implantées localement quelques différences d'avec des entreprises d'envergure nationale comme le PLM. La délégation de la gestion de l'entreprise à un tiers de confiance s'illustre avec l'apparition de figures tutélaires du pouvoirs qui apparaissent dans l'Indicateur avec les titres d'« administrateur-directeur » ou de « directeur de la maison Gondois ». Ces figures de « fondés de pouvoir » par le patron-propriétaire peuvent s'expliquer de plusieurs manières. Les entreprises marseillaises dont l'organisation est familiale est encore largement prédominante peuvent s'extraire ou partager la gestion de ces dernières, ou bien parce que l'activité prend de l'importance, ou bien parce que les héritiers se détournent de l'activité paternelle sans se déposséder du patrimoine usinier. Leur rôle et leurs prérogatives précis nous sont inconnus à la lecture du seul Indicateur, en revanche leur profession se distingue par un titre et un statut de responsables.

---

<sup>135</sup> On reprend ici la typologie générale de l'article écrit par S. SCHWEITZER, « Industrialisation, hiérarchies au travail et hiérarchies sociales au 20e siècle », art. cit.

Les lieux de résidence de ces figures intermédiaires du savoir et du pouvoir sont les axes de communication majeurs : l'Avenue d'Arenc, le Boulevard Mirabeau et le Boulevard de Paris.

### **3.3 Types d'employeurs, entre recensements et Indicateur Marseillais**

La taille des entreprises et la capacité d'emploi des indépendants et des entrepreneurs divers enregistrés dans l'Indicateur Marseillais est partiellement reconstituable via le recensement. En croisant les noms des sociétés et des employeurs avec ceux saisis depuis l'Indicateur Marseillais, il est possible de donner une première approche des mobilités pendulaires dans le quartier. Au total entre 1901 et 1911, 450 individus déclarent un nom d'employeur identifiable, on en dénombre 196 différents et 218 individus se déclarent patron. Les employeurs ont été identifiés et catégorisés avec les noms saisis dans l'Indicateur Marseillais de 1914<sup>136</sup> ou via des sources secondaires<sup>137</sup>. Bien que le référentiel soit assez limité et sa précision discutable, il permet d'avoir une première approche de la capacité d'emploi des entrepreneurs viltois et plus largement du marché de l'emploi.

Entre 1901 et 1911, la croissance économique n'accroît pas seulement la capacité d'emploi du grand patronat marseillais, mais également et surtout celle des petits patrons. Le nombre d'employeurs distincts passe de 101 à 124 sur cette période. Le nombre d'employés par patron mesure la capacité entrepreneuriale des employeurs de la zone d'étude. Une telle mesure estime approximativement leur prospérité à une date donnée où la conjoncture économique leur est favorable. On constate que la croissance économique permet aux employeurs d'accroître leur capacité d'emploi, en 1901 neuf

---

<sup>136</sup> Aussi, ils ne sont à cet égard pas représentatif de l'ensemble de la période et nous raisonnons par approximation.

<sup>137</sup> Essentiellement grâce à l'index des entreprises de X. DAUMALIN, *Le patronat marseillais et la deuxième industrialisation, 1880-1930, op. cit.*

employeurs ont un seul employé, en 1911 c'est 19. Les employeurs capables d'avoir plus d'un employé appartiennent à de secteurs différents et certains ne semblent adapter leur main d'œuvre à la conjoncture sans toutefois en être dépendant.

En 1901, l'entreprise de transit de marchandise des Docks Phocéens emploie à elle seule 14 employés, ce qui en fait le plus gros employeur local. Puis viennent par ordre décroissant d'importance, 3,5 employés par patron dans l'industrie oléagineuse, 2,7 dans la métallurgie, 2,5 dans la restauration. En 1911, l'implantation du négoce de métaux de Gustave Gondois génère une manne locale d'emploi, à lui seul, il dispose de 11 employés. En 1911, les docks emploient 6 employés parmi les habitants villetois, par ailleurs, l'implantation de Gustave Gondois ne semble pas contrevenir à la capacité d'emploi des métallurgistes dont le nombre moyen d'employé par patron est de 2,5. En revanche, la croissance économique bénéficie fortement à un boucher qui peut employer à lui seul 4 individus. On trouve également 3 employés dans un meublé, et trois autres chez un marchand de vin du coin, deux chez un commissaire en bestiaux, et deux autres chez un vendeur de bâches et prélaris. Ces indicateurs contribuent également à indiquer que la consommation de biens est accrue à cette période, autre signe indirect peut-être, de l'enrichissement relatif d'une partie des habitants de cette zone de la ville.

Le nombre d'employés par patron laisse entrevoir toutefois la fragilité économique de nombreux employeurs, 75% d'entre eux ont entre 1 et 2 employés. Une minorité d'entreprise est capable d'avoir entre 3 et 38 employés, huit entreprises emploient dix employés ou plus. Sur les 522 pour lesquels on dispose d'une information à cette période, c'est relativement peu, au demeurant, près de 752 actifs n'ont rien déclaré, ce qui laisse une marge d'erreur considérable. Les 752 actifs n'ayant déclaré aucun employeur peuvent par ailleurs être un indicateur de la politique patronale vis-à-vis de la gestion de la main d'œuvre, sans toutefois qu'on puisse l'affirmer. Le marché du travail marseillais est anciennement caractérisé par un renouvellement fréquent de la

main d'œuvre ouvrière<sup>138</sup>, un autre indice d'une telle politique repose dans le nombre d'individus journaliers qui déclarent dans la colonne réservée à l'identité de l'employeur « divers », on en dénombre sur la période considérée 606.

La connexion de la Villette avec le reste de la cité phocéenne est évidente entre 1901 et 1911, 178 actifs travaillent à l'extérieur du quartier. Néanmoins, déclarer l'identité de son employeur est très fréquent lorsqu'on vit dans les environs de son lieu de travail, sur la période 1901-1911, 344 individus travaillent pour un employeur du quartier.

## **CONCLUSION**

La Belle-Epoque, bien qu'elle reste une période marquée par la violence et la dureté de la vie pour la majorité des français est également la période où émerge une couche moyenne. La Villette est un quartier particulièrement représentatif de cette couche moyenne émergente, nombre d'indicateurs s'accumulent en faveur de cette interprétation. Les indicateurs de diverses natures, démographiques, sociaux et professionnels vont dans ce sens. Ils ne recouvrent cependant qu'une très faible part de la population qui reste très majoritairement ouvrière et soumise à la politique de recrutement local qui fait régulièrement appel à une main d'œuvre temporaire et constamment renouvelée. Ces transformations sociales rencontrent toutefois un coup d'arrêt brutal avec l'avènement de la Première Guerre Mondiale, qui refonde profondément et durablement la population marseillaise comme celle de La Villette.

---

<sup>138</sup> Renouveau de la main d'œuvre présenté par Xavier Daumalin comme un « fort *turn-over* »  
*Ibid.*

## **CHAPITRE 6 : La Grande-Guerre à la Villette, rupture totale avec le XIXème siècle ?**

Antoine Prost conclut d'un mot l'ouvrage sur la Belle-Epoque par une référence à la Grande-Guerre : « On basculait de la guerre du XIXème siècle dans celle du XXème. La société française en sortirait profondément transformée »<sup>139</sup>. De fait, la Grande Guerre occasionne, sur le plan démographique déjà, la mobilisation d'un contingent plusieurs millions d'hommes et tout autant de morts sur le champ de bataille<sup>140</sup>. C'est un bouleversement profond de la structure de la population française, qui s'articule à la question migratoire, dont on cherchera les traces et leur importance dans la société villeteoise. Rupture également à l'échelle internationale, à la fois pour les dénationalisés Russes et Arméniens qui débarquent à Marseille en quête de refuge<sup>141</sup>.

Rupture fondamentale dans le monde du travail également, puisqu'elle désorganise fortement une partie du monde usinier qui était jusqu'alors majoritairement fréquenté par des hommes. La guerre bénéficierait donc à l'insertion d'une main d'œuvre féminine dans des usines mécaniques où elle était jusqu'alors largement masculine<sup>142</sup>. Pourtant, pour Xavier Daumalin, la période, si elle est bien marquée par une pénurie de main d'œuvre, ne constitue pas une discontinuité fondamentale pour Marseille dans l'histoire du capitalisme industriel local<sup>143</sup>. La main d'œuvre n'est par ailleurs pas

---

<sup>139</sup> Antoine PROST, *Les Français de la Belle Époque*, Paris, Gallimard, 2019, p335.

<sup>140</sup> Philippe BOULANGER, « Les conscrits de 1914 : la contribution de la jeunesse française à la formation d'une armée de masse », *Annales de Démographie historique*, 1-103, 2002, p. 11-34.

<sup>141</sup> Anouche KUNTH, *Exils arméniens: du Caucase à Paris, 1920-1945*, Paris, Belin, 2016.

<sup>142</sup> Yvonne DELATOUR, « Le travail des femmes pendant la Première Guerre Mondiale et ses conséquences sur l'évolution de leur rôle dans la société », *Institut Historique Allemand*, , 1974 ; Sylvie SCHWEITZER, *Les femmes ont toujours travaillé: une histoire de leurs métiers, XIXe et XXe siècle*, Paris, Jacob, 2002.

<sup>143</sup> Voir : « Les années 1914-1918 constituent en effet une période particulière dans l'histoire du capitalisme industriel, ne serait-ce que par l'ampleur du dérèglement des échanges internationaux, l'importance des problèmes de pénurie de matières premières et de main-d'œuvre, l'accélération des innovations, l'inflation et la montée en puissance d'un État régulateur à travers l'économie de guerre et la création des consortiums. En même temps, cette période ne constitue par une

exclusivement féminine et les foyers de recrutement du patronat marseillais compensent la mobilisation de la main d'œuvre italienne par une sollicitation croissante de travailleurs espagnols. Ainsi, la Grande-Guerre serait à la fois un évènement qui rompt avec un long XIX<sup>ème</sup> siècle et pose la question de la stabilité de la structure sociale acquise dans ce dernier<sup>144</sup>. Enfin, la période est une rupture d'ordre générationnelle qui conclut un cycle d'intégration italienne.

## **1. Les traces de la guerre**

### **1.1 La contribution militaire viltoise à la Grande-Guerre**

L'entrée en guerre de la France dans la Première Guerre Mondiale nécessite la mobilisation générale des hommes entre 20 et 48 ans<sup>145</sup> pour constituer une armée de plusieurs millions d'hommes. La mobilisation des hommes italiens nés entre 1875 et 1897 à partir de 1915 déstabilise certaines usines et industries, qui avaient jusqu'alors plutôt été épargnées par les pénuries de main d'œuvre<sup>146</sup>.

Grâce aux informations contenues dans les recensements de 1911 à 1926, on estime la contribution des habitants viltois à la Guerre. C'est une estimation du nombre de morts qui comporte plusieurs limites, on oublie tout d'abord des mobilités géographiques sur lesquelles nous n'avons aucune visibilité. Deuxième limite, il est impossible de discriminer réformés et non-réformés. Enfin, troisième limite, l'appréciation via le seul recensement ne permet pas de prendre en compte les individus décédés avant l'entrée en guerre.

---

discontinuité fondamentale pour Marseille. Si des usines ont parfois été coupées de leurs marchés, elles n'ont pas été bombardées par l'artillerie, occupées et l'économie de guerre n'a pas vraiment contribué à introduire de façon durable de nouvelles productions ou des recompositions sectorielles. » Xavier DAUMALIN, « Les voies de la reconquête (1896-1929). Introduction », *Le patronat marseillais et la deuxième industrialisation, 1880-1930*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2014.

<sup>144</sup> Pour l'auteur, la stabilité de la composition sociale prolétarienne de Marseille à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle serait la « Confirmation à la fois d'une conjoncture et d'une structure acquise » dans Marcel RONCAYOLO, *Les grammaires d'une ville: essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, 1996, p157.

<sup>145</sup> Antoine PROST, « Chapitre 1. La mobilisation générale » *La grande guerre expliquée à mon petit-fils*, Paris, Seuil, 2005.

<sup>146</sup> Renée LOPEZ et Emile TEMIME (dir.), *Histoire des migrations à Marseille. Tome 2 : l'expansion Marseillaise et l'invasion italienne (1830-1918)*, La Calade, Aix-en-Provence, Edisud, 1989, p157-160.

Malgré cela, nous avons reconstitué l'année de naissance de chaque individu en fonction des années de recensements. Ainsi, nous avons pu isoler les classes d'âges mobilisables à partir de 1914, qui comprend tout d'abord tous les hommes nés entre 1866 et 1894, auquel on ajoute les nouveaux conscrits, adjoints au contingent général d'année en année, qui comprend donc les hommes nés entre 1895 et 1901.

Tout d'abord, la contribution générale s'apprécie via la part des mobilisables dans la population totale, qui passe de 31,7% en 1911 à 22,6% en 1921. Les plus vieux sont les moins épargnés par la guerre et le tribut payé par les jeunes est beaucoup moins lourd. Parmi ceux qui ont 28 ans et moins au moment où la guerre éclate<sup>147</sup>, seulement six années de naissance sur 16 voient leur contingent diminuer. Sur ceux qui ont entre 29 et 48 ans, seulement la génération née en 1874 connaît une augmentation de sa part dans la population totale, toutes les autres diminuent entre 1911 et 1921. C'est un lourd tribut qui s'esquisse en creux pour la population villoise, dont le peuplement était majoritairement le fait de familles ouvrières qui constituait une grande part de la population active. Tribut qui pèse durablement dans la société villoise, compte tenu de la diminution continue de la part de cette cohorte entre 1921 et 1926 pour 33 des 36 années de naissance considérées.

## **1.2 Bilan social et familial du passage de la guerre**

La contribution militaire des hommes villois à la Grande Guerre doit également être articulée à la question de la structure des ménages. Les recensements se révèlent être d'assez mauvais outils pour distinguer l'importance des mutilés et des veuves de guerre qui en réchappent. Le seul mutilé de guerre dont on ait la trace explicite dans les recensements a été identifié en 1921, Horace Sinibaldi vit seul à 25 ans au 76 du Boulevard de Paris.

---

<sup>147</sup> Soit tous ceux dont l'année de naissance est égale ou postérieure à 1886.

Les veuves de guerre, si elles ne sont pas notées « Veuves » directement par l'agent recenseur, peuvent s'identifier à la fois à travers la structure des ménages et la forme des foyers monoparentaux, ou encore par l'augmentation de leur nombre en tant que cheffes de ménages. Force est de constater que le nombre de « chef » de ménage de sexe féminin de nationalité française diminue continuellement sur la période 1911-1926. Seuls les ménages, pris isolément, de structure simple avec des femmes comme cheffes de ménage augmentent, tous les autres voient leur part diminuer comme la part des ménages avec des hommes en tant que chefs.

De façon un peu plus fine, la forme des foyers des femmes des mêmes classes d'âges que les mobilisables atteste également d'une baisse ou du maintien du même nombre de ménages nucléaires, monoparentaux, de cohabitation<sup>148</sup>. Seuls les ménages étendus voient leur nombre croître, ainsi que quelques couples. Le nombre d'enfants répartis par sexe en fonction de la taille des ménages montre une augmentation commune chez les filles et chez les garçons dans les ménages de 7 et 9 individus entre 1911 et 1921<sup>149</sup>. La baisse du nombre d'individu par ménage est également très similaire d'une taille de ménage à l'autre.

La part des veuves dans la population totale est difficilement constatable. De la difficulté apparente de les comptabiliser, nous avons finalement opté pour une comparaison de la part des femmes nées dans les mêmes années que les classes d'hommes mobilisables dès 1914<sup>150</sup>. Une forte interrelation entre les variations de population des années de naissance d'hommes et de femmes nés entre 1866 et 1873 apparaît. L'interrelation est moins effective que dans les cohortes de femmes nées entre 1878 et 1901. Néanmoins, une telle corrélation des deux variables aura néanmoins eu le -triste- mérite d'identifier avec plus de certitude un des motifs du choix résidentiel. Il est très fortement lié à la

---

<sup>148</sup> Voir tableau en annexe.

<sup>149</sup> La répartition du nombre d'enfants par sexe et par taille de ménages est faite d'effectifs de population comparables entre 1911 et 1921, mais le nombre d'enfants en 1926 est si différent qu'il est difficile de considérer l'effectif comme représentatif.

<sup>150</sup> Voir tableau en annexe.

manne d'emploi masculin que génère le quartier comme à la réduction des perspectives d'emploi auxquels peuvent prétendre les femmes plus âgées, qui conduit à opter pour un changement de résidence.

### **1.3 Les conséquences sur la réorganisation du marché du travail**

La distinction des comportements des femmes en fonction des années de naissance, est un indice probable de la réorganisation du marché du travail provoquée par la pénurie de main d'œuvre masculine dans les usines mécaniques et pour le cas marseillais plus spécifiquement, dans les huileries. Deux phénomènes contradictoires ont lieu avec La Grande-Guerre qui méritent qu'on interroge la conjonction de ces deux réalités localement. A l'échelle nationale, c'est plus largement un moment d'élargissement général des perspectives professionnelles féminines<sup>151</sup>. Dans le monde usinier spécifiquement, c'est l'occasion d'une féminisation de certains secteurs, notamment mécanique, dans lesquels la rationalisation croissante du travail favorise désormais les qualités qu'on considère comme innées chez les travailleuses - qui jusqu'alors les en excluaient-, favorisant du même coup un nouveau mode d'organisation du travail dit « à la tâche »<sup>152</sup>. Localement, la participation féminine aux différentes usines est plus complexe à déterminer. D'une part parce les dates auxquelles sont effectuées les recensements permettent difficilement de quantifier précisément le recours croissant aux femmes aux moments où les problèmes de pénurie se posent. Une relative cécité qui s'explique probablement par le retour à des pratiques de recrutement parmi les immigrants récents et peu revendicatifs<sup>153</sup>, sans que les auteurs que nous ayons lu aient mentionné la question de la participation des femmes marseillaises au monde industriel local pendant la guerre de 1914-1918.

---

<sup>151</sup> S. SCHWEITZER, *Les femmes ont toujours travaillé, op. cit.*

<sup>152</sup> *Ibid.*

<sup>153</sup> X. DAUMALIN, *Le patronat marseillais et la deuxième industrialisation, 1880-1930, op. cit.*

La participation des femmes à l'effort de guerre s'observe tout d'abord à travers la part de femmes inactives entre 1911 et 1921, qui passe de 70% à 62% de la population totale de femmes. D'une rue à l'autre, la différence du pourcentage d'inactives dans la population totale est très forte. Le Boulevard de Paris illustre la plus grande diminution de la part des femmes inactives entre 1911 et 1921, cette dernière passant de 81% à 65%. La contribution féminine à l'effort de guerre semble majoritairement d'ordre textile, en témoignent les onze déclarations de professions relatives à ce secteur de production. Du général au particulier, on trouve des couturières, des brodeuses, des tailleuses, des pantalonnières, des casquettières, des chemisières, des corsetières des culottières et une femme se déclarant cordonnier. L'insertion constatée des femmes dans le milieu métallurgique à l'échelle nationale se perçoit également à la Vilette, secteur auquel elles ne se cantonnent pas. Les femmes s'immiscent également dans le monde portuaire, maritime et dans une moindre mesure dans les transports<sup>154</sup>.

La faiblesse des premiers effectifs observés doit cependant s'accommoder d'un cadre d'analyse qui tient compte des pratiques locales de gestion et de renouvellement de la main d'œuvre. Les femmes rejoignent des secteurs d'emploi masculin en étant soumises aux mêmes conditions d'emploi que leurs homologues masculins. C'est un élément qui est perceptible à travers la féminisation du terme de journalier, bien que ce dernier existe déjà avant 1911 est déjà relativement fréquemment employé en 1911, c'est le terme masculin qui est d'usage courant « journalier » est employé par 72 femmes sur 99 de la catégorie « Ouvriers, journaliers, manœuvres » en 1911 ; en 1921, 36 femmes sur 66 emploient le terme « journalière » dont l'usage devient plus fréquent par rapport au masculin. Le terme est par ailleurs employé de façon équivalente peu importe la tranche d'âge considérée, signe d'une cohésion grandissante entre femmes déclassées ? Aucun élément annexe ne permet de l'affirmer.

---

<sup>154</sup> Voir en annexe la catégorisation des professions par secteur d'activité.

Un autre élément qui permet de jauger de la transformation du monde du travail à l'œuvre dans le quartier villetois comme ailleurs : le genre des professions. L'introduction des femmes dans les secteurs masculins donne lieu à une augmentation du nombre de professions, auparavant exclusivement exercées par une main d'œuvre masculine, déclarées par des femmes. Bien que moins importantes en valeur absolue qu'en 1911, plusieurs d'entre elles sont des professions d'ouvriers qualifiés qui nécessitent des qualités d'adresse et de précaution souvent prêtées au genre féminin. On trouve ainsi entre 1921 et 1926 des femmes se déclarant : frappeur, tonnelier, verrier, lithographe, typographe, chaudronnier, mécanicien, chauffeur, forgeron, étameur, serrurier ou encore métallurgiste.

Néanmoins à La Villette, ces diverses transformations ne semblent pas avoir donné lieu à des transformations structurelles durables pour le monde industriel, exception faite d'une femme, Julie-Marie Silvani, née en Corse du Sud, dans la ville d'Ucciani, qui déclare bénéficier du statut d'employée pour la compagnie du P.L.M. En effet, entre 1921 et 1926, un étiolement considérable de la diversité des professions déclarées par des femmes déclinées au masculin est constatable. D'autant plus que l'effort de guerre n'a pas été seulement assuré par l'introduction des femmes dans les usines marseillaise, mais également via le choix de nouvelles zones de recrutements. Un renouvellement majeur en matière de foyers d'émigration débute et renouèle les possibilités d'exploitation d'une main d'œuvre peu qualifiée et peu syndicalisée.

## **2. De « nouveaux recrutements » pour entretenir une structure acquise ?**

### **2.1 Un délaissement du quartier abordé au travers des migrations internes**

L'ajout de la catégorie « ville de naissance » aux recensements permet d'affiner les itinéraires géographiques et sociaux identifiés jusqu'alors. C'est également un élément important pour l'analyse du fonctionnement du système

port-industrie et de la structure du marché du travail associé, souvent présentée comme caractéristique de la cité phocéenne.

Naissance et tranches d'âge	1911		1921		1926		Total général
<b>Nés à Marseille</b>							
<i>Erreurs</i>	4	0,3%		0,0%		0,0%	4
<i>Tranche d'âge 0-20 ans</i>	308	24,4%	258	23,5%	51	9,1%	617
<i>Tranche d'âge 21-40 ans</i>	204	16,2%	152	13,8%	36	6,5%	392
<i>Tranche d'âge 41-60 ans</i>	111	8,8%	100	9,1%	25	4,5%	236
<i>Tranche d'âge 61 ans et plus</i>	25	2,0%	13	1,2%	3	0,5%	41
<b>Nés ailleurs</b>							
<i>Erreurs</i>	18	1,4%	2	0,2%	3	0,5%	23
<i>Tranche d'âge 0-20 ans</i>	94	7,4%	71	6,5%	92	16,5%	257
<i>Tranche d'âge 21-40 ans</i>	240	19,0%	245	22,3%	162	29,0%	647
<i>Tranche d'âge 41-60 ans</i>	203	16,1%	195	17,7%	132	23,7%	530
<i>Tranche d'âge 61 ans et plus</i>	55	4,4%	64	5,8%	54	9,7%	173
<b>Total général</b>	<b>1262</b>	<b>100%</b>	<b>1100</b>	<b>100%</b>	<b>558</b>	<b>100%</b>	<b>2920</b>

Tableau 8. Répartition de la population française entre nés ou non nés à Marseille par tranches d'âge entre 1911 et 1926

La répartition de la population par tranche d'âge qui distingue, entre 1911 et 1926, la part des individus originaires de Marseille des autres établit avec force la baisse de la fréquentation du quartier par les autochtones phocéens. En 1926, sur 558 français vivant à la Villette, ceux qui sont nés à Marseille ne représentent plus que 20,6% de la population totale, contre 47,5% en 1921 et 51,6% en 1911. Il semble que le délaissement du quartier par les phocéens se vérifie à travers la baisse progressive de la part de ces derniers dans la catégorie d'ouvriers, journaliers et manœuvres sans qualification. Hommes comme femmes ne trouvent plus à s'employer même dans ces conditions précaires et ce sans qu'une augmentation significative dans d'autres secteurs soit perceptible. Les hommes de nationalité française nés à Marseille sont pour 17% d'entre eux des ouvriers sans qualification en 1911, ils ne sont plus que 13% en 1921 et 9,8% en 1926. Les femmes, déjà assez peu nombreuses parmi ces professions non-qualifiées<sup>155</sup> voient leur taux d'emploi dans ce secteur

<sup>155</sup> La part des femmes nées à Marseille de nationalité française parmi les ouvriers, journaliers et manœuvres oscille entre 8 et 7% de 1911 à 1921.

diminuer fortement, en 1926, moins de 2% d'entre elles sont affiliées à cette catégorie. Néanmoins, hommes comme femmes de nationalité française et nés à Marseille voient leur part parmi les employés de commerce et de service divers légèrement augmenter entre 1911 et 1921 et rester stable en 1926, passant ainsi de 5,2% à 9,5%. Les Français qui ne sont pas nés à Marseille, tout département d'origine confondu, Bouches-du-Rhône inclus, restent plus représentés dans cette catégorie d'ouvriers non qualifiés, elle est comprise entre 23,3% et 15% entre 1911 et 1926. Part qui est donc comparable à celle de la population active totale, comprise sur la même période entre 19,8% et 15,1%.

Une répartition de la population par département élargit le même phénomène que pour natifs de la cité phocéenne à l'ensemble des natifs des Bouches-du-Rhône. Il concerne de la même manière les individus originaires des départements limitrophes -Gard, Vaucluse, Var-. Lorsqu'on étend à une zone concentrique plus vaste qui comprend l'ensemble des départements français du littoral méditerranéen et ceux au Nord du Vaucluse, du Gard et du Var, le phénomène est le même à ceci près qu'il ne se traduit pas systématiquement par une augmentation du nombre d'employés de commerce et de service divers, excepté pour la cohorte originaire des Alpes-Maritimes. Les individus originaires de Corse se distinguent selon qu'ils sont du Nord ou du Sud de la Corse. Ceux qui viennent du Sud voient leur nombre parmi les ouvriers sans qualification baisser, mais moins vite et moins radicalement que ceux de Haute-Corse. De manière générale, il semble que les individus qui viennent de Haute-Corse s'emploient plus facilement dès 1921 comme employés de commerce, ils sont 14 contre 4 de Corse du Sud.

Exception faite des départements déjà abordés, on constate à l'échelle nationale une baisse de la diversité des origines départementales entre 1911 et 1926. Avant la Guerre, on trouve des individus originaires de 81 départements différents sur les 112 totaux<sup>156</sup>, il n'y en a plus que 73 en 1921 et 42 en 1926. Le

---

<sup>156</sup> 112 départements à l'exclusion de ceux que nous avons déjà mentionnés à savoir : Bouches-du-Rhône, Gard, Vaucluse, Var, Haute-Corse, Corse du Sud, Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Ardèche, Drôme, Alpes de Haute Provence, Alpes-Maritimes.

recours à la main d'œuvre originaire de l'Algérie coloniale ne semble pas aussi fréquent localement que dans le reste de la ville. On constate toutefois une baisse de plus de moitié de la main d'œuvre née en Algérie entre 1911 et 1921, malgré une hausse légère entre 1911 et 1926. Les chiffres passent de 37 en 1911, à 12 en 1921 et 18 en 1926. La structure par famille montre par ailleurs qu'il ne s'agit pas que travailleurs isolés en 1911 mais bien plus de ménages familiaux aux origines composites qui s'installent davantage dans le quartier villeteois, tandis qu'en 1926, ce ne sont que des ménages complexes et simples avec de la famille éloignée.

## 2.2 De la migration de travail à l'immigration totale ?

Parallèlement à cette recomposition des origines régionales, la « brusque accélération de l'histoire »<sup>157</sup> se juge également à l'aune du recours grandissant à la main d'œuvre espagnole. Entre 1911 et 1921, on passe de six à onze nationalités différentes déclarées. La présence d'étrangers italiens devient minoritaire en 1921, passant derrière la présence d'étrangers espagnols.

Nationalités déclarées	1911	1921	1926	Total marginal
Italienne	325	218	104	647
Espagnole	96	342	49	487
Anglaise	3	3		6
Allemande	1			1
Autres	1			1
Belge	1			1
Grecque		4	2	6
Arménienne			4	4
Suisse		2	3	5
Irlandais		1		1
Russe		8	5	13
Brésilienne		4		4
Turque		5	1	6
Colonies françaises		6		6
Egyptienne		2		2

<sup>157</sup> R. LOPEZ et E. TEMIME (dir.), *Histoire des migrations à Marseille. Tome 2 : l'expansion Marseillaise et l'invasion italienne (1830-1918)*, op. cit.

<b>Total marginal</b>	<b>427</b>	<b>595</b>	<b>168</b>	<b>1190</b>
<b>Total général</b>	<b>1726</b>	<b>1700</b>	<b>728</b>	<b>4154</b>

Tableau 9. Répartition de la population par nationalité entre 1911 et 1926

S'il semble que l'on se soit « ingénié » à attirer une main d'œuvre temporaire d'origine espagnole, les caractéristiques des ménages de ces derniers montrent une présence d'isolés relativement faible. En 1921, 11 ménages d'isolés de nationalité espagnole sur 87, chiffre que l'on peut sembler-il grossir, compte tenu de la proportion importante de « locataire(s) » espagnols, lien affilié aux ménages complexes, 22 au total. Il s'agit en effet du premier lien déclaré après ceux affiliés au ménage nucléaire. Si une présence espagnole est perceptible depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle à Marseille, il semble que la Grande-Guerre soit surtout l'occasion d'une installation de nombreuses familles espagnoles. 61,4% des espagnols recensés en 1921 déclarent un de ces trois liens : épouse, enfant, fille, fils. Ils bénéficient de la spécialisation précoce des rues intermédiaires dans l'accueil d'immigrants : Peyssonnel et Ruffi, ils sont installés entre la Rue et l'Enclos Peyssonnel pour 82% d'entre eux en 1921.

Les femmes représentent la majorité des inactifs, 101 sur 169, tandis que les hommes déclarent majoritairement des professions dans la grande et la petite industrie comme ouvriers, 37 sont affiliés à la catégorie d'ouvriers qualifiés et artisans et 60 à la catégorie d'ouvriers sans qualification, journaliers et manœuvres. Les femmes, lorsqu'elles déclarent un emploi, sont majoritairement affiliées à la catégorie des employés de commerce et de service divers. C'est effectivement une population très jeune qui supplée au manque de main d'œuvre, 80% de la population espagnole à moins de 40 ans dont la participation globale au monde du travail villetois augmente pour les plus jeunes entre 0 et 20 ans comme pour les plus âgés entre 21 et 40 ans sur les trois années de recensement analysées ici. Il semble toutefois que l'offre d'emploi ne soit pas en mesure de satisfaire la demande compte tenu de l'augmentation des inactifs entre 21 et 40 ans également. On constate également très vite une augmentation de nombre d'enfants scolarisés, passant de 4 à 11 entre 1911 et 1921. La main d'œuvre appelée à travailler à Marseille

pendant la guerre n'est probablement pas la même que celle que l'on trouve en 1911, la part des individus espagnols nés à Marseille connaît une forte variation qui indique le renouvellement et peut-être la stabilisation rapide de ce contingent. En 1911, 15% des espagnols sont nés à Marseille, contre seulement 5% en 1921, tandis qu'en 1926 31% des espagnols recensés à La Villette sont nés à Marseille.

### **2.3 Les autres provenances : des minorités logées à meilleure enseigne ?**

La diversification des origines nationales excède les pays limitrophes français et elle change de dynamique. Marseille connaissait alors une immigration provenant de l'Europe dont les éléments Suisse, Belges et Anglais ont été déjà abordés pour les époques précédentes par d'autres auteurs<sup>158</sup>, qui ont souligné l'exemplarité que leur prêtaient leurs contemporains, ou pour le dire de façon un peu anachronique leur forte désirabilité. Le passage de la Guerre est l'occasion d'une reconfiguration des provenances internationales. À côté de l'immigration espagnole, la présence d'immigrants d'autres pays méditerranéens et provenant de confins plus éloignés de l'Europe est manifeste. Ce contingent d'origines diverses concerne une minorité d'individus dans la population villoise totale toute nationalité confondue, 35 sur 1700 seulement en 1921. Il n'est pas représentatif des milliers de réfugiés qui débarquent, ou transitent, à Marseille entre 1917 et 1927<sup>159</sup>.

Tout d'abord, la présence anglaise est incontestablement une présence permanente et sans cesse transitoire. Les individus de nationalité anglaise apparaissent comme des éléments isolés depuis le début de la période, présent une année de recensement sur deux. Leur statut socio-professionnel n'atteste cependant pas exclusivement d'une main d'œuvre qualifiée. Entre 1911 et 1921, on trouve une lingère, un chiffonnier et un individu sans profession. Toutefois,

---

<sup>158</sup> *Ibid.*

<sup>159</sup> P. ECHINARD et E. TEMIME (dir.), *Histoire des migrations à Marseille, op. cit.*

c'est également une des rares origines nationales dans laquelle des employés supérieurs apparaissent, comme en témoigne la présence de deux comptables en 1921. Associé à la présence coloniale anglaise en Egypte, on trouve un égyptien qui se déclare « interprète » et constitue un autre de ces éléments du passage.

Les populations persécutées de l'Est de l'Europe, auxquelles on inclut ceux qui se déclarent russes, arméniens ou turques, présentent quant à elles des caractéristiques diverses. Ils représentent 13 puis 10 individus entre 1921 et 1926. L'historiographie a souvent souligné une forme d'intégration très rapide de ces réfugiés qui doivent reconstituer une vie entière sans possibilité de retour dans leur pays d'origine<sup>160</sup>. Elle se perçoit à la Villette tout d'abord chez les russes et les turques exclusivement, les arméniens étant jusqu'en 1929 pour la plupart concentrés dans le Camp Oddo<sup>161</sup>. La proportion d'inactifs russes est assez élevée, mais les professions déclarées attestent d'une participation élevée des femmes à l'économie domestique. Elles constituent les chainons les plus représentatifs de l'intégration rapide et de l'ascension sociale à laquelle aspirent ces nouveaux arrivants, parmi elles, une modiste et surtout une dactylographe. Métier caractéristique de l'ouverture de l'élargissement des opportunités professionnelles pour les femmes<sup>162</sup>. Parmi les turques, il y a en 1921, un camionneur et un concierge. La première profession est assez emblématique de l'intensification du transport routier et la seconde montre également une volonté d'insertion en occupant un poste pivot dans les sociabilités locales<sup>163</sup> qui pointe du même coup l'embourgeoisement relatif de La Villette.

On distingue des lieux d'installation assez différenciés d'une nationalité à l'autre. Les russes et les turcs sont majoritairement présents sur le Boulevard de Paris et la Rue Chantérac, comme les anglais et les grecs. A la différence, la

---

<sup>160</sup> A. KUNTH, *Exils arméniens*, op. cit.

<sup>161</sup> P. ECHINARD et E. TEMIME (dir.), *Histoire des migrations à Marseille*, op. cit.

<sup>162</sup> S. SCHWEITZER, *Les femmes ont toujours travaillé*, op. cit.

<sup>163</sup> A. PROST, *Les Français de la Belle Époque*, op. cit.

population ayant une origine nationale assimilée à la catégorie « colonie française » est concentrée sur la dyade enclos et rue Peyssonnel, comme pour le ménage Brésilien qui est recensé en 1921.

### **3. Bilan d'un cycle d'Intégration Italienne**

#### **3.1 Les naturalisés et les autres**

Les immigrants italiens naturalisés sont décelables dans les recensements à travers la répartition de la population par département, et dans le cas de l'Italie, par province. On constate ainsi entre 1911 et 1926, que la part des italiens naturalisés dans la population française des habitants viliteois est infime, ils représentent 26, puis 10 et enfin seulement 2 individus en 1926. La majorité d'entre eux a entre 21 et 40 ans, 14 sur 26, la deuxième cohorte d'importance est celle des 41-60 ans. Les plus jeunes entre 0 et 20 ans, sont au nombre de quatre, ils viennent respectivement de Ligurie pour trois d'entre eux, et un de Campanie, au Sud de l'Italie dans la région de Naples. Une naturalisation qui témoigne d'origines régionales et d'une jeunesse qui tranche avec la cohorte des italiens septentrionaux, le décalage atteste à la fois de l'assouplissement des procédures de naturalisation<sup>164</sup> et du changement à l'œuvre dans les foyers d'émigration italiens<sup>165</sup>. On observe entre 1911 et 1926, une désertion presque totale des italiens naturalisés du quartier. La catégorisation socio-professionnelle montre qu'ils sont majoritairement ouvriers sans qualification et inactifs. Ceux qui viennent du Piémont et de Toscane se retrouvent parmi les ouvriers qualifiés et les artisans, ainsi que les petits patrons et petits commerçants pour quatre d'entre eux. Ceux qui viennent de Toscane, de Ligurie, de Pérouse et de Fermo travaillent également comme ouvriers qualifiés. On les trouve majoritairement sur le Boulevard de Paris et sur l'Avenue d'Arenc (sur laquelle on n'a plus de visuel à partir de

---

<sup>164</sup> Claire ZALC, *Melting shops: une histoire des commerçants étrangers en France*, Paris, Perrin, 2010.

<sup>165</sup> P. ECHINARD et E. TEMIME (dir.), *Histoire des migrations à Marseille, op. cit.*

1921).

### **3.2 Le cas des Rosso : bilan d'un cycle d'intégration transalpin**

Avant de décéder, Jean-Baptiste Rosso père, né en 1847 à Pietrabruna, village de la province de Port-Maurice en Italie et marié à Marie Blanche Rosso, organisent la répartition des biens acquis pendant leur vie passée sur l'Avenue d'Arenc, au numéro 119<sup>166</sup>. Ils font donation à chacun de leur trois enfants de bâtisses acquises en l'état, ou construites de leur vivant : Jean-Barthélémy Rosso, né en 1876, Jean Baptiste Barthélémy Rosso et Adèle Anna Marie Rosso, épouse de Eugène Gros.

La volonté de faire donation à l'ensemble de ses héritiers de son vivant s'explique probablement pour éviter à ses enfants de payer des frais de successions. Tracas qui peut se comprendre compte tenu de la valeur totale 120 000 francs des maisons et immeubles que Jean-Baptiste père lègue à ses enfants. Valeur qui explicite le niveau de fortune atteint par le père donateur, ce dernier étant plus élevé que la valeur moyenne de bien des successions presque partout en France<sup>167</sup>. A Bordeaux, elle est de 96 000 francs en moyenne en 1911. La succession anticipée par donation comprend sept maisons, relativement proches les unes des autres. Quatre d'entre elles sont situées dans le quartier, sur l'Avenue d'Arenc aux numéros 115, 117 et 119, deux autres sont situées sur l'impasse Ruffi et la rue du même nom au numéro 66. Les deux dernières sont plus excentrées, il s'agit d'un immeuble de quatre étage au 288, toujours sur la même Avenue d'Arenc, et d'une maison agrandie du Boulevard Féraud au Bas Canet. L'ensemble de ces maisons génèrent une rente locative à la famille Rosso, qui sert encore à rembourser la dette à payer du père. Il doit en effet en octobre 1923, la

---

<sup>166</sup> ADBR - 4 Q 2 6311 Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille - Premier bureau (1901 – 1955). Volume 621, transcription n°46.

<sup>167</sup> A. PROST, *Les Français de la Belle Époque*, op. cit, p28.

somme de 40 000 francs à Madame Chavernac, somme qu'il « s'engage à régler dans de brefs délais ». Une telle indication fait écho aux récentes propositions faites concernant l'analyse de l'histoire de la relation au crédit en histoire contemporaine<sup>168</sup>. Madame Chavernac n'est en effet, ni une entreprise privée, ni une banque ni un institut spécialisé dans la vente des biens de consommation, c'est une femme de la société civile, que l'on pourrait appeler une prêteuse.

Ce point a le mérite de montrer d'une part que l'accession à un niveau de fortune considérable à un âge avancé pour l'époque<sup>169</sup>, mais que ce dernier n'exclut pas un endettement encore conséquent. La modernité, l'institutionnalisation et la formalisation que constituerait le passage au XXème siècle avec la rupture de la Grande Guerre n'est pas effective ici pour décrire la réalité commune. Le cas de Jean-Baptiste Rosso père montre en réalité la coexistence entre plusieurs types de réseaux interpersonnels organisant le prêt à Marseille, mais également la coexistence entre accession à la propriété, amélioration effective du niveau de vie et endettement.

L'ascension sociale du père se professions des trois enfants ne sont partiellement révélatrices de l'ascension sociale du père. Le premier, que l'on appelle aussi Jacques, n'a pas de profession, le deuxième est camionneur et la troisième est mariée à un constructeur. C'est peut-être le mariage de de cette dernière qui est le plus révélateur de l'intégration et de l'ascension sociale de la famille. En effet, il s'agit d'une part d'un mariage mixte, avec un homme originaire d'Alleins, dans les Bouches-du-Rhône, qui exerce une profession requérant un certain niveau de formation, « constructeur ». C'est une des professions que l'on a identifié au chapitre précédant comme faisant partie de la mosaïque des professions intermédiaires de la classe moyenne

---

<sup>168</sup> Claire LEMERCIER et Claire ZALC, « Pour une nouvelle approche de la relation de crédit en histoire contemporaine », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 67-4, 2012, p. 977-1009.

<sup>169</sup> Né en 1847, Jean-Baptiste Rosso père a en 1923 76 ans.

en formation.

### **3.3 La répartition et les arrangements familiaux et interpersonnels**

La répartition des biens entre héritiers, les clauses de jouissance de la donation et les arrangements entre membres de la famille contribuent à qualifier les rapports familiaux comme partagés entre solidarité et obligation. Tout d'abord, chaque enfant vit dans un rayon proche de la maison parentale. L'aîné vit au 47 Boulevard de Paris, le benjamin vit au 201 Avenue d'Arenc et la cadette vit au 158 Avenue d'Arenc en 1923.

Les biens sont répartis équitablement du point de vue de leur valeur – 40 000 francs chaque part - mais l'attribution de chaque bien procède d'une répartition qui semble s'éloigner proportionnellement du domicile familial suivant l'ordre de naissance. L'aîné Jean Barthélémy héritera des maisons de l'Avenue d'Arenc aux numéros 117 et 119, maison familiale dans laquelle résident les parents. Le benjamin Jean Baptiste Barthélémy héritera quant à lui des maisons adjointes à celles-ci : l'Avenue d'Arenc, l'Impasse Ruffi au n°1 et la rue de Ruffi n°66. La sœur cadette hérite quant à elle des biens les plus éloignés, l'immeuble de quatre étages au 288 Avenue d'Arenc et la maison aménagée et agrandie du 5 Boulevard Féraud au Canet.

La donation des biens aux héritiers par anticipation suit quelques principes qui transmettent le titre de propriété des biens aux enfants tout en les empêchant d'en jouir immédiatement. Les clauses définies par le père assurent l'usufruit de l'ensemble de ces biens aux parents, Marie Blanche et Jean-Baptiste père. Il spécifie qu'il souhaite absolument que l'ensemble de ces clauses restrictives sur l'usage des biens soient appliquées jusqu'à la mort des deux parents dans le cas où il viendrait à décéder avant son épouse. C'est une procédure qui vise à mettre à l'abri chaque génération, les parents en leur assurant l'usage plein et entier de leurs biens ainsi que les rentes locatives

qu'ils génèrent, mais c'est également une manière d'assurer aux enfants leur héritage.

En 1927, une disposition particulière est prise. Un autre acte est passé chez le notaire, qui implique seulement Marie-Blanche Rosso, la mère, et ses enfants<sup>170</sup>. C'est un acte qui permet à Adèle Anne Marie Rosso, devenue Gros, de vendre l'immeuble du 288 Avenue d'Arenc, pour la somme de 20 000 francs. Afin de procéder à la mise en vente, la mère est tenue de se désister de son droit hypothèque. Aucun des frères ne s'y oppose et le désistement de la mère encore vivante permet à la fille et à son époux d'entrer immédiatement en jouissance du bien et de libérer une somme conséquente. Ils vivent à ce moment-là sur le Boulevard National, au numéro 444. C'est un Boulevard perpendiculaire à l'Avenue d'Arenc qui part vers le Nord et fait face au Boulevard Mirabeau. Il aurait fallu suivre la trajectoire socio-professionnelle du couple Gros pour comprendre plus en détail les raisons de cette vente. C'est toutefois, encore un autre élément qui concorde avec l'idée d'une solidarité familiale forte qui implique la possibilité de s'arranger entre membres de la famille pour les besoins de tout un chacun.

## **CONCLUSION**

Plusieurs éléments de rupture caractérisent un avant et un après Première Guerre Mondiale. Sur le plan démographique, la guerre entraîne des conséquences diverses, elle provoque une diminution de la main d'œuvre entre 29 et 48 ans qui se conjugue au départ de ménages compris dans la même tranche d'âge. Ces départs et décès provoquent une déstabilisation du marché du travail local qui est compensé à la fois par une participation accrue des femmes dans le monde du travail jusqu'alors majoritairement masculin, et également par un recours à une main d'œuvre espagnole, qui ne tarde pas à

---

<sup>170</sup> ADBR - 4 Q 2 6469 Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille - Premier bureau (1901 – 1955). Volume 779, transcription n°36

poser bagages dans le quartier Villetois. L'installation des espagnols dans le quartier est un élément qui rompt avec la dominante italienne qui prévalait jusqu'alors. Ces derniers, lorsqu'ils sont naturalisés ont tendance à quitter le quartier, exception faite de certains qui y sont bien établis, à l'instar de la famille Rosso. Le comportement des italiens septentrionaux naturalisés est très similaire avec celui de la population française, toute département d'origine confondu, bien que le phénomène touche particulièrement la population des Bouches-du-Rhône et alentours.

## **CHAPITRE 7 : L'industrie, modèle concurrent d'urbanisation ? (1910-1939)**

Qualifier la ville de Marseille de district industriel n'est pas chose aisée, bien des débats agitent encore les historiens à ce propos. D'un côté ceux qui utilisent la notion pour expliquer les décisions singulières des industriels marseillais<sup>171</sup> ; de l'autre, ceux qui la rejette en bloc et la considère comme inappropriée, parce qu'exogène au terrain et donc inapte à saisir les spécificités du fonctionnement de l'industrie marseillaise<sup>172</sup>. Les deux auteurs ont pour point commun de réfléchir au bienfondé de la critique d'archaïsme faite aux industriels-négociants marseillais, ils soulignent des dimensions différentes qui participent à expliquer la restructuration profonde de l'industrie marseillaise des années 1960. Notre propos utilise comme la notion comme un référentiel pour analyser les aménagements urbains. Les éléments étudiés par les deux auteurs sont articulés au possible avec une analyse des effets de la présence industrielle accrue dans le quartier sur la typologie architecturale, la morphologie urbaine et les effets sociaux de l'industrialisation urbaine à la Villette. Les sources utilisées comprennent la période entre 1910 et 1938, elles proviennent essentiellement des archives municipales et mettent en lumière les enjeux que soulève la présence industrielle pour l'administration.

La question étant de savoir si la présence de l'industrie transforme le mode d'urbanisation et l'adapte à cette dernière. Le chapitre prête attention à la figure de l'industriel et tente de dépasser le stéréotype de l'industriel-commerçant dont les décisions iraient à contre-courant du monde négociant de l'époque. Enfin, une attention particulière est portée aux dates des dossiers pour interpréter les postures et les comportements des industriels en fonction de la conjoncture. Ainsi, le contexte changeant nous paraît être un moment

---

<sup>171</sup> P.-P. ZALIO, « Marseille 1880-1960. Pourquoi peut-on parler de district industriel ? », art. cit.

<sup>172</sup> X. DAUMALIN, *Le patronat marseillais et la deuxième industrialisation, 1880-1930*, op. cit.

charnière pour certains secteurs de l'industrie marseillaise qui sont éclairés dans le cadre viltois, qui sont aux prises avec la mondialisation croissante des marchés, la croissance économique entre 1924 et 1930 puis avec la période de récession qui touche Marseille davantage à partir de 1932-1933.

## **1. L'usine dans la ville et l'aménagement urbain**

Contrairement à l'haussmannisation parisienne qui a eu pour effet d'expulser les usines hors de la ville<sup>173</sup>, l'haussmannisation de la zone du port marseillais concentre de nombreuses industries à l'échelle de quelques rues. Les terrains créés à cette occasion s'ils endiguent en partie à une éventuelle « crise de localisation »<sup>174</sup> pour les industries, contribuent en revanche à confronter deux manières antagonistes d'urbaniser la ville, entre industrie et embellie. Les dossiers de voirie des années 1910-1930 mettent en exergue la difficile conciliation des deux visions de la ville, deux usages des réseaux de circulation. Une tension qui se cristallise autour de la question des moyens de transport de marchandises.

### **1.1 Les bénéfices de la localisation : transport et principes haussmanniens**

Le quartier viltois est un espace de production, de conditionnement, de stockage et de transit de produits bruts et finis en plein centre de la ville. La situation spatiale du quartier, au carrefour de différents moyens de transport, en fait un espace particulièrement avantageux pour faire des économies de transport. Le cas de la demande de Gustave Gondois adressée à la mairie en 1907<sup>175</sup> concernant l'établissement d'une voie ferrée pour faciliter le transit des marchandises d'un entrepôt à l'autre, reflète une compréhension aiguë du bénéfice à tirer de la jonction avec des réseaux de transport.

---

<sup>173</sup> M. AGULHON, *La ville de l'âge industriel*, op. cit.

<sup>174</sup> P.-P. ZALIO, « Marseille 1880-1960. Pourquoi peut-on parler de district industriel ? », art. cit.

<sup>175</sup> AMM - 496W140 – 1907. Boulevard Mirabeau : demande d'établissement d'une voie ferrée.

Deux demandes sont adressées à la mairie dans l'année 1907. La première proposait de placer une plaque tournante à l'entrée de chaque entrepôt et de les relier avec des rails du PLM déjà en place en traversant la place d'Arenc, et donc, avec elle le Boulevard de Paris. La mairie adresse un avis défavorable à la demande de Gustave Gondois, les raisons du refus révèlent la difficile coexistence entre un espace de production et espace urbain civil, d'apparence haussmannienne. Il s'agit tout d'abord pour la mairie de préserver en l'état « l'allée plantée » d'arbres, mais également de garder une posture cohérence avec une décision antérieure. Le service de la voirie a déjà refusé le même type d'aménagement sur la place de la Joliette à la Compagnie Transatlantique. Enfin, il s'agit pour la municipalité de conserver « toute sécurité pour les promeneurs pour l'usage desquels le terre-plein est établi ». Le Boulevard de Paris est donc, en 1907, un axe dont le « bon aspect » prévaut sur la valorisation d'une activité industrielle. La mairie, n'est pas opposée catégoriquement à une telle installation, aussi elle fait savoir à Gustave Gondois qu'une révision du projet peut lui être soumise.

Ainsi, au mois d'octobre 1907, Gustave Gondois propose un autre projet qui reçoit l'avis favorable de la part de la Compagnie du PLM et de l'Ingénieur des Ponts et Chaussées. Le directeur de la voirie et le chef de section accèdent eux aussi à la demande, puisque dans le second projet, la voie ferrée serpente de façon à éviter le terre-plein et l'allée plantée et transite par le Boulevard Mirabeau. Le procédé de la plaque tournante reste inchangé, seul le trajet de la voie assurant l'embranchement particulier est modifié. Dans ces conditions, Gustave Gondois obtient le même jour l'arrêté d'autorisation permettant de débiter les travaux.

De ce premier embranchement, qui vise seulement à raccorder et à faciliter le déplacement des marchandises d'un entrepôt à l'autre, naissent d'une série d'initiatives du même type au sortir de la Guerre.

## 1.2 Consentir à une urbanisation industrialisée

L'après-guerre est un moment contrasté pour l'économie marseillaise, qui malgré la croissance constatable à l'échelle nationale, doit attendre « le milieu des années 1920 pour retrouver les volumes de la production et les profits d'avant-guerre »<sup>176</sup>. Pour les industriels villetois, la reprise vigoureuse de la croissance marseillaise entre 1924 et 1930 se transcrit par un recours accru au transport par voie ferrée. S'opère alors une transformation de la vocation du premier embranchement réalisé par le directeur de la maison Gondois, Monsieur Joseph Fitsch<sup>177</sup>.

La demande initialement adressée le 18 juillet 1923 par Joseph Fitsch tend non plus seulement à faire transiter des marchandises déjà réceptionnées d'un entrepôt à l'autre, mais bien à recevoir directement des marchandises sur wagon en provenance de la Gare d'Arenc ou du Port de la Joliette. Le directeur de la maison Gondois propose d'effectuer les réceptions après 18h pour ne pas gêner la circulation, principe cher à la ville moderne. Il justifie sa demande à cause des difficultés croissantes que génère la concurrence étrangère, « belge et allemande », dans les lieux d'exportation « notamment dans les colonies ». Il adresse la demande en premier lieu au Préfet, Louis Thibon, puis au maire avec une copie de la lettre transmise au premier.

La Préfecture et la municipalité donnent un avis favorable à la demande en se référant à deux textes : la réglementation de la voirie de 1880 et le décret du 11 Novembre 1917 sur les chemins de fer d'intérêt local. Le décret de 1917 est pris pour hâter l'achèvement des réseaux de circulation locaux et donne lieu à l'établissement de plusieurs leviers financiers. Les conditions d'accession à la demande contraignent la maison Gondois, agissant pour le compte des Aciéries de Longwy, à bénéficier d'un entretien du passage à niveau, créé pour l'occasion,

---

<sup>176</sup> X. DAUMALIN, *Le patronat marseillais et la deuxième industrialisation, 1880-1930, op. cit.*

<sup>177</sup> AMM - 496W425 Boulevard de Paris - 1923-1927-demande d'autorisation d'établir une voie entre les aciéries de Longwy et la société P.L.M.

par la Compagnie Générale Française des Tramways. L'externalisation de l'entretien imposée par la Préfecture et la municipalité favorise le financement de l'achèvement de la construction des réseaux de chemins de fer locaux puisqu'elle est soumise à une majoration de 15% des dépenses réelles pour les seuls frais généraux. L'aménagement est peut-être autorisé de façon à faciliter indirectement l'achèvement du projet national en s'appuyant sur un levier fiscal spécial.

D'autre part, l'arrêté en question concède l'usage de la voie ferrée en la soumettant à des horaires et des manœuvres encadrant la circulation des marchandises. De cette façon, les autorités sauvegardent les principes urbains hérités de l'haussmannisation, principalement ici celui de la circulation pendulaire diurne, en imposant des manœuvres entre 20h et 6h du matin. L'administration a également le souci de l'embellie, les infrastructures ajoutées devant conserver l'harmonie « du profil en long de la double voie ». Un préposé à la circulation doit être chargé d'assurer la sécurité des trajets, disposition qui vise à prévenir de risque éventuel les installations effectuées et entend se prémunir des accidents.

Au total, la préfecture manifeste une relative réticence à un usage industriel du réseau de transport public dans un quartier aussi proche du centre urbain que La Villette. A ce titre, l'emplacement permet aux uns de bénéficier de la proximité d'un carrefour de circulation, tout en contraignant les exploitants à s'accommoder de la forte fréquentation du quartier par des usagers lambdas.

Le problème ne se pose pas de la même manière quelques années plus tard, en 1937 pour la Société Worms & Cie. Effectuant sa demande par l'entremise de la Société Immobilière, à laquelle elle loue un terrain, la Société Worms n'a qu'à demander la création du branchement particulier pour que la requête soit immédiatement acceptée. Les clauses de réalisation du charroi sont admises comme routinières. Le dossier ne comprend par ailleurs que quatre pièces, seul l'Ingénieur des Ponts et Chaussées ainsi que le chef de section et le

chef de voirie y participent, il faut seulement quatre mois pour que le projet soit avalisé et adopté, contre plusieurs années pour le projet de la maison Gondois.

### **1.3 Le paysage urbain à l'image de l'industrie**

La Société des Grands Moulins de Marseille, autre industrie qui occupe plusieurs parcelles dans les rues étudiées, est également amené à déroger aux principes d'urbanisation haussmanniens. Au même titre que la maison Gondois, les grands Moulins envisagent tout d'abord d'imiter le principe du branchement particulier des voies du PLM en adressant une demande en Novembre 1926, à quelques mois d'intervalle de la maison Gondois<sup>178</sup>.

Aux yeux de la municipalité, la requête soulève des incompatibilités plus fortes avec l'urbanisation environnante. Le chef de section énumère une série de difficultés en matière d'écoulement des eaux, d'empiètement sur l'espace piétonnier et de restructuration du réseau ferré du tramways qui conduisent le responsable du service à émettre un avis défavorable. Le chef de la voirie reconnaît qu'une série d'autorisations spéciales de ce type ont été édictées pendant la guerre pour les établissements travaillant pour la défense nationale. L'usage exclusivement privé de l'embranchement demandé ici dans un temps de paix mène ce dernier à émettre un avis défavorable également. Le projet est repris en 1927 avec une série d'amendements qui visent à respecter les contre-indications faites au premier dossier. L'ensemble des autorités sollicitées avalisent le projet qui est également présenté lors d'un conseil Municipal.

Toutefois, en janvier 1929, la société des Grands Moulins souhaite substituer au raccordement au rail du PLM l'installation d'une passerelle aérienne. Substitution qui s'explique par les matériaux manipulés par les deux entreprises, le déplacement des marchandises ne génère pas les mêmes

---

<sup>178</sup> AMM - 496W425 Boulevard de Paris : 1923-demande d'autorisation d'établir une voie entre la société des Grands Moulins de Marseille et la compagnie P.L.M.

contraintes. Pour le travail du métal, le transport par wagon est plus adéquat, il minimise les opérations de chargement diverses, alors que les grains que réceptionnent les Grands Moulins peuvent passer par un circuit différent qui accroît la productivité de l'entreprise. L'acheminement vers le haut des moulins à l'aide d'une passerelle diminue considérablement les étapes et le temps de transport de la matière qui précèdent celles de la production. Le revirement du projet peut transformer le paysage urbain, d'autant plus que la Société des Grands Moulins, souhaite également déroger au règlement de voirie sur la Rue Peyssonnel. Sur ladite elle entend élever l'un de ses silos<sup>179</sup> au-delà de la limite de 25m de hauteur à 37,5m.

Les deux projets sont autorisés lors d'une délibération du conseil municipal et tiennent compte des avis des chefs de voirie et de section. Obligée de reverser à une association d'assistance publique la somme de 10 500 francs, la société des Grands Moulins est toutefois autorisée à changer radicalement l'aspect de la rue. Les autorités municipales qui avalisent le projet sont forcées de conserver une posture cohérente avec des autorisations similaires qui concernaient des usines du même secteur de production situées toutefois dans des zones périphériques<sup>180</sup>. Il semble ici que l'étendue du territoire communal bénéficie aux usines installées à proximité du centre urbain, parce qu'elles sont régies par la même entité administrative tenue d'avoir une attitude cohérente qui ne porte préjudice à aucune industrie du territoire. Cela expliquerait pourquoi les rues du centre urbain sont modelées à l'image de l'industrie qui y est un aménageur important.

---

<sup>179</sup> AMM - 496W167 – 1930. Rue Peyssonnel : demande de dérogation au règlement de voirie, pour une construction de silos

<sup>180</sup> Les dossiers font référence à des chemins ruraux à la Madrague.

## **2. Faire de la Vilette un centre du négoce industriel ?**

### **2.1 Tenter d'implanter des institutions commerciales locales**

Le Corps des Peseurs Jurés, est une institution très ancienne du commerce marseillais. Malgré la renommée du service, ce dernier loue des locaux qui appartiennent à la commune, le bail du dernier local expirant, l'adjoint délégué au service du pesage, Monsieur Goutte, se met en quête d'une parcelle à construire pour édifier un nouvel immeuble logeant le service en juin 1923<sup>181</sup>. Le choix de la parcelle est situé au croisement du Boulevard de Paris et de la Rue Chantérac dans la portion la plus à l'Ouest. Loin d'être anodin, le choix de la localisation pourrait constituer ici un indice de la fonction prêtée au quartier par les institutions du commerce et du négoce marseillais. A mi-chemin entre la Bourse du Commerce, les docks et les nouveaux bassins du port, l'établissement du service des Peseurs Jurés à la Vilette illustre le tissage et l'extension d'une centralité commerciale et négociante annexe.

Le prestige de l'institution doit fusionner avec le modèle architectural de la nouvelle ville. Le chef de la section indique que le modèle à pans coupés devra être respecté, « l'administration cherch[ant] à en créer », en revanche, le chef explique qu'une modification de l'alignement est envisageable sous dérogation pour dégager la surface nécessaire au service.

Malgré le prestige et les exhortations des chefs de service et de voirie pour presser la soumission de l'affaire au conseil municipal, le dossier tarde à faire l'objet d'une délibération. Une autre pièce du dossier fait mention en mars 1925 de la non-exécution du premier projet, que les Peseurs Jurés modifient. A la place d'une construction respectant en bonne et due forme les principes esthétiques dans le quartier, le service pourrait déplacer le « hangar » présenté comme une construction démontable et provisoire par l'architecte en chef de la ville, Monsieur Senes. L'urgence de la demande du service des Peseurs Jurés conjugué au prestige de l'institution conduit les chefs des services usuellement

---

<sup>181</sup> AMM - 496W425 Boulevard de Paris : 1923-1927 – projet de construction d'un immeuble (Peseurs-Jurés).

sollicités pour ce genre de demande à transiger avec les premières conditions qu'ils avaient édictées. Le montage du hangar auquel consentent les chefs de voirie et de service ne respecte pas le plan de l'alignement, ni la clause des pans coupés ; bien plus, il empiète sur la voie publique, nécessite la suppression de trois arbres, le déplacement d'une bouche d'égout, ainsi que l'expulsion des habitants de trois « édicules ou baraques » dont aucun titre d'occupation légale n'a été trouvé par la municipalité.

En pratique, le chef de la commission administrative des Peseurs Jurés de Commerce est contraint d'écrire à l'Adjoint au Maire ainsi qu'à l'Adjoint aux travaux Neufs en constatant que l'inachèvement du projet à la date du 2 octobre 1925. Il confirme la volonté du service de trouver un emplacement « d'environ 700 mètres carrés disponibles dans la limite de sports ou à proximité à l'effet d'y édifier un bureau central pour le Service du Pesage ». L'insistance renouvelée sur la zone de recherche souhaitée pour la construction de l'édifice et la conjonction avec les surfaces disponibles semblent avaliser la première hypothèse relative à la construction d'une nouvelle centralité commerciale à la Villette.

Néanmoins, la demande piétine, a priori à cause des difficultés de communication entre services mais surtout à cause du risque de démolition qui pèse sur l'édifice. En effet, en Janvier 1927, le chef de section rédige une nouvelle note de service, dans laquelle il explique le rôle structurant et prédominant de la Compagnie du P.L.M depuis la Guerre dans les restructurations urbaines :

« Le sol appartient à la Ville, et était aménagé avant la guerre en promenade avec plantation d'arbres. Mais pendant les hostilités des voies de chemin de fer y ont été établies et la promenade a disparu. [...] nous croyons devoir indiquer qu'un projet à l'étude à la Cie P.L.M transforme complètement ce coin du Lazaret. [...] à notre avis il serait imprudent d'engager une dépense telle que la construction d'un immeuble de cette importance, sous la menace d'une expropriation qui peut se produire tôt ou tard. »

Ainsi, le Service des Peseurs Jurés finit-il par se rétracter et le dossier est clos. Le revirement de la situation montre la superposition d'intérêts connexes entre acteurs servant les mêmes intérêts -urbaniser et favoriser la

circulation des hommes et des marchandises-. Il fait transparaître la hiérarchie et la capacité d'action des différents acteurs qui interviennent dans l'aménagement du quartier. Les institutions locales qui encadrent le commerce et constituent des organes puissants de régulation commerciale sont, après la Grande Guerre, davantage subordonnés aux intérêts des Compagnies exogènes à la ville. Le devenir des infrastructures du quartier, bien qu'il tende sans cesse à être encadré par la municipalité pour faire respecter un plan d'urbanisme cohérent, semble leur échapper au niveau intra-local sur des portions de voies du quartier qui comportent un intérêt financier. D'autant plus que certaines voies de circulation ne répondent pas que de l'administration municipale mais relèvent également du domaine de l'Etat.

## **2.2 L'Affaire Milliard et les ambiguïtés du mode d'urbanisation promu**

La municipalité n'est pas pour autant démunie en matière de négociation. Justin Milliard, fils d'un charpentier installé dans le quartier depuis les années 1880<sup>182</sup> envisage dans l'entre-deux-guerres de transformer son activité. Deux options s'offrent à Justin Milliard, obtenir la parcelle communale contiguë à la sienne dans l'Enclos Peyssonnel et ainsi « l'affecter à une construction industrielle » ou bien vendre la parcelle acquise précédemment et investir ailleurs<sup>183</sup>.

La mairie répond par la négative à la demande d'acquisition formulée initialement par l'acquéreur. En effet, il apparaît inconcevable à la mairie de céder ce terrain qui « lui est indispensable pour y entreposer tous les matériaux provenant des réparations des chaussées pavées communales, notamment des quartiers Nord de la Ville ». La mairie se porte acquéreuse de la parcelle ainsi cédée, au prix de 200 francs le mètre carré et d'une surface de 1128m<sup>2</sup>. Le

---

<sup>182</sup> La famille de Justin Milliard a fortement contribué à l'urbanisation du quartier comme en témoigne le nom de la traverse qui a hérité du patronyme familial.

<sup>183</sup> AMM - 496W438 - 1923-1926 – Affaire Milliard Justin – cession à la ville d'une parcelle de terrain.

montant de l'acquisition s'élève à 225 600 francs. Le directeur de la Voirie se montre particulièrement intéressé par la possibilité d'acquérir le terrain, parce qu'il permettrait à son service « l'avantage d'entreposer et de manutentionner dans un seul enclos d'où faciliter économie et surveillance, tous les matériaux provenant de l'entretien des voies pavées communales ». Commentaire qui laisse supposer l'éclatement des enclos de la sorte pour le service de la voirie. Le directeur de la voirie appuie dans le rapport la possibilité d'évincer « au fur et à mesure de l'expiration des baux, les divers petits enclos des séditions loués en raison des circonstances actuelles, à des prix onéreux pour les finances de la Ville ».

Le prix demandé par Monsieur Milliard fait l'objet d'une négociation pendant plusieurs mois. Aucun abaissement n'est consenti par le vendeur qui entend faire une opération blanche et céder le terrain au prix d'achat. L'intérêt particulier du directeur de la voirie pour le terrain permet de soumettre sans délai le dossier au conseil municipal. Constitués autour de Siméon Flaissières, les élus adoptent les modalités de l'acquisition qui sont inscrites au budget primitif de 1925.

L'acquisition par la mairie de ce morceau de terrain accroît les capacités de stockage et centralise un bâtiment utile à l'urbanisation des périphéries nord de la ville. Elle contribue à l'identification du quartier comme un espace de stockage et de manutention.

### **2.3 Un quartier soumis à *turn-over* industriel ? Des statuts d'exploitants divers**

A plusieurs reprises les différents dossiers font mention du statut de propriété des industriels exploitants. Le centre industriel que constitue La Villette, est un lieu où sont concentrées diverses industries, mais où les comportements en matière d'acquisition foncière sont très différents d'une

entreprise à l'autre. Dans l'histoire des entreprises marseillaises, le choix de louer une parcelle dotée d'un site de production à exploiter a déjà été relevée<sup>184</sup>.

La vente d'un terrain communal déjà louée à une entreprise pour la société des « Comptoirs Industriels » en est l'exemple. A la différence de la maison Gondois, pour le compte de laquelle on dispose d'une série de transcription hypothécaires qui attestent de l'acquisition des terrains destinés à héberger les infrastructures industrielles, on constate que le propriétaire exploitant, est loin d'être la seule figure d'exploitant du quartier. Il existe en réalité tout un gradient de situations qui ont déjà été abordées au gré des points abordés au cours du chapitre et des précédents. Le cas villetois, s'il est bien un lieu où la présence de l'industrie est croissante au cours de la période, c'est également un centre pour des industriels de « second ordre »<sup>185</sup>. Exception faite de la maison Gondois, une grande partie de la structure foncière héritée à la suite des crises immobilières répétées des années 1880 donne lieu à une série d'arrangements destinés à faciliter l'implantation des industries. Parallèlement à la location d'une parcelle bâtie d'infrastructures industrielles, le cas villetois fait apparaître une autre modalité locative, très répandue dans l'ensemble des rues de l'étude : l'emphytéose. Cette modalité locative implique seulement de louer une parcelle et de permettre au locataire d'élever les constructions de son choix sur la parcelle dont il n'est pas le propriétaire<sup>186</sup>.

Les dossiers d'assainissement laissent transparaître plus fréquemment l'existence de ce mode d'occupation des parcelles. Les industries louent soit une partie de terrain dont elles ont besoin pour élever leurs infrastructures à des hoiries de particuliers<sup>187</sup>, soit directement à la Société Immobilière

---

<sup>184</sup> P.-P. ZALIO, « Marseille 1880-1960. Pourquoi peut-on parler de district industriel ? », art. cit.

<sup>185</sup> Nous empruntons l'expression à Pierre FOURNIER et Sylvie MAZZELLA, « 5. Un bâti bourgeois pour des élites de second ordre », *Marseille entre ville et port*, La Découverte, 2004.

<sup>186</sup> Olivier FARON, « A propos de la modernité de l'emphytéose », in *Le Sol et l'Immeuble : les formes dissociées de propriété immobilière dans les villes de France et d'Italie (XIIe-XIXe siècle)*, 1995, p.

<sup>187</sup> AMM - 449W820 (1910- 1963) – Dossier rassemblant propriétaires successifs du même bâtiment. Messieurs Faucher et Havard, anciens propriétaires Messieurs Bloch et Kahn, premiers propriétaires Charpin et Bellot.

Marseillaise<sup>188</sup>, soit à la commune de Marseille directement. Toutefois, le cas de la cession de terrain accordée aux Comptoirs industriels, conservée dans un dossier de voirie, montre la précarité relative des industriels dans ce cas. La municipalité lorsqu'elle étudie la proposition faite par le Comptoir Industriel<sup>189</sup> en 1926, observe que le terrain, situé au 152-154 rue de Ruffi, est déjà loué à Monsieur Raymond au prix de 740 francs l'année, dont l'activité a à voir avec les « grains ». Ce dernier, même s'il est le propriétaire des constructions, est évincé du terrain qui est acheté par Paul Brat, l'industriel gérant la compagnie précitée, au prix de 100 francs le mètre carré. Pour une surface de 292m<sup>2</sup>, le prix total d'acquisition s'élève à 29 273 francs. L'achat de la parcelle contribue pour la ville de Marseille à générer une plus-value sur les terrains acquis au prix de 50 francs le mètre carré, elle permet également d'implanter le stock d'une industrie qui travaille avec du « carbure de calcium, acétylène, lampes & appareils – dépôt de fabrication » au détriment de l'activité jusqu'alors la plus représentée dans le secteur : l'industrie agroalimentaire. Le propriétaire du hangar bâti, Monsieur Raymond fils, est prié devant le notaire « de mettre les lieux en état conformément aux indications portées sur l'autorisation qui lui avait été concédée pour l'édification de ces hangars ». Nous n'avons cependant pas eu accès aux indications portées sur les clauses de l'autorisation.

### **3. L' « atmosphère industrielle »<sup>190</sup> locale et la conjoncture économique**

Entre petits et grands industriels, il faut distinguer les initiatives prises par chacun d'entre eux qui contribuent à discuter la critique d'archaïsme qui leur a été adressée<sup>191</sup>. Les dossiers de la section urbanisme compulsés pour ce point corroborent les phénomènes décrits par Xavier Daumalin sur l'insertion

---

<sup>188</sup> AMM - 496W425 Boulevard de Paris - demande d'établir un branchement pour recevoir des wagons (société Worms), 1937

<sup>189</sup> AMM - 496W438 – Affaire Comptoir Industriel – Cession d'un terrain communal.

<sup>190</sup> P.-P. ZALIO, « Marseille 1880-1960. Pourquoi peut-on parler de district industriel ? », art. cit.

<sup>191</sup> X. DAUMALIN, *Le patronat marseillais et la deuxième industrialisation, 1880-1930, op. cit* ; P.-P. ZALIO, « Marseille 1880-1960. Pourquoi peut-on parler de district industriel ? », art. cit.

des industriels marseillais dans les dynamiques d'innovation constatables à l'échelle nationale, ils témoignent même d'une certaine précocité de ces derniers à l'échelle viltoise. D'autre part, la période considérée ici conduit à nuancer les effets de la crise économique de 1929 qui touche inégalement les industries viltoises en fonction de leur taille.

### **3.1 Les pionniers viltois de l'innovation**

Aux antipodes de l'archaïsme, le cas de la maison Gondois souligne la précocité de l'insertion certains industriels et négociants marseillais dans les dynamiques d'innovation de la Seconde Révolution Industrielle. La diversification des modes de financement en est une<sup>192</sup>. Bien que l'on n'ait pas de regard plus précis sur la composition exacte du bilan comptable de l'activité de la maison Gondois, une transcription hypothécaire a laissé la trace d'une restructuration de la société, devenant pour l'occasion une société anonyme<sup>193</sup>. Le statut signifiant la présence plus accrue d'un financement par action de l'activité industrielle. D'autre part, la maison Gondois incarne le phénomène de concentration et de fusion capitaliste qui se produit à cette période. La société s'occupe du négoce du métal pour le compte de plusieurs entreprises, dont les Aciéries de Longwy. Le capital de la société est de 25 millions. La Société des Grands Moulins, à titre de comparaison dit disposer d'un capital de 5 millions et dispose également du statut de société anonyme.

Le mode d'organisation et de gestion de la maison Gondois conduit à réfléchir aux rôles et aux prérogatives de chaque responsable hiérarchique, et ce faisant, nuance le portrait archétypal de l'industriel-négociant moins patron que spéculateur<sup>194</sup>. Les détracteurs des industriels marseillais avancent

---

<sup>192</sup> ADBR - 4 Q 2 5972 Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille - Premier bureau (1901 – 1955). Volume 282, transcription n°58.

<sup>193</sup> ADBR - 4 Q 2 5972 Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille - Premier bureau (1901 – 1955). Volume 282, transcription n°58.

<sup>194</sup> P.-P. ZALIO, « Marseille 1880-1960. Pourquoi peut-on parler de district industriel ? », art. cit.

l'absence de souci de ces derniers pour la réalisation des manœuvres et transports quotidiens. Or, un dossier adressé à la voirie fait état de préoccupations de ce type, il oblige ainsi à changer la focale d'approche et à expliciter les conséquences pratiques des complexifications hiérarchiques de la période. Dans la lettre adressée par Joseph Fitsch à la commune au nom de la société Gondois & Cie, la figure de l'industriel apparaît sous les traits d'un directeur, un fondé de pouvoirs qui exploite et gère l'activité de l'entreprise et qui se distingue de celle du négociant, fonction davantage confinée à la famille exploitant et possédant l'industrie.

L'action de Joseph Fitsch est bien celle d'un responsable – à défaut d'un patron – préoccupé par le bon déroulement des opérations de transport de marchandise qui sort de la fonderie qu'il gère pour les Gondois. Le 5 novembre 1910, il adresse à l'adjoint à la Voirie une lettre attirant l'attention sur « l'état déplorable dans lequel se trouve la petite place située devant [la] fonderie, 95 Avenue d'Arenc ». Il dit agir non pas seulement pour le compte de la fonderie, mais également pour l'ensemble des usagers, parmi lesquels cinq propriétaires, dont un camionneur et pour l'ensemble du « centre très peuplé » pour lequel le mauvais écoulement des eaux qui en résulte constitue « un danger pour la salubrité publique du quartier ». Le chef de la section fait remonter l'affaire et propose de remédier aux désagréments soulignés par Joseph Fitsch sans tarder, il précise par ailleurs, que la mise en état de viabilité de la rue, n'a jamais été faite. La topographie de l'Avenue d'Arenc est celle d'un espace plat, dépourvu de pente, ce faisant, les eaux des jours de pluie ne circulent pas et forment un « bourbier ».

Parallèlement aux conséquences sur l'environnement urbain encore perceptibles des travaux de remblai, le cas développé illustre à l'échelle locale la complexité de la réalité sociale de l'entreprise dans les années 1920. La diversification des figures de l'industriel occasionne du même coup une redéfinition des responsabilités de chaque poste, il semble donc faux de reprocher une inactivité des patrons dans des entreprises de grande taille qui

sont gérées par une figure tutélaire du pouvoir.

### **3.2 Les difficultés des Grands Moulins (1933-1939)**

Le renversement de la conjoncture économique génère une série de difficultés qui pèsent plus ou moins lourdement sur les industries marseillaises. D'aucuns présentent comme des caractéristiques essentielles du district industriel l'existence d'une atmosphère propice à la coopération des industriels, une « absence de conflictualité »<sup>195</sup>. Les Grands Moulins de Marseille font quant à eux l'objet d'une dénonciation. Le statut de la passerelle est considéré comme « irrégulier » aux yeux de l'administration communale qui aurait « égaré » le dossier. En effet, après avoir avalisé le projet en 1929, aucune autre pièce n'est ajoutée avant la lettre du directeur de la Société envoyée au préfet en 1933 se défendant d'avoir érigé une construction illégale<sup>196</sup>. La commune est prête à régulariser la situation de la passerelle, mais elle saisit l'affaire comme prétexte pour examiner les droits d'exploitation du sursol que traverse la passerelle.

La redevance annuelle proposée est calculée selon l'équation suivante : taux de 10 francs par mètre carré de plancher traversé. Administrée à la fois par l'Etat et la municipalité, la redevance annuelle de 1000 francs se devrait de la même manière d'être dédoublée. Or, la régularisation de la passerelle nécessite la régularisation des arriérés fiscaux de la société des Grands Moulins, qui dans le contexte économique des années 1930, pèse fortement sur l'activité de l'industrie dont le volume du trafic de blé empruntant la passerelle a diminué de 61,132% entre 1932 et 1935<sup>197</sup>. D'autre part, l'argumentation des Grands Moulins visant à obtenir une réduction des redevances fiscales et l'abandon des arriérés éclaire également sur l'évolution du contexte, particulièrement

---

<sup>195</sup> *Ibid.*

<sup>196</sup> AMM - 496W425 Boulevard de Paris 1923-demande d'autorisation d'établir une voie entre la société des Grands Moulins de Marseille et la compagnie P.L.M. : nous nous concentrons ici sur la partie du dossier portant sur la période 1933-1939.

<sup>197</sup> Le taux de variation est calculé à partir des volumes du trafic renseignés dans une lettre adressée à l'Inspecteur du Domaine le 2 janvier 1936.

défavorable à la meunerie. La modification du régime des importations, une loi datant du 10 juillet 1933 portant préjudice aux grandes entreprises sur le marché du blé, l'accroissement des importations des farines algériennes et tunisiennes entre 1934 et 1935, l'établissement d'une taxation à la mouture et le développement du trafic routier sont autant d'éléments identifiés par la Société des Grands Moulins comme des préjudices considérables pour la production actuelle et à venir. Sur un tel fond de désaccord, l'affaire se meut en véritable litige des Grands Moulins avec l'administration municipale et celle du Domaine et du Timbre entre 1936 et 1939.

Le conseil Municipal en décembre 1937, décide de fixer la redevance à 2000 francs par an, là où le Domaine a consenti à une réduction à 1190 francs par an. De ces diverses délibérations, le Préfet des Bouches-du-Rhône édicte un arrêté en mars 1938 qui fixe les dispositions prises par les deux partis de l'Etat. En Mai 1938, le directeur de la Société des Grands Moulins de Marseille, se refuse une nouvelle fois à régler la somme due, arguant du fait que le taux consenti par les deux administrations sollicitées ne peut être différent pour la même passerelle. Toute une série de dispositions annulent par principe d'équité les premières dispositions prises par la municipalité. Un nouveau tarif et de nouvelles redevances sont fixées par les deux autorités. Elles n'annulent pas le paiement des arriérés, mais le tarif est fixé à 560 francs par an pour la période 1930-1936. Il est ensuite augmenté pour la période 1937-1938 à 784 francs. En fin de course, l'industrie doit régler la somme de 5488 francs à la municipalité.

L'abaissement du taux des arriérés a été négocié âprement par la Société des Grands Moulins qui, disposant d'une grande capacité de production, est capable de défendre ses droits et d'obtenir une révision des tarifs à l'usure avec la municipalité.

### **3.3 L'action sociale et innovante des aménagements des petits industriels**

Dans des entreprises de plus petites tailles, comme pour l'usine de légumes secs Bloch et Kahn, la récession économique ne stoppe pas absolument

l'investissement, qui reprend à la fin des années 1930<sup>198</sup>. On apprend dans un dossier adressée en double à la voirie et à l'assainissement, deux aménagements qui informent sur l'état du monde social villetois et sur la capacité financière des plus petites industries du quartier.

Dans le dossier transmis à la municipalité, la Société Bloch et Kahn transmet un plan du site qu'elle exploite. Entre 1910 et 1937, l'usine a fortement changé. En 1911, elle dispose d'une surface initiale de 112m<sup>2</sup>, dans un immeuble de trois étages pourvu d'une petite arrière-cour. En 1937, elle est alors dotée d'une double entrée qui donne à la fois sur la rue Chantérac et sur le Boulevard de Paris. La seule pièce renseignée sur le premier immeuble est désormais compartimentée en cinq pièces auxquelles il faut ajouter l'adjonction d'une sixième grande pièce, celle donnant sur le Boulevard de Paris. Le plan transmis à la municipalité en 1939, donne une idée des travaux réalisés à cette époque. L'entrée dans l'ancien immeuble est alors agrémentée d'une série de sept douches en enfilade et d'un vestiaire au fond de la pièce. L'entrée par les douches et le vestiaire est l'entrée dite « du personnel », elle se fait par la Rue Chantérac. L'entrée commerciale est quant à elle, située sur le Boulevard de Paris. L'investissement de Bloch et Kahn montre également la diffusion du comportement bourgeois à une partie de la main d'œuvre ouvrière, qui depuis la Belle-Epoque, commençait en partie à réserver le port du bleu de travail aux lieux de l'usine même<sup>199</sup>.

Les plans transmis indiquent également que des travaux visant à moderniser l'appareil technique de production sont effectués du même coup par l'entreprise Bloch et Kahn. L'entreprise de légumes secs, se dote alors d'un séchoir à pois. Ce dernier nécessite l'installation d'une colonne verticale à la base de laquelle une sorte d'entonnoir réceptionne les pois qui sont chauffés au-dessus d'un foyer. Un ensemble de zone sont compartimentées à côté de la

---

<sup>198</sup> AMM - 449W820 (1910- 1963) – Dossier rassemblant propriétaires successifs du même bâtiment. Messieurs Faucher et Havard, anciens propriétaires Messieurs Bloch et Kahn, premiers propriétaires Charpin et Bellot.

<sup>199</sup> A. PROST, *Les Français de la Belle Époque*, op. cit.

colonne qui refroidissent ensuite les pois. La mise en place d'un tel dispositif, ingénieux et technique à la fois, est un indice de la capacité renouvelée d'investissement de petites industries marseillaises spécialisées.

## **CONCLUSION**

L'ensemble des faits rapportés ici montre l'influence palpable des industriels dans l'aménagement du quartier. Les caractéristiques du district industriel, utilisées comme un référentiel d'analyse plus que comme une grille de lecture de l'agencement du quartier, soulignent la volonté des industriels de façonner un quartier pour les besoins de l'industrie. Les principes et les besoins d'un mode d'urbanisation industriel sont au début de la période absolument opposés au mode d'urbanisation promu par la municipalité. Sous le mandat de Siméon Flaissières, une inflexion notable est perceptible qui transige et s'accommode davantage de la réalité morphologique et sociale du bâti et du peuplement de La Villette.

Toutefois, la stabilité de ce système local d'exploitation de l'espace à des fins industrielles est fragilisé à la fois par la mondialisation croissante de l'économie et la concurrence âpre qui s'intensifie dans le marché colonial avec le renversement de la conjoncture économique dans les années 1930. Localement, deux éléments nuancent une analyse de l'essor perceptible de l'industrie comme durable. D'une part, la politique d'ensemble ne tend pas vers une homogénéisation du bâti et une spécialisation industrielle de l'ensemble des rues, en témoigne le refus de l'achat de la parcelle adressé à Justin Milliard dans la Rue Peyssonnel. D'autre part, le statut particulier d'occupation du sol de l'emphytéose, hérité de la crise immobilière et foncière constitue un élément

de déstabilisation de l'activité des industriels implantés, qui plane et pèse perpétuellement sur l'avenir de l'industrie villoise<sup>200</sup>.

Enfin, le chapitre a tenté de poursuivre en filigrane une ensemble de réflexion relative à la stratification sociale changeante de la période considérée. Les différentes réflexions prolongées s'inscrivent dans le renouvellement historiographique de l'étude de l'industrie marseillaise et ont cherché à analyser plus finalement les conséquences de la croissance des industries et de l'émergence de nouveaux postes de gestion associés dans la redéfinition des prérogatives des responsables -ou cadres- industriels.

---

<sup>200</sup> Il faut entendre ici l'activité industrielle au sens large, et peut-être serait-il plus juste de parler ici du négoce industriel, l'affaire à laquelle on fait référence est celle du Comptoir industriel et de Raymond fils, qui présente son activité comme « grains », laissant supposer qu'il s'agisse plus du négoce que d'une activité de production et de transformation du produit.

## **CHAPITRE 8 : Un embourgeoisement en trompe- l'œil ? 1920-1939**

L'entre-deux-guerres est sans aucun doute une période de chevauchements<sup>201</sup>. Sur le plan urbain, le rythme de la construction marseillais connaît une phase d'essor pendant les années de croissance économique grâce à de nouveaux mécanismes de financement. La ville continue de s'étendre et nombre d'auteurs s'accordent à dire que l'extension, suivant le modèle libéral, est assez anarchique<sup>202</sup>. A la Villette, le chevauchement et le désordre sont de nature administrative, ils trouvent solution par des opérations de rectification du parcellaire des nouvelles propriétés bâties. Dans le même temps, une opération de lotissement isolée modifie la forme de l'Avenue d'Arenc et permet de préciser les concessions faites par un modèle post-haussmannien de construction hors les grands boulevards. L'envergure des constructions contraste avec la modestie des logements, ces derniers accusent néanmoins des différences croissantes avec d'autres types d'habitats populaires disséminés dans le quartier.

La distinction croissante des types d'habitats et la raréfaction des terrains disponibles pose la question de la concentration de certains groupes sociaux dans des interstices de la ville. C'est à la fois le problème de la répartition socio-spatiale qui se pose avec encore plus d'acuité dans le contexte mouvementé des années 1930, marqué par la dissémination des Arméniens dans la ville avec la dissolution du Camp Oddo, l'accueil des réfugiés républicains espagnols, le recours croissant à la main d'œuvre coloniale<sup>203</sup>. C'est également celui du surpeuplement qui resurgit avec force, dans un contexte où

---

<sup>201</sup> Marcel RONCAYOLO, « Chapitre 5 : construction et urbanisme », *Les grammaires d'une ville: essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, 1996, p233.

<sup>202</sup> Pierre ECHINARD et Emile TEMIME (dir.), « Chapitre 2 : Croissance démographique et développement urbain », *Histoire des migrations à Marseille*, La Calade, Aix-en-Provence, Edisud, 1989, p29.

<sup>203</sup> Emile TEMIME et Marie-Françoise ATTARD-MARANINCHI, *Histoire des migrations à Marseille : Tome 3, Le cosmopolitisme de l'entre-deux guerres (1919-1945)*, La Calade, Aix-en-Provence, Edisud, 1989.

les terrains constructibles se font rares et où la croissance démographique entre 1921 et 1931 connaît un taux de croissance de 1,35<sup>204</sup>. Comment les différents groupes s'agrègent-ils dans ces conditions, selon quelles logiques ? Autrement dit, les modifications ponctuelles de la structure urbaine articulées à la transformation du peuplement, marqué par un cosmopolitisme croissant, donnent-elles lieu à un éclatement et une répartition sociale fragmentée à l'échelle intra-locale ?

## **1. Ajuster des infrastructures d'un quartier intégré à la ville**

### **1.1 Clarifier la physionomie urbaine à la fin d'un cycle de construction**

En 1924, deux plans de rectification du numérotage sont adoptés pour la Rue Chantérac<sup>205</sup> et la Rue de Ruffi<sup>206</sup>. La délibération du conseil municipal du 27 mai 1924 est jointe à la chemise de dossier qui concerne la Rue de Ruffi. On y apprend que la rectification concerne également la rue de Lyon, dans laquelle est déploré « l'état très défectueux du numérotage actuel, qui par des répétitions très déconcertantes, a motivé certaines réclamations très légitimes ». L'adoption de du projet est également décidée pour les rues Ruffi et Chantérac, il anticipe l'apparition d'une telle situation sur ces deux voies : « Dans les rues Ruffi et Chantérac, l'urgence est moins évidente, mais il faut parer aux difficultés que les constructions nouvelles peuvent créer ».

Le coût des réalisations souligne la différence de longueur des voies considérées, il s'élève pour la rue de Lyon à 350 francs, alors que pour la rue de Ruffi, il est de 70 francs et de 30 francs seulement pour la rue Chantérac. Les remarques du conseil municipal révèlent qu'en dépit de la plus petite longueur des rues Chantérac et de Ruffi, leurs modes d'urbanisations respectifs soulèvent des problèmes comparables avec celui de la rue de Lyon. La crainte

---

<sup>204</sup> M. RONCAYOLO, *Les grammaires d'une ville, op. cit.*, p107.

<sup>205</sup> AMM - 449W819 - 1924 - Rue Chantérac, Ville de Marseille, plan de rectification de numérotage

<sup>206</sup> AMM - 496W438 1915-1939. Rue de Ruffi numérotage, 1924

d'une multiplication des litiges de mitoyenneté a à voir avec l'apparition de constructions récentes où la délimitation des terrains manque de clarté.

A travers les plans des deux voies considérées ici, on constate que la structure rectiligne des voies et les pans coupés prévus ont gardé leur forme, c'est la répartition interne à l'îlot qui pourrait poser un problème. Rectifier la numérotation des rues réglerait les litiges d'attribution de lots en attribuant à chaque propriétaire de construction un numéro propre reconnaissant la parcelle acquise. Le numéro 1 de la rue de Ruffi est situé légèrement plus au Sud de la rue Clary, elle s'étend jusqu'au numéros 156, où elle croise la rue d'Anthoine. Sept autres rues transversales la croisent, du Sud vers le Nord, il s'agit de la Rue Clary, la rue Achard, la rue Mirès, la rue Chantérac, le Boulevard Mirabeau, la rue Urbain V et enfin, la rue d'Anthoine. Un ensemble d'indication distingue les parcelles, les unes sont hachurées, sur les autres sont tracées des croix et sur certaines est simplement inscrit un repère toponymique comme : « Enclos des pavés », « Assainissement », « Enclos des poubelles » ; de nombreuses parcelles restent toutefois dépourvues de délimitation. L'enclos des pavés s'étend des numéros 31 aux numéros 49, il est situé entre la Rue Achard et la rue Mirès. En face, deux parcelles couplées, les numéros 38-40 et 42-44, ne respectent pas l'alignement de la rue, mais elles font figures d'exception. La symbologie est identique sur les deux plans mais aucune légende n'y est adjointe, peu d'éléments permettent d'en expliquer la signification avec certitude. Une hypothèse probable concerne les couleurs des numéros. En rouge sont notés les numéros du nouveau numérotage, tandis que les numéros inscrits au crayon désigneraient ceux attribués avant la rectification. Au regard de cette première hypothèse, on peut faire une supposition. Les parcelles hachurées

pourraient désigner celles qui ont leur entrée principale sur la rue, tandis que celles avec une croix auraient une entrée sur une autre voie.

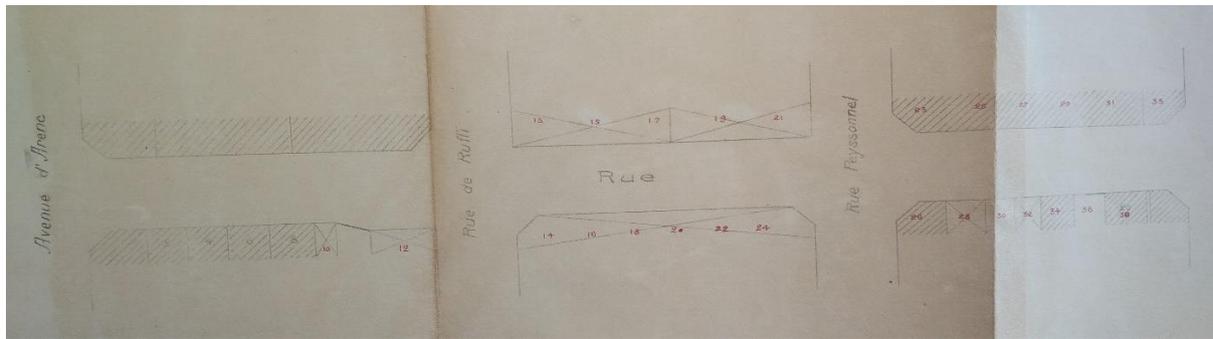


Figure 5. Plan de rectification du numérotage adopté pour la Rue Chantérac en 1924, entre l'Avenue d'Arenc jusqu'au Boulevard de Paris.

S'il on s'en tient à cette légende supputée, la rectification du numérotage concerne l'écrasante majorité des parcelles. Dans la rue de Ruffi, à partir de la rue Mirès et jusqu'à la rue d'Anthoine, on constate que les parcelles occupées sont plus systématiquement délimitées. Bien qu'elles disposent de longueurs de façade à peu près équivalentes, la taille des parcelles délimitées rétrécit assez visiblement à mesure que l'on se rapproche de la rue d'Anthoine. Elles sont globalement plus petites sur le côté pair, qui est le côté de l'îlot antéposé à l'Avenue d'Arenc et plus étendues sur le côté donnant sur les rues créées *ex nihilo*. Le croisement avec le plan de rectification de la rue Chantérac fait apparaître plus clairement une certaine logique dans la physionomie des parcelles. Les îlots intermédiaires, à l'intérieur des grandes voies, sont ceux qui ont davantage généré une occupation extensive du sol, c'est également plus le cas lorsque la parcelle borde une rue allant du Sud vers le Nord. En revanche, l'occupation est légèrement plus de nature intensive sur la Rue Chantérac. Les parcelles y sont plus petites, ce type d'occupation du sol se diffuse jusqu'au Boulevard de Paris, qui constitue une rupture à la fois topographique et dans la répartition du parcellaire. Le tronçon de la rue Chantérac le plus à l'Est, qui prolonge la voie jusqu'aux docks est bordé par la gare de la Joliette, lui fait face un bâti, a priori, beaucoup moins dense ou aucun numéro n'est inscrit en rouge, à l'exception du numéro 41 pour la gare.

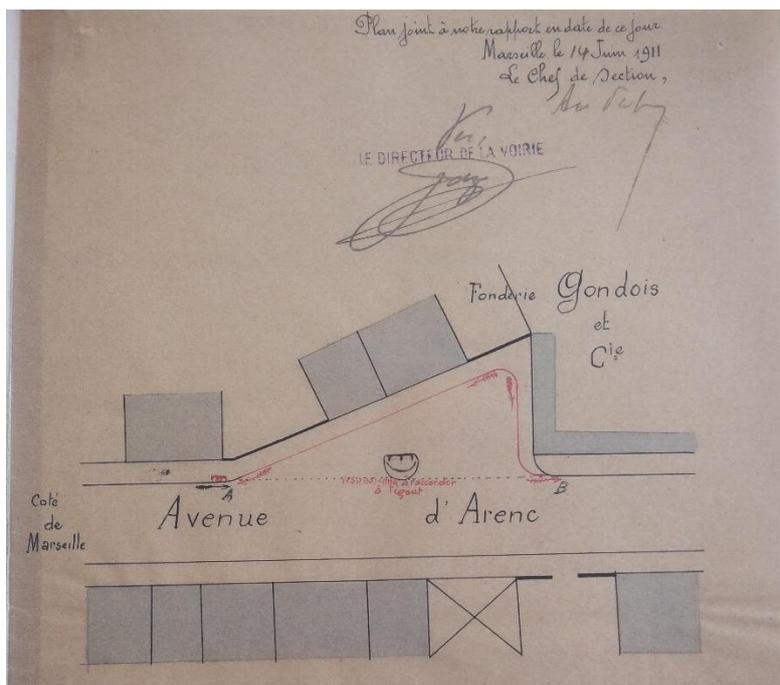
## **1.2 Alignements et litiges de propriétés : l'affaire Pignol**

Les réclamations qu'anticipe la mairie sur les rue Chantérac et de Ruffi sont perceptibles de façon plus précoce sur l'Avenue d'Arenc, qui est déjà pressentie pour une rectification du numérotage dès 1920. Le 3 janvier de la même année<sup>207</sup>, les frères Pignol, entreprennent de se conformer à l'alignement de l'Avenue d'Arenc en construisant un nouvel immeuble sur un « emplacement triangulaire » qu'ils disent posséder. Ils adressent une lettre au Maire afin d'éclairer l'administration sur leur titre de propriété. Le service de voirie rencontrerait « des difficultés » pour avaliser l'alignement demandé par un propriétaire dont elle conteste l'usufruit de la placette.

Les frères Pignol, propriétaires des numéros 87-89-91-93 et 95 sur l'avenue d'Arenc, dressent la généalogie de leur propriété actuelle en se référant à trois actes passés chez le notaire Laugier. Les actes retraçant l'origine de propriété sont datés de l'an IV, 1813 et enfin 1823. Or, le chef de la voirie, conteste la propriété de la petite placette, d'une superficie de 372m<sup>2</sup> au motif que l'état de propriété avancé est caduque pour le plan d'urbanisme actuel. L'affaire est transmise le 15 janvier au service du contentieux qui est chargé d'arbitrer la situation. Le 16 février 1920, le service du contentieux stipule que les frères Pignols sont bien devenus propriétaires de la petite placette. Toutefois, la mairie aurait « fait acte de propriétaire » sur la petite placette depuis plus de trente ans et pourrait donc invoquer la prescription du titre de propriété de Pignol. Cette assertion n'est corroborée d'aucune référence à un document annexe, une demande de raccordement effectuée pour raccorder une canalisation à une vespasienne en 1911 effectuée par la fonderie Gondois concorde avec l'assertion du service de la voirie. Un plan, transmis à la mairie est reproduit ci-dessous et rend visible la placette.

---

<sup>207</sup> AMM - 496W341 - 1910-1921 – Avenue d'Arenc - Affaire Pignol et Cie, alignements.



*Figure 6. Plan soumis au service de l'assainissement pour effectuer le raccordement du réseau d'évacuation de la fonderie Gondois à une vespasienne en 1911.*

Selon la loi relative à l'adoption du plan d'alignement de 1879, « l'Autorité Municipale n'a pas le droit de refuser aux riverains » les demandes d'alignement sollicitées. Il est donc proposé l'arbitrage suivant :

« La ville ne peut refuser d'accorder l'alignement à M.M Pignol et Cie, mais en droit strict, elle pourrait faire payer la valeur des terrains dont, en vertu de la prescription, elle est devenue propriétaire ».

Ainsi donc, le chef de section et à sa suite un rapport de la Commission des travaux, parviennent entre avril et août 1920, à dépêcher deux élus, Cayol et Ceccaldi pour se rendre sur le terrain du litige. Il a été décidé pour eux d'accepter la demande d'alignement mais de faire payer aux demandeurs la « valeur des 370m<sup>2</sup>, soit à l'amiable soit après expertise si nécessaire ». Le chef de section avait estimé la valeur à 74 000 francs. Aucune suite n'est donnée à l'affaire.

Au cours de l'affaire, les frères Pignol renvoient un détail précis des origines de propriété des immeubles précités, cherchant cette fois-ci à légitimer leur « servitude » sur la petite placette. Les détails fournis montrent que la Guerre est un moment de restructuration de la propriété foncière sur l'Avenue

d'Arenc. Le cas des frères Pignol laisse entrevoir une concentration de la propriété foncière, qui va dans le sens de la formation d'une société de propriétaires non-occupants.

En effet, les frères Pignol rassemblent les propriétés anciennement détenues par différents propriétaires : les conjoints Barot, les dames Imbert et Hancy et les Mineurs Coulont entre le 4 janvier 1914 et le 22 mars 1918. Les frères Pignol résident au 1 rue du Génie, dans le quartier de la Gare Saint-Charles. Deux acquisitions sont obtenues par le biais d'une transaction et la dernière, par le biais d'une adjudication. Dans les extraits des actes cités, les prix d'acquisition ne sont pas cités, en revanche la superficie de l'immeuble des Mineurs Coulont est de 900 mètres carrés environ<sup>208</sup>. Le cas des frères Pignol fait état d'un projet de construction qui tend à accroître la rente locative dont ils bénéficient déjà mais qui semble avoir été avorté, compte tenu des complications qu'il a engendré. Deux phénomènes semblent ainsi à l'œuvre, d'une part une densification du bâti qui arrive à saturation, comme le suggère la diminution de la taille des parcelles convoitées et l'emplacement lui-même. D'autre part, une sorte de mouvement paradoxal sur le profil des propriétaires, partagés entre une prolétarianisation des nouveaux acheteurs et un déclassement des prédécesseurs. Notre interprétation se fonde sur des éléments assez fragiles, à savoir l'adresse des premiers et la nature de la perte de la propriété des seconds, par adjudication.

### **1.3 Raccordements et équipements urbains finaux**

#### *Achèvement du raccordement à l'égout et électricité*

Les équipements des établissements situés dans l'espace étudié subissent peu de transformation dans l'entre-deux-guerres, le temps est à l'amélioration des infrastructures, une modernisation qui ne veut pas dire multiplication. On

---

<sup>208</sup> Ils précisent avoir acquis la moitié d'un immeuble d'une surface de 1800m<sup>2</sup>.

constate seulement que le procédé et la préoccupation pour le raccordement au réseau d'évacuation des eaux usées concerne à présent des « Watter-Closett ». L'installation de ces nouveaux cabinets d'aisances pose un problème pour certains pionniers qui voudraient ajouter à un lieu d'aisance ancien ce nouveau cabinet, elle requiert un deuxième raccordement. Or, dans la lettre que la Compagnie des Docks et des Entrepôts de Marseille - située à l'angle entre la Rue de Peyssonnel et la rue d'Anthoine- adresse au maire, le choix des mots importe. Le premier jet du paragraphe donne l'indication suivante « L'immeuble possède déjà un raccordement à l'égout sur Rue Peyssonnel et par la présente je sollicite un deuxième raccordement sur la même rue ». La phrase est rayée au profit de la formulation suivante : « de raccorder à l'égout le dit WC ainsi que l'immeuble angle Rue Peyssonnel et rue d'Anthoine ». La reformulation laisse supposer que la modernisation ne rime pas avec la multiplication des infrastructures. Le raccordement est accordé s'il est fait dans un immeuble qui n'en possède pas, mentionner l'existence d'un premier raccordement contrevient à l'installation d'un second. D'autre part sur les deux autres plans de rectification du numérotage, on observe diverses installations qui indiquent un niveau d'équipement abouti, une usine élévatoire d'assainissement et plusieurs postes d'assainissement apparaissent dans différents plans.

Quant au raccordement au réseau électrique, il est relativement bien diffusé à l'ensemble des commerçants pour l'usage du télégraphe. L'Indicateur Marseillais de 1935 indique que 15 sur 27 sociétés ont un télégraphe et 33 sur 77 des commerçants et entrepreneurs. La Société Electrique du Sud-Est dispose d'une antenne au milieu des rues de l'étude. Toutefois, un dossier au sujet d'un projet de construction<sup>209</sup> précise que « l'éclairage électrique axial » est présent sur la « Traverse de La Villette », mais rien aucune information n'est donnée au

---

<sup>209</sup> AMM - 472W31 -1931-1955. Dossiers de demandes d'autorisations en vue de l'édification de lotissements. Groupe d'habitations « La gestion immobilière », avenue d'Arenc.

sujet de l'Avenue d'Arenc, ce qui sous-entend peut-être un écart et un déficit du niveau d'équipement entre les deux voies considérées.

### *L'agrandissement du groupe scolaire Mirès-Ruffi*

L'aménagement de la plus grande envergure dont nous avons eu connaissance à cette période est probablement l'agrandissement du groupe scolaire Mirès-Ruffi. L'école est créée en 1898 et est exclusivement réservée à des filles. En 1921, l'architecte en chef de la ville soumet un plan qui vise à agrandir l'école située sur l'îlot entouré de la Rue de Ruffi, la rue Mirès, la rue Peyssonnel et la rue Achard<sup>210</sup>. Elle est faite d'un bâtiment central composé de deux étages et d'un pourtour seulement constitué d'un rez-de-chaussée. D'une école de fille, l'agrandissement destine l'école à devenir un groupe scolaire accueillant cette fois-ci, filles, garçons et enfants en maternelle. Les trois espaces sont presque complètement scindés. Le coût total prévu est de 730 000 francs. Le budget prévoit d'allouer 420 000 francs au terrassement et à la maçonnerie, 25 000 francs à la charpente, 59 000 aux menuiseries, 44 000 au mobilier, 58 500 à la ferronnerie et la serrurerie, 27 000 en zinguerie et plomberie, 17 500 en peinture, vitrerie et papiers-peints et 6 800 en éclairage électrique. Un reste de 71 200 francs désigne les dépenses imprévues et les frais de personnel, honoraires des architectes.

La construction débute entre 1924-1925. En 1929, un registre est dressé qui liste soigneusement l'ensemble des dépenses effectuées et les objets de l'allocation budgétaire. En 1931, la partie de l'école des filles existant auparavant voit la capacité d'accueil d'élèves augmenter également. Le budget de la construction permet d'aller au bout des travaux prévus, le bât blesse pour fournir le mobilier. Un décompte est fait du matériel manquant à la demande de l'architecte en chef de la ville. Puis, la liste du mobilier demandé est adressée à l'ensemble des écoles de l'arrondissement de Marseille qui contribuent à

---

<sup>210</sup> AMM - 7M117 – 1857 -1942. Ecoles maternelles, primaires et groupes scolaires : travaux relatifs à plusieurs établissements, travaux relatifs à un seul établissement. Dossier relatif à l'agrandissement du Groupe Scolaire Ruffi.

constituer petit à petit le stock de mobilier faisant défaut par un jeu de transfert inter-écoles. L'encrier est le matériel qui fait le plus défaut, pourtant indispensable à l'écolier, c'est l'objet que les bons de demandes inscrivent toujours comme manquant à leur contribution.

Ainsi, dans les années 1920, le quartier est doté d'équipements et d'aménagements qui en font un quartier moderne dont l'urbanité n'est, sur ce plan, plus discutable. Toutefois, les informations disponibles manquent pour consolider l'analyse. Un trait particulier se dégage, qui va dans le sens d'une interprétation de Marcel Roncayolo pour cette période<sup>211</sup>, l'équipement et les projets menés sont le fruit d'une ambition limitée par des moyens réduits. L'ordre des priorités est moins celui de la trame urbaine, corrigée à peu de frais, que l'investissement social pour le groupe scolaire Ruffi. L'urbanisation, tant dans les opérations d'aménagement proposées que dans les raccordements demandés sont toujours le fait d'initiatives isolées auxquelles la mairie n'accède pas les yeux fermés.

## **2. Une divergence croissante des modèles architecturaux ?**

Dans les années 1930, la diversification de la typologie architecturale traduit une complexification du tissu social. Au travers de la typologie dressée, une double segmentation, socio-économique et spatiale, s'esquisse dans le quartier. Les programmes de construction sont repensés dans les années 1930, à l'aune d'un nouveau règlement, en date de 1917. La Villette est l'un des lieux où s'expérimente un nouveau mode de spéculation immobilière, qui assure la solvabilité de l'entreprise par un nouveau mode de gestion. A côté de cette initiative isolée, quoiqu'assez conséquente, d'autres sources donnent à voir la typologie architecturale de maisons édifiées sur les terrains conquis sur la mer. Un renversement s'opère, la partie ancienne représente un archétype de

---

<sup>211</sup> M. RONCAYOLO, *Les grammaires d'une ville*, op. cit., p236.

l'urbain et de la modernité, alors que la partie nouvelle incarne et concentre des formes urbaines anciennes, qui tiennent davantage de l'habitat rural.

## **2.1 Une post-haussmannisation l'Avenue d'Arenc ?**

### *Une opération d'embourgeoisement ?*

L'accélération du rythme de la construction culmine en 1931-1932, c'est précisément à cette date qu'émerge le projet de percement, de lotissement et d'équipement d'une voie Nouvelle donnant sur l'Avenue d'Arenc par société « La Gestion Immobilière »<sup>212</sup>. La Villette est le théâtre de l'élaboration d'un autre type de croissance urbaine d'habitat collectif, à mi-chemin entre le modèle haussmannien et celui de la maison à trois fenêtres. A ce titre le projet est emblématique des opérations post-haussmanniennes menées par la Troisième République. Le projet prévoit d'effectuer la viabilisation, le raccordement aux réseaux d'alimentation et d'évacuation en eau ainsi que d'assurer l'électrification des logements et de la rue.

Les caractéristiques du projet soulignent la recherche d'un équilibre entre embellie et modération. Le plan de situation dénombre vingt-deux lots d'immeubles (Voir Figure3) disposés de façon symétrique de part et d'autre de la voie Nouvelle et empiétant sur les angles des rues qu'ils croisent, la Traverse de la Villette à l'Est et l'Avenue d'Arenc à l'Ouest. La surface totale de l'exécution du projet est de 8800 mètres carrés. La Voie Nouvelle, longue de 114 mètres et large de 12 mètres, relie la Traverse de La Villette, large de 10 mètres, et l'Avenue d'Arenc, large de 16 mètres. La largeur des trottoirs prévue est de 2,5 mètres. Là où l'urbanisation haussmannienne prévoit des pans coupés de 6 mètres, le projet de la Gestion Immobilière s'adapte au « tissu standard »<sup>213</sup> de

---

<sup>212</sup> AMM - 472 W 31 – 1931-1933 – Groupe d'habitations de la Société « La Gestion Immobilière » sis à l'Avenue d'Arenc.

<sup>213</sup> Dans la description du type « immeuble haussmannien » sont distingués plusieurs formes d'immeubles en fonction du niveau de richesse tissu urbain auquel elles s'agrègent, dans Jean-Lucien BONILLO, *Atlas des formes urbaines de Marseille. Volume 1 : Les types*, Ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, 1988.

l'Avenue d'Arenc et de la Traverse de La Villette et propose des pans coupés de 5 mètres. La périodisation de la construction est prévue par tranche de huit mois. Au cours des premiers huit mois, la société entend construire les lots 19 à 22 donnant à l'Est de la Voie Nouvelle sur la Traverse de la Villette. L'ambition du projet est donc de constituer un ensemble d'habitation dont le type architectural est proche du modèle haussmannien en façade mais dont les habitations s'adressent à des classes moyennes et populaires puisque le type de logement prévoit « des loyers moyens » pour les uns et pour les autres des « logements de la loi Loucheur ».

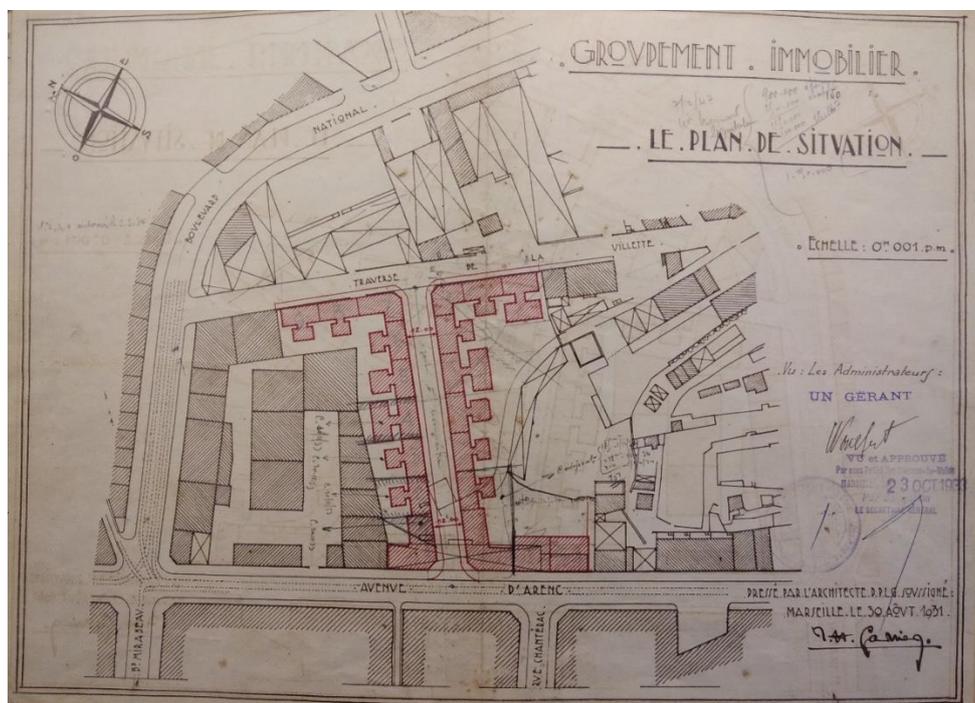


Figure 7. Plan de situation du projet immobilier de La Gestion Immobilière en 1931-1933.

Les immeubles que l'on prévoit de construire sont surmontés de six étages, ils disposent de deux fenêtres en façade et deux fenêtres côté cour. Ils prévoient jusqu'à trois appartements par étage dont l'agencement distingue les ménages auxquels ils s'adressent. L'entrée dans l'appartement se fait par un couloir qui fait office de dégagement. Les appartements les plus grands sont ceux dotés de trois chambres, deux côté façade et une côté cour. Des toilettes sont disposés contre le mur de la façade côté cour et séparent la « salle familiale » de la troisième chambre. Les deux autres appartements sont plus

modestes, ils prévoient chacun une chambre, un WC et une salle familiale, ils sont symétriques, l'un donne sur la rue, l'autre sur la cour.

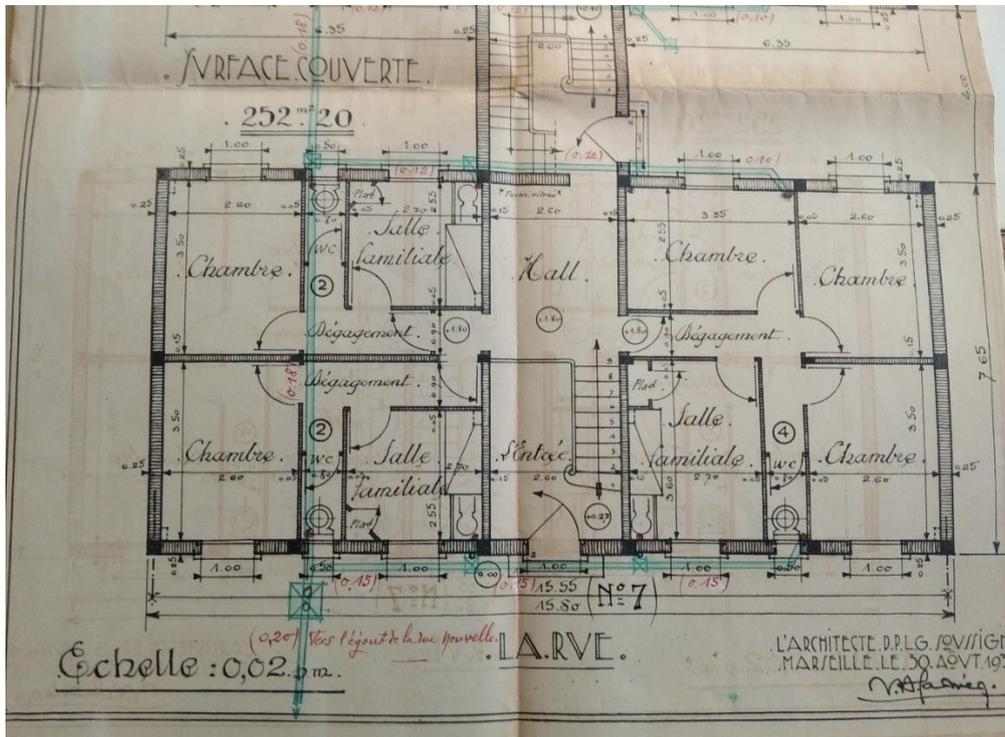


Figure 8. Plan des appartements et du raccordement à la canalisation d'eau<sup>214</sup>.



Figure 9. Plan d'un étage de l'immeuble de rapport du 150 Avenue d'Arenç entrepris par la Société "La Gestion Immobilière" en 1931

<sup>214</sup> Le plan provient d'un deuxième dossier, relatif à l'assainissement, enregistré sous la côte :

Sur l'Avenue d'Arenc, les lots prennent une forme légèrement plus élaborée et s'adressent à des ménages moins modestes. L'exemple du lot III sur l'Avenue d'Arenc au numéro 150 divise chaque étage en seulement deux logements. Celui donnant sur l'angle de la rue est plus spacieux. Ils se distinguent par l'ajout de plusieurs pièces plus spécialisées, comme une cuisine et une salle à manger. L'appartement qui donne sur la rue est, lui, agrémenté encore d'une courette et d'un débarras. La présence du débarras sous-entend pour les ménages visés la possibilité d'accumuler des objets en tout genre et fait écho à une histoire de la consommation<sup>215</sup>, dans laquelle après avoir été « dans ses meubles », on peut dorénavant accumuler certains d'entre eux.

Le projet de lotissement de la Gestion Immobilière donne à voir une offre de logement diversifiée, qui dote chaque logement d'une latrine individuelle et s'adresse à tout un panel d'individus appartenant aux couches populaires.

## **2.2 Une chambre en ville<sup>216</sup>, le cas du meublé Girod**

Parallèlement à l'opération menée par La Gestion Immobilière, d'autres établissements, comme les hôtels meublés connaissent un certain essor dans les années 1930, leur nombre dans les Indicateurs Marseillais passant de 3 à 6 entre 1925 et 1935, dynamique qui est simultanée avec celle identifiée pour les garnis parisiens<sup>217</sup>. L'un des « logeurs », Jérôme Girod, dépose une demande de raccordement au réseau d'évacuation des eaux usées au service de l'assainissement en 1932. Suivant la procédure, il dépose un plan de son établissement au service de l'assainissement.

Selon la procédure, un conducteur des travaux se rend sur les lieux pour dresser un croquis et une description sommaire du bâtiment. Il renseigne un état

---

<sup>215</sup> Anaïs ALBERT, « La vie à crédit: la consommation des classes populaires à Paris, années 1880-1920 », Éditions de la Sorbonne, Paris, 2021.

<sup>216</sup> Alain FAURE et Claire LEVY-VROELANT, *Une chambre en ville: hôtels meublés et garnis de Paris, 1860-1990*, Paris, Créaphis : Diffusion Seuil, 2007.

<sup>217</sup> *Ibid.*

de la maison comme « vieux », composée d'un étage sur le rez-de-chaussée et d'une ouverture sur rez-de-chaussée. Plutôt que de renseigner le nombre de ménages par étage, il écrit « meublé de 20 chambres ». Le meublé est disposé le long du pourtour de la parcelle et laisse un chemin et une cour au centre des bâtiments.

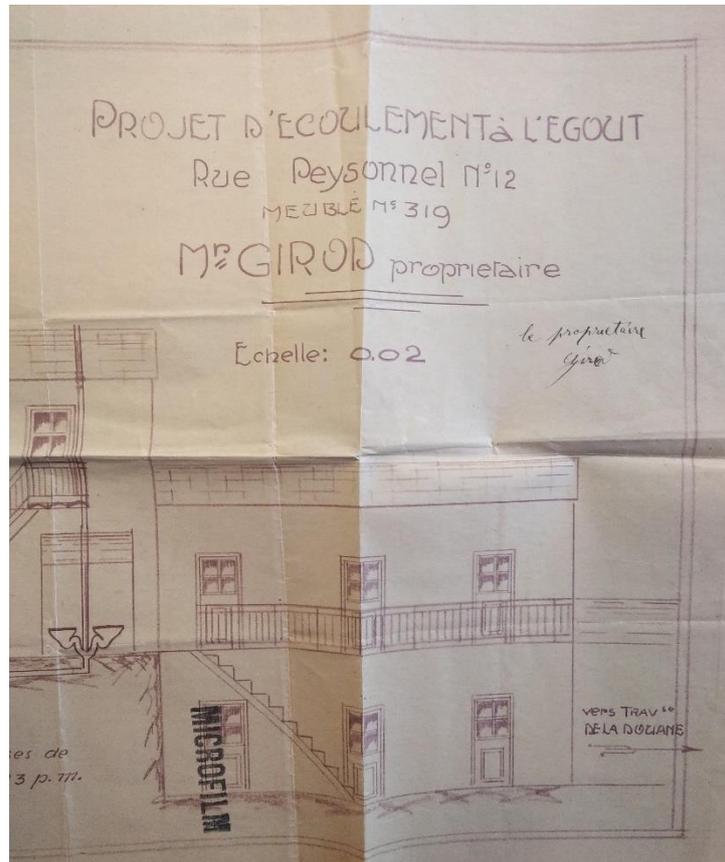


Figure 10. Photographie de la façade du meublé de Jérôme Girod, au numéro 12 de la Rue Peyssonnel en 1932

Constitué d'un étage, chaque niveau comporte trois chambres, avec une porte qui fait également office de fenêtre. Les données dont on dispose sur l'occupation du meublé en 1931<sup>218</sup> attestent de 33 locataires dans le meublé recensés comme un seul ménage. En 1936, 43 individus sont recensés au numéro 12 de la rue Peyssonnel. Entre les deux dates, la composition sociale du logement change sensiblement. En 1931, le seul ménage est constitué d'un couple italien, Pourdini Agostini et Claudia, tous deux âgés de 51 ans et

<sup>218</sup> ADBR - 6 M 479 – Recensement 1931 – liste nominative de recensement à partir de laquelle a été constituée la base de données.

originaires de Sassari en Sardaigne, un individu est espagnol et l'autre originaire de la France métropolitaine. Les 29 individus restant viennent d'Algérie, ils ont entre 19 et 55 ans, déclarent tous travailler comme journalistes pour « divers » patrons, ils viennent de Dellys, Mizranon, Tizi-Ouzou.

En 1936<sup>219</sup>, Jérôme Girod est décédé, son épouse, Marie, est renseignée comme veuve. Le nombre de ménages d'isolés est de 19, sur les 23 totaux, trois ménages sont nucléaires et 1 est une fratrie. Les ménages nucléaires sont constitués respectivement de cinq, six et onze individus. Sur 47 individus totaux résidents dans le meublé, 36 sont des hommes et 11 des femmes. L'homogénéité socio-professionnelle est toujours très marquée, 30 sur 47 individus sont ou bien sans profession (18 personnes), ou journalistes (12 individus), ou retraités (3 individus). Neuf journalistes sur les 12 viennent d'Algérie et 11 individus sans profession sont nés à Marseille. Parmi les chefs de ménages autre qu'isolés, tous déclarent avoir une profession : camionneur, tapissier, employé, plongeur. Il y a cinq enfants entre 1 et 8 ans, onze entre 11 et 16 ans, les 28 autres individus ont entre 20 et 62 ans. Les ménages nucléaires décrits sont constitués de parents et d'enfants nés à Marseille, exception faite pour le cas d'une mère née à Marseille, revenant avec ses enfants nés à Dijon. Une diversification de la composition sociale et des ménages qui se caractérise également par un entassement plus conséquent dans le meublé toujours constitué de 20 chambres, la moyenne d'individu par chambre passe de 1,6 en 1931 à 2,04 en 1936.

Le cas du meublé Girod ne représente pas l'ensemble des meublés de la rue, nous y reviendrons, certains rassemblent d'autres populations aux caractéristiques différentes, notamment en matière d'origines géographiques. Une constante entre 1931 et 1936, la fréquentation continue du meublé Girod par des travailleurs algériens. La nouveauté de 1936 tient à l'âge et à la forme des ménages, davantage nucléaires avec des enfants entre 1 et 16 ans. La

---

<sup>219</sup> AMM - 2F 358 : Liste nominative de recensement 1936 à partir de laquelle est constituée la Base de données utilisée pour ce point.

famille de l'ancien logeur semble avoir réorienté son activité, l'épouse et veuve, Marie, est devenue liquoriste en 1936 alors qu'elle n'exerçait pas de profession en 1931. Le beau-frère qui vivait avec le couple noyau - au moins - depuis 1931, est devenu gardien de la paix en 1936 alors qu'il était cultivateur. Lieu de ségrégation pour les uns, le meublé est également un ultime recours pour des ménages familiaux dont le noyau, bien qu'il soit constitué d'actifs trouve seulement à se loger dans le meublé, ce qui semble indiquer le manque de ressources pour louer un logement. Cela pose à nouveau le problème de l'inadéquation des prix du marché locatif immobilier avec ceux des ressources des ménages.

A titre de comparaison, le standing, quoique modéré, des appartements que propose de construire la Gestion Immobilière ne propose aucunement des appartements dotés d'une capacité suffisante pour des ménages de cinq individus et plus. Les appartements dotés d'une à trois chambres s'adressent à des ménages nucléaires avec un ou deux enfants. Il y aurait lieu d'éplucher plus systématiquement une source administrative relative aux meublés marseillais pour comprendre plus finement le renouvellement de la composition sociale de tels types de logement.

### **3. Une société villetoise cosmopolite fragmentée ?**

Les détails architecturaux des différents sous-espaces villetois révèlent une segmentation spatiale assez localisée des formes urbaines, qui questionne sur la répartition socio-spatiale des habitants.

#### **3.1 Un quartier tertiairisé ?**

Entre 1926 et 1936, plusieurs éléments de démographie semblent indiquer l'uniformisation du mode de vie familial et une propension à la tertiarisation dans le quartier. Les ménages de structure simple représentent

59,3% du total en 1926, part qui s'accroît et se stabilise entre 1931 et 1936 entre 72,57% et 73,91%. Les liens déclarés entre membres du ménage soulignent encore la prégnance de la dimension familiale. Cependant, la généralisation de la forme nucléaire des ménages s'accompagne d'une rétrécissement de la taille des familles, ce qui explique la diminution de la part des liens déclarés affiliés au ménage nucléaire, passant entre 1926 et 1936, de 73,4% à 63,6%. Le taille des ménages composés de trois à cinq individus diminue également entre 1931 et 1936, passant 55,2% à 51,2%. Malgré la diminution de la taille des ménages, une uniformisation de la taille de la famille se perçoit globalement. Le nombre d'enfant par ménage croît entre 1926 et 1936, il passe de 1,8 à 2,3 sur cette période. Une croissance qui ne compense pas le nombre d'enfants se déclarant fils ou fille. D'autre part, le quartier tient encore une fonction secondaire de relais ou de transit pour les isolés et pour les collatéraux. Les ménages complexes et isolés oscillent chacun entre 12 et 14% du total. Le lien de « locataire » apparaît 90 fois en 1931 et 58 fois en 1936. Les habitants hébergent aussi, pour une partie d'entre eux, des collatéraux, mais la tendance décroît également.

La généralisation du modèle familial avec deux enfants s'accompagne d'un partage des tâches davantage sexué. Une observation attentive de la part des inactifs témoigne de cette répartition sexuée des tâches domestiques. A première vue, seule une augmentation de la part des inactifs dans la population totale est visible, elle passe de 52,4% à 60,6% entre 1926 et 1936. On pourrait se contenter d'y voir les effets de la récession économique. En réalité, l'augmentation de la part des inactifs s'explique, d'une part, par une forte hausse du nombre d'enfants compris dans la tranche d'âge entre 0 et 13 ans. Entre 1926 et 1931, leur part passe de 15,3 à 36,6% parmi les inactifs, elle atteint 44,7% en 1936. D'autre part, elle s'explique par une participation plus faible des femmes à l'économie domestique, ces dernières se consacrant probablement à l'éducation des jeunes enfants. Ainsi, le nombre de femmes inactives croît fortement dans la tranche d'âge 20-40 ans tandis qu'il reste exceptionnellement faible en comparaison avec les hommes à tranche d'âge

égale. On constate par ailleurs, une participation des femmes au monde du travail qui est plus fréquente, plus tôt, entre 14 et 20, le nombre de filles est moins important que celui des garçons de la même tranche d'âge parmi les inactifs, signe probable d'une préférence pour les hommes en matière d'éducation.

Au regard des données démographiques, tout porte à croire que le quartier est en pleine phase d'embourgeoisement. Pourtant, c'est bien toujours la dimension ouvrière qui marque fortement la structure sociale du quartier. En 1926, 47% des actifs sont des ouvriers qualifiés ou non, en 1931, la même catégorie rassemble 55% des actifs. C'est probablement en distinguant ici ouvriers qualifiés et journaliers que se perçoit l'effet de la récession économique. En effet, en 1931, la part des journaliers et manœuvres rassemble plus du tiers des actifs (33,14%). Les chefs de ménages considérés isolément sont sur-représentés parmi les ouvriers sans qualification parmi les actifs, entre 1926 et 1936, la part des chefs journaliers ou manœuvres oscille entre 34,2% et 32,5%. Pourtant dès 1936, leur part diminue légèrement, tandis que la part des ouvriers qualifiés croît légèrement, passant de 23% à 26%. Ainsi, à première vue, la récession se traduit par une dégradation des conditions de travail, bien plus qu'une perte d'emploi généralisée. Une nouveauté tient à la part des employés, même si leur présence n'est pas nouvelle dans le quartier, elle se renforce fortement. Ils occupent une place croissante dans la société villoise, à la fin de la période, ils représentent 17,9% de la part des actifs. Néanmoins, la récession les touche plus fortement, employés de commerce divers et employés à statut et petits fonctionnaires représentent en 1926, 13,95% des actifs, tandis qu'en 1931, ils représentent 10,46%. Parallèlement, s'il on embrasse la population totale, la concentration des professions déclarées dans les trois catégories socio-professionnelles devient manifeste dans les années 1930.

Le caractère ouvrier et populaire de la structure sociale du quartier coexiste avec une forme des ménages familiaux dont la taille est similaire à

celle des quartiers bourgeois de la Belle-Epoque. L'apparente homogénéisation de la société villetoise est pourtant également traversée par le cosmopolitisme caractéristique de la cité phocéenne dans les années 1930, un changement d'échelle et une comparaison systématiques en groupes régionaux et nationaux s'impose pour repérer des inégalités plus localisées.

### **3.2 Les espaces du cosmopolitisme**

Le cosmopolitisme qui marque la cité phocéenne dans les années 1930 n'est pas aussi perceptible à La Villette que dans d'autres quartiers. Sur l'ensemble de la période, sept villetois sur dix déclarent être de nationalité française. La supériorité numérique des français interroge quant à la manière dont s'agrègent les étrangers à la cité phocéenne, toutes origines confondues. L'attention portée à l'échelle de la rue grossit les disparités spatiales. Toutefois l'approche comporte une limite, une cécité relative affecte l'analyse de certaines voies, pour lesquelles on ne dispose pas de point de comparaison temporel<sup>220</sup>.

#### *Relativiser le cosmopolitisme à la Villette*

Premier fait constatable, le quartier perd progressivement de son attractivité pour les immigrants étrangers, déjà moindres en comparaison des autres quartiers marseillais<sup>221</sup>. Entre 1926 et 1936 la part des français augmente de 76% à 86% de la population totale. La part des italiens décroît progressivement jusqu'en 1936, passant de 14,29% à 4,7%. La part des espagnols, plus fluctuante, est aussi plus faible que les contingents italiens des périodes précédentes. Ils constituent 6% de la population totale en 1926, 10%

---

<sup>220</sup> En effet, nous n'avons saisi l'Avenue d'Arenc que pour l'année 1931, le Boulevard de Paris n'est disponible que pour l'année 1926, et d'autres espaces, à l'instar de l'Impasse Ruffi, n'ont été renseignés comme tels dans les recensements que pour l'année 1936.

<sup>221</sup> P. ECHINARD et E. TEMIME (dir.), *Histoire des migrations à Marseille, op. cit.*

en 1931 et 7,6% en 1936. Les autres nationalités identifiées témoignent du cosmopolitisme de la période, faibles numériquement, leur fréquence d'apparition a le mérite de faire apparaître des connexions plus ou moins intenses entre certaines parties du monde et Marseille. Ainsi, belges, suisses et anglais, qui sont d'anciens contingents migratoires bien installés à Marseille, réapparaissent d'une année sur l'autre, de la même manière, turcs et arméniens, installés malgré eux à Marseille à partir de 1926, apparaissent en contingent faibles mais également répertoriés d'une année sur l'autre.

Une analyse de la population à travers les migrations internes<sup>222</sup> illustre le poids des régions du bassin méditerranéen sur l'ensemble de la période dans la constitution de la population. Les origines des habitants montrent des circulations des quatre coins de la France, mais polarisées par trois régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur<sup>223</sup>, les colonies et protectorats ou la Corse. 79,8% de la population entre 1926 et 1936 provient de l'une de ces trois régions. Corses et coloniaux représentent un contingent similaire sur la période. Le point qui les distingue le plus fortement réside dans l'absence totale des coloniaux du Boulevard de Paris, dont 53,3% de la population gravite entre la Rue Peyssonnel, Ruffi et Mirès en 1931.

### *Contingents régionaux et lieux d'installation*

Deux rues, l'Enclos et de la Rue Peyssonnel, dérogent à la sur-représentation généralisée des français. Ce sont les nouveaux axes de prédilection pour l'arrivée et l'installation temporaire de nouveaux arrivants, notamment pour les espagnols. Il n'y a qu'eux qui sont recensés dans l'Enclos Peyssonnel en 1931, et ils sont également sur-représentés dans la Rue

---

<sup>222</sup> Nous faisons remarquer ici que sur 4414 individus dans la base de données sur les années 1926, 1931 et 1936, aucune correspondance n'a été trouvée pour 1014 lieux de naissances. Se reporter à l'annexe pour voir un détail de la catégorisation.

<sup>223</sup> La population originaire des Bouches du Rhône constitue toujours au moins 71,8% du contingent régional.

Peyssonnel dès 1926. Les coins de ville<sup>224</sup> Les constructions et habitations proposées par feu Jean-Baptiste Rosso, sont fréquentées par nombre de turques et arméniens entre 1926 et 1936. Par ailleurs, cette population gravite dans un périmètre assez restreint, entre le 119 Avenue d'Arenc, l'Impasse Ruffi, et la rue Chantérac, *in fine* une certaine partie s'installe rue Mirès. Sur ce point, ils se distinguent des Russes, qui s'installent sur le Boulevard de Paris en 1926 mais ne s'y établissent pas durablement, on n'en recense aucun autre par la suite.

Les Italiens délaissent le quartier qui perd entre 1926 et 1931 la fonction de point d'ancrage qu'il avait pour les nouveaux arrivants. La présence ancienne de leur contingent se traduit par une dispersion plus généralisée dans l'ensemble des rues. Sur l'ensemble de la période, 52,63 % de la population italienne vient toujours soit du Piémont, soit de Toscane, de Ligurie, de Lombardie ou encore de Vénétie. La nouvelle vague migratoire provenant de Campanie, des Pouilles, qui représente 32% de la population italienne du quartier s'installe en noyaux condensés dans les rues les plus cosmopolites à savoir la Rue Peyssonnel, Chantérac, et Ruffi. En 1936, les septentrionaux restent le contingent italien majoritaire sur deux voies, l'Avenue d'Arenc et l'Impasse Ruffi, contrairement à la tendance observable à l'échelle de la ville dans des quartiers limitrophes comme Saint-Mauront ou la Belle de Mai. Sur ces deux voies les septentrionaux<sup>225</sup> rassemblent 58,2% de la population italienne de l'Avenue d'Arenc en 1931 et 79,22% de la population italienne de l'Impasse de Ruffi en 1936.

---

<sup>224</sup> A. FAURE et C. LEVY-VROELANT, *Une chambre en ville, op. cit.*

<sup>225</sup> On dénombre ici les populations originaires du Piémont, de la Ligurie, de la Lombardie et de la Toscane, de Vénétie.

### **3.3 Commerce et travail : inégalités, dépendances et politisation**

#### *Un quartier industriel et de divertissement*

Alors que le quartier présente des signes d'embourgeoisement, en 1935, certaines activités connaissent un fort essor qui font apparaître singulièrement l'émergence d'une nouvelle forme de citadinité. Sur les 167 entrées, on constate l'essor sans précédent du nombre de bars et restaurants depuis la naissance du quartier, 25 établissements au total. Les individus inscrits ne se référant pas à un commerce, condensent l'ensemble des éléments d'une classe moyenne et aisée. 21 entrées sont associées à une inscription non-commerciale, on trouve six employés, quatre directeurs, trois propriétaires, deux instituteurs, dont une femme, un commissionnaire, un comptable, un négociant, un recteur, un vicaire. Les activités recensées font également la part belle à la Métallurgie et la mécanique, première spécificité du quartier qui constitue toujours une modalité identificatoire singulière. Le nombre de coiffeur a également plus que doublé.

C'est de loin toujours l'Avenue d'Arenc qui rassemble le plus d'activités diversifiées et qui constitue le cœur du commerce et de la mondanité dans le quartier. Parallèlement, la Rue Peyssonnel qui est l'un des sous-espaces les plus populaires, est également un espace mixte sur le plan des activités. Les établissements inscrits mettent en évidence la coexistence entre des besoins plus élémentaires (meublés, débits de boisson, matières premières) et plus raffinés (coiffeurs, concierge, boulangerie-pâtisserie), mais surtout, elle est le lieu de la politisation. On y trouve la « Clinique et Syndicat des Ouvriers des Ports et Docks Unitaires, ainsi que le Syndicat internat des Dockers et des Charbonniers (dispensaire). Les autres rues de l'étude connaissent une augmentation et une diversification des commerces.

### *Une dépendance croissante avec le port ?*

La catégorisation des employeurs déclarés rend compte des dynamiques du monde du travail. Les manières de désigner l'employeur évoluent, une nouveauté de la période consiste à déclarer une adresse plutôt que le nom de l'entreprise ou de l'employeur. L'apparition d'un tel mode de désignation de l'employeur pourrait s'interpréter de différentes manières. Ce pourrait tout d'abord être un indice du degré d'éclatement de la structure industrielle marseillaise, mais cela pourrait aussi être un signe de la citadinité croissante des habitants qui entretiennent un rapport plus distant et d'anonyme aux acteurs de la ville. Enfin, on pourrait également y voir un signe d'une intense rotation de la main d'œuvre. En tout cas, le pourcentage d'individus qui déclare une adresse comme employeur est de 9% au début de la période, 28% en 1936. Aucun ne déclarant une adresse pour employeur en 1931.

La périodisation souligne encore une fois les conséquences de la crise économique de 1929 sur le marché du travail à court et à moyen terme, elle met à jour l'impact sur les différents secteurs d'activités. Sur treize catégories d'employeurs, douze différentes apparaissent en 1926, dix en 1931, et onze en 1936. La récession économique occasionne ainsi, on l'a vu, une réduction des opportunités d'emplois qui se concentrent alors entre l'industrie, le port et les transports. Ainsi, 30% des individus déclarent quelque chose dans la catégorie sont des journaliers ou des manœuvres déclarant travailler pour « divers » patrons. La désignation des employeurs par leur adresse disparaît complètement en 1931, ainsi que les individus déclarant travailler pour un lieu de divertissement ou de sociabilité (cabaret, café...). Il en va de même pour les individus déclarant travailler pour le bâtiment, le gros œuvre et l'immobilier, ces derniers représente 5,3% des employeurs déclarés en 1926, 2,3% en 1931 et 1,1% en 1936. Le nombre d'individus se déclarant indépendant diminue de sept points entre 1926 et 1936.

En 1936, les individus déclarant travailler le port ou le monde de la navigation représentent 16,87% du total, toutefois, c'est surtout la part de 22,5% d'individus qui déclarent une adresse à la place de l'employeur qui fait référence à des zones à l'extérieur du périmètre La Villette- Quai d'Arenc-quai de la Joliette qui mérite d'être remarqué. Parmi les voies les plus fréquemment renseignées, on trouve rue du Paradis et de la République. La part de l'industrie dans le quartier a diminué à la fois dans l'Indicateur Marseillais par rapport à la période précédente, ainsi que dans les employeurs déclarés. La part des employeurs qu'on identifie comme des industries diminue en 1936 de 5 points par rapport à 1931, ce qui fait écho aux difficultés soulignées dans le chapitre 7, en revanche les petits entrepreneurs représentent encore 12% du total, comme en 1931. L'une des nouveautés est la part croissante du service public dans les sources d'emplois locales. Le resserrement sur l'activité portuaire se mesure à l'aune des origines régionales, qui, s'il on isole l'ensemble des individus originaires d'un département de la côte atlantique, atteste, d'une main d'œuvre masculine essentiellement spécialisée dans la navigation ou dans des domaines pouvant être affiliés à la construction navale qui vient majoritairement du Finistère, du Morbihan, des Côtes d'Armor, de Vendée et de la Manche. De la même manière, parmi les étrangers, les dockers

En somme, il semble en 1936 que les opportunités professionnelles à l'intérieur même du quartier perdent de l'importance en comparaison avec les possibilités que recèle le Sud de la ville et le port et les transports qui occupent une place croissante et dépassent les fonctions productives industrielles, jusqu'alors majoritaires. Resserrement qui passe également par un renforcement de la part des emplois associés à la fonction publique, qu'on distingue essentiellement entre municipalité et douane.

*Et des inégalités sociales croissantes ?*

La réduction constatée des opportunités d'emploi dans le quartier touche différemment certains groupes de la population. Face à la xénophobie

croissante dans les années 1930, des mesures sont prises qui favorisent l'emploi des français<sup>226</sup>. A la Villette, l'adoption de telles mesures divise la population en fonction des origines, locale ou non, mais elle dessert fortement la main d'œuvre dans la force de l'âge (21-60 ans) née dans le département des Bouches-du-Rhône. La part des individus entre 21 et 60 ans nés dans les Bouches du Rhône et inactive s'élève à 63,3% contre 36,6% pour les individus français tout autre département confondu. En revanche, en comparaison avec la population totale d'inactifs, dans la même tranche d'âge, mais comprenant l'ensemble des nationalités, la main d'œuvre née dans les Bouches-du-Rhône est favorisée, 44% contre 55,15% d'inactifs entre 1926 et 1936. L'écart entre nationaux et non-nationaux, pourtant, diminue entre 1926 et 1936. Ce faisant, comment se répartissent les inégalités d'accès à l'emploi en fonction des provenances départementales ou nationales des individus ?

Dans la population d'hommes entre 21 et 60 ans d'origine étrangère, on constate une cohorte significative dans quatre catégories socio-professionnelles. Tout d'abord, parmi les ouvriers, journaliers et manœuvres, qui rassemblent 54% de la population totale. Ensuite, parmi les ouvriers qualifiés et artisans, puis parmi les inactifs (10,7%) et enfin parmi les petits patrons et commerçants (7,4%). Les deux contingents majoritairement représentés sont les contingents espagnols et italiens. La part que représentait chacun des deux contingents parmi la main d'œuvre la moins qualifiée s'inverse entre 1926 et 1936. Les espagnols représentent un tiers de la main d'œuvre non qualifiée en 1936 et se substituent ainsi au tiers d'italiens non-qualifiés recensés en 1926.

Malgré une part toujours importante des hommes italiens parmi les manœuvres en 1936, ces derniers s'affilient rapidement à la catégorie des ouvriers qualifiés et des artisans entre 1926 et 1936, ils supplantent ici, quant à eux, la part des espagnols de la même catégorie que l'on dénombrait en 1926. Il en va de même pour la catégorie des petits patrons et commerçants. Aussi semble-t-il que les italiens bénéficient de l'ancienneté du flux migratoire, qui

---

<sup>226</sup> X. DAUMALIN, *Le patronat marseillais et la deuxième industrialisation, 1880-1930*, op. cit.

favorise leur insertion dans le monde du travail villetois. Toutefois, les hommes d'origine espagnole, toute catégorie d'âge confondue ne sont presque pas concernés par la baisse du niveau d'emploi des années 1930. Aucun chef de famille de nationalité espagnole n'est inactif en 1926. Ils ne sont en revanche pas parmi les plus qualifiés, entre 1926 et 1931, ils rassemblent la majorité des ouvriers, journaliers et manœuvres, auxquels on inclut désormais les dockers, de plus en plus représentés. La population exclusivement espagnole de l'Enclos Peyssonnel en 1931 n'est, pas la plus déclassée ; ceux résidents sur la Rue de Ruffi et la Rue Peyssonnel sont plus représentés dans les ouvriers sans qualification et dans la tranche des inactifs.

Le département d'origine des français compte aussi. Les hommes de 21-60 ans originaires des Bouches-du-Rhône sont plus touchés par l'inactivité en 1931 et en 1936 que les autres ressortissants français. Ils sont en revanche plus représentés parmi les ouvriers qualifiés et artisans, même si, dans l'ensemble, en 1936 la distinction par département ne joue plus. Les hommes de 21 à 60 ans sont en revanche largement plus représentés parmi les employés de commerce, l'écart s'accroît entre les deux groupes s'accroît sur la période. Dans les autres catégories socio-professionnelles, il n'y a pas d'écart significatif, sauf peut-être une meilleure résistance des petits patrons et commerçants nés dans le département, dont la part croît encore en 1931, alors que celle des individus nés ailleurs diminue.

Les femmes originaires des Bouches-du-Rhône sont également 43% à être inactives, contre 29% des femmes de la même tranche d'âge sur la période 1926-1936. Au sein de la catégorie des employées de commerce et des ouvrières sans qualification, les femmes des Bouches-du-Rhône sont plus représentées que leurs homologues d'autres départements. Elles sont également les seules à être représentées parmi les classes moyennes de capacité et d'entreprise.

Somme toute, on constate une concurrence croissante entre les ouvriers originaires des Bouches-du-Rhône et les autres, exception faite pour les indépendants. On constate également, un remplacement de la main d'œuvre

non-qualifiée via le contingent espagnol. La nouvelle génération d'italiens s'insère plus facilement sur le marché du travail, bénéficiant d'un environnement plus familier, compte tenu de l'ancienneté du flux migratoire national.

## **CONCLUSION**

A la lumière du chapitre 8 le constat d'une tertiarisation est mitigé. C'est une polarisation de la société qui transparaît. Sur le plan urbain, les infrastructures à disposition des habitants traduisent une diffusion de conditions de vie meilleures qui dotent le quartier d'équipements disponibles et utilisés par l'ensemble des usagers. L'amélioration des conditions de vie se traduit par l'opération immobilière menée par la Gestion Immobilière qui adresse les immeubles projetés à des investisseurs et des locataires plus fortunés que celles qui avait été identifiées par le passé. Il perdure toutefois, à la fois sur le plan social, migratoire et des formes urbaines une constante populaire quoique souvent de passage. Les hôtels meublés se multiplient et traduisent le recours renouvelé à une main d'œuvre étrangère durant la récession économique, toutefois ces derniers restent des immeubles localisés sur une rue, la rue Peyssonnel. L'entrée en guerre en 1939 déstructure le cadre urbain et questionne d'autant plus sur la transformation de la population qui trouve à s'y loger.

## EPILOGUE

### Un nouveau cycle urbain pour La Villette ? 1940-1948

La société villeteoise présente dès la Belle-Epoque des signes de tertiarisation, ou *a minima* des signes de formation d'une couche moyenne. L'entre-deux-guerres montrait un renforcement de cette dynamique. Bien que la composante ouvrière soit toujours restée structurante dans le quartier, la mobilisation d'un contingent masculin réduit la manne de main d'œuvre disponible dans le quartier. Comment la contribution militaire des habitants villeteois se traduit-elle sur la formation sociale observable ?

Sur le plan urbain, le début de la guerre en septembre 1939 occasionne un ralentissement de l'activité constructive à Marseille<sup>227</sup>. Les destructions, en privant d'habitat une partie de la population, renouvèlent avec acuité la question du logement. Parallèlement, la tendance du marché immobilier, constatable à Paris dès les années 1930, à proposer des biens accessibles à des ménages plus populaires, se diffuse-t-elle à Marseille ? Si oui, sous quelle forme et par quels acteurs ?

Le temps de la reconstruction est un moment où une impulsion est donnée au niveau national, dès 1941 sous Vichy, pour organiser la reconstruction. Alors que Marseille, tout comme La Villette, est le produit d'un « modèle libéral »<sup>228</sup>, d'urbanisation fait d'une juxtaposition d'initiatives individuelles, le retour de l'intervention de l'Etat dans le champ urbain interroge quant au maintien d'un tel mode d'urbanisation. Il s'agit, par ailleurs, de montrer comment les destructions et les programmes de reconstruction modèlent un cadre prescriptif qui redonne une impulsion et un prétexte à une reconfiguration urbaine globale qui modifie également la place du quartier

---

<sup>227</sup> M. RONCAYOLO, *Les grammaires d'une ville*, op. cit.

<sup>228</sup> *Ibid.*

villeteois dans les hiérarchies urbaines, l'identification sociale et la fonction du quartier.

## **1. Le recensement de 1946 : état des lieux et bilan**

### **1.1 Une population bouleversée par la Seconde Guerre Mondiale**

A travers le recensement de 1946, les données démographiques et familiales recèlent de signes probables du passage de la guerre. Sur une population de 1 545 individus, on trouve 795 femmes et 750 hommes. Les femmes cheffes de ménage sont 114, contre 60 en 1936, une augmentation de 90%. La qualité de veuve est mentionnée à pour douze femmes, malgré leur petit effectif, on constate parmi elles que la majorité vit dans un ménage complexe, dont trois sont de forme étendue. Le passage de la guerre se traduit également par un vieillissement de la population. Constatable à l'échelle de la ville<sup>229</sup>, à la Villette, la part ajoutée des 21-60 ans représente désormais 58,1% de la population totale, les plus jeunes compris entre 0 et 20 ans, ne représentent plus que 29% de la population. Ceux qui ont 60 ans et plus, représentent pour la première fois plus de 10% de la population totale. Un vieillissement et une féminisation de la cohorte en âge de travailler qui s'expliquer également par la baisse, voire l'arrêt, de l'afflux migratoire, la population déclarant être de nationalité française est à La Villette de 90,1% en 1946.

Indépendamment de la répartition de la population par âge et par sexe, la structure globale des ménages traduit également une transformation du mode de cohabitation. La solidarité intra-familiale est à la fois renforcée et fragilisée. Sur le total des 484 ménages identifiés, il ressort que la structure de ménages simples est moins généralisée et diffusée dans le quartier qu'auparavant (60%)<sup>230</sup>. Les ménages complexes représentent 24% du total et les isolés restent stables 14%. Les ménages monoparentaux, plus fragiles, qui occupaient sur la période précédente une part dérisoire du total, concernent

---

<sup>229</sup> *Ibid.*

<sup>230</sup> En 1936, la part des ménages simples s'élevait à 73,3% du total des ménages.

désormais 10,54% des ménages. Les formes les plus répandues de ménages complexes sont, dans l'ordre décroissant, les ménages étendus (9,9%), puis les ménages de cohabitation (8,5%) et enfin les ménages avec deux noyaux (4,6%) dans l'ensemble total.

La solidarité s'apprécie également à travers les liens entre membres du ménage le plus fréquemment déclarés. Les collatéraux représentent 46,6% des autres liens déclarés, en excluant les liens affiliés au ménage nucléaire (chef, épouse, fils/fille). Viennent ensuite, la cohabitation avec des ami(e)s qui représente 27% du total des autres liens déclarés. La cohabitation intergénérationnelle est de rigueur également, les petits-enfants représentent 14,6% des liens déclarés à eux seuls.

Sur le plan social, nombre d'indicateurs soulignent la tertiarisation sans précédent de la population. On constate une baisse de la part des inactifs qui représente alors 43,5% de la population totale. La part des hommes inactifs est beaucoup plus faible que celle des femmes, seulement 22,1% d'entre eux sont inactifs contre 63,6% des femmes. La population d'hommes, composante essentielle de la structure ouvrière, est détériorée, ouvriers qualifiés et non-qualifiés ne représentent plus que 36,5 % de la population totale. Les employés à statuts et les employés de commerce, représentent toujours 16% de la population totale. Catégorie dont la part reste stable mais qui se transforme compte tenu de la part majoritaire d'employés à statuts qui représentent désormais 10,4% de la catégorie regroupant l'ensemble des employés<sup>231</sup>. Les femmes quant à elle ne trouvent presque plus à s'employer comme ouvrières, seulement 6,7% d'entre elles travaillent comme ouvrières. 8,9% exercent un métier affilié à la catégorie des employés de commerce. La catégorie des professions qualifiées, qui jusqu'alors n'avait jamais été représentée parmi les habitants, augmente légèrement dans l'ensemble de la population. On y trouve un interprète, un bureaucrate, un professeur, un dessinateur industriel, un

---

<sup>231</sup> Dans l'entre-deux-guerres, les employés de commerce étaient majoritairement représentés même s'il on observait déjà une augmentation des employés à statuts et petits fonctionnaires.

sous-chef de la SMTM. Une autre nouveauté pour la période se trouve dans l'augmentation significative de la part des écoliers, étudiants et apprentis, qui représentent 13,1% de la population totale. Les filles sont moins nombreuses à être renseignées comme écolières, 10% contre 15% de garçons. Les garçons sont également plus nombreux à être inscrits comme étudiants et donc à faire des études supérieures.

## **1.2 Un quartier composite**

D'une rue à l'autre, on constate une relative mixité sociale. Tout d'abord, le Boulevard Mirabeau est la rue qui ressemble le plus à la période précédente, à ceci près que la part des inactifs y est la plus faible par rapport aux autres rues (33%). La part des ouvriers qualifiés représente 29% de la population totale de la rue. 15,9% de la population exerce une activité affiliée à la catégorie des employés de commerce, 10,1% sont des petits patrons et des petits commerçants, 4,3% appartiennent à la classe moyenne d'entreprise.

Les structures sociales des Rue de Ruffi et Peyssonnel et Chantérac ont des similitudes, les catégories représentées sont identiques, mais leurs proportions varient légèrement. Les inactifs sont légèrement plus nombreux sur la Rue Peyssonnel (49,6%) que sur la rue de Ruffi (41,2%). Dans la population active, il y a des ouvriers dans les deux rues mais la part des ouvriers qualifiés est plus haute sur la rue de Ruffi (22,6%) que sur la Rue Peyssonnel (16,8%), tandis que la part des ouvriers sans qualification est plus haute Rue Peyssonnel, 32,2% contre 13,46% Rue de Ruffi.

Plus diversifiée, la rue de Ruffi est également l'un des espaces de vie pour les employés à statuts et petits fonctionnaires avec le Boulevard de Paris et la rue Chantérac, 44,9% des individus de cette catégorie se répartissent sur ces trois rues. Le Boulevard de Paris est un lieu privilégié de longue date pour l'installation des employés, en revanche, cols bleus et cols blancs y logent

ensemble, les deux catégories représentent 19% de la population active chacune.

Il n'y a que le cas de la rue Mirès qui fait défaut à la mixité sociale observable. Elle constitue le seul sous-espace pour lequel on pourrait parler d'espace ségrégué, malgré le peu de données dont on dispose. 66% des habitants recensés sont inactifs, 25% sont des employés de commerce et 8% sont sans qualification. Ce sont les seules catégories socio-professionnelles qui y sont représentées, dans ces circonstances, la tentation est grande d'y voir un espace de relégation.

### **1.3 Davantage de diversité ?**

A première vue, la mixité sociale semble assez généralisée dans l'ensemble du quartier. Le nombre de professions déclarées distinctes augmente entre 1936 et 1946, tant pour les hommes que les femmes. En 1936, 81,6% de la population active de sexe masculin exerçait une activité dans un tiers de l'ensemble des professions, en 1946, c'est 76% seulement. Pour les femmes, la diversification est moins marquée. En 1936, 76% des femmes actives exerçait une activité parmi le tiers de l'ensemble des professions déclarées, en 1946, elles sont toujours 69,9%. Pour se convaincre d'une réelle diversification des opportunités professionnelles féminines, le taux de variation du nombre total des professions déclarées est éclairant, il indique qu'elles ont augmenté de 65,9% entre 1936 et 1946. Toutefois, la dynamique semble encore émergente et se caractérise par un éclatement qui ne traduit pas tout à fait par un élargissement palpable des opportunités professionnelles à grande échelle.

D'autres éléments conduisent à nuancer la diversification des opportunités professionnelles. Sur un échantillon plus petit de population on constate des spécialisations professionnelles en voie de constitution. Du côté des hommes, la place croissante de la mer se fait plus patente. Les professions de navigateur, docker et marin apparaissent dans les dix professions les plus

déclarées en 1946, elles représentent 37% des dix professions les plus déclarées en 1946, contre 18% en 1936. Du côté des femmes, la spécialisation n'a pas lieu dans les mêmes secteurs, les petits emplois de bureau dans lesquels on regroupe les professions employé.e.s, sténodactylographe, dactylographe et secrétaire représentent 29% des dix premières professions déclarées par les femmes actives en 1946, contre 21% en 1936. Ce sont des professions qui rassemblent majoritairement des femmes jeunes, sur les quatorze sténodactylos recensées en 1946, 9 ont entre 20 et 26 ans, les secrétaires ont entre 19 et 31 ans. Les hommes du monde de la mer se répartissent différemment. Les employés de sexe masculin sont plus nombreux dans la tranche comprise entre 21-40 ans que 41-60. Les dockers sont plus jeunes, deux pics modaux concentrent la population entre 21 et 26 ans. Les navigateurs sont répartis entre deux cohortes parfaitement réparties entre 21-40 et 41-60 ans, le pic d'âge modal étant situé entre 40 et 41 pour chaque cohorte. La répartition spatiale de ces différentes spécialités montre une concentration des professions féminines sur le Boulevard de Paris, et une quasi-absence sur les autres rues de l'étude. Le monde de la mer est quant à lui beaucoup plus divisé, dockers et navigateurs ont chacun leurs quartiers, 44% des navigateurs résident sur le Boulevard de Paris et 75% des dockers résident sur la Rue Peyssonnel.

## **2 La nouvelle donne du marché immobilier et foncier**

### **2.1 Les difficultés du projet de la Gestion Immobilière**

Le projet de lotissement de la Gestion Immobilière entrepris au début des années 1930, rencontre des difficultés financières qui conduisent à la liquidation de la société en 1939. La procédure est retardée par l'entrée en guerre, mais reprise entre 1942 et 1943<sup>232</sup>, le Maître Marcel Favier, en sa qualité de liquidateur, intervient auprès de la mairie pour faire reconnaître la

---

<sup>232</sup> 472W31 –1931-1955. Dossiers de demandes d'autorisations en vue de l'édification de lotissements. Groupe d'habitations « La gestion immobilière », avenue d'Arenc.

conformité des travaux effectués et ainsi débloquent le capital gelé de la Société en liquidation.

Dans ce contexte, les entreprises tierces ayant procédé aux différents travaux de viabilisation, d'égout et d'électrification de la voie Nouvelle, n'ont pas été rémunérées. L'ensemble des acquéreurs des lots projetés sont également mis en défaut ; ils sont dans l'impossibilité de louer les appartements avant que l'ensemble des travaux n'aient été finalisés et reconnus conformes au cahier des charges approuvé dans les années 1930. L'affaire trouve finalement une solution en Avril 1947. Le délai que demande la résolution de l'affaire fait apparaître un moment de bascule où la procédure prend le pas sur le règlement à l'amiable, souvent proposé et préféré dans l'entre-deux-guerres par les élus locaux.

Le nouveau liquidateur, Maître Bernard, adresse le 3 avril 1947 une lettre au député-maire de Marseille pour supprimer les travaux de raccordement à l'égout à effectuer sur la Traverse de La Villette. Il justifie la demande en arguant du fait que les lots déjà vendus, ou ceux dont la vente est projetée à court terme, se situent tous sur la bordure de la voie Nouvelle. Par conséquent, ils peuvent être raccordés à la canalisation qui y a été créée. Il ajoute que l'ensemble des acquéreurs déjà engagés ont renoncé explicitement à bénéficier du dit raccordement.

Dans ces conditions, le cabinet des adjoints consent à modifier le cahier des charges originel et supprime l'obligation de réaliser les travaux d'égout sur la Traverse de la Villette. Ils spécifient toutefois, que les acquéreurs des lots devront procéder à un raccordement sur les voies mitoyennes, à savoir la Traverse de La Villette et l'Avenue d'Arenc. Les travaux d'éclairage de la rue Nouvelle n'ont toujours pas été achevés, dans cette situation, le cabinet exige leur exécution préalable avant de délivrer les « Certificats d'autorisation de ventes susvisés ». La situation est débloquée cinq ans après le début de la procédure par un arrêté préfectoral édicté en juin 1947 qui avalise une

dérogation spéciale au règlement de voirie et au cahier des charges préalablement approuvé.

## **2.2 Temps du remembrement, temps de la mobilisation collective ?**

Le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme reconnaît en août 1948 le périmètre et la propriété du sol revendiquée pour faire part du remembrement des propriétés des habitants de l'Association Syndicale de Marseille / Centre<sup>233</sup>. L'ensemble de l'appareil législatif cité par l'autorité ministérielle traduit la superposition entre le cadre législatif mis en place sous Vichy et réemployé à la fin de la guerre par le Ministère présent. La loi initiale qui précise les modalités de la reconstruction des « immeubles d'habitation partiellement ou totalement détruits par suite d'actes de guerre » est édictée en octobre 1940. Les modalités de demande sont décidées par un arrêté interministériel datant d'octobre 1946 qui prévoit la constitution et le rassemblement des habitants lésés en Associations Syndicales du Remembrement.

A la suite du présent arrêté ministériel avalisant la constitution de l'Association marseillaise sont cités les habitants, dont on présume qu'ils sont cité par ordre d'entrée dans l'association syndicale. Au total, trente-huit personnes sont rassemblées dans l'association, 27 ont un bien localisé dans le quartier Saint-Lazare, les six autres dans le quartier Belsunce. Au regard des valeurs estimées des biens et des superficies des terrains observées, on constate un gradient de valeurs foncières accidenté, ou pour ainsi dire, mité. En effet, dans le quartier Belsunce le prix du mètre carré fixé pour l'estimation est de 4000 francs, pour l'ensemble des propriétés désignées. Dans le quartier Saint-Lazare, il oscille, selon la localisation entre 2000, 2500 et 3000 francs le mètre carré. A cet égard, on constate une enclave dans le Rue Guérin-Ricard,

---

<sup>233</sup> 4 Q 2 10768 – volume 1629, transcription n°48 - Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille - Premier bureau (1901 – 1955).

perpendiculaire au Boulevard de Paris et à la Rue Peyssonnel. C'est la seule voie dans laquelle l'ensemble des propriétés est estimée à 2000 francs le mètre carré. L'ensemble des propriétaires de la rue Guérin-Ricard utilisent tous leur bien comme domicile propre. Les autres propriétaires n'occupent majoritairement pas la propriété pour laquelle ils entendent bénéficier du plan de remembrement étatique.

### **2.3 Acheter un appartement, devenir propriétaire en venant des milieux populaires**

Les achats et les ventes de parcelles ou d'immeubles constatés jusqu'ici s'adressaient à des classes moyennes à aisées qui réalisent des investissements locatifs. A cet égard, les acquéreurs des lots érigés sur la voie Nouvelle sont à la fois des particuliers ainsi que des sociétés, les lots étant eux-mêmes définis comme des « immeubles de rapport ». Toutefois, le marché immobilier connaît une transformation considérable au moment de la guerre, l'offre s'adresse désormais également à des acquéreurs moins fortunés.

Un premier élément qui permet de constater cette transformation de la donne du marché immobilier transparaît dans les enregistrements des ventes effectuées par l'un des bâtisseurs du quartier Justin Milliard. La case de l'« exploitant en cinéma » du répertoire des formalités hypothécaires du Premier Bureau<sup>234</sup> indique une modalité de vente que nous n'avions jusqu'alors, pas identifiée : la vente d'appartement. Entre Janvier et mars 1944, Justin Milliard procède à six vente d'appartements dont le prix est compris entre 150 000 et 163 000 francs. Les indications du registres précisent si l'appartement l'étage et la situation à gauche ou à droite sur le palier. Nous n'avons, pas eu l'occasion de consulter les transcriptions notariées associées par

---

<sup>234</sup> ADBR - 4 Q 2 9957 – Répertoire des formalités hypothécaires – Premier bureau (1901-1955) - Volume 176, case 710 : enregistrement des mouvements d'acquisitions et de vente associés à Justin Milliard.

conséquent une ignorance totale demeure sur la localisation précise des biens échangés. Les sections de justice de paix centralisées par le Premier Bureau nous assurent de leur localisation dans le Nord de Marseille.

Un élément de la matrice rénovée de 1946 des propriétés bâties et non-bâties a permis d'identifier un cas d'acquisition d'appartement dans les rues du quartier, qui atteste de la diffusion d'une telle modalité d'achat dans le quartier étudié. Laura Michel qui réside sur l'Avenue d'Arenc qui est propriétaire d'un appartement rue Chantérac<sup>235</sup>. L'appartement génère une imposition foncière annuelle de 420 francs, des frais endossables pour certains des habitants de l'Avenue d'Arenc. L'acquisition de Laura Michel marque le retour d'un rapport de proximité entre la localisation de la résidence principale et le lieu de l'investissement locatif.

### **3 Etat et reconstruction : reconfigurations urbaines, associations civiles**

#### **3.1 Réorganiser la trame de circulation**

##### *L'itinéraire du pavage : s'adapter à l'intensification de la circulation*

Le dossier relatif à « la mise en état de l'itinéraire » entre le Boulevard Ledru Rollin, le chemin de la Madrague, la rue de Ruffi et la rue Clary décidé dès décembre 1946 met en exergue différentes ruptures, tant compte tenu de l'organisation de la circulation que sur les renouvellements des mécanismes d'urbanisation<sup>236</sup>. Afin de faire de la Rue de Ruffi l'axe d'entrée dans Marseille en partant du Nord, l'opération de pavage prévoit d'inverser le sens de circulation routier de la rue. L'opération s'inscrit dans un contexte de diffusion de l'automobile et d'une croissance urbaine, qui, pour Marseille, change considérablement la forme de la ville. C'est également, le « temps du provisoire » selon Danièle Voldman, au cours duquel une tension naît entre la

---

<sup>235</sup> ADBR - 1204 W 383-385 – Matrice intermédiaire des propriétés bâties et non-bâties du cadastre.

<sup>236</sup> ABDR 496 W 381 - mise en état de l'itinéraire ainsi que des rues de Ruffi, Clary et du Boulevard chemin de la Madrague, 1946

volonté de rétablir un ordre urbain ancien et reconsidération de la trame générale<sup>237</sup>.

Or, à Marseille, la refonte d'une nouvelle trame de circulation s'avère chose assez délicate. Ici, la trame de circulation urbaine n'est pas totalement remise en question, mais elle est complexifiée. L'axe ancien, datant de l'époque moderne qui reliait la partie Nord à Aix via le Chemin éponyme, devenu Avenue d'Arenc, perd, en 1946, la primauté dans l'organisation de la circulation entre l'intérieur et l'extérieur de la ville. L'axe en lui-même n'est pas supprimé, mais subdivisé. L'itinéraire de repavage est prévu pour être une voie de communication à sens unique en provenance du Nord vers le Sud. L'objectif pourrait être de tisser un lien ou d'intégrer des quartiers périphériques à un quartier désormais entièrement reconnu comme aggloméré au centre urbain. Les deux espaces seront reliés par un accès routier direct et neuf. Ainsi, le nouvel itinéraire part du Boulevard Ledru Rollin dans le quartier de Saint-Louis, emprunte le Chemin de la Madrague, conflue dans le rue de Ruffi et s'achève Rue Clary. Plusieurs pistes permettent de comprendre le choix de l'itinéraire et le délaissement partiel de l'Avenue d'Arenc. L'ensemble des commerces et la vie de quartier est plus dense sur Arenc, c'est un axe de communication percé de multiples impasses perpendiculaires, le tout fait la part belle aux mobilités piétonnes plusieurs fois signalées dans les périodes antérieures. La diffusion de la circulation automobile individuelle viendrait potentiellement surcharger un charroi déjà intense et déjà souligné à la période précédente.

*Être un aménageur public en 1946 : compétences, technicité et bureaucratie*

Les fonctions et les communications entre les agents administratifs en charge de l'opération révèlent en creux les transformations du fonctionnement interne de l'administration après la Seconde Guerre Mondiale. La chemise de

---

<sup>237</sup> Danièle VOLDMAN, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954: histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan, 1997.

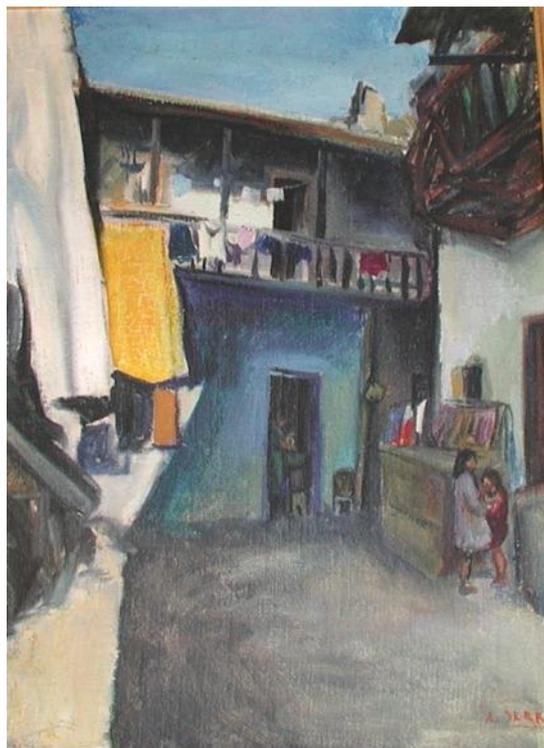
dossier contient, en premier lieu, une note de service laconique et prescriptive qui informe sur les rapports de hiérarchie interne au service de la voirie. La note de service donne suite à une première « indication orale », émise par le directeur des services techniques, elle formalise et laisse une trace des communications internes au service. Le titre donné aux fonctions des acteurs témoigne des transformations de l'organisation hiérarchique et de la hausse du niveau de compétence requis pour les agents municipaux. L'augmentation du seuil de compétence déjà constatée dans le monde industriel à la période précédente pénètre désormais l'organigramme municipal. L'identité des différents statuts observés entre les deux mondes, industriel et communal, laisse supposer le rôle moteur et précurseur de l'industrie dans la complexification de la stratification sociale de la fonction publique. En effet, le titre de la fonction des agents municipaux aux manettes traduit une évolution technocratique en germe dans l'administration. Aux chefs de voirie et de section de la période précédente, dont l'avis est souvent relayé celui de l'ingénieur des Ponts et Chaussées désigné localement, sont substitués deux agents avec le statut d'ingénieur, l'un désigné chef de voirie, l'autre chef de section, ainsi qu'un directeur des services techniques, tous trois coordonnant les travaux de la ville. Le directeur des services techniques ne gère plus seulement la voirie comme c'était le cas jusqu'alors, il chapeaute désormais l'ensemble des agents et des opérations liées aux travaux entrepris par la municipalité.

Enfin, on y décèle, d'une part, le poids croissant du papier dans l'administration et l'importance accrue à la dimension technique des projets. D'autre part, le montant de l'investissement marque le retour d'une intervention de poids de la puissance publique locale dans l'aménagement urbain. Chaque tronçon de voie sur lequel est prévu le « pavage mosaïque et d'empierrement » fait l'objet d'un détail estimatif des travaux ainsi que d'un métré des travaux. Le montant de l'opération sur la rue de Ruffi s'élève à six millions sept cent mille francs, on est loin des corrections minimales du numérotage de l'entre-deux-guerres. La place accrue de la technicité s'apprécie quant à elle dans une autre fiche, celle du « métré » des travaux. Le poids de la

bureaucratisation est constatable dans les trois copies effectuées pour chaque fiche du dossier.

### **3.2 Le retour de l'arbitrage de la puissance publique : insalubrité et Enclos Peyssonnel**

Peint par Antoine Serra en 1952, l'Enclos Peyssonnel est représenté sur une toile intitulée « quartier pauvre de Marseille ». Lieu emblématique d'un bidonville marseillais totalement détruit dans les années 1960, l'Enclos est un lieu de vie multiforme dont la mémoire se résume aujourd'hui à l'archétype du bidonville marseillais<sup>238</sup>. L'engagement de l'artiste peintre se perçoit dans la



*Figure 11. "Un quartier pauvre de Marseille",  
par Paul Antoine Serra (1952)*

proximité entretenue avec les milieux socialistes et anarchistes marseillais dans les années 1930. Le paysage provençal parsème l'œuvre d'Antoine Serra,

---

<sup>238</sup> Céline REGNARD, « L'enclos Peyssonnel, modèle de bidonville marseillais (années 1950-1960) », in *Mobil hom(m)es. Formes d'habitats et modes d'habiter la mobilité (XVIe-XXIe siècles)*, Editions de l'Aube., 2016, p. 23-34.

la peinture est reproduite ci-après se distingue des sujets usuellement choisis. Le sujet du tableau fait écho à l'itinéraire géographique du peintre, qui, émigrant de la Sardaigne en bas-âge, a grandi entre la Belle-de-Mai et les docks dans l'entre-deux-guerres. Elle est réalisée alors qu'une enquête sur les conditions de vie, de logement, d'insalubrité et de promiscuité est en cours de préparation par la municipalité et vise à préparer l'expulsion des habitants et à résorber l'habitat insalubre<sup>239</sup>. La peinture est, par ailleurs, achetée par la municipalité en 1954, alors que l'enquête sociale est en cours.

Le sujet du tableau est une ruelle dans laquelle se trouvent des maisons surmontées d'un étage agencées en « U » de façon à former un espace commun central, propice à la rencontre et aux échanges. L'architecture et la disposition du bâti font écho au modèle architectural des maisons de campagne italiennes transalpines. Assez sommaires, le vert de gris choisi par le peintre pourrait être du ciment, dont les italiens recouvrent usuellement leurs constructions, elles disposent toutes d'un balcon en bois et sont percées de deux portes. La première au rez-de-chaussée donne accès à la maison, la deuxième, à l'étage, donne accès au balcon. Les détails sur la peinture ne permettent pas de distinguer de façon évidente des fenêtres. La présence d'une cheminée indique le besoin de se chauffer en hiver et le mode de chauffage privilégié, au bois.

La scène immortalisée par le peintre donne à voir trois sujets profitant d'une journée ensoleillée, dont on déduit difficilement s'il s'agit d'une fin d'après-midi ou d'une matinée, n'ayant aucune indication sur l'orientation spatiale choisie par l'auteur. Des marqueurs socio-économiques déploient en filigrane des indices sur le mode de vie des habitants de l'Enclos. Deux jeunes filles postées devant une porte d'entrée discutent et occupent l'espace ; un homme de profil est assis dans l'entrebâillure de la porte d'entrée de la maison au centre de la toile, il semble faire quelque chose de ses mains ; du linge est

---

<sup>239</sup> AMM - 478 W 286 - 1948-1963 - La Villette -Enclos Peyssonnel : projet de reconstruction : enquêtes sociales, listes, plans, graphiques, notes relatives aux familles à reloger. Etudes, projet de logements, locaux et terrains scolaires, correspondance, plans.

étendu aux fenêtres. Les divers éléments du tableau font écho à un mode de vie populaire dans lequel les enfants occupent la rue<sup>240</sup> et où l'atelier et le domicile sont un seul et même espace. L'exiguïté des bâtisses conjugué à leur proximité contraste ici avec les villas des périphéries qui disposent d'un petit jardin individuel<sup>241</sup>. L'ensemble suggère peut-être un mode d'auto-construction qui se traduit sur le tissu parcellaire par la multiplicité des traverses et impasses sinueuses sur les plans d'urbanisme de l'époque.

En somme, le bâti de l'Enclos Peyssonnel est constitué de maisons qui ressemblent, par les matériaux et la typologie architecturale à des maisons basses et moins bien dotées que l'archétype marseillais de la maison à trois fenêtres. Le bâti de l'Enclos contraste fortement avec le raffinement des immeubles de la Gestion Immobilière et la disposition en enfilade des chambres de même taille répliquée tout du long des façades du meublé Girod. Les formes du bâti sont composites et s'adressent à des types de ménages distincts, dont les moyens semblent réduits. La mention de l'Enclos Peyssonnel apparaît bien dès le début de la première période choisit pour le cadre de l'étude, dans les années 1870. La taille de la population est quant à elle, extrêmement variable selon les années de recensement dépouillées. A travers ceux-ci, c'est davantage la perméabilité entre deux espaces, la rue et l'enclos du même nom, qui se fait jour. Si les limites du territoire de l'enclos sont variables et ses désignations fluctuantes<sup>242</sup>, on ne peut qu'arguer d'un différentiel de qualité du bâti entre les photos de la misère des cabanons de tôles de la rue Mirès et la peinture d'Antoine Serra. Nous nous sommes faits l'écho des pétitions des habitants de l'enclos qui tendaient à obtenir l'accord de la municipalité en faveur d'un équipement de cabinets d'aisances communs aux occupants irréguliers. C'est dans le contexte de l'après Seconde Guerre, accompagné de son lot de

---

<sup>240</sup> A. PROST, *Les Français de la Belle Époque*, op. cit.

<sup>241</sup> Voir au chapitre 2, le paragraphe sur les villas à l'italienne de l'Est marseillais par Thibaut BECHINI, « Des villes migrantes : Marseille, Buenos Aires. Construire et habiter les périphéries urbaines au temps des migrations italiennes (1860-1914) » Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Ecole doctorale d'Histoire, Paris, 2020, p229.

<sup>242</sup> Il est désigné comme l'enclos Bracoud dans les années 1920 à la fois dans les recensements et dans les pétitions adressées au service de l'assainissement.

destruction aggravant les problèmes de logement et de salubrité déjà anciens à Marseille, que l'existence de l'Enclos devient intolérable et intolérée aux yeux de la puissance publique qui réinvestit avec force le champ urbain.

### **3.3 Une nouvelle voie d'ascension sociale ? Le cas de Ramon Cuervo et Adoración Garcia**

D'autre part, le cas du couple de Ramon Cuervo et Adoración Garcia permet de retracer une trajectoire d'intégration et d'ascension sociale rapide. Trajectoire qui manifeste en creux le rôle d'ascenseur social qu'a pu constituer l'entrée dans la fonction publique et l'activité de coiffeuse d'Adoración. Les deux époux viennent d'Espagne, immigrés en France dans l'entre-deux-guerres, l'analyse de leur parcours donne une première idée des réseaux dans lesquelles sont parvenus à s'inscrire les deux époux. Nos deux protagonistes sont Ramon Cuervo est né le 31 août 1895 à San Justo de la Vega en Espagne, et son épouse Adoración Garcia, née à Valderrey le 8 mai 1904, tous deux originaires de la province de Léon en Espagne. Il se marient sans contrat le 25 avril 1922, âgés alors de 27 et 18 ans dans le *municipio* de San Justo de la Vega.

Leur arrivée en France est située entre 1923 et 1931, soit entre la dictature de Primo de Rivera et le début de la Deuxième République. Ils sont naturalisés le 12 mars 1933, dans le journal officiel de la République Française qui publie les actes de naturalisations, on apprend qu'ils ont deux enfants mineurs , Angel né le 27 février 1923 et Louise née le 27 mai 1931 à Marseille. Nous n'avons retrouvé la preuve de naturalisation que pour Ramon Cuervo. Cette dernière intervient dans un contexte d'assouplissement du cadre législatif relatif à la naturalisation. On constate par ailleurs que ce dernier est alors maçon. Juste après avoir obtenu la naturalisation, le 29 juin 1934, il adresse une demande au maire pour procéder au raccordement de l'« immeuble » qu'il possède à Marseille. La lettre n'a manifestement pas été écrite par le pétitionnaire qui y appose une signature avec une calligraphie peu

assurée. Une deuxième personne a manifestement rédigé la lettre pour Ramon Cuervo, qui semble proche de l'analphabétisme. Le papier sur lequel a été rédigé la demande suppose que ce n'est pas l'un de ses enfants mais manifestement un agent municipal qui a rédigé la lettre pour Ramon Cuervo, en témoigne la feuille de papier lignée avec le tampon de la ville de Marseille apposé en haut qui est utilisée pour la rédaction de toutes les notes de service déjà mentionnées dans les chapitres précédents.

Les deux époux, dont on n'a pas eu la preuve du raccordement effectué en 1934, vivent toujours au 36A Rue Peyssonnel, le 2 mars 1950 lorsqu'ils cèdent une partie de leur terrain d'une superficie de 542m<sup>2</sup> à Charles Pierre André Sanguinetti. Ramon Cuervo est déclaré être « employé municipal » lors de la rédaction de l'acte de propriété. Le transfert de propriété est effectué dans le cadre du remembrement évoqué au point précédent. Il permet en effet aux deux époux de se départir d'une partie des créances dont ils sont grevés, n'ayant jamais procédé à la « purge des hypothèques légales » de l'immeuble dont ils sont propriétaires. L'industriel participe ainsi au paiement d'une partie des dettes de Ramon Cuervo, auquel il achète une partie de terrain de 78m<sup>2</sup> pour la somme de 178 000 francs. Le prix de vente au mètre carré concédé est donc d'environ 2 200 francs. Valeur inférieure à celle qui est estimée par la municipalité dans le cadre de l'Association pour la propriété Cuervo, cette dernière était de 2500 francs le m<sup>2</sup>. Fruit d'un arrangement probable entre les deux parties, l'acte manifeste des rapports de bonnes ententes entre eux également.

Par ailleurs, si l'on considère que l'ordre d'inscription des propriétaires regroupés en association syndicale pour le remembrement reconstitue l'ordre chronologique d'entrée, alors on constate que Ramon Cuervo et Pierre Sanguinetti, voisins, sont également en contact et en relation. Ce sont les deux premiers à être inscrits. Ramon Cuervo, premier de la liste, est peut-être l'employé désigné localement pour regrouper les habitants de Saint-Lazare qui pourraient bénéficier du programme pour restaurer les biens des sinistrés. Ce

faisant, entre la demande de raccordement en 1934 et la vente d'une partie de la propriété Cuervo à Sanguinetti dans le cadre du remembrement en 1950, Ramon Cuervo semble être devenu une figure connue du quartier. Il bénéficie du statut d'employé municipal pour être désigné comme représentant local du programme de reconstruction.

Adoración Garcia, quant à elle, est « coiffeuse pour dames ». Elle effectue une demande de raccordement en 1951, ce qui laisse supposer que le premier raccordement a peut-être été sinistré par les dommages de guerre. Pour reprendre son activité d'indépendante, elle doit avoir accès au raccordement qui lui permet, non seulement de relier le lavabo à l'étage où se trouve le logement familial, mais aussi pour relier les canalisations au « lave-tête » du salon de coiffure. Les travaux seront ainsi réalisés par un entrepreneur, Mario Bussi. A cette occasion est également transmis un plan à la municipalité qui retranscrits un agrandissement effectué en 1939 par la famille Cuervo. L'agrandissement doit permettre de créer deux chambres sur les deux niveaux, au rez-de-chaussée ainsi qu'au premier étage. On constate, par ailleurs, que la situation de la maison des Cuervo est située en bordure de ce qui est désigné à la même période comme l'Enclos Peyssonnel.

## **CONCLUSION**

En définitive, l'après Seconde Guerre bien s'inscrit dans une continuité avec la période précédente. Le retour de l'Etat comme acteur intervenant dans la ville est décisif pour expliquer la trajectoire ascendante du quartier. L'ensemble des programmes de reconstruction dote les institutions locales et communales de capacité d'action renouvelée avec une ampleur inégalée jusqu'alors. La société villoise reste marquée par la composante ouvrière, pourtant elle se diversifie socialement autant qu'elle s'homogénéise sur le plan national. La fonction d'accueil d'immigrants étrangers a presque complètement disparu par rapport aux autres recensements. D'un quartier ouvrier La Villette

devient un quartier d'employés qui bénéficie des programmes nationaux de reconstruction et s'organise progressivement pour soustraire les poches de pauvreté qui se logent dans les interstices du tissu urbain local.

## **Conclusion générale**

L'étude sur la construction, l'urbanisation et la formation de la société du quartier Villetois à Marseille entre 1873 et 1952 souhaitait étudier les effets de la crise immobilière du projet d'aménagement haussmannien envisagé au début de la période sur une temporalité moyenne.

Nous y avons tout d'abord appris que les effets les plus immédiats de la crise immobilière furent de déstabiliser le marché immobilier, sur lequel s'est observé une alternance forte des biens immobiliers dans les années 1890. Au total, les mouvements observés auront bénéficié à un ensemble d'industriels aux profils variés. La société villetoise qui trouve à s'y loger initialement est une population populaire et ouvrière, traversée par un important contingent italien. Dans un premier temps, elle semble en tout point ressemblante à la population des quartiers environnants. Il y a une forte dissymétrie qui est perçue à l'échelle intra-locale et qui traduit un jeu de forces et d'influences contradictoires. D'un côté une société de l'artisanat de la métallurgie et populaire sur le flan Est qui initie le peuplement. De l'autre, une société réceptive aux nouvelles opportunités professionnelles du monde du commerce avec l'apparition des « employés » sur le Boulevard de Paris. Dans les premières années de la période, entre 1870 et 1900, le niveau d'équipement du quartier reste précaire, il est parsemé de multiples micro-îlots de constructions éphémères çà et là. Si le surpeuplement n'est pas un problème pour les habitants, l'hygiène reste une préoccupation majeure, elle est déplorée par nombre de pétitionnaires. Les industriels sont les pionniers de l'aménagement urbain en faveur de l'assainissement, une partie d'entre eux s'insère comme propriétaires fonciers, employeurs et aménageurs locaux, ils se constituent une place de choix pour orienter le mode d'urbanisation du quartier, dont l'ambition haussmannienne est dans un premier temps, complètement omise.

Entre la Belle-Epoque et les années 1930, une inflexion est perceptible. La société change, d'abord davantage sur le plan démographique que social. Le

nombre d'enfant par famille et la scolarisation de plus en plus accrue des enfants ouvrent de nouvelles perspectives aux jeunes générations. Sur le Boulevard de Paris et l'Avenue d'Arenc se développent des composantes tertiaires, qui rejaillissent sur l'activité du commerce local dans lequel ont été décelées les germes d'une classe moyenne. Classe moyenne par le niveau de formation des professions inscrites, où les titres de diplômes et de spécialisation fines se multiplient bien qu'ils restent encore minoritaires. Les signes d'une tertiarisation de la société locale précèdent ceux l'investissement public. Il faut attendre l'après Première Guerre pour percevoir une préoccupation renouvelée de la municipalité pour le mode d'urbanisation qui se fait jour sur les terrains conquis sur la mer. Le place croissante qu'y occupe l'industrie menace l'harmonie et l'esthétique du Boulevard de Paris, sur lequel se concentrent les efforts des aménageurs publics pour concilier besoins de l'industrie et principe d'embellie hérité de l'haussmannisation. La municipalité œuvre aussi pour la société, pour laquelle elle agrandit un groupe scolaire qui ne s'adresse plus seulement aux filles mais désormais aussi aux maternelles et aux garçons. Toutefois, la municipalité semble limitée dans l'ensemble des autres investissements effectués. Ils sont faits de petits correctifs peu coûteux qui traduisent une limitation financière mais un souci renouvelé pour l'état du quartier dans lequel les élus locaux sont souvent sommés de se déplacer pour régler les affaires en cours. C'est une période de reprise pour la spéculation immobilière, le projet de la Gestion Immobilière fait rompre l'Avenue d'Arenc avec sa caractéristique populaire du début de la période. Le modèle haussmannien est désormais introduit de part et d'autre des voies qui encadrent les terrains conquis sur la mer. Les éléments les plus déclassés se concentrent sur les voies intermédiaires Rue de Ruffi et Rue Peyssonnel qui restent des espaces d'accueil et de transit pour les nouveaux arrivants.

Enfin, la dernière période, qui va des années 1930 à l'après Seconde Guerre constitue également une période charnière pour le devenir de la société populaire villoise. L'industrie, malgré la place croissante qu'elle occupe dès les années 1920, subit la récession des années 1930, et ce, bien que les sites de

production soient inégalement affectés selon le secteur d'activité et la taille des entreprises. A l'échelle globale, le marché du travail montre des signes de réduction des opportunités professionnelles qui se resserrent autour de l'activité du port et de la navigation. Les occupations professionnelles les plus déclassées sont de plus en plus délaissées par les groupes originaires d'un large bassin provençal. La manne de main d'œuvre peine à se renouveler autrement que par le recours aux étrangers, espagnols et italiens du sud. La part globale d'étrangers dans la population locale totale diminue jusqu'en 1936. L'après-guerre constitue une période charnière en matière d'urbanisation. C'est un nouveau cycle d'expansion urbaine qui s'esquisse dans le retour des investissements publics dans toutes les opérations d'aménagement urbain. Une intervention croissante de l'Etat et de la municipalité qui bénéficie aux habitants et qui se traduit également dans la composition sociale du quartier. Retour de l'Etat qui tend à faire table-rase des problèmes de l'avant-guerre, à réparer les dommages subis par les sinistrés mais qui organise également la résorption des îlots insalubres malgré la mobilisation de figures locales en leur faveur. Loin de l'haussmannisation rêvée initialement, la population du quartier voit son niveau de vie et les opportunités professionnelles s'articuler autour du monde du commerce, de la fonction publique et des bureaux, ce qui participe d'une forme de tertiarisation, mais dans un entrelac de hangars et de fabriques, d'immeubles de rapport et de constructions plus modestes juxtaposées.

# ANNEXES

## ANNEXE 1

### Catégorisation des types de propriété de la matrice rénovée des propriétés bâties de 1891

La matrice rénovée des propriétés bâties recense un ensemble de biens détenus associés à des propriétés. Le type de bâti a fait l'objet d'une classification qui est inspirée, pour l'industrie, des distinctions faites par Xavier Daumalin<sup>243</sup> essentiellement. Les différents habitats ont été catégorisés en fonction de leur appellation et l'analyse plus fine renvoie à d'autres distinctions faites usuellement en histoire urbaine relative aux matériaux auxquels renvoient ces types d'habitat et tentent de tenir compte des descriptions de l'Encyclopédie Départementale<sup>244</sup>.

Types de propriétés	Effectif
<b>Habitat</b>	
Maison	452
Cabanon	91
Baraque	49
Usine	2
Atelier	1
<b>Infrastructures diverses</b>	
Hangar	64
Magasin	22
Ecurie	22
Bureau	19
Outillage	19
Cantine	15
Entrepôt	13
Pavillon	10
Quai	9
Halle à marchandises	9
Bâtiment	6
Entrepot	4
Machine	3
Halles	3

Echoppe	2
Comptoir	2
Remise	2
Enclos	2
Bassin	2
Métallurgot	1
Maison	1
Écurie	1
Dépôt	1
Kiosque	1
Réfectoire	1
Forge	1
Réservoir	1
Guérite	1
Halle	1
<b>Site de production</b>	
Atelier	49
Fabrique	11
Fonderie	5
Chaudronnerie	4
Forge	4
Magasin	3

<sup>243</sup> X. DAUMALIN, *Le patronat marseillais et la deuxième industrialisation, 1880-1930, op. cit.*

<sup>244</sup> P. MASSON, J. BOURRILLY et H. BARRE, *Les Bouches-du-Rhône, Encyclopédie départementale. Troisième partie, Le sol et les habitants. T.13 La population, op. cit.*

Scierie	3
Moulin	2
Pans	2
Abattoir	2
Raffinerie	2
Bâtiment	1
Ajustage	1
Moutage	1
Entrepot	1
Distillerie	1
Raffinerie de sucre	1
Usine	1
Four	1
Cuve	1
Laboratoire	1
<b>Chantiers, travaux, construction</b>	
Chantier	12
Terrain	8
Emplacement	4
Etage	4
Bigue	3
Hangar	3
Grue	2

Mur	2
Bascule	1
Salle de bains	1
<b>Voirie et raccordements</b>	
Voie	11
Lieux	6
Machinerie	4
Sous station	3
Conduits	2
Rotonde	2
Gare	2
Cabinets d'aisance	1
Pont	1
Plaques tournantes	1
Comptoir	1
Boîtier compteur à gaz	1
Machine	1
Bâtiment	1
Annexe rotonde	1
Lieu	1
<b>Sans renseignements</b>	
NR	1
Illisible	1
<b>Total général</b>	<b>1011</b>

## ANNEXE 2

### Catégorisation socio-professionnelle 1881-1946

La catégorisation socio-professionnelle, malgré la délicatesse de l'exercice, s'avère être un outil puissant pour jauger des transformations sociales dans le quartier. Pour procéder à la classification, nous nous sommes inspirés à la fois des travaux d'Antoine Prost<sup>245</sup> qui s'est intéressé à la société française dans son ensemble, la classification de William Sewell<sup>246</sup> a constitué un complément intéressant pour regrouper des professions plus anciennes et méconnues. L'Encyclopédie Départementale de Paul Masson<sup>247</sup> aurait pu constituer un outil complémentaire pour distinguer les groupes sociaux en présence, toutefois l'élaboration de la catégorisation étant un exercice relativement ardu, nous n'en avons fait qu'un usage ponctuel et non systématique.

<b>Répartition des professions par catégorie socio-professionnelle</b>	
<b>Apprentis, écoliers, étudiants</b>	
apprenti	25
apprenti e couturière	1
apprenti ouvrier mécanicien	1
apprentie	4
écolier	165
écolière	115
étudiant	30
étudiante	11
garçon boucher	1
garçon d'écurie	2
<b>Autres</b>	
(vide)	141
absent	4

autres	8
chef	2
erreur	19
illisible	43
inclassable	1
voyageur	1
vulcanisateur	2
<b>Bourgeoisie</b>	
industriel	2
propriétaire	8
rentier	3
rentière	5
<b>Classe moyenne de capacité</b>	
artiste	2
dessinateur	6

<sup>245</sup> Antoine PROST, « Des registres aux structures sociales en France. Réflexions sur la méthode », *Le Mouvement Social*, n° 246-1, 2014, p. 97-117 ; A. PROST, « Le Mouvement social », art. cit ; A. PROST, *Les Français de la Belle Époque*, op. cit.

<sup>246</sup> W. H. SEWELL, *Structure and mobility*, op. cit.

<sup>247</sup> P. MASSON, J. BOURRILLY et H. BARRE, *Les Bouches-du-Rhône, Encyclopédie départementale. Troisième partie, Le sol et les habitants. T.13 La population*, op. cit.

jockey	1
pédicure	1
photographe	1
sage-femme	1
sculpteur	1
<b>Classe moyenne d'entreprise</b>	
aubergiste	17
cabaretier	3
commerçant-restaurateur	1
employé	3
entrepreneur	1
gérant	2
hôtelier	4
illisible	1
logeur	18
logeuse	3
négociant	4
négociante	2
restaurateur	58
restauratrice	2
transitaire	3
<b>Employés à statut et petits fonctionnaires</b>	
adjudant gendarme	1
agent	1
agent de l'octroi	5
agent de police	1
agent des lignes	1
agent en douane	2
agent maîtrise	1
agent maîtrise	2
agent P.T.T	1
agent S.N.C.F	1
agent technique	2
aide comptable	4
assistante	1
autres	3
brigade de douane	1
brigadier	1
chef bureau	1
chef de chantier	1
chef de train	1
chef de transit	1
chef d'écurie	1
chef d'équipe	1
chef d'orchestre	1

chef mécanicien	1
chef meunier	1
commerçant	1
commis	5
commis en douane	3
commis PTT	1
commise	10
commissaire	1
commissionnaire	3
concierge	1
conducteur de train	1
contremaître	16
contremaître forgeron	1
contremaître tailleur de pierre	1
contremaîtresse	2
contrôleur	7
contrôleur ambulant PTT	1
contrôleur douanes	1
contrôleur en douanes	1
contrôleur en ptt	1
contrôleur principal en douanes	1
courtier	1
dactylographe	23
directeur	1
directrice	1
douanier	95
ecclésiastique	1
électricien	2
employé	199
employé de service	2
employée	4
erreur	1
facteur	9
fonctionnaire	2
gardien	2
gardien de la paix	11
gendarme	2
illisible	4
instituteur	10
institutrice	16
militaire	4
non-renseigné	1
officier	1
officier adjudant dans la marine	1
officier marine marchande	1
officier mécanicien	2

ouvrier aux tramways	1
ouvrier transport	2
policier	1
secrétaire	5
soldat	6
soldat dans la marine	1
sténodactylographe	15
sténographe	1
vérificateur	2
<b>Employés de commerce, de services divers</b>	
accoucheuse	3
agent de maintenance	1
autres	2
bar	1
barman	7
bijoutier	3
bonne	3
bouquiniste	1
brocanteur	4
buraliste	3
caissier	2
caviste	2
comestibles	10
commerçant de limonade	1
commerçante	1
commis	15
commis au long cours	1
commis en douane	1
commise	13
concierge	53
domestique	46
employé	339
employé de commerce	1
employée	47
entrepouseur	1
épicier	4
femme de chambre/ménage	31
friprière	1
garçon	16
garçon d'accueil	3
garçon de buvette	4
garçon de café	8
garçon de salle	5
garçon d'hôtel	5
garçon liquoriste	1

garde	14
gardien	17
herboriste	1
imprimeur	2
imprimeuse	1
joaillier	1
limonadier	1
liquoriste	5
magasinier	1
maître d'hôtel	2
manutentionnaire	8
marchand	2
marchand ambulant	1
marchande	1
ménagère	489
mercière	1
modiste	24
non-renseigné	5
nourrice	3
papetier	1
parfumeuse	6
perruquier	1
pisteur	2
poissonnière	1
pompière	2
portier	1
repasseuse	41
secrétaire	1
servante	3
serveuse	1
surveillant	3
surveillante	1
vendeur	1
vendeuse	12
voiturier	1
voyageur	3
<b>Inactifs</b>	
autres	2
chef	1
chomeur	5
erreur	6
handicap	11
illisible	12
néant	269
non-renseigné	1742
retraité	56

retraité des douanes	1
retraité navigateur	1
retraîtée	5
sans profession	5075
<b>Ouvriers qualifiés, artisans</b>	
agriculteur	1
ajusteur	74
ajusteur mécanicien	1
apprenti	6
apprentie	2
apprêteur	1
artisan	2
autres	6
batelier	6
batteur de sang	1
berger	2
bergère	1
biscuitier	2
blanchisseur	3
blanchisseuse	12
bobineur	1
bombageste	3
bottier	1
boucher	43
bouchère	16
bouchonnier	4
boulangier	65
bourelleur	4
brasseur	1
brodeuse	18
bûcheron	1
calfat	1
camionneur	27
cantonier	10
capitaine au long cours	4
cardeur	2
carrossier	8
casquière	7
casseur de pierres	1
ceinturier	1
chalumiste	1
chapelier	6
chapelière	1
charbonnier	47
charcutier	1
charpentier	26

charron	2
chasseur	1
chaudronnier	146
chauffeur	133
chauffeuse	1
chef poseur docks	2
chemisier	2
chemisière	10
chimiste	1
cigarrière	2
cimentier	2
cocher	12
conditionneur	1
conducteur	2
conducteur de grues	1
confectionneuse	2
confiseur	2
confiseuse	1
cordier	4
cordonnier	92
cordonnier à façons	1
corroyeur	10
corsetière	3
coupeuse chaussures	1
couturier	5
couturière	115
couvreur	2
cuisinier	16
cuisinière	20
culottière	4
cultivateur	13
cultivatrice	1
distillateur	1
doreur	2
doubleur	1
ébéniste	19
électricien	36
employée	1
esthéticienne	1
étameur	3
ferblantier	17
fermier	1
ferrailleur	2
fileur	1
fileuse	1
fondeur	33

forgeron	52
foudrier	1
fraiseur	2
frappeur	4
fumiste	7
garagiste	2
giletère	9
graisseur	3
graveur	2
grutier	1
horloger	1
jardinier	7
journalier	1
laitier	2
lingère	29
linotypiste	1
litographe	1
machiniste	3
maçon	109
mailleuse	1
maréchal ferrand	12
marin	89
maroquinier	2
matelassier	2
matelot	2
mécanicien	123
mécanicienne	3
mécanographe	1
mégissier	3
menuisier	64
menuisière	1
métallurgiste	6
meunier	12
modeleur	15
monteur	3
mouleur	39
moteur	4
muletier	1
nattier	2
navigateur	134
opérateur	1
opérateur électricien	1
outilleur	2
ouvrier	2
ouvrier au chantier	1
ouvrier chantier	1

ouvrier cuir	1
palefrenier	1
pantalonnier	1
pantalonnière	11
pâtissier	12
pâtissière	1
paveur	5
pêcheur	7
peintre	39
planteur	1
plâtrier	4
plombier	21
pointeur	6
polisseur	1
polisseuse	1
pontier	1
ramonneur	3
rempailleur	1
rempailleuse	3
rôtisseur	1
scieur	11
sellier	5
serre-frein	1
serrurier	38
sondeur	1
soudeur	6
soutier	1
tailleur	20
tailleur de pierre	1
tailleur de pierres	10
tailleuse	76
tanneur	22
tapissier	6
tapissière	1
terrassier	33
timonier	1
tisserand	2
tisserande	1
tisseuse	1
tolier	2
tondeur	12
tonnelier	22
tourneur	21
transporteur	2
tricoteuse	2
trippière	1

typographe	13
vannier	8
vannier sparterie	5
vannière	1
vermicelier	4
vernisser	1
verrier	3
vitrier	1
voilière	3
<b>Ouvriers, journaliers, manœuvres</b>	
assistante imprimante	1
autres	2
bassineur	1
cantinière	1
cartonnière	1
chargeur	22
charretier	80
commise	1
conditionneuse	1
docker	165
égoutier	2
fileur	1
fileuse	2
grillageur	8
huilier	1
illisible	2
journalier	1957
journalière	219
layetier	3
manœuvre	73
manutentionnaire	1
mineur	20
minotier	2
ouvrier	70
ouvrière	25
piqueur	2
piqueuse	8
préparateur	1
raffineur	3
relieur	1
sachière	1
savonnier	17
tondeur	3
tuilier	2
usinière	1
<b>Petits patrons et petits commerçants</b>	

armurier	1
autres	4
barman	7
batelier	1
buraliste	1
cafetier	1
charbonnier	4
charretier	1
chef	1
chiffonnier	42
chiffonnière	1
coiffeur	43
coiffeuse	14
colporteur	5
commerçant	24
commerçant alimentation	1
commerçant en bois et charbons	1
commerçant en vins	1
commerçant épicier	1
commerçante	10
débitant	9
débitant de boisson	4
débitant de tabac	5
débitant de vin	1
débitante	1
droguiste	2
employée	1
épicier	45
épicière	22
fabricant d'espadrilles	1
fleuriste	6
forain	2
horloger	9
illisible	6
limonadier	12
lingère	1
liquoriste	61
litographe	2
marchand	95
marchand de friture	3
marchand de vin	3
marchand forain	1
marchand vins	4
marchande	20
mercier	2
mercière	5

modiste	1
patron	1
peintre	3
poissonnière	1
quincaillier	1
repasser	1
restaurateur	1
revendeuse	3
tailleur	2
tondeur	2
<b>Professions qualifiées</b>	
agent general	1
artiste	2
autres	2
bureaucrate	1
chef bureau	3
clerc	1
comptable	33
courtier	4
couturier	1
dentiste	2
dessinateur industriel	2
employé	1
employée	3
erreur	1
expéditionnaire	1
industriel	2
infirmier	2
infirmière	7
infographe	1
ingénieur	6
inspecteur sûreté	3
intendance	1
interprète	4
médecin	2
musicien	5
négociant	2
pharmacien	2
proconsul	1
professeur	2
professeure	2
publiciste	1
radiotélégraphiste	2
représentant	8

secrétaire-comptable	1
sous-chef SMTM	1
standardiste	1
télégraphiste	1
<b>Sans qualification</b>	
acheteur	1
artiste	5
autres	4
bonne	1
chanteur	12
charron	9
chiffonnier	45
chiffonnière	1
cloutier	1
colleur	1
colporteur	1
Colporteuse	1
coupeur	4
coupeuse	1
décolleteur	1
décrotteur	1
écosseuse	1
emballeur	8
ensacheur	3
erreur	1
homme de peine	7
illisible	1
laveuse	1
margeuse	2
nettoyeur	1
noyateur	4
perleuse	4
peuleuse	1
plongeur	6
plongeuse	1
poinçonneur	1
portefaix	24
raccomodeuse	2
revendeuse	12
stoppeuse	1
vendeur	1
watterman	1
<b>Total général</b>	<b>15601</b>

## ANNEXE 3

### Catégorisation des activités de l'Indicateur Marseillais

La catégorisation des activités commerciales a été élaborée en s'inspirant de plusieurs modèles. D'une part, nous avons fait usage de la catégorisation de Claire Zalc<sup>248</sup>, dans sa thèse sur le petit commerce étranger. D'autre part nous nous sommes inspiré de la classification élaborée par Paul Paul Lecat<sup>249</sup> dans sa thèse sur la fabrique d'un quartier ordinaire. Grâce aux deux modèles, nous avons eu l'idée de distinguer les commerces d'alimentation, qui regroupent essentiellement les activités effectuées par des artisans (bouchers, boulangers etc...) des commerces de vente de comestibles (épiceries, comestibles etc...). Au gré des établissements nouveaux renseignés en fonction des années des catégories ont été rajoutées, qu'on laissera au lecteur le soin d'apprécier.

1885	
Types d'activités	Effectif
Non-commercial	17
Métallurgie	15
Comestibles	14
Alimentation	14
Confection	9
Débit de boisson	7
Restauration	7
Divers	4
Bâtiment	4
Ameublement	3
Coiffure	2
Tannerie et Bois	2
Bois et Tannerie	1
Hôtellerie	1
<b>Total général</b>	<b>100</b>

Tableau 10. Répartition des activités de l'Indicateur Marseillais en 1885

<sup>248</sup> C. ZALC, *Melting shops*, op. cit.

<sup>249</sup> P. LECAT, *La fabrique d'un quartier ordinaire : Le quartier de la Réunion entre Charonne et Paris des années 1830 aux années 1930*, op. cit.

<b>1914</b>	
<b>Types d'activités</b>	<b>Effectif</b>
Non-commerçant	47
Restauration	25
Commerce	21
Métallurgie et Mécanique	15
Industrie	15
Alimentation	10
Maritime	6
Coiffure	6
Débit de boisson	6
Hôtellerie	5
Habillement	5
Comestibles	5
Bâtiment	5
Bestiaux	5
Autres	3
Bois et Tannerie	3
Santé	2
Confection	2
Ameublement	2
Etablissement public	1
Textile	1
Infrastructure	1
<b>Total général</b>	<b>189</b>

<b>1935</b>	
<b>Types d'activités</b>	<b>Effectif</b>
Bar, restaurant	25
Non-commercial	22
Métallurgie et Mécanique	17
Alimentation	15
Débit de boisson	8
Bestiaux	8
Coiffure	8
Divers	8
Confection	7
Bâtiment	6
Industries	6
Transport	6
Tabac, droguerie, quincaillerie	5
Matières premières	5
Comestibles	4
Hôtellerie	4
Tannerie	3
Maritime	3
Habillement	3
Syndics	2
Immobilier	1
Artisanat	1
<b>Total général</b>	<b>167</b>

*Tableau 11. Répartition des activités de l'Indicateur Marseillais en 1914 et en 1935*

## ANNEXE 4

### Catégorisation des villes de naissance par département

La répartition des villes de naissance par département a nécessité beaucoup de sacrifices de termes inexploitable. Pour avoir une analyse, moins représentative par endroits mais la plus fidèle à la réalité, sans extrapolation, nous avons tenté d'évacuer systématiquement les villes qui n'avaient aucune correspondance. Entre 1911 et 1926, la catégorisation des villes par département n'a été effectuée que pour les individus déclarant être de nationalité française. Entre 1926 et 1936, elle a été faite indépendamment de la nationalité.

**Tableau 1. Répartition des villes par département entre 1911 et 1926.**

<b>Ain</b>	Moulins	Eze	Satillie(n)-u
Yzieux	Vichy	Golfe Jean	Teil
<b>Aisne</b>	<b>Alpes de Haute</b>	Grasse	Valgorge
Les Per-l-es	<b>Provence</b>	id(st agnès)	Viviers
Révillon	Castillane	La Goude	<b>Ardennes</b>
<b>Algérie</b>	Digne	Lantosque	Morel
Ajedjelli	Dignes	Luen	<b>Ariège</b>
Alger	Forcalquier	Mas	Ariege
Bardj	id(Dignes)	Nice	Foix
Bône	id(Forcalquier)	Peille	Moulis
Bones	Manorque	St Agnès	<b>Asturies (Espagne)</b>
Constantin	Manorsque	<b>Antilles</b>	Gijons
id(Bône)	Reynier	Ste-Lucie	<b>Aube</b>
Kouba	Riez	<b>Ardèche</b>	Salon
La Calle	Seyne	Annonay	Troyes
Mayranon	Ubaye	Annonoy	Verriers
Mazranon	<b>Alpes-Maritimes</b>	Aubenas	<b>Aude</b>
Mila	(nice)=	Gravières	Carcassone
Mizranon	Antibes	La Blachère	Carcassone
Mustapha	Belvédère	Le Meil	Castelnaudary
Oran	Camperous(s)e	Privas	Narbonne
<b>Allier</b>	Cannes	rochepa-u-l	<b>Aveyron</b>
Bellenass(v)e	Castillon	Rocher	Larzac
Menoulins	Cuoro	Sablière	Martrin
	Escarène		

Rodez	Mlle	Champagny	<b>Côte d'Or</b>
St-Affrique	montmajour	<b>Charente</b>	Dijon
<b>Bouches-du-Rhône</b>	Moules	St-Michel	P-lanay
(marseille)=	Orgon	<b>Charente-Maritime</b>	St-Julien
Aix	Pennes	Chambon	<b>Côtes d'Armor</b>
Aix ?	Peypin	Rochefort	Lanvollon
Allauch	Pe-y-pin	St Augustin	Perros
Arles	Port de Bouc	St Eugène	St Alban
Aubagne	Septeme	<b>Cher</b>	Tréguier
Auriol	Septemes	Borsges(Bourges ?)	<b>Creuse</b>
Berre	St Ca-n-nat	Bourger(s)	Monge
Carry	St Remy	Contres	<b>Deux-Sèvres</b>
Casano	St-andio-l	St Armand	St-Maçon
Cassis	Ste Victoire	St-Laurent	<b>Dordogne</b>
Cuges	St-Mitre	<b>Comté de Kitsap (USA)</b>	Bouchelon (Bouchillon?)
Eyguières	V-e-laux	Hansville	Buzats
Eyguilles	Vitrolles	<b>Cordoue (Espagne)</b>	Monestier
Fontvieille	<b>Bruxelles (Belgique)</b>	Montilla	<b>Doubs</b>
Fuveau	Bruxelle	<b>Corrèze</b>	Besançon
F-uveau	<b>Burkina Faso</b>	Brives	Moute de C°
id(aix)	Bara	Larches	Pontarlier
id(arles)	<b>Calvados</b>	<b>Corse</b>	St Antoine
id(marseille)	Boulon	Corse	<b>Drôme</b>
id(peypin)	Touque	Corsé	Albon
Istre	<b>Campanie (Italie Naples)</b>	Corsica	id(Vinsobr-e-s)
Istres	Castelmare	<b>Corse du Sud</b>	La Begude
Jo-u-ques	Cipriano	Ajaccio	La bégude
La Ciotat	Salerne	Ajaccio?	Livron
La Fare	Salernes	A-ppietto	Montélimar
Marignan	Salindres	Bonifaccio	Nyons
M-a-rignan	Scafati	Bonifacio	Puy en Valence
Marignane	<b>Cantal</b>	Cargèse	Rochevade
Mars	Aurillac	Cristiniace	Vinsobris
Marseil	Saler(ce)-s	Levie	<b>Emilie-Romagne</b>
Marseille	<b>Canton Suisse</b>	Levue	Bologne
Mar-s-eille	Genève	O-lmeto	San Lazaro
Marseille	Nion	Olmette	<b>Espagnols non-categorisés</b>
Marsiglia	Vaud	Piana	<b>Eure</b>
Marsse	<b>Caraïbes</b>	Propiano	Arche
Martiglia	St-Martin	Propriano	<b>Fermo (Italie)</b>
Martigues	<b>Castille et Léon</b>	Sartène	St Giorgio
Mayreul	Castilla	Sartènes	<b>Finistère</b>
M-e-yrargue	<b>Chaco (Argentine)</b>	U-cciani	Camaré
Meyreuil	Berte	Uciani	<b>Gard</b>
Mimet	<b>Champagne-Ardenne</b>	Vico	
Mle			

Aigues Mortes	Monte	<b>Haute-Savoie</b>	Chateauroux
Alais	Moriglia	Anney	<b>Isère</b>
Allais	Ocagnano	Arache	Grenoble
Alzon	Oglastro	Archamps	St Marcelin
Aubais	Orezza	Chamonix	St-Marcelin
Bellegarde	Penta	Mar-li-oz	Vif
Bessèges	Piedra Corbaro	Peloux	Villard
Besseyes	Pietro	Saint-ferreol	Voiron
Gallargues	Poggi	St Gerv-a-is	<b>Jura</b>
Gd Combe	Poggio	St Julien	La ferté
Gd Combes	Rogliano	St-Thonnond	Lantre
Grau	San Pietro corse	<b>Hautes-Pyrénées</b>	Lo-n-s le Saulier
L-e-dignon	Vallecale	Ba(o)ulin	Mo-n-t(r)ain
Manduel	Venaco	Labastide	Sellieres
Montphin	Vénaco	Organ	<b>La Réunion</b>
Nimes	Zelia	Tarbes	St Pierre
Nîmes	Zilia	<b>Haute-Vienne</b>	St-Paul
Pt-St-Esprit	<b>Haute-Garonne</b>	Limoges	St-Pierre
Roquemaure	Castera	royère	Sy-Paul
Rousson	Esquir-o-l	<b>Haut-Rhin</b>	<b>Landes</b>
Salindres	Marnigols	Colmuar	Ladenne
St-Gilles	Ramons	Mulhouse	<b>Liège (wallonie, Belgique)</b>
Uzès	St Jean	<b>Hauts-de-Seine</b>	Bassège
<b>Gers</b>	St-Sauveur	Boulogne	<b>Ligurie</b>
Lombese	St-Vincent	<b>hérault</b>	Casella
<b>Gironde</b>	Toulouse	Agde	Genes
Bordeaux	Vennerque	Bédarieu	Gênes
Bordeaux?	<b>Haute-Loire</b>	Béziers	Ligure
Guitre	Bains	Canet	<b>Loire</b>
St Paul	St Vincent	Cette	Chateaufneuf
<b>Haute-Corse</b>	<b>Haute-Marne</b>	Eygalargues	Lorette
Agliastro	Langres	Lattes	St Etienne
Bastia	Meures	Lauret	St-Etienne
Borgo	Orges	Lunel	St-liger
Calvi	<b>Hautes Alpes</b>	Montpellier	Vier
Canari	Briançon	Palavas	Villars
Casanova	Embrun	St G-u-iraud	Viol-ay
Cateri	Gap	Viols le fort	<b>Loire-Atlantique</b>
Cervione	Pouet	<b>I</b>	Ansonis
Corbara	Reallon	?	Cos
Corte	Rizoul	?=	Le Lebertt
Furiani	Serre	<b>Ille-et-Villaine</b>	Nantes
id(bastia)	Serres	Rennes	<b>Loiret</b>
Ile Rousse	<b>Haute-Saône</b>	<b>Indre</b>	Carmes
Luri	Pe-s-me	Briante	Frayolles
Lusi	Vesoul	Chateaurou	

Montargis	Noumea	Giv-o-rs	<b>Territoire de Belfort</b>
Orléans	<b>Orne</b>	Lyon	Bavillier
<b>Loir-et-Cher</b>	Ornes	Lyonn	<b>Toscane</b>
Verdes	<b>Paris</b>	Meyzieux	id(pescia)
<b>Lot</b>	Paris	Villeurbane	Lari
Matre	<b>Pas-de-Calais</b>	<b>Rhône-Alpes</b>	Pescia
<b>Lozère</b>	Arras	Remuza-t	Pis-e
Mende	Calais	<b>Saône-et-Loire</b>	<b>Trentin</b>
Montbrun	St-Isambour	Chalon	Arco
<b>Manche</b>	<b>Pérouse (Italie)</b>	Châlon	<b>Tunisie</b>
Sorto	Payurga	Chanot	Tunis
<b>Marne</b>	<b>Piémont</b>	Creusot	<b>Turin</b>
Rh-e-ims	Coggia	Creuzot	Bousson
<b>Marne/Rhône/Saone et Loire</b>	Foglizzo	Poilloux	<b>Val d'Oise</b>
Breuil	Pignerol	<b>Sardaigne</b>	E-aubonne
<b>Maroc ?</b>	Pinasca	sardaigne	Pierrefitte
Menlutta	Turin	<b>Sarthe</b>	<b>Val-de-Marne</b>
<b>Mayenne</b>	<b>Province des hautes-terres de Madagascar</b>	Corneille	Fresnes
Mayenne	Fiana(rantosa)	Le Huon	Mande
St Léger	id(Fiana)	Mans	St Maurice
<b>Meurthe-et-Moselle</b>	<b>Puy-de-Dôme</b>	Serran(l)te	St-Maurice
Meurthe	Chamaillère	<b>Savoie</b>	Vitry
Montreu-x	Jacquemart	Deserts	<b>Valencia (Espagne)</b>
<b>Morbihan</b>	Jaquemay	<b>Seine-et-Marne</b>	Valencia
Peilla	Usson	Couber(t)	<b>Var</b>
Sene (Sere)	<b>Pyénées-Atlantiques</b>	melun	Arges
<b>Moselle</b>	Bayonne	Miry	Aups
S-c-harbach	Carrège	<b>Seine-maritime</b>	Brignoles
St Guertrins	Domezain	Havre	Carces
St-Avoid	<b>Pyénées-Atlantiques ou Nigéria</b>	<b>Seine-Saint-Denis</b>	Carcès
Th-i-o-n-ville	Lagos	St Denis	Carnoules
Vaux	<b>Pyénées-Orientales</b>	<b>Sicile</b>	Co-g-olin
<b>Murcie (Espagne ?)</b>	Lamanère	Palerme	Draguignan
Carthagène	Maury	T-o-rtorici	Flassans
<b>Nièvre</b>	Perpignan	<b>Somme</b>	Fort St Louis
Limons	Pertus	Porto Brie	Gonfaron
Nièvres	Ria	V-alery	Hyères
<b>Nord</b>	St-Hippolyte	<b>Tarn</b>	La Craud
Douai	Toreilles	Alby	La Seyne
Lille	<b>Rhône</b>	Ambralet	La Seyre
Marly	Bagnols	Cabanes	La Valette
Pignons	Eullins	Castres	Laverdière
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>		Mazamet	Mayon
Arcachon		<b>Tarn et Garonne</b>	Revest
<b>Nouvelle-Calédonie</b>		Montesanchi	Rians
		Varen	Roquebrusaune

Sollier-Pont
st Tropez
Toillans
Toulon
Tourves
<b>Vaucluse</b>
Avignon
Bollène
Carpentras
Cavaillon
Cheval Blanc
Cou(r)thezion
Grambois
malaucène
Mondragon
Orange
Perne
Pertuis
P-ertuis
P-uyméras
Sorgues
Vaison
<b>Vendée</b>
Angles
Bo(u)in
La Roche
<b>Vosges</b>
Bruyère
Epinel
O-e-l-e-v(a)illes
Vec-o-ux
<b>Yonne</b>
Cerziers
St-Clément
<b>Yvelines</b>
Versailles

**Tableau 2. Répartition des villes de naissance par département entre 1926 et 1936, toute nationalité confondue.**

<b>Açores</b>	digne	<b>Arménie</b>	marseille
Madalena	Dignes	(arapkir)=	Martigues
<b>Algérie</b>	Mane	Arapkir	Mle
(césarée)=	mane	<b>Aude</b>	Mlle
(clémence)=	manosque	Carcassonne	orgon
(constantinople)=	Monge	chalabre	Pennes
Alger	<b>Alpes-Maritimes</b>	gruissan	peynier
Bel Albes	(nice)=	narbonne	port de bouc
Bone	antibes	<b>Aveyron</b>	Septeme
Bône	cagnes	(millau)=	tarascon
césarée	canne	anthieme	vauvenargues
Constantine	Cannes	aublin	Vitrolles
Dellys	Cap d'ail	Larzac	<b>Burkina Faso</b>
Kouba	castillon	millau	banes
La Calle	Grasse	<b>Bastia</b>	<b>Burkina-Faso</b>
lambese	isidore	Penta	Laye
Mess	Nice	<b>Belgique</b>	ouessa
Messi ?	nich	Anvers	<b>Calabre</b>
Messina	Peille	Menin	Calabre
Messine	<b>Ardèche</b>	<b>Bouches-du-Rhône</b>	<b>Calvados</b>
Misarana	Praly	(marseille)=	le desert
Misrana	<b>Ardèche</b>	(mille)=	<b>Cameroun</b>
Mizrana	alba	Aix	baina
Mostaganom	Chambon	Allauch	<b>Campanie</b>
Mostagnom	gras	Arles	(naples)=
Oran	Le Meil	aubagne	anunziata
Oran	lussas	Auriol	avella
Perrezgaux	Privas	berre	Avellino
Tizi Ouzou	<b>Ardennes</b>	Cabries	Naples
Tizi-Ouzon	Marceau	Camargue	<b>Cantal</b>
Tlemcen	<b>Argentine</b>	Cassis	aurillac
Trizi-ouzou	République	Ceyreste	<b>Caraïbes</b>
<b>Algérie</b>	Argentine (écrit sur	gardanne	aïti
Masaron	les deux 2cases VN	id(marseille)	<b>Catalogne</b>
<b>Allier</b>	et N)	Istres	Barcelone
Bellenasse	<b>Argentine ?</b>	La Ciotat	<b>Charente</b>
<b>Alpes-de-Haute-</b>	monteris	La Fare	aubeville
<b>Provence</b>	montero	Les Crottes	<b>Charente-Maritime</b>
castellane	<b>Ariège</b>	marignanes	Jonzac
claret	Eycheil	marseille	perignac
Digne	Moulis	Marseille	<b>Cher</b>

Bourges
<b>Corrèze</b>
Beyssac
<b>Corse</b>
corse
<b>Corse du Sud</b>
Ajaccio
Ajaccio
Ajaccio?
Bonifaccio
Bonifacio
sartène
Sartène
<b>Corse-du-Sud</b>
Coggia
grossa
Piana
Porto Vecchio
<b>Côte d'Or</b>
dijon
<b>Côte-d'Or</b>
ancey
<b>Côtes d'Armor</b>
Paimpol
<b>Dordogne</b>
perigueux
<b>Doubs</b>
audin
boussières
<b>Drôme</b>
Grignan
Loriol
Nyons
Valence
<b>Égypte</b>
Alexandria
<b>Emilie-Romagne</b>
Bologna
Piacenza
<b>Émilie-Romagne</b>
Albareto
Bedonia
<b>Espagne</b>
Alhama
Alhama
Alicante

Almeira
Almeria
Almería
avila
Bilbao
Blanès
buescas
Burgos
Canari
Cartagene
Cartagène
Cartagena
Cartgène
cartha
Carthagène
Castilla
cieza
Cuevas
Del-Union
Garucha
girone
grenade
la union
Lirion
lorca
Lorca?
madrd
Madrid
Majorques
malaga
Melilla
mellila
moncada
Murcia
murcie
oviedo
palomaris
Pechina
Port Bou
Saragosse
Sévilla
Séville
tolède
Torre
Tortosa
Valencia

valenciana
<b>Essonne</b>
Alais
<b>États-Unis</b>
New-York
<b>Eure</b>
etrepagry
evreux
<b>Finistère</b>
Audierne
Brest
crozon
goulven
plougaster
Quellern
Quimper
<b>Gard</b>
(alès)=
ales
Alès
aubais
avèze
Beaucaire
Bessegès
combes
G Combe
Gallargues
Gd Combe
Gd Combes
grau
Nimes
Nîmes
Portes
<b>Gers</b>
auch
<b>Gironde</b>
Barie
bordeaux
Bordeaux?
Gans
<b>Grèce</b>
athena
Corinthe
Pirée
<b>Guyane</b>
Elehé

<b>Haute-Corse</b>
(corte)=
Bastia
Bastia
Borgo
Cagnano
Calinzana
Calvi
Carpinetto
Castiglione
Corbara
corta
Corte
corté
cortes
murato
Muro
Oletta
Pietra
Pietra Corbora
pigna
<b>Haute-Garonne</b>
(toulouse)=
Balesta
busca
molas
Toulouse
<b>Haute-Loire</b>
Blesle
Monastier
st-fronc
<b>Haute-Marne</b>
Meures
<b>Hautes-Alpes</b>
Briançon
ceillac
gap
Monetier
Rabou
Reallon
<b>Haute-Saône</b>
Luxeuil
<b>Haute-Savoie</b>
Passy
Peloux
<b>Hautes-Pyrénées</b>

barousse
Ferere
Marcillac
<b>Haute-Vienne</b>
Limoges
<b>Hérault</b>
(marsillargue)=
(nimes)=
baucel
Béziers
Canet
Cette
Laurès
Marsillargue
montpallier
Montpellier
olonzac
palavas
Sète
<b>Ille et Vilaine</b>
cautelay
dimard
<b>Indre</b>
(vijon)=
Briante
Brives
chambeaud
chateauroux?
<b>Indre-et-Loire</b>
Bourguille
Monthonand
<b>Iran</b>
Azieris
<b>Isère</b>
Grenoble
<b>Italie</b>
Italie
<b>Jura</b>
dôle
La ferté
oregelet
orgelet
poligny
<b>Landes</b>
Bargues
Fukenstein

<b>l'Aquila</b>
luco
<b>Latium</b>
Rome
<b>Ligurie</b>
(genes)=
Genes
Gênes
Spezia
spezzia
<b>Loire</b>
St Etienne
St-Etienne
<b>Loire-Atlantique</b>
nantes
<b>Loiret</b>
Mizay
Orléans
<b>Lombardie</b>
(milan)=
Mantoue
Mantova
milan
<b>Lot</b>
frayssinet
Montbrun
<b>Madagascar</b>
madagascar
<b>Maine-et-Loire</b>
angers
baugé
<b>Malte</b>
Gozo
Malte
<b>Manche</b>
aurigny
Avranches
<b>Marne</b>
Bassu
<b>Maroc</b>
Abda
Casablanca
<b>Mayenne</b>
couday
mayenne
<b>Mayotte</b>

Mayotte
<b>Meurthe</b>
Meurthe
<b>Monaco</b>
Monaco
Monte carlo
<b>Morbihan</b>
Belz
Camors
Kerado
Lorient
Ploermel
<b>Moselle</b>
(florange)=
Florange
Martille
<b>Nicaragua ?</b>
Dalia
dalias
<b>Nièvre</b>
Arleuf
maux
<b>Niger</b>
Madaou(d)a
<b>Niger ?</b>
Mazouda
Mehouda
<b>Nord</b>
bassée
bavaï
clary
la croix
lille
Marly
<b>Nouvelle-Calédonie</b>
ouaco
<b>Orne</b>
alançon
Alençon
Auvrey
<b>Panama</b>
Panamas
<b>Paris</b>
(paris)=
Paris
<b>Pas-de-Calais</b>

Arras
auchel
Calais
<b>Piémont</b>
(cuneo)=
Asti
Coni
cuneo
Cuni
Monferrato
Turin
Turin
<b>Portugal</b>
Antas
Arcos
<b>Pouilles</b>
Barletta
Noci
<b>Puy-de-Dôme</b>
ambert
Besse
Brousse
champs
Olmette
<b>Pyrénées-Atlantiques</b>
audaux
Cames
castet
Celeguia
Lagos
<b>Pyrénées-Orientales</b>
argelès
argelet
maury
Perpignan
prades
<b>Rhône</b>
(lyon)=
bagnols
cour
Givore
Lyon
Lyon
lyons
<b>Rhône-Alpes</b>

Ozan
<b>Russie</b>
moscou
oufa
ouffa
<b>Saône et Loire</b>
Chalon
Chalons
chalons sur saone
<b>Saône-et-Loire</b>
Creusot
lauhaus
mâcon
<b>Sardaigne</b>
Cagliari
Sardaigne
<b>Sarthe</b>
Corneille
fille
Le Mans
Mans
<b>Savoie</b>
chambery
chambéry
ugines
<b>Seine Maritime</b>
Mathonville
<b>Seine-et-Marne</b>
barbezou
<b>Seine-Maritime</b>
farivale
fontenay

havre
<b>Seine-Saint-Denis</b>
Montreuil
<b>Sicile</b>
palerme
<b>Somalie</b>
Djibouti
<b>Somme</b>
albert
Amiens
peronne
<b>Suisse</b>
bagnes
Berne
Delemond
Krattigon
<b>Syrie</b>
(damas)=
alep
<b>syrie</b>
damas
<b>Tarn</b>
albi
Alby
Cabanes
mazamet
<b>Tarn et Garonne</b>
la recause
Lacour
Molières
<b>Tarn-et-Garonne</b>
cazes

<b>Territoire de Belfort</b>
belfort
<b>Toscane</b>
(carrare)=
Arrezo
Calenzano
Carrare
Florence
Livourne
Lucca
peschia
Pisa
Pistoia
<b>Tunisie</b>
la goulette
Tunis
<b>Turquie</b>
Constantinople
Contantinople
istanbul
<b>Ukraine</b>
kiev
<b>Var</b>
(toulon)=
Bormes
bras
brignoles
Carces
Draguignan
Flassans
Fort St Louis
frejus

Hyères
Laverdière
Le Seyne
Montferrato
Muy
pignans
Toulon
<b>Vaucluse</b>
Avignon
Carpentras
Lapalud
Mirabeau
orange
Perne
pertuis
puget
Puyméras
<b>Vendée</b>
Noirehoutier
<b>Vénétie</b>
Canaro
Lignago
venise
<b>Vosges</b>
Epinel
<b>Yonne</b>
auxerre
<b>Yvelines</b>
Montigny

## Annexes spécifiques au chapitre 6

Années de naissance	1911	1921	1926	Total général	Taux de variation		
					1911-1921	1921-1926	1911-1926
1866	14	7	2	23	-50	-71	-86
1867	17	8	2	27	-53	-75	-88
1868	12	4	1	17	-67	-75	-92
1869	20	9	6	35	-55	-33	-70
1870	21	6	6	33	<b>-71</b>	0	-71
1871	11	4	3	18	-64	-25	-73
1872	16	6	7	29	-63	17	-56
1873	12	3	5	20	<b>-75</b>	67	-58
1874	14	17	6	37	21	-65	-57
1875	16	7	5	28	-56	-29	-69
1876	9	5	3	17	-44	-40	-67
1877	12	6	4	22	-50	-33	-67
1878	12	11	4	27	-8	-64	-67
1879	12	5	4	21	-58	-20	-67
1880	14	12	6	32	-14	-50	-57
1881	16	12	9	37	-25	-25	-44
1882	12	5	1	18	-58	-80	-92
1883	12	11		23	-8	-100	-100
1884	17	6	2	25	-65	-67	-88
1885	15	11	5	31	-27	-55	-67
1886	10	12	4	26	20	-67	-60
1887	15	11	4	30	-27	-64	-73
1888	5	12	3	20	<b>140</b>	-75	-40
1889	9	10	3	22	<b>11</b>	-70	-67
1890	12	6	4	22	-50	-33	-67
1891	7	9	3	19	<b>29</b>	-67	-57
1892	10	6	7	23	-40	17	-30
1893	8	13	7	28	<b>63</b>	-46	-13
1894	17	12	4	33	-29	-67	-76
1895	3	6	5	14	<b>100</b>	-17	67
1896	17	9	7	33	-47	-22	-59
1897	10	12	6	28	<b>20</b>	-50	-40
1898	7	20	6	33	<b>186</b>	-70	-14
1899	9	9	5	23	0	-44	-44
1900	5	7	4	16	<b>40</b>	-43	-20
1901	14	13	6	33	-7	-54	-57
<b>Total général</b>	<b>442</b>	<b>322</b>	<b>159</b>	<b>923</b>			

*Tableau 1. Variation de la part des hommes de nationalité française mobilisables entre 1914 et 1918 par année de naissance.*

Sexe et structure de ménages	1911	1921	1926	Total général
<b>Femme</b>				
Complexe	20	17	8	45
Isolé	17	10	9	36
NR		1		1
Simple	24	28	12	64
<b>Homme</b>				
Complexe	81	72	39	192
Isolé	50	29	18	97
Simple	211	152	86	449
<b>Nombre total de ménages</b>	<b>403</b>	<b>309</b>	<b>172</b>	<b>884</b>
<b>Population française totale</b>	<b>1262</b>	<b>1100</b>	<b>558</b>	<b>2920</b>

*Tableau2. Répartition des ménages de nationalité française par structure et par sexe (1911-1926)*

Sexe et formes des ménages	1911	1921	1926	Total général
<b>Femme</b>				
Cohabitation	8	4	2	14
Couple	2	8	1	11
Deux Noyaux	2	3	3	8
Etendu	9	10	2	21
Fratric	1		1	2
Monoparental	14	12	4	30
Nucléaire	8	8	7	23
Seul	17	10	9	36
<b>Homme</b>				
Cohabitation	35	22	3	60
Couple	59	21	18	98
Deux Noyaux	2	5	8	15
Etendu	37	43	27	107
Fratric	7	2	1	10
Monoparental	8	6	1	15
Nucléaire	144	125	67	336
Seul	50	29	18	97
<b>Total général</b>	<b>403</b>	<b>308</b>	<b>172</b>	<b>883</b>

*Tableau 3. Répartition des formes de foyer de nationalité française par sexe (1911-1926)*

Taille des ménages et sexes	1911	1921	1926	Total général	Taux de variation		
					1911-1921	1921-1926	1911-1926
<b>Femme</b>							
<b>2</b>	3	7	1	11	<b>133</b>	-86	-67
<b>3</b>	34	27	10	71	-21	-63	-71
<b>4</b>	56	44	35	135	-21	-20	-38
<b>5</b>	45	40	14	99	-11	-65	-69
<b>6</b>	40	39	5	84	-3	-87	-88
<b>7</b>	13	27	5	45	<b>108</b>	-81	-62
<b>8</b>	11	8	11	30	-27	38	0
<b>9</b>	3	11	1	15	<b>267</b>	-91	-67
<b>10</b>		1		1	Néant	-100	Néant
<b>11</b>			2	2	Néant	Néant	Néant
<b>15</b>	3			3	-100	Néant	-100
<b>Homme</b>							
<b>1</b>	1			1	-100	Néant	-100
<b>2</b>	11	4	2	17	-64	-50	-82
<b>3</b>	33	33	28	94	0	-15	-15
<b>4</b>	50	44	27	121	-12	-39	-46
<b>5</b>	51	39	21	111	-24	-46	-59
<b>6</b>	35	33	17	85	-6	-48	-51
<b>7</b>	16	27	2	45	<b>69</b>	-93	-88
<b>8</b>	9	11	5	25	22	-55	-44
<b>9</b>	4	10	2	16	<b>150</b>	-80	-50
<b>10</b>		6		6	Néant	-100	Néant
<b>11</b>			3	3	Néant	Néant	Néant
<b>14</b>		1		1	Néant	-100	Néant
<b>15</b>	2			2	-100	Néant	-100
<b>Total général</b>	<b>420</b>	<b>412</b>	<b>191</b>	<b>1023</b>			

Tableau 4. Répartition du nombre d'enfant par taille de ménage et par sexe (1911-1926)

Années de naissances	1911	1921	1926	Total général	Taux de variation		
					1911-1921	1921-1926	1911-1926
1866	15	8	3	26	-47	-63	-80
1867	7	5	3	15	-29	-40	-57
1868	6	5	2	13	-17	-60	-67
1869	7	6	2	15	-14	-67	-71
1870	10	8	2	20	-20	-75	-80
1871	14	5	2	21	-64	-60	-86
1872	14	4	2	20	-71	-50	-86
1873	12	6	6	24	-50	0	-50
1874	7	15	5	27	114	-67	-29
1875	12	11	9	32	-8	-18	-25
1876	15	9	8	32	-40	-11	-47
1877	9	8	1	18	-11	-88	-89
1878	12	12	7	31	0	-42	-42
1879	5	7	3	15	40	-57	-40
1880	6	9	4	19	50	-56	-33
1881	7	2	4	13	-71	100	-43
1882	9	10	2	21	11	-80	-78
1883	9	8	6	23	-11	-25	-33
1884	9	13	1	23	44	-92	-89
1885	8	10	4	22	25	-60	-50
1886	6	15	5	26	150	-67	-17
1887	7	10	6	23	43	-40	-14
1888	11	10	3	24	-9	-70	-73
1889	13	3	2	18	-77	-33	-85
1890	8	12	8	28	50	-33	0
1891	16	4	7	27	-75	75	-56
1892	7	5	2	14	-29	-60	-71
1893	13	12	4	29	-8	-67	-69
1894	16	12	2	30	-25	-83	-88
1895	4	13	9	26	225	-31	125
1896	8	10	6	24	25	-40	-25
1897	17	7	2	26	-59	-71	-88
1898	11	14	5	30	27	-64	-55
1899	8	9	5	22	13	-44	-38
1900	5	19	9	33	280	-53	80
1901	15	14	2	31	-7	-86	-87
<b>Total général</b>	<b>358</b>	<b>330</b>	<b>153</b>	<b>841</b>			

*Tableau 5. Répartition de la population de femme des mêmes années de naissances que les mobilisables (1911-1926)*

Femmes au sein du monde ouvrier	1911	1921	1926	Total général
<b>Ouvriers qualifiés, artisans</b>				
Confection	30	35	11	76
Métallurgie et Mécanique	3	9	6	18
Textile	9	1	4	14
Alimentation	5	4	1	10
Bâtiment	3		1	4
Port		1	2	3
Bois	2	1		3
Transports		2		2
Ameublement			1	1
Autres		1		1
<b>Ouvriers, journaliers, manœuvres</b>				
Divers	96	61	22	179
Port	1	4		5
Métallurgie et Mécanique		1		1
<b>Total général</b>	<b>149</b>	<b>120</b>	<b>48</b>	<b>317</b>

*Tableau 6. Répartition des femmes au sein du monde ouvrier par secteur d'activité entre 1911 et 1926*



## Liste des tableaux

*Tableau 1.* Comparaison des valeurs foncières imposables des cases agrégées de la structure parcellaire ancienne et nouvelle entre 1890 et 1915

*Tableau 2.* Répartition par an et par rue des commerçants enregistrés dans l'Indicateur Marseillais identifiés dans les recensements (1881, 1886, 1891)

*Tableau 3.* Répartition de la population totale par tranche d'âge entre 1896 et 1911

*Tableau 4.* Répartition de la population active par sexe entre 1896 et 1911

*Tableau 5.* Répartition de la population active par catégorie socio-professionnelle entre 1896 et 1911

*Tableau 6.* Répartition des écoliers dans les ménages en fonction de leur taille entre 1896 et 1911

*Tableau 7.* Répartition des entrées dans l'Indicateur Marseillais de 1914 par activité

*Tableau 8.* Répartition de la population française entre nés ou non nés à Marseille par tranches d'âge 1911-1926

*Tableau 9.* Répartition de la population par nationalité entre 1911 et 1926

# Liste des figures

*Figure 1.* Extrait des rues de l'étude à partir du Plan Fouque en 1891

*Figure 2.* Grossissement du plan cadastral sur les parcelles de l'étude de la section F, dressé en 1871

*Figure 3.* Répartition des revenus fiscaux des propriétés par quartile et par date d'entrée dans le registre

*Figure 4.* Répartition des valeurs d'imposition foncière des propriétés par date de mutation dans la matrice

*Figure 5.* Plan de rectification du numérotage adopté pour la Rue Chantérac en 1924, entre l'Avenue d'Arenc jusqu'au Boulevard de Paris

*Figure 6.* Plan soumis au service de l'assainissement pour effectuer le raccordement du réseau d'évacuation de la fonderie Gondois à une vespasienne en 1911

*Figure 7.* Plan de situation du projet immobilier de la Gestion Immobilière en 1931

*Figure 8.* Plan des appartements et du raccordement à la canalisation d'eau

*Figure 9.* Plan d'un étage de l'immeuble de rapport du 150 Avenue d'Arenc entrepris par la Société « La Gestion Immobilière en 1931

# SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

## 1. Sources primaires

### A. Archives Municipales de Marseille (AMM)

#### *Sources nominatives micro-fichées*

2F 285 b23 : Liste nominative de recensement de 1921.

2F 301 b23 : Liste nominative de recensement de 1926.

2F 358 : Liste nominative de recensement 1936.

2F 395 : Liste nominative de recensement de 1946.

#### *Plans et cartes*

6 Fi 23 : Carte industrielle de Marseille, 1926.

102 Fi 7 : Carte de Marseille et de ses environs par Pierre Raoul pour l'Indicateur Marseillais 1926.

#### *Travaux publics et voirie*

#### **Assainissement**

Dossiers relatifs à l'instruction des demandes de raccordement au réseau d'égout : un dossier par bâtiment raccordé, ces dossiers contiennent souvent des plans et parfois des pièces relatives à l'autorisation d'urbanisme (classement par nom de rue).

- 403W266 Bâtiments situés : Arenc (avenue d').
- 403W257 Bâtiments situés : Peyssonnel (rue).
- 445W57 Bâtiments situés : Arenc (avenue d').

Permis de construire et demande de raccordement à l'égout.

- 449W820 (1910- 1963) – Dossier rassemblant propriétaires successifs du même bâtiment. Messieurs Faucher et Havard, anciens propriétaires Messieurs Bloch et Kahn, premiers propriétaires Charpin et Bellot.

449W819 - 1924 - Rue Chantérac, Ville de Marseille, plan de rectification de numérotage.

## Voirie

### *Division de l'Urbanisation concertée (DUC).*

- 478W734 –1937. Rue Saint-Cassien, projet de raccordement du Boulevard de Paris à la route de l'Estaque par le C.V. 12, correspondance, plan.
- 

### *Direction Général de l'Urbanisme et de l'Habitat (DGUH)*

- 472W31 –1931-1955. Dossiers de demandes d'autorisations en vue de l'édification de lotissements. Groupe d'habitations « La gestion immobilière », avenue d'Arenc.

### *Service de la voirie. Opérations d'aménagement des rues : dossiers techniques d'alignement*

- 496W425 Boulevard de Paris : -cessions d'immeubles, 1915-1917-projet de construction d'un immeuble (Peseurs-Jurés), 1923-1927-demande d'autorisation d'établir une voie entre les aciéries de Longwy et la société P.L.M., 1923-demande d'autorisation d'établir une voie entre la société des Grands Moulins de Marseille et la compagnie P.L.M., 1926-1939-demande d'établir un branchement pour recevoir des wagons (société Worms), 1937
- 496W341 – 1909-1947 Avenue Roger Salengro (ex d'Arenc) : -cession de terrain, 1909-1947-demandes, 1910-1921
- 496W438 1915-1939. Rue de Ruffi : locations, amodiation de terrain, 1907-1917. Cession, acquisition, 1910-1929-numérotage, 1924
- 496W140 – 1907. Boulevard Mirabeau : demande d'établissement d'une voie ferrée.
- 496W167 – 1930. Rue Peyssonnel : demande de dérogation au règlement de voirie, pour une construction de silos
- 613W403 1859 – 1946.  
Rassemble plusieurs dossiers relatifs à l'alignement des chemins vicinaux, aménagement de places et ponts, seul dossier compulsé,

réclamation : Rue Abrame.(1891) : suppression d'un urinoir existant à l'angle de la Rue Abrame et l'Avenue d'Arenc

## **Bâtiments communaux**

7M117 – 1857 -1942. Ecoles maternelles, primaires et groupes scolaires : travaux relatifs à plusieurs établissements, travaux relatifs à un seul établissement. Dossier relatif à l'agrandissement du Groupe Scolaire Ruffi.

## **B. Archives Départementales des Bouches-du Rhône (ADBR)**

### **1. Cadastre**

#### *Cadastre Napoléonien*

A.D, 3 P 1127, Plan de la Section F14A, 1871.

P 4 1842 F° 5299-5694 - Matrice cadastrale des Propriétés bâties et non-bâties (1827-1914).

#### *Cadastre remanié 1881*

P 4 1863-1866 – Matrice des propriétés bâties (suite de Séon banlieue), 1890-1915.

P 4 1853-1862 – Matrice des propriétés non-bâties, 1890-1915.

#### *Cadastre remanié 1946*

1204 W 383 – 385. 1946. Matrice cadastrale des propriétés bâties et des propriétés non-bâties (A-F), (G-O), (P-Z).

## 2. Hypothèques

Nous avons consulté certains répertoires des formalités hypothécaires pour détailler plus précisément les transactions immobilières de quelques individus. Avant 1900, les hypothèques sont toutes récupérées dans un bureau unique, désigné comme Ancien Bureau ; après 1900, l'enregistrement des transactions immobilières est réparti entre deux bureaux. Le classement ci-après regroupe les sources par individu, seul le cas de Jean-Baptiste Rosso a été compulsé pour l'Ancien et le nouveau Bureau, les autres sont exclusivement conservés au Premier Bureau et ne concerne ainsi que des mutations ayant eu lieu après 1900.

### Jean-Baptiste Rosso

#### *Ancien Bureau*

4 Q 2 4943 – Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille – Ancien Bureau (1799 – 1900). Volume 2277, transcription n° 37.

4 Q 2 5151 – Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille – Ancien Bureau (1799 – 1900). Volume 2485, transcription n° 12.

4 Q 2 5200 – Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille – Ancien Bureau (1799 – 1900). Volume 2534, transcription n° 33.

4 Q 2 5411 – Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille – Ancien Bureau (1799 – 1900). Volume 2745, transcription n° 39.

4 Q 2 5414 – Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille – Ancien Bureau (1799 – 1900). Volume 2748, transcription n° 4.

#### *Premier Bureau*

4 Q 2 5892. Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille - Premier bureau (1901 – 1955). Volume 202, transcription n° 11.

4 Q 2 5916 Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille - Premier bureau (1901 – 1955). Volume 226, transcription n° 4.

4 Q 2 5946 Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille - Premier bureau (1901 – 1955). Volume 255, transcription n°12.

4 Q 2 6311 Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille - Premier bureau (1901 – 1955). Volume 621, transcription n°46.

4 Q 2 6469 Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille - Premier bureau (1901 – 1955). Volume 779, transcription n°36.

4 Q 2 5945 Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille - Premier bureau (1901 – 1955). Volume 779, transcription n°45.

### **Gustave Gondois**

4 Q 2 5820 Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille - Premier bureau (1901 – 1955). Volume 130, transcription n°4.

4 Q 2 5839 Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille - Premier bureau (1901 – 1955). Volume 149, transcription n°4.

4 Q 2 5840 Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille - Premier bureau (1901 – 1955). Volume 140, transcription n°20.

4 Q 2 5972 Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille - Premier bureau (1901 – 1955). Volume 282, transcription n°58.

4 Q 2 5995 Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille - Premier bureau (1901 – 1955). Volume 305, transcription n°22.

4 Q 2 5998 Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille - Premier bureau (1901 – 1955). Volume 308, transcriptions n° 15 et 16.

### **Ramon Cuervo**

4 Q 2 10759 - Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille - Premier bureau (1901 – 1955). Volume 1482, transcription n°25.

### **Pierre Sanguinetti**

4 Q 2 10768 - Répertoire des formalités hypothécaires. Marseille - Premier bureau (1901 – 1955). Volume 1518, transcription n°6.

### **3. Sources nominatives numérisées**

6 M 240 – Recensement de 1881.

6 M 268 – Recensement de 1886.

6 M 273 – Recensement de 1886 : Avenue d'Arenc, n°70 à 106, bureau de vote n°20.

6 M 299 – Recensement de 1891

6 M 327 – Recensement de 1896.

6 M 360 – Recensement de 1901.

6 M 432 – Recensement de 1901, Avenue d'Arenc.

6 M 432 – Recensement 1911

6 M 479 – Recensement 1931

## **2. Sources imprimées**

### **A. Enquêtes, encyclopédies, statistique générale.**

Paul MASSON (dir.), *Les Bouches-du-Rhône. Encyclopédie départementale publiée par le Conseil Général avec le concours de la Ville de Marseille et de la Chambre de Commerce*, Paris-Marseille : Champion-Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 1923.

### **B. Annuaires commerciaux**

*Indicateur Marseillais. Guide du commerce. Annuaire des Bouches-du-Rhône*, Marseille : G. Allard & Bertrand, 1852-1914.

### **C. Thèses publiées avant 1945**

Gaston RAMBERT, « Marseille: la formation d'une grande cité moderne », Thèse de doctorat de géographie, Université de Paris (1896-1968). Faculté des lettres, France, 1934.

Pierre LEVERNE, « Une grande entreprise immobilière. La Société Immobilière Marseillaise », Thèse de doctorat de droit, Université d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 1925.

Georges MAUCO, « Les étrangers en France. Leur rôle dans l'activité économique », Paris, Librairie Armand Colin, 1932.

### **3. Bibliographie**

#### **A. Méthodologie et outils de travail**

Jean-Yves AUTHIER, Marie-Hélène BACQUE et France GUERIN-PACE (dir.), *Le quartier: enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, Éditions de la Découverte, 2007.

Isabelle BACKOUCHE et Nathalie MONTEL, « La fabrique ordinaire de la ville », *Histoire urbaine*, n° 19-2, 2007, p. 5-9.

Alain BLUM et Maurizio GRIBAUDI, « Des Catégories aux Liens Individuels : L'Analyse Statistique de L'Espace Social », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 45-6, 1990, p. 1365-1402.

Simona CERUTTI, « La construction des catégories sociales », in *Passés recomposés*, (éd. J. Boutier, D. Julia), Paris, France, Editions Autrement, 1995, p. 224-234.

Claire LEMERCIER et Claire ZALC, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, la Découverte, 2007.

Antoine PROST, « Des registres aux structures sociales en France. Réflexions sur la méthode », *Le Mouvement Social*, n° 246-1, 2014, p. 97-117.

Paul-André ROSENTAL, « La rue mode d'emploi », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, 4, 1996, p. 123-143.

Jean-Claude PERROT, *Genèse d'une ville moderne, Caen au XVIIIe siècle*, Éd. de l'EHESS, Paris, 2001.

Jacques REVEL (dir.), *Jeux d'échelles: la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard : Seuil, 1996.

#### **B. Histoire, géographie et sociologie urbaines**

Maurice AGULHON, *La ville de l'âge industriel: le cycle haussmannien*, Nouv. éd. rev. et Complétée., Paris, Éd. du Seuil, 1998.

Virginie BABY-COLLIN, « Disparités socio-spatiales et ségrégations ethniques dans la banlieue new-yorkaise. L'exemple du riche Westchester County », *L'Information géographique*, Vol. 76-4, 2012, p. 143-146.

Virginie BABY-COLLIN et Florence BOUILLON, « Le centre-ville de Marseille 1990-2012 : embourgeoisement généralisé ou accentuation des inégalités ? », *Langage et société*, 162-4, 2017, p. 107-111.

Isabelle BACKOUCHE, *La trace du fleuve: la Seine et Paris (1750-1850)*, Paris, Éditions EHESS, 2016.

Isabelle BACKOUCHE, « Rénover un quartier parisien sous Vichy. « Un Paris expérimental plus qu'une rêverie sur Paris » », *Genèses*, n° 73-4, 2008, p. 115-142.

Jean Lucien BONILLO, *Marseille, ville & port*, Marseille, Parenthèses, 1992.

René BORRUEY, « Contes de l'urbanisme ordinaire. Politiques et urbanistes à Marseille (1931-1949) », *Espace Temps*, 43-1, 1990, p. 55-62.

Florence BOURILLON, « Changer la ville. La question urbaine au milieu du 19e siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 64, 1999, p. 11-23.

François CUSIN, « Is there a model of the French city? Urban structures and housing markets », *Revue française de sociologie*, 57-1, 2016, p. 97-129.

Adeline DAUMARD, « Les relations sociales à Paris à l'époque de la monarchie constitutionnelle d'après les registres paroissiaux des mariages », *Population*, 12-3, 1957, p. 445-466.

Alain FAURE (dir.), *Les Premiers banlieusards: aux origines des banlieues de Paris, 1860-1940*, Paris, Créaphis, 1991.

Alain FAURE, « Un faubourg, des banlieues, ou la déclinaison du rejet », *Genèses*, 51, 2003, p. 48-69.

Alain FAURE, « Spéculation et société : les grands travaux à Paris au XIXe siècle », *Histoire, économie société*, 23e année-3, 2004, p. 433-448.

Pierre FOURNIER et Sylvie MAZZELLA, « 1. La percée originelle : entre aménagement urbain, transformation sociale et rentabilité financière », in *Marseille, entre ville et ports : Les destins de la rue de la République*, La Découverte, 2004, p. 29-39.

Yves GRAFMEYER et Isaac JOSEPH, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion, 2009.

Hisao KOKUBU, « Le tramway et la formation des Comités d'intérêt de quartier à Marseille », *Histoire urbaine*, n° 45-1, 2016, p. 107-123.

Paul LECAT, *La fabrique d'un quartier ordinaire : Le quartier de la Réunion entre Charonne et Paris des années 1830 aux années 1930*, Université Gustave Eiffel, 2021.

Michel LESCURE, *Les sociétés immobilières en France au XIX. siècle: contribution à l'histoire de la mise en valeur du sol urbain en économie capitaliste*, Paris, Univ. de Paris, 1980.

FAURE Alain (dir.), *Les Premiers banlieusards: aux origines des banlieues de Paris, 1860-1940*, Paris : Créaphis, 1991, 283 p.

JACQUEMET Gérard, *Belleville au XIXe siècle: du faubourg à la ville*, Paris : Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales : J. Touzot, 1984, 452 p.

Paul LECAT, « La fabrique d'un quartier ordinaire : Le quartier de la Réunion entre Charonne et Paris des années 1830 aux années 1930 » Université Gustave Eiffel, 2021, 620p.

Yves LEQUIN, *Les ouvriers de la région lyonnaise, 1848-1914. 2: Les intérêts de classe et la république*, Lyon, Pr. univ. de Lyon, 1977.

Brigitte MARIN, « L'îlot comme unité spatiale de référence », *Histoire urbaine*, n° 53-3, 2018, p. 63-84.

Geneviève MASSARD-GUILBAUD, « Pour une histoire environnementale de l'urbain », *Histoire urbaine*, n° 18-1, 2007, p. 5-21.

Geneviève MASSARD-GUILBAUD, « Urbanisme, spéculation foncière et pollution industrielle », *Siècles. Cahiers du Centre d'histoire « Espaces et Cultures »*, 3, 1996, p. 81-103.

Jean-Luc PINOL, *Les mobilités de la grande ville: Lyon fin XIXe - début XXe*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991.

Marcel RONCAYOLO, *Les grammaires d'une ville: essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, 1996.

Marcel RONCAYOLO, *La ville et ses territoires*, Édition revue., Paris, Gallimard, 1997.

Marcel RONCAYOLO, « Marseille: plan de la ville et spéculation. Quelques remarques de méthode sur l'accroissement urbain dans la seconde moitié du XIXème siècle », Paris, Bulletin de la section de géographie du comité des Travaux historiques et scientifiques, Paris, 1959.

Émile TEMIME, *Histoire de Marseille: de la Révolution à nos jours*, Marseille, J. Laffitte, 2012.

Charlotte VORMS, *Bâtisseurs de banlieue: Madrid: le quartier de la Prosperidad, 1860-1936*, Paris, Créaphis, 2012.

Alexia YATES, « Selling la petite propriété : marketing home ownership in early-twentieth-century paris », *Entreprises et histoire*, n° 64-3, 2011, p. 11-40.

Olivier ZUNZ, « Étude du processus d'urbanisation d'un secteur de Paris : le quartier du Gros-Caillou et son environnement », *Annales*, 25-4, 1970, p. 1024-1065.

### **c. Histoire, démographie et sociologie des migrations**

Thibaut BECHINI, « Des villes migrantes : Marseille, Buenos Aires. Construire et habiter les périphéries urbaines au temps des migrations italiennes (1860-1914) » Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Ecole doctorale d'Histoire, Paris, 2020.

Marie-Claude BLANC-CHALEARD, *Les Italiens dans l'est parisien: une histoire d'intégration (1880-1960)*, Rome, Ecole française de Rome, 2000.

Fabrice BOUDJAABA et Marie-Pierre ARRIZABALAGA, « Les systèmes familiaux. De la cartographie des modes d'héritage aux dynamiques de la reproduction familiale et sociale », *Annales de démographie historique*, n° 129-1, 2015, p. 165-199.

Fabrice BOUDJAABA et Vincent GOURDON, « Quitter Charleville dans les années 1860-1870 », *Histoire & mesure*, XXVIII-2, 2013, p. 89-128.

Fabrice BOUDJAABA, Vincent GOURDON, Michel ORIS, Isabelle ROBIN et Marion TREVISI, « 50 ans de démographie historique : bilan historiographique d'une discipline en renouvellement », *Annales de démographie historique*, n° 129-1, 2015, p. 7-8.

Guy BRUNET et Hélène VEZINA, « Les approches intergénérationnelles en démographie historique », *Annales de démographie historique*, n° 129-1, 2015, p. 77-112.

Pierre ECHINARD et Emile TEMIME (dir.), *Histoire des migrations à Marseille*, Tomes II et III, La Calade, Aix-en-Provence, Edisud, 1989.

Nancy GREEN, « L'histoire comparative et le champ des études migratoires », *Annales*, 45-6, 1990, p. 1335-1350.

Linda GUERRY, *Le genre de l'immigration et de la naturalisation: l'exemple de Marseille: 1918-1940*, Lyon, ENS, 2013.

Linda GUERRY, « Immigrer à Marseille et y travailler : parcours féminins dans l'entre-deux-guerres », *Migrations Société*, N° 127-1, 2010, p. 59-72.

Natacha LILLO, *La petite Espagne de la Plaine-Saint-Denis: 1900-1980*, Paris, Autrement, 2004.

Manuela MARTINI, *Bâtiment en famille: migrations et petite entreprise en banlieue parisienne au XXe siècle*, 2016.

Manuela MARTINI et Philippe RYGIEL (dir.), *Genre et travail migrant: mondes atlantiques, XIXe-XXe siècles*, Paris, Publibook, 2009.

Geneviève MASSARD-GUILBAUD, *Des Algériens à Lyon: de la Grande Guerre au Front populaire*, Paris, CIEMI : L'Harmattan, 1995.

Pierre MILZA et Marie-Claude BLANC-CHALEARD, *Le Nogent des Italiens*, Paris, Éd. Autrement, 1995.

Gérard NOIRIEL, *Le creuset français: histoire de l'immigration, XIXe - XXe siècle*, 2016.

Gérard NOIRIEL, *La tyrannie du national: le droit d'asile en Europe, 1793-1993*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

Paul-André ROSENTAL, *Les sentiers invisibles: espaces, familles et migrations dans la France du 19e siècle*, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, 1999.

Judith RAINHORN, *Paris, New York: des migrants italiens: années 1880-années 1930*, Paris, CNRS éditions, 2005.

Judith RAINHORN et Claire ZALC, « Commerce à l'italienne: immigration et activité professionnelle à Paris dans l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement social*, 191, 2000, p. 49-68.

Emile TEMIME, « Marseille, ville de migrations », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 7-1, 1985, p. 37-50.

Claire ZALC, *Melting shops: une histoire des commerçants étrangers en France*, Paris, Perrin, 2010.

Claire ZALC, « L'analyse d'une institution: Le Registre du commerce et les étrangers dans l'entre-deux-guerres », *Genèses*, 31, 1998, p. 99-118.

#### **D. Histoire des groupes sociaux**

Louis CHEVALIER, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*, Paris, Perrin, 2007.

Adeline DAUMARD, « L'argent et le rang dans la société française du XIXe siècle », *Romantisme*, 13-40, 1983, p. 19-29.

Lucien GAILLARD, *La vie quotidienne des ouvriers provençaux au XIXe siècle*, Paris, Hachette littérature générale, 1981.

Maurizio GRIBAUDI, *Itinéraires ouvriers: espaces et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle*, Paris, Ecole des hautes Etudes en sciences sociales, 1987.

Maurizio GRIBAUDI, « Le savoir des relations : liens et racines sociales d'une administration dans la France du XIXe siècle », *Le Mouvement Social*, n° 228-3, 2009, p. 9-38.

Antoine PROST, « La rue de la Goutte-d'Or et la rue Polonceau entre les deux guerres », *Le Mouvement Social*, , 1998.

Antoine PROST, *Petite histoire de la France: de la Belle Époque à nos jours*, Malakoff, Dunod, 2020.

Antoine PROST, *Les Français de la Belle Époque*, Paris, Gallimard, 2019.

William Hamilton SEWELL, « La classe ouvrière de Marseille sous la Seconde République : structure sociale et comportement politique », *Le Mouvement Social*, 76, 1971, p. 27-65.

William Hamilton SEWELL, *Structure and mobility: the men and women of Marseille, 1820-1870*, Cambridge; New York, Cambridge University Press, 1985.

Claire ZALC, « Les petits patrons en France au 20e siècle ou les atouts du flou », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, N° 114-2, 2012, p. 53-66.

## **E. Histoire et sociologie du logement**

Marie-Claude BLANC-CHALEARD, « L'habitat immigré à Paris aux XIXe et XXe siècles : mondes à part ? », *Le Mouvement Social*, , 1988.

Adeline DAUMARD, « Quelques remarques sur le logement des Parisiens au XIXe siècle », *Annales de Démographie historique*, , 1975, p. 49-64.

Claire LEVY-VROELANT, « Quartiers mixtes d'autrefois : la fonction du logement », in Francine DANSEREAU et Yves GRAFMEYER (dir.), *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2019, p. 19-41.

Céline BARRERE et Claire LEVY-VROELANT, *Hôtels meublés à Paris: enquête sur une mémoire de l'immigration*, Grâne, Créaphis, 2011.

Danièle VOLDMAN, *Locataires et propriétaires. Une histoire française XVIIIe siècle – XXIe siècle*, Paris, 2016.

## **F. Histoire du travail et des entreprises**

Anne-Sophie BRUNO, « Analyser le marché du travail par les trajectoires individuelles. Le cas des migrants de Tunisie en région parisienne pendant les Trente Glorieuses », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 121-1, 2014, p. 35-47.

Anne-Sophie BRUNO, Claire ZALC (dir.), *Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France, 19e-20e siècle: actes des journées d'études des 23 et 24 octobre 2003*, Paris, ENS, 2006.

Xavier DAUMALIN, *Le patronat marseillais et la deuxième industrialisation, 1880-1930*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2014.

Michel LESCURE, *Histoire d'une filière: Immobilier et bâtiment en France (1820-1980)*, Hatier, Paris, 1983.

Michel LESCURE, « La grande dépression immobilière de la fin du XIXe siècle en France », *Rives méditerranéennes*, 45, 2013, p. 37-54.

Pierre-Paul ZALIO, « Marseille 1880-1960. Pourquoi peut-on parler de district industriel ? », in Michel LESCURE (dir.), *La mobilisation du territoire: les districts industriels en Europe occidentale du XVIIe au XXe siècle: colloque des 5 et 6 février 2004*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2006, p.